ESSONNE ET HUREPOIX

102e ANNÉE (1996)



BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix

CORBEIL-ESSONNES

1997

ANNÉE 1996 – BULLETIN N° 66
TABLE DES MATIÈRES

Vie de la Société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Crosne) 3
GILLON (Pierre) et COLPART (Luc) – Un prieuré de Saint-Maur-des-Fossés : Saint-Clément de Châtres à Arpajon (1006-1537) 9
FÉRET (Romuald) – Deux directrices de théâtre à Étampes au XIX[e] siècle : essai sur « femme, théâtre et société » 69
MITTON (Isabelle) et CHARDINE (Marianne) – La Vierge au perroquet du musée de Dourdan 91
PERROT (Claude-Clément) et PEUREAU (Katy) – Céramique médiévale à pâte rouge mise au jour dans l'ancienne commanderie des Templiers du Saussay à Ballancourt-sur-Essonne 105
TABORIN (Yvette), PIGEOT (Nicole) et OLIVE (Monique) – Le site magdalénien d'Étiolles en 1996 111
GIGANON (Daniel) – Le domaine gallo-romain de Moulon à Gif-sur-Yvette et Orsay 117-124
POTHIN (Thierry) et BINVEL (Bernard) – Le site gallo-romain de Saclas en 1996 125
BÉNARD (Alain) – Les polissoirs du bois du Val-Salmon à Villeconin 129
NOTES ARCHÉOLOGIQUES (Chamarande, Corbeil-Essonnes, Ivry-sur-Seine, Montlhéry, Saint-Maurice-Montcouronne, Saint-Pierre du Perray) 135
BIBLIOGRAPHIE 139
CHRONIQUE 169
NÉCROLOGIE 183

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Avrainville. – La Grange au Prieur. – Plans 21, 22
Arpajon. – Prieuré Saint-Clément. – Carte du terroir 36
Berthe Fayolle. – Quatre photographies 76, 77, 81, 84
Dourdan. – Plan de 1734 93
Idem. – La léproserie. – Photographies 94
Idem. – Musée. – Vierge au perroquet ..... couverture et 98
La Sainte Famille de Pierre Coeck van Aelst 99
Ballancourt-sur-Essonne. – Ruines de la chapelle du Saussay 106
Idem. – Céramiques médiévales 108, 109
Étiolles. – Plan de la fouille et niveau inférieur de D71 ..... 112, 113
Orsay. – Villa gallo-romaine de Moulon. – Vue aérienne 118
Orsay. – Céramiques et fibules de Moulon 118, 120, 121, 123
Saclas. – Plan du sanctuaire gallo-romain 126
Villeconin. – Polissoirs. – Dessins et photos 131, 132

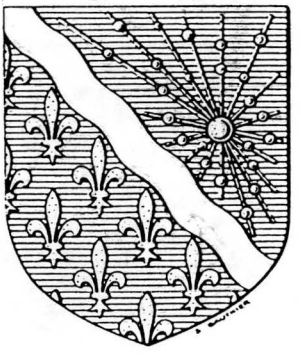
BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE CORBEIL
DE
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

102e ANNÉE (1996)

Ouvrage publié avec le concours de la direction régionale des Affaires culturelles (ministère de la Culture) et du département de l'Essonne



CORBEIL-ESSONNES
1997

En couverture

La Vierge au perroquet du musée de Dourdan – cl. Bertrand Bouflet

© *Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix (1997)*

Archives départementales, 9 rue La Fayette, 91100 Corbeil-Essonnes
1154 – ISSN – 368 X

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président
M. L'abbé Jean Merminod

Vice-présidents
M. Roger Bailly
M. Jean Jacquart

Vice-président d'honneur
M. le Marquis de Ganay

Secrétaire générale
Mme Paulette Cavailler

Trésorier
M. Bernard Lesueur

Membres du Conseil
Mme B. D'Andurain
Mme Raymonde Autier
M. Serge Bianchi
Mme Nicole Duchon
Mme Hélène Fustier
M. Jacques Gélis
M. Jean-Jacques Immel
M. Denys Klein
Mme Sylvie Le Clech
Mme Élisabeth Mitton
M. Nicolas Payen
M. Alain Senée
Mlle Yvette Taborin

Nouveaux membres inscrits en 1996

BEAUME (Roger), 38, chemin de la Justice, 91310 Montlhéry.

BESNARD (Claude), 19, rue des Chevreaux, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

BOUCHET (Michel), 5, rue Charles-Perrault, 91170 Viry-Châtillon.

CLOAREC (Yves), 1, rue Védrines, 91170 Viry-Châtillon.

DÈCLE (Jacqueline), 4, square Charles-Péguy, 91250 Saint-Germain-lès-Corbeil.

DEGOMMIER (François), 10, rue de la Gare, 91510 Lardy.

FIRON (Anne-Marie), 19, route de Dourdan, 91740 Pussay.

GÉRARD (Pierre), 11, rue des Petits-Champs, 91700 Fleury-Mérogis.

GREICHGAUER (Alain), 7, chemin des Vignes, 91150 La Forêt-Sainte-Croix.

GROSTABUSSIAT (Jean-Jacques), 1, rue de l'Éclose, 91720 Courdimanche-sur-Essonne.

JACQUET (Annie), 70, rue du Couvent, 91470 Limours.

JAMIN (Patricia), Hameau de Malassis, 11, rue des Bleuets, 91470 Forges-les-Bains.

JULIEN (Christian), 24, allée du Château, 91310 Longpont-sur-Orge.

LE GOFF (Anne-Marie), 22, rue de la Pêcherie, 91100 Corbeil-Essonnes.

LOUIS (Pierre-Yves), 26-28, rue de Meaux, esc. 6, 75019 Paris.

LOUVEL (Noëlle), La Roseraie, 13, Grande rue, 91700 Fleury-Mérogis.

RAUSCHER (Anne-Marie), 36, rue Molière, 91470 Limours.

ROBBINS (Peter-Colin), 4, rue du Clos Saint-Martin, 91150 Étampes.

SAINSIMON (Suzanne), 104, rue de Gournay A3, 91100 Corbeil-Essonnes.

Assemblée générale à Crosne

Le dimanche 29 septembre, l'assemblée générale est ouverte à 15 h 15, dans la salle « Feuilles mortes » de l'espace Prévert, en présence d'une quarantaine de personnes. Le président remercie le conseiller général, député-maire de Crosne, Michel Berson, qui a bien voulu mettre une salle à notre disposition et qui nous a même proposé le « verre de l'amitié » en fin d'après-midi, ce qui s'est malheureusement révélé impossible en raison du programme des visites. Il remercie également MM. Chancelier et Senée qui seront nos guides.

Il présente ensuite les excuses des absents et passe la parole à Nicole Duchon, à qui la secrétaire générale, absente, a communiqué le rapport moral ; elle présente les activités de la Société depuis la

dernière assemblée générale tenue à Corbeil-Essonnes, le 24 septembre 1995 : « Le conseil d'administration s'est réuni le 13 avril 1996, à Athis-Mons ; il a mis au point le manuscrit du bulletin 1995 et envisagé les futures publications. Il a choisi les lieux et dates de la promenade de printemps et de l'assemblée générale et retenu la candidature de Mmes Autier et Le Clech pour le conseil d'administration.

Le nombre des membres est passé de 598 à 589. Selon la suggestion, faite par Marc Mollet, d'envoyer un bulletin d'adhésion à chacun des adhérents pour les encourager à faire du recrutement, nous avons joint un bulletin à chaque invitation à la promenade de printemps. Malheureusement, un grand nombre de nos collègues ne lisent pas nos circulaires puisque 67 d'entre eux nous ont retourné ces bulletins à leur propre nom pour renouveler leur adhésion ! En fait, les 600 bulletins envoyés nous ont rapporté une seule adhésion. Il nous faut donc trouver un meilleur procédé pour recruter.

Le bulletin 1994 a été distribué fin octobre 1995, un peu trop tard encore, mais la préparation du centenaire a été une lourde tâche qui a retardé la mise au point des publications. Vous avez dû remarquer le volume de ce bulletin 1994 : 190 pages, ainsi que le nombre des illustrations et la variété des articles qui devraient satisfaire les Essonniens du nord comme ceux du sud.

Le livret du Centenaire sera distribué sous peu puisque les troisièmes épreuves viennent d'être retournées à l'imprimeur. Il comportera 88 pages et une vingtaine d'illustrations.

Le bulletin 1995 sortira en fin d'année car nous avons donné la priorité au livret du centenaire. Il sera à peu près aussi important que celui de 1994 et tout aussi illustré. En voici le contenu :

– Vie de la société avec la liste des membres au 31/12/1995.
– La troisième et dernière partie de l'étude de Jean-Jacques Immel sur la reconstruction des églises après la guerre de Cent Ans.
– Un petit article de Pierre Wittmer sur les Camaldules d'Yerres.
– Un autre de Marius Ciboulet sur « l'Adoration des Mages » de l'église de Saint-Germain-lès-Corbeil.
– Quatre articles archéologiques (fouilles d'Étiolles, d'Orsay et de Saclas – polissoir de Marcoussis).
– Les habituelles notes archéologiques, bibliographie, chronique et nécrologie.

Le bulletin 1996 comportera les articles suivants :

– Le prieuré Saint-Clément de Châtres par Pierre Gillon.
– Deux directrices de théâtre au XIX^{e} siècle (à Étampes) par Romuald Féret.
– La Vierge au Perroquet du Musée de Dourdan par Élisabeth Mitton.

– Peut-être un court article de Markus Schlicht sur l'église Notre-Dame d'Étampes, d'après son mémoire de maîtrise.

La table des bulletins de 1985 à 1994, est en cours de réalisation : six années sont déjà dépouillées.

Pour le mémoire XVII, nous sommes dans l'embarras. Nous pensions l'an dernier pouvoir publier le gros manuscrit de Louis Brunel sur l'abbé Duval, curé anti-janséniste de Saint-Jacques de Corbeil, déposé aux Archives départementales depuis un an. Monsieur Jacquart a bien voulu en prendre connaissance : il estime le texte impubliable dans son état actuel car il est alourdi par des digressions trop nombreuses mais surtout dépassé par les multiples travaux rédigés depuis dix ans sur le jansénisme. Il faudrait donc qu'un spécialiste de ces questions veuille bien élaguer et mettre à jour cette étude avec l'accord de Madame Brunel. Cela ne peut pas être fait dans l'immédiat. Il est donc probable que nous chercherons un autre manuscrit pour ne pas trop retarder la sortie du mémoire XVII.

La promenade de printemps a eu lieu le 15 juin. Nous sommes allés au Musée de la Préhistoire de Nemours où nous avons profité des explications de MM.Bénard et Senée ; puis à Larchant où M. Verdier, vice-président de l'association culturelle du lieu, nous a présenté, avec éloquence, la magnifique église Saint-Mathurin et la très belle ferme du Chapitre.

Pour cette assemblée générale, nous avons choisi Crosne où nous ne sommes jamais venus puis les vestiges de l'abbaye d'Yerres sur lesquels a travaillé avec acharnement la Société d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres.

Enfin, je rappelle brièvement nos activités annexes : gestion financière du chantier de fouilles d'Étiolles ; participation aux travaux d'ACTE 91 (conférences-prix du patrimoine) ; collaboration aux travaux de la Fédération dont vous parlera M. Jacquart ; participation au congrès des Sociétés savantes qui aura lieu à Nice du 26 au 31 octobre 1996.

Le rapport moral de Paulette Cavailler est adopté à l'unanimité.

Le trésorier, Bernard Lesueur, a préparé son compte rendu financier qui est lu par Nicole Duchon : « L'avoir de la Société à ce jour est de 172 617 F. Après réception des cotisations restant à recouvrer (3 000 F) et des subventions 1996 qui ne seront versées – selon une récente coutume – qu'en 1997 (40 000 F espérés), nous disposerons en fin d'exercice 1996 d'environ 215 000 F ce qui nous permettra de payer : le bulletin 1995 (70 000 F), le livret du Centenaire (40 000 F) et d'envisager la publication en 1997 du bulletin 1996 (70 000 F), de la table 1985-1994 (10 000 F). Il nous restera 25 000 F pour le mémoire XVII, moins que prévu car les frais du Centenaire n'ont été

couverts qu'à 50 % par les subventions et le mécénat. » Quitus est donné au trésorier pour sa gestion financière 1995-96.

On procède ensuite à la réélection de six membres sortants du conseil d'administration : Mmes d'Andurain, Cavailler, Mitton et Taborin et MM. Bianchi et Payen puis à l'élection de Mme Autier, de Méréville, auteur de nombreux articles et ouvrages sur le sud du département, ainsi que de Sylvie Le Clech, directeur des Archives de l'Essonne et conservateur des A.O.A. du département. Ils sont élus et réélus à l'unanimité. Parmi eux, Sylvie Le Clech prend la parole. Soucieuse d'animer la Société, elle propose d'ouvrir des ateliers de paléographie et d'envisager la participation à un colloque « Autour d'Anne de Pisseleu » qui pourrait se tenir à Étampes, dans trois ans. Jacques Gélis réagit en tant que responsable « d'Étampes Histoire » et se montre contrarié de ne pas avoir été tenu au courant d'un tel projet. A quoi Nicole Duchon réplique que ce n'est qu'une idée, née quelques jours auparavant, et qu'en toute rigueur, une telle manifestation ne pourrait se tenir sans « Étampes Histoire ». Le président Merminod affirme que cette idée n'engage en rien la Société et que le conseil d'administration se prononcera.

Jean Jacquart présente les publications de la Fédération et annonce la tenue d'un colloque à Suresnes le 12 octobre. On visitera la communauté des Ermites, la garnison et la crypte des fusillés. On entendra 40 communications, dont l'une sur les nouvelles obligations fiscales des associations et lui-même parlera des guerres de religion dans la région.

Après ces questions diverses, le président remercie encore une fois l'assemblée, le maire Michel Berson, présent à ses côtés, et les bénévoles qui vont diriger la promenade.

En introduction à la visite, Nicole Duchon lit quelques lignes de Paulette Cavailler : « Pour cette assemblée générale, nous avons choisi cette petite ville des bords de l'Yerres où nous ne sommes jamais venus depuis 101 ans ! De loin, on peut la considérer comme une cité de banlieue aux portes de Villeneuve-Saint-Georges, type même de l'inhabitable. Vous serez donc surpris par le cœur de Crosne avec son église restaurée et ses petites rues remises en valeur. Monsieur Chancelier vous en fera découvrir tout le charme. Il connaît bien les lieux puisqu'il en a réalisé le pré-inventaire, il y a déjà 20 ans. Je le remercie très chaleureusement de nous consacrer si généreusement cet après-midi et je regrette de ne pas pouvoir en profiter. Je tiens aussi à dire, à mon tour, notre reconnaissance envers M. le député-maire qui a mis spontanément cette grande salle à notre disposition et nous permet d'admirer le magnifique terrier conservé à la bibliothèque municipale. »

M. Chancelier et M. le député-maire Berson, commentent alors, pour l'assemblée, le terrier de Crosne du XVIII[e] siècle, restauré récemment. Ils dirigent ensuite la visite de Crosne, puis en fin d'après-midi, on se retrouve sur les tristes vestiges de ce que fut la riche abbaye d'Yerres. Alain Senée montre ce que son groupe archéologique a réalisé et les projets de réhabilitation du site envisagés.

Les derniers visiteurs abandonnent les lieux à la nuit tombante.

Un prieuré de Saint-Maur-des-Fossés : Saint-Clément de Châtres à Arpajon (1006-1537)

Dans les premières décennies du XII[e] s., l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés[1] avait structuré son temporel éloigné autour de neuf prieurés : Saint-Éloi à Paris, Saint-Denis de Tournan-en-Brie[2], La Chapelle-la-Reine[2], Saint-Arnoult-en-Yvelines[3], Moutiers[4], Yvette[5], Saint-Clément de Châtres, Saint-Jean de Corbeil[6] et Saint-Vrain[7] ainsi qu'en témoigne une bulle de confirmation d'Innocent II[8]. Elle en ajouta deux avant la fin du même siècle avec l'érection en prieurés des églises de Sceaux-du-Gâtinais[9] avant 1179 et de Longvilliers[10] avant 1190-96[11]. Aucun de ces prieurés n'a fait l'objet d'une étude substantielle à ce jour[12]. Aussi la présente approche de l'histoire de Saint-Clément de Châtres n'en présente-t-elle que plus d'intérêt[13].

1. Val-de-Marne, arrondissement de Créteil, ch.-l. de canton.
2. Seine-et-Marne, arrondissement de Melun, ch.-l. de canton.
3. Yvelines, arrondissement de Rambouillet, ch.-l. de canton.
4. Cne de Bullion, Yvelines, arrondissement de Rambouillet, canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines.
5. Cne de Levis-Saint-Nom, Yvelines, arrondissement de Rambouillet, canton de Chevreuse.
6. Prieuré de Saint-Jean-Baptiste ou Saint-Jean de l'Hermitage dit aussi Petit-Saint-Jean à ne pas confondre avec Saint-Jean-en-l'Isle.
7. Essonne, arrondissement de Palaiseau, canton de Brétigny-sur-Orge.
8. 21 février 1136 ou 1137. *Arch. nat.*, LL 46, fol.. 1, Ed. *Gallia christiana*, t. VII, Paris, 1744, *Instr.*, col. 56.
9. Loiret, arrondissement de Montargis, canton de Ferrières.
10. Yvelines, arrondissement de Rambouillet, canton de Saint-Arnoult-en-Yvelines.
11. *Arch. nat.*, L 459, n° 19, et LL 46, fol. 28vo.
12. Mentionnons toutefois l'étude de Simone Lefèvre, *Deux prieurés de Saint-Maur-des-Fossés : Saint-Clément de Châtres (Arpajon) et Saint-Vrain aux XI[e] et XII[e] siècles*, dans *Bull. de la SHACEH*, 81[e] année, 1975 (1976), p. 11-16 qui, comme son titre l'indique, se limite aux origines.
13. Cette étude a vu le jour à la suite d'une demande de Sophie Di Folco, dans le cadre de la préparation de son ouvrage *Arpajon, temps passés, temps présents*, impr. Maury, 1994, in-4°, 192 p. Elle a été complétée sur la suggestion de Paulette Cavailler. La partie sur le culte de saint Clément et les origines a été traitée par Pierre Gillon (Société d'histoire et d'archéologie « Le Vieux Saint-Maur »), tandis que la fin du Moyen Age a été analysée par Luc Colpart (Paris I).

L'histoire des prieurés est rendue difficile par le fait que chaque prieuré gardait ses archives et qu'elles ont été bien mal conservées. Dans presque tous les cas, les documents antérieurs à la guerre de Cent Ans ont été détruits à la suite des pillages et de l'abandon des établissements. Les épaves de ces archives, rassemblées à l'abbaye de Saint-Maur lors de sa sécularisation en 1536, comprennent souvent des recueils factices reconstitués à partir des documents conservés à Saint-Maur ; mais l'abbaye-mère ne détenait, au sujet de ses prieurés, que les chartes émanées des souverains et évêques et quelques actes divers suivant des critères mal définis. On trouvera en annexe le catalogue des documents que nous avons répertoriés sur Saint-Clément de Châtres.

I. LE CULTE DE SAINT CLÉMENT LES ORIGINES DU PRIEURÉ (XI^e^-XIII^e^ s.)

Saint Clément : pape ou martyr poitevin ?

Il nous paraît utile, avant même d'évoquer la fondation du prieuré, de dire quelques mots sur la titulature de l'église Saint-Clément de Châtres. Les chartes ne précisent pas à quel Clément, martyr, l'église de Châtres était dédiée : le pape et martyr Clément I^er^, troisième successeur de saint Pierre, mort noyé en Mer noire (fête le 23 novembre), ou bien Clément, douteux martyr poitevin avec ses compagnons Clémentin et Clémentien (fête le 20 juillet) ? L'abbé Lebeuf[14] avait élaboré une ingénieuse théorie : consultant le martyrologe et un calendrier liturgique de Saint-Éloi, principal prieuré de l'abbaye de Saint-Maur où il trouvait mention de la fête des martyrs poitevins au 20 juillet, et observant que les religieux de Saint-Clément processionnaient le 22 juillet, fête chômée de Marie-Madeleine (dont les moines des Fossés possédaient des reliques[15]), il en déduisait que des reliques des saints poitevins auraient pu être apportées à Châtres lors des invasions normandes par les moines de Saint-Maur-sur-Loire, au temps où Ebroin, évêque de Poitiers, en était l'abbé. Par la suite, on aurait substitué le pape à l'obscur martyr poitevin.

La démonstration de l'abbé Lebeuf soulève quelques difficultés. Il s'est basé sur un calendrier tardif de Saint-Éloi[16]. Or nous connais-

14. Abbé Jean LEBEUF, *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris* (1754-58), rééd. Paris, Féchoz et Letouzey, 1883-1893, 7 vol. in-4° (t. IV, p. 135).

15. IGNACE DE JÉSUS-MARIA, *La Vie et les éminentes vertus de S. Maur abbé...*, Paris, 1640, p. 454 et 459.

16. Sans doute celui du manuscrit 415 de la Bibliothèque mazarine qui date de 1407.

sons, grâce aux manuscrits liturgiques de l'abbaye de Saint-Maur conservés, pour la plupart, à la Bibliothèque nationale, toute l'évolution du calendrier liturgique de Saint-Maur du XI[e] au XV[e] s.[17]. La fête de saint Clément, pape et martyr, au 23 novembre, et la fête des saints Clément (ou Clin), Clémentin et Clémentien, martyrs au 20 juillet, s'y trouvent toutes deux inscrites de façon à peu près constante : la première, plus importante (elle est célébrée en aube) et plus ancienne, est répandue partout dès le calendrier gélasien, tandis que la seconde, rare et strictement locale, n'est qu'une simple commémoration.

Lebeuf semble attribuer à l'évêque Ebroin l'initiative du transfert des reliques de saint Maur aux Fossés, ce qui eut lieu fin 868 : Ebroin était mort quinze ans plus tôt ! Enfin, les reliques n'arrivèrent pas directement aux Fossés, mais à la suite d'un long périple dont la dernière étape se fit en Bourgogne. Un passage par Châtres paraît exclu.

La théorie de l'abbé Lebeuf apparaît peu solide. Il reste cependant que la mention des saints poitevins au 20 juillet dans le calendrier saint-maurien est singulière (quoique explicable : le calendrier des Fossés est très influencé par celui de l'Anjou à travers ses relations avec Saint-Maur-sur-Loire), mais on ne saurait, a priori, déduire de l'existence d'une procession de la Madeleine à Châtres le 22 juillet – célébration fort répandue, la fête étant chômée dès le XIII[e] s. – qu'il pouvait s'agir d'un transfert de reliques. On observe, en fait, que la plupart des paroisses dont la fête patronale tombait en mauvaise saison avaient une fête populaire à la belle saison[18]. Il était tout naturel qu'à Châtres on choisît le jour de saints homonymes et de là, par attraction, la fête chômée la plus proche : notre démonstration est inverse de celle de l'abbé Lebeuf. En outre, le choix de Marie-Madeleine, dont étaient souvent titrées des maladreries, pourrait être lié à l'existence d'une maladrerie à Châtres dès le XII[e] s.

En 1006, une bulle du pape Jean XVIII qualifie le Clément auquel est consacré l'autel de Châtres de très saint *(beatissimus)*. Le même superlatif est employé pour le protomartyr, Étienne, à Noisy, tandis que les autres saints (Rémi, Baudèle), n'ont droit qu'à l'épithète ordinaire. Un tel superlatif se conçoit mieux pour un pape que pour

17. On en trouvera un excellent tableau, quoique incomplet, dans André RENAUDIN, *Le calendrier de Saint-Maur-des-Fossés,* dans *Deux antiphonaires de Saint-Maur, Études grégoriennes,* XIII, 1972, p. 81-93.

18. Voir par exemple Jean FOURNÉE, *Le culte populaire et l'iconographie des saints en Normandie,* n° spécial des *Cahiers Léopold Delisle* (Paris, Société parisienne d'histoire et d'archéologie normandes) 1973, t. I, p. 26-28.

un martyr hypothétique et inconnu. Une seule pièce liturgique concerne saint Clément parmi les manuscrits provenant de Saint-Maur-des-Fossés : c'est un office de saint Clément, pape et martyr, qui paraît avoir été apporté d'Anjou au milieu du XI^e^ s.[19]. Il semble bien faire partie des pièces liturgiques complémentaires dont l'abbaye s'équipait alors pour célébrer les saints auxquels étaient dédiés ses prieurés. Il est permis d'en conclure qu'au XI^e^ s. les moines considéraient que c'était le pape Clément I^er^ qui était honoré à Châtres. C'est bien sa fête qui est mentionnée dans l'aveu de 1464 entre la Saint-Martin d'hiver et la Noël (ci-après pièce justificative n° 2, item 21).

Ajoutons que le culte de saint Clémentin est demeuré très limité dans les Deux-Sèvres près de Parthenay et à Saint-Clémentin près d'Argenton-Château, prieuré donné vers 1055-70 à l'abbaye de Saint-Florent-de-Saumur [20].

Le culte de saint Clément, pape et martyr, a connu au contraire une assez grande diffusion, surtout à partir du transfert de ses reliques à Rome peu avant 869[21]. Si quelques témoignages apparaissent avant cette date (Saint-Clément de Peralta donnée à Gérone en 844, Saint-Clément près de Tours en 854, Saint-Clément de Régleille en Roussillon vers 840-875), la plupart des mentions de fondations d'églises dédiées à saint Clément sont postérieures à cette translation et appartiennent à la fin de l'époque carolingienne. Il est possible que la diffusion soit liée en partie à Cluny qui disait posséder de ses reliques. Citons Saint-Clément en Corrèze, donnée en 872 à Solignac, la collégiale Saint-Clément de Compiègne, fondée en 915-917, l'abbaye Saint-Clément de Mâcon, fondée avant 950, Saint-Clément de Craon (Mayenne), église fondée vers le X^e^ s., en liaison avec le château, donnée d'abord à l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers puis à celle de Vendôme en 1053, enfin Saint-Clément (Deux-Sèvres), église citée en 989. Notons qu'en Anjou, saint Clément jouit d'un succès particulier, puisqu'on y trouve, outre le prieuré de Craon, les prieurés de Saint-Clément-des-Levées, tout proche de Saint-Maur-sur-Loire, et de Saint-Clément de la Place dont la paroisse est créée à la fin du XI^e^ s. Un manuscrit de la Bibliothèque d'Angers renferme les leçons

19. Cet office a été édité par Michel Huglo, *Les organa de Saint-Maur-des-Fossés*, dans *Aktuelle Fragen der Musikbezogenen Mittelalterforschung, Forum musicologicum III* (1975), p. 107-111.

20. *Arch. dép. Maine-et-Loire*, H 3582. Sans doute également Clémentiniat, mentionné vers 1075, aujourd'hui Trèves (Maine-et-Loire), à 10 km de Saint-Maur-sur-Loire, devait-elle son nom à ce saint.

21. Voir Bénédictins de Paris, *Vies des saints et des bienheureux* selon l'ordre du calendrier, t. XI, Paris 1954, p. 762-783. Voir aussi la Vie de saint Cyrille, *Acta sanctorum*, mars, t. II, p. 19-21.

d'un office de saint Clément, copiées au milieu du XI^e s. pour Saint-Nicolas d'Angers[22].

Le diocèse de Paris avait des raisons particulières d'honorer saint Clément : il passait pour être à l'origine de la mission évangélisatrice de saint Denis, comme de celle de saint Exupère (saint Spire) dont les reliques avaient été apportées à Corbeil au X^e s., de même que celles de saint Yon, autre compagnon de saint Denis, partagées entre Corbeil et Châtres : la titulature à saint Clément s'inscrit dans un cycle hagiographique assez cohérent au pays de Châtres et au comté de Corbeil[23].

L'évêque de Paris semble bien avoir reçu, à la fin de l'époque carolingienne, quelques reliques de saint Clément : avant le XII^e s., des reliques de saint Clément auraient été données par l'évêque à la collégiale Saint-Marcel (Paris), où l'on mentionne plus tard l'existence d'une châsse de saint Clément et d'une crypte Saint-Clément attribuée à la fin du XI^e s. L'abbé Lebeuf voyait dans cette présence une compensation offerte à la collégiale par l'évêque lorsque, à la fin du IX^e ou au début du X^e s., il avait fait transférer dans la cathédrale les reliques de saint Marcel[24].

C'est là une raison pour voir dans la fondation de Saint-Clément de Châtres une initiative épiscopale des derniers temps carolingiens. A la vieille paroisse cémétériale mérovingienne dédiée à saint Germain d'Auxerre, l'évêque aura ajouté une église consacrée à saint Clément dans le bourg probablement fortifié qui commandait le passage fluvial au confluent de l'Orge et de la Remarde. On retrouve là le binôme classique castrum-villa observé ailleurs[25]. L'examen des limites paroissiales montre bien comment la paroisse de Saint-Clément (ainsi que, plus tard, celle de La Norville) a été détachée de la paroisse primitive de Saint-Germain.

Il est bien probable que Châtres, position-clé aux confins du diocèse, ait été initialement aux mains de l'évêque comme bien des

22. Angers, Bibl. mun., lectionnaire n° 121. Voir Jean VÉZIN, *Les scriptoria d'Angers au XI^e siècle*, Paris, Champion, 1974, p. 76-78 et 232-233.

23. Sur saint Exupère et saint Yon, voir Jean de LA BARRE, *Les antiquitez de la Ville, comté et chatelenie de Corbeil*, Paris, N. et J. de La Coste, 1647, p. 28 et suiv. (vie de saint Yon), et p. 33 et suiv. (vie de saint Exupère) ; Abbé LEBEUF, *op. cit.*, t. IV, p. 138, 158-159 (saint Yon), et 277 (saint Exupère) ; J. LAIR, éd. de la Vie de saint Exupère, dans *Bibl. de l'École des Chartes*, t. XXIV, 1863, p. 281-323 ; L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, Paris, Fontemoing, 1910, t. II, p. 216-217 (saint Exupère) ; Michel ROBLIN, *Le terroir de Paris...*, Paris, Picard 1971, p. 163 (l'auteur retient, nous semble-t-il, sur le lieu du martyr de saint Yon, l'hypothèse la moins probable).

24. Voir May VIEILLARD-TROÏEKOUROFF et ALII, *Les églises suburbaines de Paris du IV^e au Xe s.*, dans *Mémoires Paris et Ile-de-France* n° 11, 1960, p. 124, 131, 133 et Abbé LEBEUF, *op.cit.*, t. I, p. 120-123.

25. Voir par exemple D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris, Fayard, 1993, p. 143 et suiv.

points de contrôle des routes et des voies d'eau semblent l'avoir été avant de passer, pour la plupart, en des mains laïques à la faveur des mutations féodales.

La fondation d'une église dédiée à saint Clément, pape et martyr, à Châtres, s'inscrit très naturellement dans le schéma de la diffusion de son culte. Sans doute cette fondation est-elle le signe d'un renforcement de la position de contrôle du passage à la suite des invasions normandes. Lorsqu'on sait, en outre, que saint Clément, en raison sans doute de son martyre en Mer noire, faisait l'objet d'une dévotion particulière de la part des marins et des gens des métiers de l'eau[26], on tient une raison supplémentaire pour justifier sa présence à Châtres.

Les origines : la donation de 1006

La plus ancienne mention de Saint-Clément de Châtres conservée dans les papiers de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés aux Archives nationales est celle de la charte du 1er mai 1006 par laquelle l'évêque de Paris, Renaud, cède à l'abbaye des Fossés, pour le salut de son âme et de celles du comte Bouchard, son père, et des autres membres de sa famille, l'autel de Saint-Clément à Châtres *(« altare... (de)dicatum (in honore) beati Clementi... in Castrensi villa situm »)*, à charge du paiement de la moitié des droits de visite et de synode[27]. Cette cession est confirmée par une bulle du pape Jean XVIII, datée du 2 décembre 1006, probablement fausse[28]. Les deux actes ne nous sont connus que par un cartulaire de Saint-Maur en papier, appelé à tort « cartulaire de 1400 » : c'est une copie, faite au XVIe s., du cartulaire perdu du XIe s. Une charte de Maurice de Sully, évêque de Paris, confirmera, en septembre 1195, la possession par l'abbaye de Saint-Maur de 22 églises et chapelles du diocèse dont « l'église Saint-Clément de Châtres, avec son enclos et la moitié des grande et menue dîmes[29] ».

Cette cession d'autel par l'évêque est-elle venue compléter, ainsi qu'il était courant, une donation ou une restitution laïque de l'église et de ses dépendances, peut-être par le comte Bouchard ou l'un de ses vassaux[30] ? Il est plus probable que le donateur était, directement ou

26. Jean Fournée, *op. cit.*, p. 168-169.

27. *Arch. nat.*, LL 49, fol. 134vo (inédit).

28. *Arch. nat.*, LL 49, fol. 113. Ed. J. Boussard, *Actes royaux et pontificaux des Xe et XIe siècles, du chartrier de Saint-Maur des Fossés*, dans *Journal des Savants*, avril-juin 1972, p. 96-98.

29. *Arch. nat.*, LL 46, fol. 29.

30. Bouchard, dit « le Vénérable » parce qu'il détenait une abbaye. Comte de Vendôme, Corbeil, Melun et Paris, ancien bras droit d'Hugues Capet, mort à l'abbaye des Fossés au plus tard en février 1005. Un moine des Fossés écrivit sa vie, ou plutôt

indirectement, l'évêque Renaud lui-même, fils de Bouchard, qu'il s'agisse d'un de ces domaines épiscopaux tels ceux que l'évêque n'avait pas hésité à aliéner temporairement au temps de la lutte contre Eudes de Blois pour assurer quelques alliés à son père, ou d'un domaine hérité de ses parents, car Renaud pourrait bien, contrairement à ce qu'on a souvent écrit, avoir hérité de l'ensemble des honneurs de Bouchard : il est certain qu'il fut comte de Vendôme et comte de Melun, et il n'est pas prouvé qu'il n'ait pu être comte de Corbeil jusqu'à sa mort en 1016[31].

Sans doute, l'abandon de l'église Saint-Clément avec ses dépendances à l'abbaye des Fossés marque-t-elle la fin de Châtres en tant que chef-lieu de pagus à la frontière du diocèse, désormais supplanté par le comté de Corbeil d'une part, et par la seigneurie de Montlhéry d'autre part. Étape et lieu de passage obligatoire des moines des Fossés vers leurs possessions de la vallée de la Rémarde (Saint-Maurice-Montcouronne, Longvilliers, Saint-Arnoult-en-Yvelines), la cession de Saint-Clément de Châtres aux Fossés se justifiait pleinement.

Est-il possible d'avoir une idée des dépendances initiales de Saint-Clément ? Dans l'aveu de 1464 dont on trouvera l'analyse détaillée plus loin, le prieur indique que le prieuré n'a plus rien reçu ni acquis depuis le début du XIV[e] s. (item 51), et que toutes les dépendances et droits remontent à la donation de Bouchard et Renaud, à l'exception de la donation du moulin de Falaise en 1228-36 (item 35 et 54). Son affirmation n'est sûrement pas très exacte, mais on peut raisonnablement conjecturer que les trois seigneuries partielles (Châtres non comprise) déclarées, à tort ou à raison, comme relevant du prieuré, à savoir Avrainville, Guibeville et Leudeville, correspondent à des domaines dépendant de Saint-Clément dès la plus haute époque. Ces

son panégyrique, en 1058. Voir EUDES DE SAINT-MAUR, *Vie de Bouchard le Vénérable,* éditée par Charles BOUREL DE LA RONCIÈRE, Paris, Picard 1892. Bouchard avait suscité la cession à l'abbaye des Fossés de nombreux domaines du comté de Corbeil que son épouse Élisabeth lui avait apportés en dot et que ses vassaux tenaient de lui : Athis, Évry, Lisses, Perray, Saintry, Soisy, Vigneux.

31. Sur les comtes-évêques, voir O. GUYOTJEANNIN, *Episcopus et comes...,* Genève-Paris, Droz, 1987. Sur Renaud, comte de Vendôme, voir D. BARTHÉLEMY, *La société dans le comté de Vendôme, op. cit.,* p. 290-295 ; O. GUILLOT, *Le comte d'Anjou et son entourage au XI[e] siècle,* Paris, Picard, 1972, t. I, p. 26-32, et t. II, p. 34-35 ; G. FOURNIER, *Le château dans la France médiévale,* Paris, 1978, p. 292-294. Sur Renaud, comte de Melun, voir R. DE LASTEYRIE, *Cartulaire général de Paris.* Paris, Impr. nat., 1887, p. 110-111, n° 80 (confirmation de 1014). Quant à Mauger, qui héritera de Corbeil pour avoir épousé une *germana,* degré de parenté plutôt que le prénom Germaine imaginé par Jean de La Barre, il apparaît comme comte auprès du duc de Normandie en septembre 1015, mais de quel comté : Corbeil ou Mortain ? Voir M. FAUROUX, *Recueil des actes des ducs de Normandie,* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie) Caen, 1961, n° 18, qui complète J. BOUSSARD, *Le comté de Mortain au XI[e] siècle,* dans *Le Moyen Age,* n° 3-4, 1952, p. 255.

domaines, très partagés entre divers seigneurs, presque tous ecclésiastiques, dès le XI^e s., sont aux mains du prieuré avant le XIII^e s.[32].

Pour les autres droits, terres et revenus mentionnés en 1464 à La Norville, Mondeville, Cheptainville, Marolles, Lardy, Bonne (Chamarande), Bruyères-le-Châtel, etc., il est plus difficile de se prononcer. Il est probable cependant que bon nombre de ces droits remontent à la dotation primitive. Les épaves d'actes conservés pour les XII^e et XIII^e s. ne montrent en effet aucune acquisition importante en dehors du moulin de Falaise. Le prieuré de Châtres aurait été un prieuré bien doté initialement. Son temporel, largement suffisant pour un petit nombre de moines, se serait peu accru par la suite. L'absence d'étude sur les autres prieurés de Saint-Maur ne permet pas de dire s'il s'agit ou non d'un cas isolé.

La dotation primitive aurait été complétée en 1067, selon l'aveu de 1464, par la cession par Guy I^er, sire de Montlhéry, et Hodierne, son épouse, de droits seigneuriaux sur la ville de Châtres. Ces droits, partagés avec le roi et le seigneur de Châtres, consistaient en la moitié des coutumes, étalages, forages, rouages et autres. Le pariage s'exerçait de la manière suivante : le prieur percevait les coutumes du samedi matin jusqu'au jeudi soir et le roi du jeudi soir au samedi matin, le marché ayant lieu le vendredi. En 1313, un arrêt du Parlement confirma ce pariage en précisant que lorsque le vendredi était jour de fête, le marché étant déplacé au jeudi, c'est le roi qui percevait les coutumes ce jour-là[33].

Le prieur était en outre seigneur d'un modeste territoire de deux rues avoisinant l'église, appelé la Prévôté du Prieuré[34], sur lequel le prieur avait toute justice, tous droits seigneuriaux et four banal, ainsi que le partage des coutumes et étalages avec le roi suivant les mêmes modalités que sur le reste de la ville. Seigneurie bien limitée, l'essentiel de la justice de la ville de Châtres étant exercé concurremment par le roi et le seigneur de Châtres, en vertu d'un acte de pariage confirmé en 1269 à la demande de Pierre de Châtres, alors écuyer[35].

Certains droits du prieur furent vite contestés. C'est ainsi qu'à la fin du XII^e s., pris à partie par la dame de La Norville, le prieur de Saint-Clément préféra abandonner ses droits de forage, tonlieu et péage sur la boucherie de Châtres contre une hostise et quelques

32. C'était déjà l'opinion d'Anne Terroine pour la Grange-au-Prieur à Avrainville, dont nul ne contestait la possession bien que l'abbaye de Saint-Maur fût, dès le XIII^e s., hors d'état d'en produire les titres. A. TERROINE, *Un bourgeois parisien du XIII^e siècle : Geoffroy de Saint-Laurent*, Paris, C.N.R.S., 1992, p. 70, note 175.

33. *Arch. nat., Olim*, III, fol. 138vo. Ed. BEUGNOT, *Les Olim*, Paris, 1842, t. II, p. 574, n° IX ; BOUTARIC, *Actes du Parlement de Paris*. Paris, 1867, n° 4061.

34. Abbé LEBEUF, *op. cit.*, t. IV, p. 139.

35. *Olim*, I, fol. 172vo ; éd. BEUGNOT, t. I, p. 775, n° XVI ; BOUTARIC, n° 14 017.

revenus et droits que détenait la plaignante sur les vignes du prieuré de Saint-Maur à Longvilliers[36]. Quant au four banal, il devait partager les banalités de la ville avec le four du seigneur de Châtres et celui du prieur du Val des Écoliers[37] ; en 1316, à l'issue d'un procès contre ce dernier, les habitants de Châtres furent confirmés dans « toutes leurs libertés, franchises et possessions, notamment dans le droit d'acheter du pain apporté du dehors[38].

Quoi qu'il en soit, Saint-Clément était, dès la fin du XI^e^ s., un des lieux du pouvoir à Châtres : on y voit, peu avant 1103 sans doute, le seigneur de Montlhéry, Milon le Grand, également seigneur de Châtres, utiliser le préau du prieuré afin de régler publiquement un litige en faveur du prieuré de Longpont, en présence de nombreux témoins[39].

Le prieuré aux XII^e^ et XIII^e^ siècles

C'est au cours de la seconde moitié du XI^e^ s. que l'abbaye des Fossés a dû commencer à ériger en prieurés ses domaines les plus éloignés, installant deux à trois moines dans chacun d'eux. La première bulle de confirmation des biens de l'abbaye, celle du pape Innocent II, en 1136 ou 1137[40] mentionne les neuf prieurés de l'abbaye dont, au bourg de Châtres (première mention de Châtres en tant que bourg), le prieuré Saint-Clément et son église *(in burgo Castrensi, prioratum Sancti Clementis et ecclesiam ejus)*. Cette bulle sera confirmée dans les mêmes termes par les papes suivants : Eugène III en 1147, Alexandre III en 1164, Lucius III en 1183 et Célestin III en 1196[41].

Vers la même époque que la bulle d'Innocent II, un accord de pariage nous fait connaître le nom du prieur de Châtres, Ansoud, peut-être lié à l'importante famille des Le Riche[42] accompagné d'un moine du nom de Robert. L'abbé des Fossés, Ascelin, et son prieur cèdent au roi Louis VI la terre de *Fonticulis* (ou *Fontenellis* selon l'analyse du vidimus de 1381 par lequel cet accord est connu) pour être mise en hostises. Les revenus en seront communs au roi et aux moines, à l'exception de l'église, des maisons des moines et d'une

36. Confirmation de Maurice de Sully, 1190-1196 (*Arch. nat.*, S 1868, n° 1).

37. Boutaric, n° 289 (1258) ; *Arch. nat.*, JJ 40 (1309).

38. Arrêt du Parlement contre le couvent du Val-des-Écoliers. Boutaric, n° 4 719.

39. J. Marion, *Le cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont*, Lyon, 1879, p. 257, n° 323.

40. *Arch. nat.*, LL 46, fol. I. Ed. *Gallia christiana*, t. VII, *Instr.*, col. 56.

41. Voir catalogue des actes ci-après, n^os^ 9, 10, 12 et 16.

42. Voir A. Longnon, *Recherches sur une famille noble dite de Paris aux XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ s.*, dans *Bull. de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1879, p. 132-144.

pièce de terre s'étendant jusqu'à la fontaine, dans laquelle ils ont établi et cultivent un verger, des vignes et tout ce qui leur est nécessaire. Les amendes encourues par les paysans pour des délits seront ramenées de soixante à cinq sous ou de cinq sous à douze deniers. Lesdits paysans ne seront jugés que dans le domaine et par les maires du domaine. Ils seront exempts de corvée, de taille, de toute prise, et ne seront contraints à aucune campagne ni chevauchée. Si l'un d'eux veut s'en aller, il sera libre de vendre ses biens ou de les emporter avec lui. Les maires seront communs au roi et aux moines et prêteront serment de fidélité aux deux[43].

Cette incitation pourrait être consécutive aux ravages de la Beauce par Hugues du Puiset et par Hugues de Crécy, un temps sire de Montlhéry, dont Louis VI, aidé de Suger, vient à bout en 1118. A la même époque Suger s'attache d'ailleurs à restaurer les domaines quasi abandonnés de l'abbaye de Saint-Denis dans la région : Toury-en-Beauce, Essonnes, Vaucresson.

L'identification de la terre de *Fonticulis* reste incertaine, et les droits des moines sur ces hostices paraissent avoir disparu dans l'oubli après la guerre de Cent Ans. S'agissait-il d'un faubourg de Châtres ? Auquel cas le lieu-dit n'aurait laissé aucune trace dans la microtoponymie. Le dernier éditeur de l'acte, Jean Dufour, qui l'a redaté d'entre 1128 et 1132, a opté sans explication pour l'identification de Luchaire avec Fontenay-lès-Briis, suivi par Simone Lefèvre qui a étudié ce pariage à plusieurs reprises et avait d'abord hésité sur sa localisation[44]. En l'absence d'autres indices, cette identification a pour argument sa proximité avec Châtres ainsi qu'avec Saint-Maurice Montcouronne dont l'église relevait aussi de Saint-Maur. Notons qu'une identification plus conforme à la toponymie a également été proposée avec Fonteneilles, commune de Souppes (Seine-et-Marne)[45], mais cette dernière, fort éloignée, ne saurait être retenue, le *vidimus* de 1381 étant adressé au prévôt de Paris.

43. *Arch. nat.*, JJ 120, fol. 16, n° 22 (vidimus de 1381). Ed. *Ordonnances des rois de France*, t. VI, p. 703-704 et J. Dufour, *Recueil des actes de Louis VI*, Paris, De Boccard, 1992, t. II, n° 322, p. 182-183.

44. S. Lefèvre, *Les pariages en Ile-de-France aux XII^e^ et XIII^e^ siècles*, dans *Seigneurs et seigneuries au Moyen Age*, Paris, C.T.H.S., 1995, p. 204-205 ; voir aussi article cité en note 12.

45. Argumentation de Joseph Depoin – selon M. Michel Nortier qui nous a aimablement communiqué ces renseignements – à propos d'une cession de Philippe Auguste à son maréchal Guillaume du Tournel en 1194 (*Recueil des actes de Philippe Auguste*, t. I, n° 474), relative à des droits à *Herardivilla* et à *Fontenete*, que le roi partageait avec les moines des Fossés. Il s'agit plus vraisemblablement de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne) et de Villevrard, commune de Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis).

Le prieuré a-t-il bénéficié des départs en croisade ? Nous n'en avons pour illustration que la cession de Guillaume, fils du sénéchal Gautier et seigneur de Châtres, qui, vers 1146-47 probablement, à la veille de partir pour Jérusalem ainsi qu'en témoigne un autre acte pour Longpont[46] , répartit le tiers de la dîme d'Athis[47] entre les communautés de Saint-Victor de Paris, Longpont, Châtres et Yerres. Encore cette répartition ne laisse-t-elle pas grand-chose à chacun, puisque Guillaume de Châtres divise en trois les deux-tiers de ce tiers : Saint-Clément de Châtres reçoit donc les 2/27e de la dîme[48]. Guillaume a également, avant de partir, partagé le terrain de sa maison de Châtres entre Longpont et les Hospitaliers, dont le prieur de Saint-Clément récupère la part par voie d'échange pour la céder une génération plus tard à Saint-Germain[49].

Au XIIIe s., outre les arrangements classiques avec les communautés possessionnées dans la région (en 1198 avec Longpont, en 1215 avec Saint-Victor)[50], plusieurs documents indiquent un effort d'accroissement des revenus en grains et en farine : règlement d'un droit de minage en 1220, rachat auprès des moines de Clairefontaine de deux setiers de blé sur le moulin de Saint-Germain en 1226-27, et surtout mainmise sur le moulin de Falaise[51]. Peut-être cet accroissement révèle-t-il une augmentation du nombre de moines ou du personnel du prieuré.

La seconde moitié du XIIIe s., par ailleurs si riche grâce à l'excellente gestion d'un grand abbé, Pierre de Chevry (1256-1285)[52], qui nous a laissé plus de trois cents actes, deux polyptyques ou recueils des biens et deux cartulaires, est pauvre pour Châtres : pas de description du domaine au polyptyque, rien non plus au précieux recueil des cas de justice où seul le prieuré de Sceaux-du-Gâtinais est documenté[53]. Il a peut-être existé un cartulaire spécifique qui ne nous a pas été conservé. C'est tout juste si l'on apprend que le prieuré de Châtres, avec ceux de Tournan et de Saint-Arnoult-en-Yvelines, assure une partie des revenus du chambrier, chargé de vêtir les moines[54]. Nous

46. J. Marion, *op. cit.*, n° 336 ; nous ne retenons aucune des dates proposées par cet auteur tant elles paraissent approximatives.

47. Athis-Mons, Essonne, arrondissement de Palaiseau, ch.-l. de canton.

48. J. Marion, *op. cit.*, n° 254 ; Lebeuf, *op. cit.*, t. IV, p. 416-418.

49. J. Marion, *op. cit.*, n° 336, et *Arch. nat.*, S 1868, n° 2.

50. Voir *infra*, nos 17 et 18 du catalogue.

51. Voir *infra*, n° 19, 20, 21 et 24 du catalogue.

52. Voir Anne Terroine, *Un abbé de Saint-Maur au XIIIe siècle : Pierre de Chevry (1256-1285)*, Paris, libr. Klincksieck, 1968, 238 p.

53. *Ibid.*, p. 101-185.

54. *Arch. nat.*, LL 46, fol. 287. Les charges et revenus du chambrier avaient été redéfinis en 1256 (*Ibid.*, fol. IIIvo). Les prieurs de Saint-Arnoult et Châtres devaient

en déduirons avec prudence qu'il était de ceux dont les revenus étaient supérieurs aux dépenses.

Le prieuré accroît son patrimoine de modestes acquisitions foncières : trois arpents de terre en 1253, une maison dans l'aître Saint-Clément en 1258, vendue par un tailleur de pierre de Châtres[55], trois quartiers de vigne à Breuillet, cédés en 1259 par le curé de Saint-Michel-sur-Orge pour célébrer son obit, sous réserve d'usufruit pour lui et le prêtre Robert, fils de feu Gautier l'Écrivain[56], et deux arpents de terre en 1264, auprès du chemin de Châtres à Avrainville, donc vers la Grange-au-Prieur[57] .

Tous les prieurs étaient tenus de participer au chapitre général de l'abbaye, réuni en principe trois fois par an, à la Saint-Maur (15 janvier), à la Saint-Pierre et Paul (29 juin) et à la dédicace de l'abbaye (13 novembre)[58]. Les traces de ces réunions ont été rarement conservées. C'est ainsi qu'au chapitre du 29 juin 1263, les prieurs, dont celui de Châtres, prêtent serment devant l'abbé de ne jamais vendre une Bible glosée achetée aux exécuteurs testamentaires de Jacques de Bologne[59].

Le polyptyque de l'abbaye nous apprend qu'en 1273, pour la guerre contre le comte de Foix, les hôtes de Châtres acquittent une taille de 15 livres, et, en 1284, pour la guerre d'Aragon, 25 livres[60]. C'est une taxe assez moyenne, quoique quatre à cinq fois plus élevée que celle qu'acquitte le plus proche prieuré de Saint-Maur, Saint-Vrain. Contrairement à ce qui s'est passé en d'autres endroits, les hôtes de Châtres ne se sont apparemment pas rebellés contre cet impôt exceptionnel. Lesquels hôtes – c'est encore le polyptyque qui nous l'apprend – étaient tenus, comme tous les habitants des domaines de l'abbaye, de fournir les matelas à l'abbé lors de ses visites d'inspection qui étaient au moins annuelles[61].

Les pièces d'un procès des plus intéressants n'ont pas été conservées par Saint-Maur-des-Fossés, les moines ne gardant le plus souvent que les preuves des procès terminés à leur avantage. C'est à Anne Terroine que nous emprunterons, en le résumant, le récit du

chacun 29 sous par an ; celui de Tournan, 39 sous. En outre, chaque prieur devait, pour l'habillement de chacun des moines de son prieuré, 60 sous payables en trois tiers aux trois fêtes principales de l'abbaye : 15 janvier, 29 juin et 13 novembre.

55. *Arch. nat.*, S 1868, n° 8.

56. *Ibid.*, fol. 94. L'acte étant classé par Carpentier dans le carton de Châtres, la pièce de vigne a donc dû revenir au prieur de Châtres.

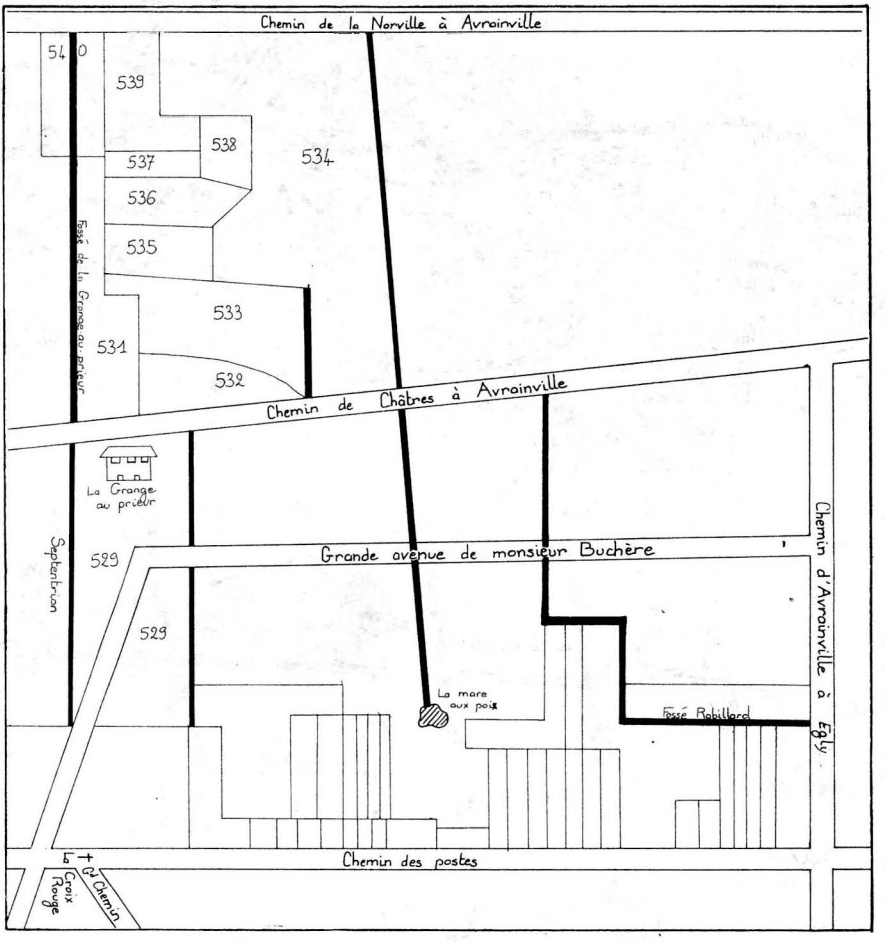
57. *Arch. nat.*, S 1868, n^{os} 6 et 7.

58. A. Terroine, *op. cit.*, p. 38, n. 41.

59. *Arch. nat.*, LL 46, fol. 99vo.

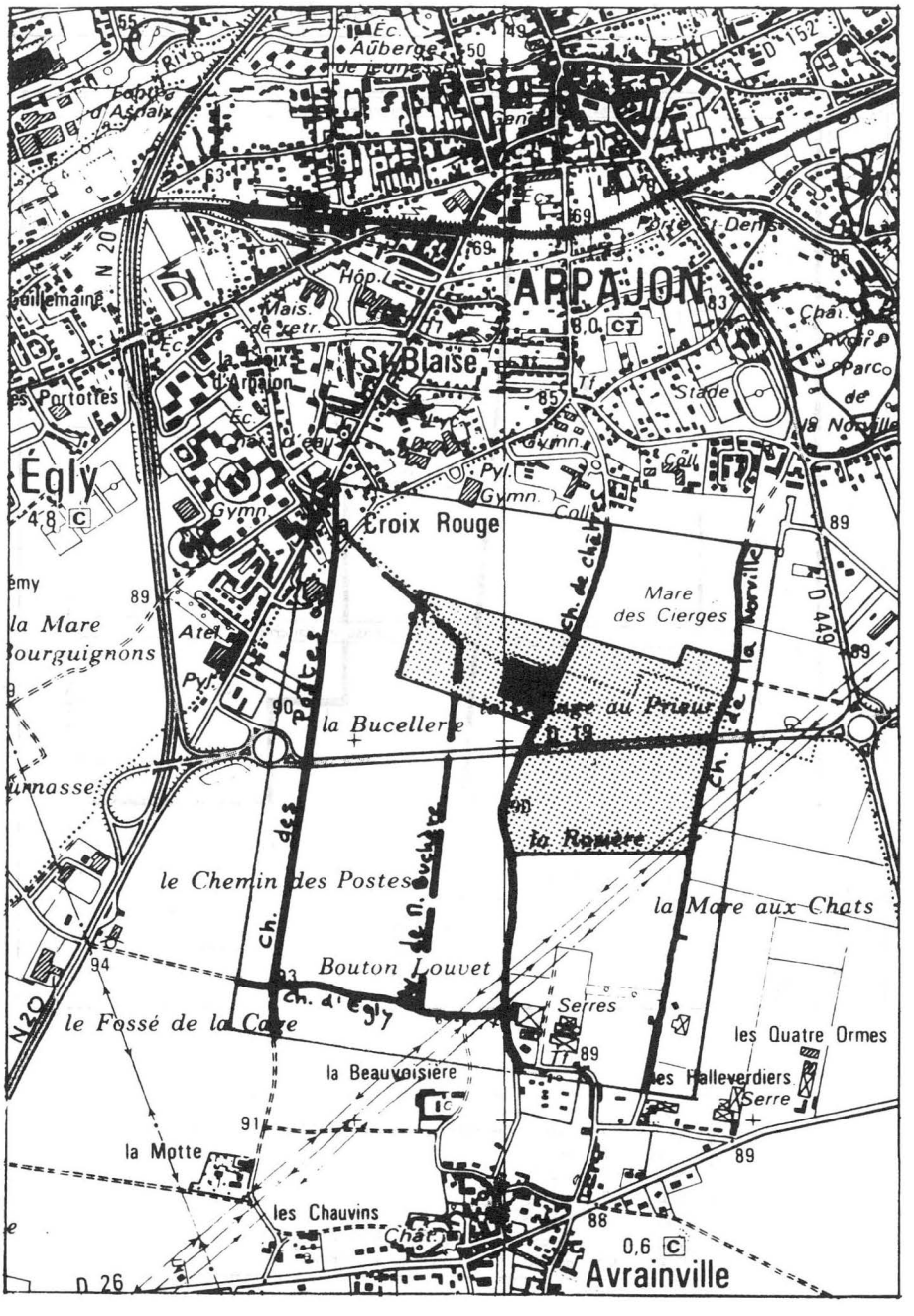
60. *Arch. nat.*, LL 46, fol. 276, 277 vo et 278.

61. *Arch. nat.*, LL 46, fol. 275vo.



529	13,5 arpents			
531	4,5 arpents "en hache", y compris un petit bois			
532	5 arpents			
533	5 arpents			
534	17,5 arpents			
535	2 arpents			
536	5 arpents	538	1,5 arpent	
537	0,5 arpent	539	5 arpents	

Les terres de La Grange-au-Prieur (commune d'Avrainville) d'après le plan de la seigneurie d'Avrainville dressé en 1700 (Arch. nat., *S 2901 ; copie L. Colpart).*



Emprise du plan de 1700 et localisation approximative des terres de La Grange-au-Prieur sur fond de carte IGN au 1/25000.

conflit pittoresque et dramatique dont les archives de Saint-Germain-des-Prés conservent les arbitrages[62].

Un premier conflit avait éclaté en 1275 entre le prieur de Châtres et le prieur d'Avrainville, qui relevait de Saint-Germain-des-Prés, au sujet de la justice de la voirie sur la terre du prieur de Châtres à Avrainville, où s'élevait la Grange-au-Prieur, dépendance de Saint-Clément-de-Châtres, que les textes postérieurs décrivent comme une ferme fortifiée, close de murs et de fossés et munie d'un pont-levis. Il n'en subsiste plus la moindre trace dans les champs que longe aujourd'hui la D 19. Une enquête confiée le 28 octobre à Jean le Convers[63] et Geoffroy de Saint-Laurent, bourgeois de Paris, conclut à un arbitrage qui ne nous a pas été conservé et dont l'arbitre suprême serait l'abbé de Saint-Denis, Matthieu de Vendôme.

Quinze ans plus tard, le prieur d'Avrainville ayant entrepris de faire curer un fossé qui servait d'abreuvoir, le prieur de Châtres s'empressa de le faire combler aussitôt et encouragea des représailles : une chevauchée vengeresse sur les terres de Saint-Germain, qui fit un mort, puis une expédition nocturne contre l'hôtel du prieur d'Avrainville, laquelle se termina par le saccage d'un clos de vigne, l'hôtel étant fermé et le prieur absent. Au petit matin, les sergents royaux alertés vinrent arrêter la bande armée chez le prieur de Châtres, lequel jurera plus tard n'y être pour rien, mais s'empressa de faire libérer ses gens. Entretemps, son écuyer assénait un coup d'épée sur la tête d'un hôte du prieur d'Avrainville à Egly !

Les deux prieurs semblent avoir été incités par leurs abbés à la modération. Un nouvel arbitrage fut confié en mars 1289 au prieur de Saint-Éloi, qui était le bras droit de l'abbé de Saint-Maur, et au trésorier de Saint-Germain-des-Prés, aidés, encore une fois, de maître Geoffroy de Saint-Laurent comme tiers arbitre. Les conclusions qui devaient être fournies avant la fin de l'année furent sans doute contestées, et ce n'est qu'en avril 1290 que Geoffroy de Saint-Laurent rendit un jugement définitif attribuant à Saint-Germain-des-Prés la justice de la voirie sur les terres de Saint-Maur à Avrainville.

La visite de 1298

C'est aux efforts menés par quelques marguilliers de la paroisse Saint-Clément pour reconstituer les revenus de la fabrique après la guerre

62. *Arch. nat.*, L 765, nos 17, 18 et LL 1044, fol. 89vo (fonds de Saint-Germain) ; S 1868 (fonds de Saint-Maur, copies de 1762) ; A. Terroine, *Un bourgeois parisien...*, *op. cit.*, p. 39-41 et 70-72.

63. On connaît un Jean Leconvers, prévôt de Corbeil, en 1272 et de Melun, en 1274. Voir Paulette Cavailler, *Essai sur la prévôté de Corbeil...* dans *Bulletin de la S.H.A.C.E.H.*, 1960, p. 51.

de Cent Ans que l'on doit la conservation du procès-verbal d'une visite archidiaconale du XIII[e] s. Les archidiaconés, créés à l'époque carolingienne, divisaient le diocèse de Paris en trois parties inégales dont les limites naturelles étaient la Seine et la Marne. Dès l'an mil, contrairement à ce que l'on a souvent écrit à la suite de Longnon[64], un archidiacre était attaché à l'administration religieuse de chacun des archidiaconés de France, de Brie et d'Hurepoix, ainsi qu'en font foi plusieurs actes inédits du cartulaire de Saint-Maur en papier[65]. Les registres des visites archidiaconales ne subsistent malheureusement qu'à partir de la fin du XV[e] s. et sont de peu d'intérêt[66] à l'exception des visites archidiaconales de Josas (Hurepoix), éditées par J.-M. Alliot[67]. Ces registres demeurèrent inconnus de l'abbé Lebeuf, qui en connut de plus anciens aujourd'hui disparus[68]. Aussi est-il particulièrement précieux pour l'histoire d'une paroisse du diocèse de Paris de découvrir la copie d'un procès-verbal de visite de la fin du XIII[e] s. dont on trouvera l'édition en annexe.

Les bâtiments du prieuré ne sont pas visités. L'abbé de Saint-Maur faisait valoir l'exemption épiscopale de l'abbaye, considérant qu'elle s'étendait à ses dépendances. C'est pourquoi ni les prieurés de Saint-Maur ni l'abbaye ne sont décrits dans les visites. L'église Saint-Clément n'est inspectée qu'en tant qu'église paroissiale : à l'exception de Saint-Éloi et d'Yvette, tous les prieurés de Saint-Maur étaient des prieurés-cures, c'est-à-dire que l'église était en même temps paroissiale et prieurale, double rôle parfois conflictuel. Le prêtre, ou curé, qui n'est pas un moine, est présenté à la cure par l'abbé de Saint-Maur, dont il demeure dépendant sous plusieurs aspects matériels. En 1298, on le voit assisté d'un clerc et d'un chapelain.

Du prieur, on apprend seulement qu'il partage la dîme du vin avec le curé, qu'il doit participer pour les deux tiers au remplacement des cordes des cloches (des cordes de chanvre qui s'usaient assez vite), et procurer au curé surplis et autres vêtements, ainsi que les ornements liturgiques. Il est probable que le partage aux deux tiers pour l'entretien des cloches correspondait au partage dans la construction et l'entretien de l'église entre l'abbé de Saint-Maur et la paroisse.

Le visiteur note le nombre de paroissiens, 465, ce qui doit correspondre au nombre d'habitants adultes de Châtres, puisque la paroisse couvre tout le bourg. Ceux-ci doivent cire et huile pour la lumière de

64. A. Longnon, *Pouillés de la Province de Sens,* Paris, 1904, introduction.

65. Sous l'évêque Renaud (mort en 1016), aucune décision épiscopale n'est prise sans l'accord de l'archidiacre chargé de l'archidiaconé concerné ; voir *Arch. nat.,* LL 49, fol. 134vo, 137vo, 140 et 142, à confronter avec quelques actes du cartulaire de Notre-Dame de Paris ; voir aussi Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris,* n° 74.

66. *Arch. nat.,* LL 25-30.

67. J.-M. Alliot, *Visites archidiaconales de Josas.* Paris, Picard, 1902.

68. Abbé Lebeuf, *op. cit.,* rééd. 1883, t. I, p. XVIII.

l'église. Des confréries sont constituées par les marchands de la ville. Les mauvais paroissiens sont dénoncés par les marguilliers. Ils sont au nombre de 4, soit moins d'1 %. On peut se demander si cette dénonciation n'a pas les caractères d'une calomnie car les membres d'une même famille, les Lombard et un certain Remin, sont accusés à la fois d'usure et de fornication.

La fabrique, riche de 4 livres et 4 sous, n'a d'autre administrateur que le curé, messire Jean, assisté de deux marguilliers. Lequel messire Jean dispose, pour sa subsistance, de 7,5 arpents de terres, 4 de vigne et 1,5 de pré, soit une demi-douzaine d'hectares. Ce patrimoine peu considérable est compensé par des avantages en nature : un muid de blé sur la grande dîme de Châtres, plus 5 mines sur celle de Bondoufle, 8 muids sur la dîme du vin, d'autres revenus sur la grange d'Ollainville et quelques rentes. Quant à l'équipement du presbytère, d'abord négligé par le visiteur puis ajouté en fin de tournée, il est des plus austères : cotes, draps et traversins, un siège et une table, un cuvier et un pot de cuivre !

Enfin les ornements de l'église se limitent à une croix d'argent, deux calices et deux coupes d'argent doré dont l'une sert de viatique. Il n'y a que deux robes et deux surplis dans la sacristie. Les livres liturgiques sont au nombre de neuf : deux antiphonaires, trois bréviaires, un psautier, un ordinaire et deux « manuels », sans doute conformes aux statuts synodaux de Paris de 1214[69]. On prend soin de préciser que le prêtre complète son équipement « à son plaisir » auprès des moines, dont la bibliothèque liturgique est sans doute plus fournie[70].

Suit l'inspection de la léproserie Saint-Blaise, qui sort du cadre de notre étude. On se reportera au précieux travail de Léon Le Grand, qui donne l'édition de cette partie du texte de la visite de 1298 en regard de celle de 1351[71]. Cet établissement de dix lits, fondé avant 1186[72], mentionné en 1232 (ci-après n° 22) et en 1264-67[73] était mieux doté

69. O. Pontal, *Les statuts synodaux français du XIII^e siècle*, Paris, Bibl. nat., 1971, t. I, p. 70-71.

70. Mes recherches sur la bibliothèque de manuscrits de Saint-Maur-des-Fossés (une centaine d'unités conservées) n'apportent guère d'éléments à la connaissance des bibliothèques, certainement modestes, des prieurés, Saint-Éloi excepté. L'abbaye pourvoyait ses prieurés en livres manuscrits. C'est ainsi que Pierre de Chevry a fait copier, avant 1285, plusieurs recueils de sermons à l'intention de ses prieurs : il subsiste les recueils *lat.* 12 423, 12 424 et 13 581 de la Bibliothèque nationale, dont les colophons à demi-effacés, lisibles à la lampe de Wood, témoignent qu'ils étaient destinés aux prieurs de Saint-Éloi et de Tournan à la mort de l'abbé.

71. Le grand, *Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du XIV^e siècle* dans *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIV-XXV, 1897-1898, p. 89-95.

72. *Arch. nat.*, JJ 56, n° 292 ; cité par Le grand, *op. cit.*, p. 89.

73. La léproserie et l'Hôtel-Dieu de Châtres sont cités parmi les établissements recevant des aumônes du frère de Saint Louis, Alphonse de Poitiers. *Layettes du Trésor des Chartes*, t. 4, p. 123 et 214.

que la paroisse puisqu'il disposait d'une bonne quinzaine d'hectares de terres. Implanté à l'origine hors la ville, il se serait trouvé rejoint et éventré par la nouvelle enceinte de Châtres en 1539[74]. C'est alors sans doute qu'il dut être transféré plus à l'écart, à l'emplacement connu au XVII[e] s. sous le nom d'ermitage Saint-Blaise.

Du prieuré, dont cette visite ne nous a rien appris, que peut-on dire ? Alliot[75] décrit un cloître qui paraît bien hypothétique, le prieuré n'étant pas conventuel. Il est probable que le cloître auquel fait allusion le prieur en 1464 désigne en fait la cour prieurale telle que les bâtiments subsistants la laissent imaginer, au côté nord de l'église, tandis que de l'autre côté se trouvait le presbytère. Le nombre de moines, bien qu'inconnu, était certainement trop faible pour permettre une vie conventuelle et justifier l'existence d'un cloître et de véritables lieux claustraux. Parmi les dépendances de Saint-Maur, le seul prieuré conventuel était Saint-Éloi à Paris, fort en principe de 12 moines plus le prieur, chiffre fixé en 1107. Puis venait Saint-Denis de Tournan, mieux documenté que Châtres, qui avait été autorisé à porter son effectif à 3 puis à 5 moines en 1192, ainsi qu'à tenir école[76]. Les autres prieurés de Saint-Maur ne devaient être tenus que par 2 ou 3 moines. Il est possible que certains d'entre eux aient été réduits très tôt à un simple titre, sans moine résidant. En 1264, le prieuré d'Yvette, contrairement à la législation conciliaire (III[e] Latran), qui prescrivait la présence d'au moins deux moines dans les prieurés, semble n'avoir qu'un moine qui, avec son écuyer, se fait renverser par les sbires du sire de Chevreuse[77].

Y eut-il davantage que deux ou trois moines à Châtres ? C'est ce que les revenus du prieuré au début du XIV[e] s., tels qu'on peut les évaluer à partir du dénombrement de 1464, dont on trouvera l'édition en annexe, permettent de préciser. Selon la déclaration du prieur, les revenus du prieuré auraient atteint, en 1351, 95 à 109 livres, ce à quoi il faut ajouter la valeur des revenus en nature, soit 14 muids de céréales panifiables et de farine, dont la conversion en numéraire est délicate mais doit correspondre à environ 150 à 200 livres. Le total des revenus peut être évalué entre 250 et 300 livres. C'est un budget comparable à des prieurés du Mont-Saint-Michel comprenant de 3 à 5 moines en 1338[78]. Pour comparaison encore, la dépense moyenne

74. Le grand, *op. cit.*, p. 90.

75. J.-M. Alliot, *Les curés d'Arpajon,* Arpajon, 1889, cité par S. di Folco, *Arpajon, temps passés, temps présents,* p. 59-60.

76. *Arch. nat.,* S 1175, n° 40 et LL 49, fol. 50vo.

77. *Arch. nat.,* S 1180 B, n[os] 13, 14, 15, 16, 21, 23.

78. Tableau dans Ph. Racinet, *Les monastères clunisiens à la fin du Moyen-Age (mi XIII[e]-mi XVI[e] s.). L'exemple des provinces de France et de Provence.* Thèse de Doctorat d'État, Paris IV, 1993, fig. 101, p. 142. Je remercie l'auteur d'avoir bien voulu me

annuelle d'entretien et de ravitaillement d'un moine est, selon les statistiques de Philippe Racinet, de 59 livres dans les prieurés de Saint-Martin-des-Champs en 1340, et de 36 livres dans les prieurés du Mont Saint-Michel en 1338[79] : la différence peut s'expliquer par l'écart considérable du coût de la vie entre la région parisienne et la Normandie[80]. Si nous adoptons le coût de la vie d'un moine de Saint-Martin-des-Champs, qui paraît plus proche de notre cas, on retiendra qu'avant la guerre de Cent Ans le prieuré Saint-Clément de Châtres avait les moyens de nourrir 4 à 5 moines, y compris le prieur. Sa capacité était-elle utilisée à plein ? C'est très peu probable puisque, on l'a vu, le prieuré était, dès le XIII[e] s., taxé d'une contribution à l'office de la chambrerie.

II. LE PRIEURÉ SAINT-CLÉMENT DE CHÂTRES A LA FIN DU MOYEN AGE

A l'origine, les archives du prieuré de Châtres étaient conservées dans l'église Saint-Clément et constituaient une partie du trésor du prieuré : « *En laquelle église, quand elle fut bruslée, étoit le trésor du prieuré auquel étoient les papiers, censiers, registres, lettres, chartres, admortissement... lesquels ont esté ars en icelle église aux deux dites fois* »[81]. Ainsi, victimes du feu à deux reprises au moins, ces archives ne sont-elles que très peu étoffées aujourd'hui. Le fonds du prieuré Saint-Clément aux Archives nationales se trouve sous la cote S 1868. Ce carton renferme au total 137 documents, répartis comme suit dans le temps :

Périodes	Nombre de documents
XII[e] s.	2
XIII[e] s.	8 (dont 2 copies de 1762)
XIV-XV[e] s.	1 (le dénombrement de 1464)
1501-1540	3
1541-1600	13
XVII[e] s.	59
XVIII[e] s.	49

communiquer cette monumentale thèse inédite. Du même, *Les maisons de l'ordre de Cluny au Moyen Age,* dans *Bibliothèque de la revue d'histoire ecclésiastique,* n° 76, Louvain-Bruxelles, 1990 ; du même, *La place des prieurés dans la vie économique à la fin du Moyen-Age au nord de la Loire,* dans *Prieurs et prieurés dans l'Occident médiéval,* dans *Hautes études médiévales et modernes,* n° 60, Genève-Paris, Droz, 1987, p. 161-179.

79. RACINET, *Les monastères clunisiens...*, fig. 102, p. 143.

80. Voir G. SIVÉRY, *L'économie du royaume de France au siècle de Saint Louis,* Lille, Presses universitaires, 1984, tableaux, p. 74 et suiv.

81. *Arch. nat.,* S 1868, dénombrement de 1464.

Si nous en croyons l'ancien inventaire Carpentier, établi en 1772, qui n'était déjà lui-même pas bien riche en ce qui concerne la période médiévale, nous aurions dû trouver plus de documents (198 pièces), particulièrement pour le XIV^e^ siècle, pour lequel nous n'avons rien trouvé. Notre étude de la fin de l'époque médiévale se fondera donc essentiellement sur un dénombrement établi à la demande du roi, en 1464, par Pierre le Crieur, alors prieur du lieu. Ce texte renferme de précieux témoignages sur toute la période, puisqu'il établit une comparaison entre les revenus du prieuré avant les malheurs de la guerre, et ceux qu'il était encore possible de percevoir en 1464. Il faut toutefois l'utiliser avec prudence puisque les affirmations du prieur ne sont pas toujours vérifiables (originaux détruits), et que nous n'avons pas l'original du dénombrement[82]. Pour la période moderne, le fonds est un peu plus riche à partir de la deuxième moitié du XVI^e^ s. ; jusqu'en 1540, nous n'avons trouvé que trois textes, relatifs à l'affermage des revenus du prieuré[83].

Une autre source a pu être utilisée : les visites archidiaconales. La première visite, datant de 1298, est connue grâce à une copie de 1450 réalisée par l'official de l'archidiacre de Paris[84]. Pour les visites de 1458-1470, nous avons utilisé l'édition de J.-M. Alliot, citée précédemment. Nous y avons trouvé divers renseignements sur le mobilier liturgique de l'église, sur les noms des marguilliers, des curés et des prieurs, ainsi que sur les paroissiens. Nous présenterons l'histoire du prieuré en cette fin du Moyen Age en trois volets. En premier lieu, nous examinerons les grands traits de l'histoire de la « ville » de Châtres, marquée par la guerre de Cent Ans. Nous essayerons de cerner, en second lieu, l'économie du prieuré, en effectuant une comparaison entre les revenus du début du XIV^e^ s., et ceux de la seconde moitié du XV^e^ s. Enfin, et grâce aux visites archidiaconales, nous tenterons d'éclairer la reconstruction du prieuré et de la « ville » jusque vers 1540, et la sécularisation des biens de l'abbaye de Saint-Maur.

Heurts et malheurs (1348-1450)

A partir de l'hiver 1348-1349, les malheurs vont se succéder durant plus d'un siècle. Aucun document n'atteste clairement que la

82. Nous ne possédons de ce dénombrement que deux copies intégrales et une partielle, de l'époque moderne.

83. Le premier texte date de 1513 et est quasiment illisible : l'encre a été rendue très pâle par l'action de l'humidité, sur les deux tiers du texte. D'autre part, nous y avons découvert deux textes, de 1532 et 1537, relatifs à des biens de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés à Champigny-sur-Marne !

84. *Arch. nat.*, L 455, n° 16.

peste s'abattit sur Châtres. Toutefois, rien ne pourrait expliquer le contraire, alors que la perte moyenne de population en Ile-de-France au cours de cette épidémie fut environ de 30 % [85]. Pierre le Crieur fait à plusieurs reprises allusion à des chiffres de 1351, signe probable que l'abbaye de Saint-Maur avait tenté de recenser ses revenus à cette époque où ils avaient sans doute baissé significativement[86].

A peine le pays remis de cette première épidémie (l'Ile-de-France sera encore touchée à plusieurs reprises), les gens de guerre commettent leurs méfaits. Le 12 mars 1358, l'anglais James Pipe, devenu lieutenant du roi de Navarre, pille Châtres, accompagné de cent vingt routiers, qui, outre leur butin, semblent avoir fait de nombreux prisonniers[87]. Dans le même temps, tous les villages de la région comprise entre Longjumeau, Châtres, La Ferté-Alais et Corbeil semblent avoir été le cadre de nombreux soulèvements paysans au cours de la jacquerie. Le système d'exploitation seigneuriale, ajouté aux difficultés nées de la crise économique et au ravage des terres par les routiers, provoquait la colère des paysans, même et surtout aisés. De nombreuses lettres de rémission générale furent rédigées dans les années suivantes, à leur bénéfice[88].

Deux années plus tard, début avril 1360, se déroule le trop célèbre épisode de l'incendie de l'église Saint-Clément. Alors que les Anglais avaient établi leur campement sur le haut de la colline surplombant Châtres, mille deux cents personnes, des paysans des environs, les bourgeois de Châtres, et une petite troupe de soldats commandée par Jean de Villebon, écuyer, se retranchèrent dans l'église qui avait été barricadée, portes et fenêtres bouchées, et entourée d'un fossé. Rapidement, malgré quelques engins de jets et autres balistes, la situation devint intenable et, pour éviter le massacre, les soldats et les bourgeois se retirèrent dans une tour plus facile à défendre. Mécontents, considérant qu'ils étaient abandonnés, les paysans menacèrent de se rendre. Jean de Villebon fit alors mettre le feu à l'église, afin que personne ne puisse lui reprocher une quelconque capitulation. Le feu se répandit très rapidement et le métal en fusion

85. Guy FOURQUIN, *Les campagnes de la région parisienne à la fin du Moyen-Age*, Paris, P.U.F., 1964, p. 227-229.

86. *Arch. nat.*, S 1868, dénombrement de 1464. Il est probable qu'Erdelot de Franchereau et Gillot Labelle tenaient des biens du prieuré à ferme non en 1451, mais en 1351, erreur probable du copiste, ou même peut-être du prieur lors de la rédaction du dénombrement. En effet, la baisse des revenus en 1464 semble beaucoup trop importante pour un laps de temps de treize années, à une époque où le calme est généralement revenu.

87. G. FOURQUIN, *op. cit.*, p. 230.

88. *Arch. nat.*, JJ 86, cité par G. FOURQUIN, *op. cit.*, p. 233.

des cloches et de la toiture acheva l'œuvre destructrice du feu et de la fumée. Le peu de personnes qui put alors en réchapper fut massacré à sa sortie du brasier par les Anglais.

Plusieurs constatations peuvent être faites en rapport à ce récit du chroniqueur Jean de Venette[89]. La fortification de l'église a sans doute été réalisée bien avant ce malheureux événement et sans doute à la suite des premières violences qu'avait subies la petite bourgade quelques années auparavant ; les travaux décrits ne semblent pas avoir pu être faits en quelques jours. Il est d'autre part douteux que l'église elle-même ait pu abriter mille deux cents personnes, avec leurs meubles et des vivres, et leur laisser encore assez de place pour se défendre. Non. Il est beaucoup plus probable que tout ce monde se soit retranché à l'intérieur de l'enceinte qui entoure le prieuré[90] : « *Item a le dit prieur... un hostel, cour, jardin, pressoir, foullerie, sellier, cave, auquel lieu souloit avoir cloistre... tours et prisons... tout jadis fermé à murs, tenant d'une part à l'église Saint-Clément...* ». Nous pouvons imaginer que femmes et enfants étaient abrités dans l'église, pendant que les hommes se battaient à l'extérieur. Le nombre de 1 200 habitants ne semble par ailleurs pas exagéré, si nous considérons qu'il équivaut à la moitié de la population du début du XIV^e^ s., donc avant la chute démographique, et qu'il peut inclure des paysans des hameaux environnants.

Châtres fut encore pillée au moins deux nouvelles fois[91] : en 1370, l'anglais Robert Knowles, se retirant de Villejuif sur Étampes, ravagea tous les pays qu'il traversa et plus particulièrement la région d'Arpajon et de La Norville. Enfin, les fortifications de Montlhéry intéressèrent au plus haut point Armagnacs et Bourguignons qui se les disputèrent entre 1409 et 1417, semant à leur tour la terreur et la dévastation dans les campagnes voisines. Arpajon fut alors pillée par les Armagnacs en 1410.

Au terme de ce long siècle de calamités, il est intéressant de souligner la régularité des pillages, jusqu'au début du XV^e^ s., qui pourrait laisser penser que Châtres tenta de se reconstruire tant bien que mal après chaque attaque, et qu'elle était connue comme relativement prospère. Robert Knowles est réputé pour chercher le butin là où il se trouve, dans les territoires les moins délabrés, les églises les mieux dotées[92]. D'autre part, nous possédons les chiffres de population de

89. Ce récit est utilisé par G. FOURQUIN, *op. cit.*, p. 246-247.

90. *Arch. nat.*, S 1868, dénombrement de 1464, item 10.

91. Yvonne BEZARD, *La vie rurale dans le sud de la région parisienne de 1450 à 1560*, Paris, Firmin Didot, 1929, p. 45-46.

92. En 1358, il avait déjà pillé le Gâtinais et, plus particulièrement, les abbayes cisterciennes de Fontaine-Jean et des Echarlis.

1298, de 1360, ainsi que de la période 1458-1470, pour laquelle nous n'avons noté que les nombres correspondant aux dates extrêmes car la population ne dut plus réellement décroître. Les différences viennent de l'imprécision du décompte : « vel circa », écrivait systématiquement le visiteur de l'archidiacre[93]. Il est nécessaire toutefois de noter un gros écart du chiffre de 1469 (60 paroissiens), dont nous n'avons pas tenu compte étant donné l'origine douteuse, démontrée par Alliot, du rapport de visite de cette année. Il ne semble pas que la bataille de Montlhéry (1465) ait eu par ailleurs de graves conséquences pour la démographie de Châtres.

Années	Nombre de paroissiens	Population estimée[93]
1298	465	800 à 1 000
1360	–	1 200 *
1458	40	80 à 100
1470	120	240 à 300

* compris les habitants des environs

Ainsi, un premier bilan peut être fait ici. Il est intéressant de noter que Pierre le Crieur passe sous silence l'incendie de l'église par les bourgeois, et qu'il dénonce dans cette action le pillard anglais. Un siècle après les événements, on n'a pas oublié, et il n'est pas douteux que la version des faits du prieur soit devenue depuis longtemps la version officielle. Alors que la petite « ville » tente de se relever, il serait maladroit de rappeler un acte peu glorieux, qui risquerait de briser entièrement une cohésion sociale nécessaire. Il est habile alors de tenir *les ennemis anciens anglois* pour responsables de tous les malheurs, d'autant que la reconstruction est nécessaire à la vie du prieuré qui tire la quasi totalité de ses revenus du travail des paysans, tant par les diverses redevances qu'il perçoit, que par la justice qu'il exerce : le dénombrement insiste sur la dévastation des terres et la dispersion de la population qui ont, en 1464, de graves répercussions sur le revenu du prieuré. Il est très possible d'ailleurs que le nombre brusquement croissant des paroissiens (taux d'accroissement de 23 %

93. Les chiffres que nous donnons correspondent au nombre de la population globale, alors que le visiteur ne nous donnait que le nombre des paroissiens (environ 40 en 1458, et 120 en 1470). Il semble que, sous le nom de « paroissiens », seuls les adultes aient été comptés. Il faudrait donc, en gros, doubler le nombre des paroissiens pour obtenir une approximation de la population totale.

Yvonne Bezard et d'autres historiens considèrent les paroissiens comme les chefs de famille et multiplient leur nombre par 4 ou 5 pour trouver la population totale. De toutes façons, ces chiffres ne peuvent donner qu'un ordre de grandeur d'autant que les curés avaient intérêt à montrer la misère de leur paroisse.

par an) révèle l'installation de familles extérieures à Châtres, sans que nous puissions dire dans quelle proportion ou de qui vint l'initiative[94].

La seigneurie de Saint-Clément

Cherchons à présent à cerner la place du prieuré au sein de la société de Châtres, place dans la société « politique », et place dans l'économie du bourg et de sa région. Le dénombrement de 1464 donne la vision que le prieur a de son prieuré, l'idée qu'il se fait de sa puissance et aussi la réalité de son pouvoir au sein d'un corps qui se reconstitue. Le plan du dénombrement est à ce titre déjà significatif. En effet, le prieur donne les renseignements sur ses possessions dans l'ordre où ils lui viennent à l'esprit, c'est-à-dire en commençant par le plus évident et le plus important à ses yeux. Ainsi, il expose, en premier lieu, son pouvoir seigneurial et banal, de l'item 1 à l'item 12 ; ce pouvoir se retrouve deux autres fois dans le texte, à l'item 33, pour le droit de justice qu'il possède à Valpuiseaux, et, à l'item 36, pour la banalité du moulin de Falaise. Le second thème que nous décelons est celui du pouvoir économique, exposant les cens qu'il perçoit dans les divers terroirs (item 13-42). La réserve du prieur est décrite, pour sa part, en trois endroits différents : la Grange-au-Prieur, item 43 à 51 ; les vignes de Valpuiseaux, item 34-35 ; l'hôtel de Bizon, item 37. Enfin, les item 52 à 54 sont consacrés à divers sujets qui viennent seulement à l'esprit du prieur et plus particulièrement à des plaintes en rapport avec les difficultés qu'il éprouve à asseoir son autorité.

La justice du prieur est donc exposée la première, signe de l'importance qu'elle pouvait revêtir. Il se déclare seigneur en partie de la ville de Châtres et explique, par la suite, que la perception des coutumes liées au pouvoir banal (rouages, forages, minage, etc.) se fait par moitié avec le roi et le seigneur du lieu. Il explique, un peu plus loin, qu'il existe une *juridiction commune.* Ainsi, il semble qu'il existait un partage entre lui et le roi, autant un partage des terres, qu'un partage des hommes, puisque sa justice s'étend *sur tous les hôtes en quelque lieu qu'ils soient en la dite ville de Châtres, et sur toutes les terres tenues de lui en censive.* Mais peut-être faut-il voir dans les déclarations du prieur une volonté de récupérer des droits qui ne lui ont jamais appartenu : dans un contexte de reconstruction des campagnes, l'absence de traces écrites due aux destructions de la guerre pouvait lui faire

94 Sur l'immigration en Hurepoix voir : Joseph DELIVRÉ, *Le repeuplement du Hurepoix après la guerre de Cent Ans, un exemple d'immigration : Marolles* dans *Bulletin de la SHACEH,* 1976, p. 51-59.

espérer accroître son patrimoine ; peut-être est-il lui-même persuadé de l'étendue de sa seigneurie, même s'il semble qu'au XII[e] s. elle se limitait aux deux rues de la « prévôté » du prieuré.

A l'intérieur de sa juridiction, il possède d'abord la haute justice, c'est-à-dire généralement le droit de juger des crimes de sang, et de pouvoir prononcer des condamnations à mort, ou à mutilation. Pour ce faire, tous les instruments pour réprimer la criminalité étaient entre ses mains. Il a des geôles *pour mettre les malfaiteurs* avant leur jugement[95]. Le pilori, qui servait à exposer un condamné au regard du peuple, ne semble pas être un simple poteau, mais un véritable monument, face à l'enseigne de *La croix de fer,* et dont les pierres servirent à la fortification de l'église. Enfin, à l'est de la Grange-au-Prieur, nous trouvons encore un lieu nommé la Justice, où se trouvait sans aucun doute *la justice à trois piliers de pierres,* la potence où étaient exécutées les condamnations à mort.

La basse justice avait un intérêt beaucoup plus rémunérateur, puisqu'elle permettait à son détenteur de condamner à des peines d'amendes plus ou moins fortes ceux qui ne respectaient pas certains règlements. Justice économique, elle permettait en particulier de percevoir toutes sortes d'exactions, et de taxer les retards de paiement de redevances, et autres coutumes.

Le prieur avait ainsi le contrôle de toute une partie de la vie économique de la ville et de ses environs, particulièrement des banalités du moulin de Falaise et du four du prieuré, ainsi que du marché du samedi au jeudi. Les diverses coutumes, particulièrement le minage, peuvent être reliées à la police des foires et marchés, puisqu'il s'agit en fait du contrôle de la valeur des mesures employées ; les forfaitures sont des amendes et confiscations prononcées contre les coupables, quelle que soit la gravité de leur faute, comme la vente sur le marché avant le lever du jour, l'emploi de mesures inexactes[96]. Le prieur contrôle donc les poids et mesures (minage), les transports de marchandises (rouage, forage, estallage) et des hommes (droit d'aubaine, *espaves, confiscations, forfaictures quand ils échoient ou viennent),* les infrastructures artisanales, et, seigneur foncier, il a un pouvoir non négligeable sur une partie de Châtres.

Le pouvoir justicier, Pierre le Crieur le revendique aussi à Avrainville, Guibeville, Leudeville et sur les hôtes de Valpuiseaux. Nous pouvons nous demander quelle réalité revêt cette revendication. En effet, en 1290, Geoffroy de Saint-Laurent, à la suite d'un long procès, avait déclaré la justice de La Grange-au-Prieur comme appartenant à

95 En général, la prison n'était pas considérée comme une peine mais était utilisée à titre préventif.

96 Jean FAVIER, *Dictionnaire de la France médiévale,* Paris, Fayard, 1993, p. 428.

Saint-Germain-des-Prés. Il est possible que, lors des donations initiales, le terroir de La Grange-au-Prieur ait formé une enclave aux confins des terroirs d'Avrainville et de La Norville ; le prieur de Saint-Clément a pu alors posséder la justice sur cette terre, d'autant que l'acquisition de Saint-Germain-des-Prés (1073) fut postérieure à celle de Saint-Maur-des-Fossés (1006-1067). La donation ayant été faite oralement, comme c'était souvent la coutume au XI^e^ s., aucune preuve n'a subsisté. A la fin du XIII^e^ s., alors que litiges et altercations se succèdent, il a pu apparaître plus « rationnel » à un arbitre comme Geoffroy de Saint-Laurent de fondre en une seule main la justice d'Avrainville et de la grange de Saint-Clément concernée. Ceci n'est toutefois qu'une supposition mais qui pourrait bien éclairer les raisons de l'opposition. Il est très clair qu'en 1464, le prieur usurpe un droit qui ne lui appartient plus, à supposer qu'il lui ait un jour appartenu. Il est alors probable que les autres justices qu'il revendique soient autant d'usurpations, comme nous l'avons déjà souligné précédemment. Ne profite-t-il pas du désordre causé par la guerre pour tenter de récupérer des droits sur des terres qui ne sont a priori pas à lui ? Cette pratique était alors très fréquente.

En cette seconde moitié du XV^e^ s., Saint-Clément est d'ailleurs lui-même contesté dans ses droits de seigneurie. Le prieur en avertit le roi dont l'autorité serait remise en cause par ces prétentions, comme celle de ne plus payer les rouages, le transport du vin se faisant alors *sans roue.* Il y a aussi cette revendication de ne plus se rendre au four banal, *pour ce que chacun veult avoir four en sa maison ;* ou encore ce nouveau droit, que se sont octroyés les seigneurs fonciers de Châtres, de percevoir pour leur propre compte toutes ces coutumes de forage, de rouage, etc., en leur censive[97]. Certes, ces pertes de revenus s'additionnent à celles issues des déprédations de la guerre, mais beaucoup plus grave pour le prieur est la perte de sa puissance, signe du démantèlement de sa seigneurie.

S'il cherche à s'approprier des droits justiciers, c'est sans doute à cause de l'abandon de leurs terres par les divers prieurs de la région. A Avrainville, Pierre le Crieur aurait ainsi profité de l'absence du représentant de Saint-Germain pour y revendiquer la justice, et particulièrement sur la Grange-au-Prieur. L'absence d'un prieur à Châtres durant la première motié du XV^e^ s. pourrait bien expliquer également que les habitants du lieu ait pu se doter de four sans réaction du seigneur banal ; et l'impuissance du prieur à contrecarrer cette revendication indique que la pratique est entrée dans les mœurs et dans la coutume.

97 Dénombrement, item 7 et 53.

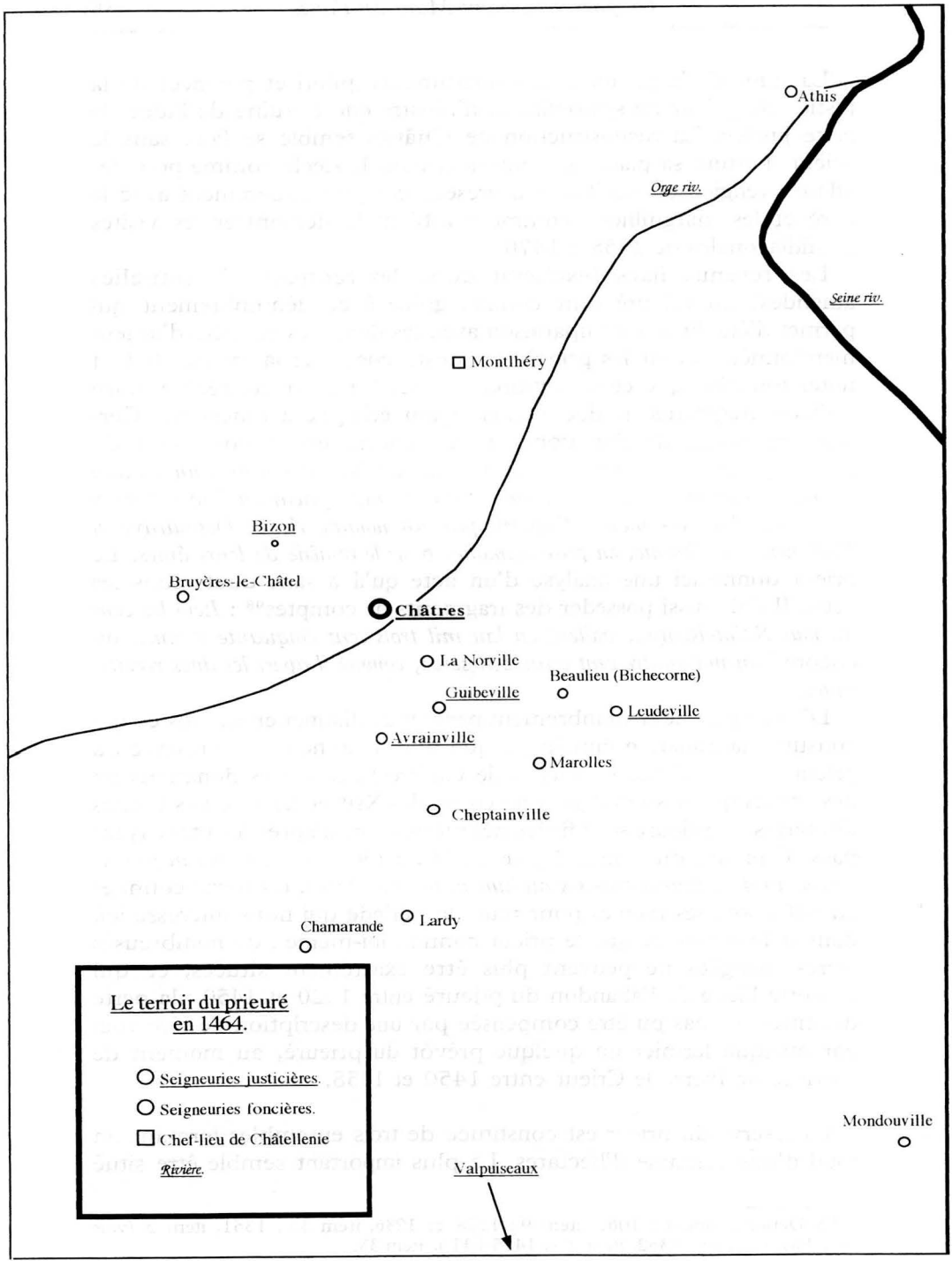
La ruine de la prison et des instruments (pilori et potence) de la justice du prieur ne symbolise et n'illustre que la ruine de l'idée de cette justice. La reconstruction de Châtres semble se faire sans le prieur. Partout sa place est contestée, dans le siècle comme pour les affaires religieuses, où il doit à présent compter entièrement avec le curé et les marguilliers, comme semblent le démontrer les visites archidiaconales de 1458 à 1470.

Les revenus fixes (excluant donc les rentrées d'éventuelles amendes) du prieuré sont connus grâce à ce dénombrement qui permet d'établir une comparaison avec les dernières rentrées d'argent mentionnées, avant les principales destructions de la guerre. Il faut noter toutefois que ce dénombrement semble avoir été réalisé grâce à divers fragments de documents, ayant échappé à l'incendie. Certains originaux de donations étaient encore en la possession du prieur qui paraît s'y référer : *Item a au dit lieu de Châtres un moulin nommé le moulin de Falaize... qui fut donné audit prieur en l'an mil deux cent vingt huit au moins d'apvril, par un nommé Ansel Desmaraye et Eudemeline sa femme, en pure aumône, pour le remède de leurs âmes.* Le prieur donne ici une analyse d'un acte qu'il a sans doute sous les yeux. Il doit aussi posséder des fragments de comptes[98] : *Item les cens du jour Saint-Rémy... vallent en lan mil trois cent cinquante et un...* ou encore *l'an mil quatre cent quinze et seize, comme il apert les dites recettes faites.*

D'autre part, le dénombrement permet de distinguer en gros ce qui constitua la donation initiale (ce que nous qualifierons de réserve du prieur, et sans doute la censive de Châtres) des autres donations ou des achats qui se succédèrent au cours des XII^e^ et XIII^e^ s. Les limites des terres du prieuré sont fixées définitivement, d'après les titres ayant passé l'épreuve du temps, depuis 1344 ou 1304 : *on n'a rien acquis ne donné au dit prieur depuis six ou huit vingt ans.* Ainsi, les terres connues en 1464 sont les mêmes pour toute la période qui nous intéresse ici, dans la limite de ce que le prieur connaît lui-même ; de nombreuses terres ravagées ne peuvent plus être exactement situées, ce qui conforte l'idée de l'abandon du prieuré entre 1420 et 1450 : la perte des titres n'a pas pu être compensée par une description de vive voix par quelque fermier ou quelque prévôt du prieuré, au moment de l'arrivée de Pierre le Crieur entre 1450 et 1458.

La réserve du prieur est constituée de trois ensembles formant un total d'une centaine d'hectares. Le plus important semble être situé

98 Dénombrement : 1067, item 9 ; 1228 et 1236, item 36 ; 1351, item 5 (voir note 86), item 13 ; 1362, item 23 ; 1415-1416, item 33.


Athis
Orge riv.
Seine riv.
Montlhéry
Bizon
Bruyères-le-Châtel
Châtres
La Norville
Beaulieu (Bichecorne)
Guibeville
Leudeville
Avrainville
Marolles
Cheptainville
Chamarande
Lardy
Le terroir du prieuré en 1464.
Seigneuries justicières.
Seigneuries foncières.
Chef-lieu de Châtellenie
Rivière.
Mondouville
Valpuiseaux

dans un hameau, Bizon[99], entre Châtres et Bruyères-le-Châtel. Il possède ici un *hôtel auquel souloit avoir métairie* duquel dépendent 160 arpents de terres arables, c'est-à-dire environ 67 hectares[100], dont un tiers environ a été acensé à 12 deniers l'arpent. Le deuxième ensemble est La Grange-au-Prieur, dont nous avons déjà parlé, située sur la paroisse d'Avrainville, à la limite de celle de Châtres. Ici, 93 arpents et 3 quartiers de terres arables : envion 40 hectares. Enfin, le prieur possède quelques hectares de vigne (entre 6 et 7) à Valpuiseaux[101]. Ces chiffres représentant la taille des exploitations avant le ravage des guerres ; le maximum connu du prieur. Les terres arables ne souffrent pas de la même façon que les vignes. Ces dernières, faute d'entretien, représentent à peine plus d'un demi hectare, et nécessiteront plusieurs années de travail pour retrouver un rendement équivalent à ce qu'il fut. Les terres souffrent uniquement du manque de main-d'œuvre, mais ne représentent toutefois plus grand chose puisqu'elles sont quasiment abandonnées à la friche. Bizon ne produit plus rien *parce que tout est en ruine,* le rendement de La Grange-au-Prieur n'est plus égal qu'à 15 % de ce qu'il a été (baisse du rapport de 4 muids à 7 setiers de grains).

Il paraît curieux que le prieur ne possède ni vigne, ni bois dans la paroisse de Châtres. Ceci est d'autant plus surprenant que l'élevage n'est pas complètement absent de son économie, si nous en croyons les 5 ou 6 arpents de pré des « Isles au prieur » qu'il détient, et qui servaient sans doute à nourrir du gros bétail bovin ou chevalin. Etant donné la place de l'élevage porcin au Moyen Age, particulièrement dans l'économie monastique, on a tendance à croire à l'ignorance ou à l'oubli de certaines possessions du prieuré que ce soit en bien propre ou en droit d'usage.

Quant à la gestion de cette réserve, elle semble être cédée à des métayers. De l'hôtel de Bizon dépend une métairie. La Grange-au-Prieur rapporte un peu moins de 2 quintaux à l'hectare[102] au prieur en 1351, ce qui serait peu pour un faire-valoir direct, tandis qu'un affermage donnerait un revenu en monnaie. Nous pouvons donc penser qu'il s'agit d'un métayage à part de fruit.

99 Peut-être Biron, cne d'Ollainville, au nord-est de Bruyères.

100 Sur la base d'un arpent commun de 100 perches à la mesure de 20 pieds pour perche (soit 42,21 ares), dont Carpentier atteste l'usage autour de Châtres au début du XVIII[e] s. (*Arch. nat.*, LL 53, p. 506).

101 Arrt et canton d'Etampes, près de Maisse, autre domaine de l'abbaye de Saint-Maur.

102 D'après Ch. COCHET-COCHET, *Notes historiques sur la Brie ancienne* (Melun, 1933, p. 258), 1 setier vaut environ 120 kg. Au XVI[e] s., le setier de Châtres, comme celui de Paris, vaut 1,56 hl. Voir Jean JACQUART, *la crise rurale en Ile-de-France 1550-1670* (Paris, A. Colin, 1974, in-8°, 798 p.), p. 35.

La censive du prieur est beaucoup plus étendue et nous la trouvons en de nombreux terroirs, parfois fort éloignés de Châtres. Si nous incluons la perception de dîmes, le prieur possède des revenus jusqu'à 15 kilomètres au nord-est (Athis), et 20-25 kilomètres au sud-est (Mondeville et Valpuiseaux). Toutefois, cette seigneurie est concentrée au sud-est de Châtres, dans un triangle dont les sommets sont Bruyères, Leudeville et Chamarande[103] et comprenant les terroirs de La Norville, Guibeville, Avrainville, Cheptainville, Marolles-en-Hurepoix et Lardy. Elle inclut des cens à percevoir aux diverses fêtes du calendrier, mais aussi quelques rentes sur des fermes d'autres seigneurs, comme la grange de Bichecorne[104], vers Leudeville, la grange de Fontaines, appartenant au prieur de Longpont, ou sur la seigneurie de Guibeville.

La première et plus importante constatation qu'il soit possible de faire est la baisse très significative du revenu entre les dernières recettes connues et la valeur de ces censives en 1464. Vers 1350, le prieur pouvait compter sur une rentrée totale, compris le revenu du métayage de la réserve, de 105 livres, 19 sous et 3 deniers. En 1464, son revenu n'est plus que de 23 livres, 7 sous et 6 deniers : le prieur ne peut plus compter que sur 22 % de la valeur de son revenu. A ces rentrées en argent, il faut ajouter un fort revenu en nature, qui baissa encore plus significativement : sur les 12 muids 4 setiers de grains, les trois « coustrières » de vin, les 1,5 muids de farine et le tiers de la dîme tant en blé qu'en vin dont disposa le prieur, il ne reste plus que 17 setiers de grain et 3 setiers de farine.

Autre remarque, les trois quarts des cens sont perçus à l'occasion de fêtes comprises entre les mois d'octobre et de mars, signe de la bonne répartition sur toute l'année des revenus : les cens entrant plus particulièrement dans les mois d'hiver et de printemps, avant les moissons, les dîmes et les revenus de la réserve entrant au temps des récoltes. Sont évitées de cette manière les dépenses que pourraient occasionner le stockage et l'entretien de greniers ou silos.

Ainsi, le revenu du prieuré de Châtres apparaît, au moment où la guerre ne l'a pas encore réduit, comme le revenu d'un riche prieuré, surtout si le prieur est seul à vivre dessus, et d'autant que le revenu maximum que nous connaissons a sans doute déjà été réduit par famines et pestes[105]. Par contre, en 1464, la ruine est installée et le

103 *Bonne* dans le texte. Voir M. ROBLIN, *Le terroir de Paris...*, p. 36, et LEBEUF, *op. cit.*, t. IV, p. 179-183.

104 Aujourd'hui Beaulieu, au-dessus de Marolles. Voir LEBEUF, *op. cit.*, IV, p. 226.

105 Cette hypothèse est vérifiée si nous tenons compte du prix demandé en 1537-1540 pour l'affermage des biens du prieuré.

prieur, concentré sur la reconstitution de son patrimoine, semble oublier ses obligations religieuses. Le revenu divisé par cinq ne peut en partie être reconstitué, vue l'ignorance de certains lieux dont le prieur était seigneur.

La vie du prieuré et de la paroisse de 1464 à 1540[106]

La première difficulté à laquelle se heurte le prieur est la ruine de toutes ses infrastructures, non seulement celles qui lui permettraient de s'affirmer comme maître dans la seigneurie (hôtels et instruments de justice), mais aussi celles qui devraient symboliser son pouvoir sur les âmes : l'église et le prieuré *qui sont à présent fondus en ruine.* D'ailleurs ce n'est pas le prieur qui semble s'en inquiéter le premier, ni le curé, mais bel et bien les paroissiens eux-mêmes, lassés de ne plus pouvoir honorer Dieu convenablement. Le 14 octobre 1450, Jean Massue et Philippeau Larcier, les deux nouveaux marguilliers de la paroisse, demandèrent que soit établie une copie d'un rapport de visite archidiaconale de l'an 1298. Les titres de la paroisse ayant brûlé lors de l'incendie de l'église, il fallait trouver un document ancien, remontant avant les premières catastrophes, pour mesurer l'étendue du chemin à parcourir.

De plus, l'entretien et la réparation de l'église leur revenant en tant que représentants de la fabrique, ils vont chercher l'argent où il se trouve. En 1464, le prieur se plaint de ne plus pouvoir connaître le revenu des fondations d'anniversaires, *pour ce que les marguilliers de la dite église ont les lettres des dites rentes.* Sans doute ces derniers espèrent-ils percevoir ces biens pour reconstruire l'église.

Les marguilliers sont connus pour toute la période allant de 1450 à 1470, et nous constatons que certaines familles présentent souvent un de leurs membres à cette fonction, comme à la place de vicaire, dans la mesure où un même patronyme est un signe d'appartenance à une même famille. Ainsi les Bonté et les Biseau ont une place prépondérante au sein des conseils paroissiaux, apparaissant également à plusieurs reprises dans les listes de paroissiens. L'élection se déroule toujours à la fin du mois de juillet et les marguilliers, au nombre de deux semblent être en place pour trois ans ou deux ans[107]. De 1458 à 1460, les marguilliers sont Gérard de Villiers et Pierre Bémont ; de 1461 à 1462, Colin Venart et Denis Bonté ; de 1463 à 1465, Michel Gouyin et Félix Biseau ; en 1466, Guillaume Bonté et Oudin

106. D'après, en particulier, J. M. Alliot, *Visites archidiaconales de Josas,* nos 83-84, 171-172, 291, 370, 466, 569, 633, 713, 770, 833, 954, 1088, 1248.

107. Sur les cinq séries de marguilliers, trois sont élues pour trois ans, une pour deux ans, et une pour un an.

Lecourt ; de 1467 à 1469, Jean Biseau et Denis Maillard ; enfin, en 1470, les nouveaux marguilliers se nomment Étienne Louet et Guillaume Solvant.

Il faut souligner que le visiteur demande que soient également élues des représentantes des paroissiennes, les sages-femmes *(obstetrices)*. Nous connaissons leurs noms pour les années 1464 à 1470, lesquelles ne semblent pas être élues suivant des règles de temps très bien définies, et leur nombre varie entre une et deux : Denise, femme de Denis Talleau ; Pierrette la Suichette, ou la Chiviette, reste en place durant presque toute la période ; Pierrette de Bouville[108] ; Jeanne la Lugotte, femme de Jean Bigot.

Pendant ce temps, deux curés se succèdent à la paroisse. Jean Hue est le premier, jusqu'en 1463. Chose intéressante, il n'est jamais présent à Châtres lors des venues du visiteur. *Parisiis residens,* nous dit le texte de 1459. En 1464, il est remplacé par Guillaume Leureux. Ce dernier, excepté en 1470, est toujours présent lors des visites, mais tout laisse à penser que lui non plus n'est pas résidant, puisqu'il est secondé par un vicaire, comme son prédécesseur. Durant ces treize années, il y a d'ailleurs quatre vicaires qui se succèdent. Maître Jean de « Brigoriis », Bertrand Bonté, prêtre, de 1459 à 1465. Ce dernier est qualifié, outre de vicaire, de fermier ; il est donc chargé en tant que résidant de gérer les biens de la cure en l'absence du curé. Viennent ensuite Olivier Bernard et Jean Morin[109].

La seule véritable continuité est représentée par Pierre le Crieur[110], prieur, secondé par un deuxième moine de 1463 à 1465. Frère Guillaume Gorre, puis frère Jean Boileau, furent sans doute nommés par l'abbé de Saint-Maur pour aider le prieur dans sa tâche de réorganisation, de reconstitution et de dénombrement de ses biens, dans le but d'en faire le rapport au roi.

Les divers protagonistes ainsi présentés, nous pouvons observer la vie de la paroisse durant ces quelques treize années. Les marguilliers ont pris un important pouvoir sur le prieur et le curé du lieu, selon la volonté affichée par le visiteur de l'archidiacre de Josas. En effet, lorsque ce dernier se rend à Châtres entre 1458 et 1470, il interroge

108. Il est tout à fait possible que Pierrette de Bouville et Pierrette la Chiviette soient une seule et même personne.

109. Tous les prêtres et vicaires de cette période étaient inconnus d'Alliot lorsqu'il rédigea son ouvrage sur *Les curés d'Arpajon,* Arpajon, 1889.

110. Alliot nous donne deux noms différents, qui appartiennent sans aucun doute à un seul et même personnage : Pierre le Cueurs (facile à confondre avec Crieur) et Pierre Clamatoris.

les marguilliers quant à la bonne marche des offices divins et au comportement des représentants de Dieu. Jusqu'en 1466, peu ou pas de problèmes. Mais à cette date, les marguilliers se plaignent de l'absence de messe à l'occasion du jour des Apôtres et des Martyrs. Le prieur proteste, arguant qu'il n'y était pas obligé. Ce à quoi les marguilliers répondent que le prieur a pourtant perçu la moitié des oblations. Nouvel accroc l'année suivante. Ni le prieur ni le curé n'ont célébré de messe paroissiale aux jours de saint Barnabé et de saint Pierre, pour lesquels jours ils prétendent ne pas avoir à le faire. Le vicaire se défend d'ailleurs en disant qu'il n'est pas curé, que sa délégation ne comprend que l'administration des sacrements, et qu'il n'a pas à faire d'autres messes paroissiales que celles pour lesquelles il a été nommé. Le visiteur prend note et renvoie tout le monde devant l'official.

D'autres querelles viennent troubler la bonne marche du service divin, au sujet de la fourniture en cire pour l'illumination de l'église, et de l'entretien des cordes des cloches. En 1463, le partage est décrit : le prieur doit fournir les deux-tiers des cierges et des cordes ; les paroissiens l'autre tiers des cierges ; le curé l'autre tiers des cordes. Trois années plus tard, curé et prieur n'ont une nouvelle fois pas accompli leur devoir, et le visiteur doit les y contraindre, sous la menace d'une amende.

En ce qui concerne les paroissiens eux-mêmes, leur mode de vie, leurs déviances, rien d'aussi spectaculaire qu'en 1298 n'est décrit, où certains étaient accusés de fornication ou de prostitution. Seul le maître d'école de Châtres est dénoncé pour n'avoir pas communié le jour de Pâques, en 1468 : *notandum quod quidam magister Johannes Roussel, magister scolarum de Castris non recepit corpus Christi in festo Pasche.*

Les visites décrivent aussi les instruments et le mobilier du culte. En 1459, le visiteur demande aux marguilliers de faire dresser une liste. En 1460, l'église possède pour ciboire « un vase d'argent destiné à porter le corps du Christ », un petit « jocale » d'argent, et deux calices dorés. En 1470, un calice de verre a été ajouté.

De plus, il semble que l'église Saint-Clément soit déclarée comme ayant en sa possession les reliques ou une partie des reliques de saint Yon. La première mention est faite en 1460 où les marguilliers *habent custodiam capitis sancti Yonnis,* ont la garde de la tête de saint Yon. L'année suivante : *fabrica habet in custodia caput sancti Yonis ex parte dominorum Parisiensis episcopi et archidiaconi de Josayo, propter pericula guerrarum et latronum.* Ainsi, ce serait à cause des guerres et des pillards que Châtres aurait hérité de ces reliques, par la volonté de l'évêque et de l'archidiacre. Cette garde serait donc tout à fait

récente[111]. Encore une fois en 1468 : *corpus sancti Yonis reponitur in custodia in hac ecclesia.* Toutefois, il s'agit alors de la seule relique déclarée comme possédée par Châtres, contrairement aux dires de l'abbé Lebeuf.

L'intérêt de cette déclaration, outre de démontrer le possible mini-pèlerinage qui put alors s'instaurer, prouve encore une fois que l'église de Châtres est l'une de celles qui ont le mieux résisté à la guerre dans cette région. Ressemblant alors à une forteresse plus qu'à un lieu de culte, elle permit à cette petite ville, même au moment de son plus grand dénuement, de pouvoir encore accueillir des cérémonies, alors que certaines autres, dans la région, avaient été transformées en granges, en poulaillers, ou tout simplement détruites[112]. Ainsi, les églises d'Avrainville, de Boissy-sous-Saint-Yon, de Chamarande, ou encore de Saint-Vrain étaient entièrement ruinées[113]. Après l'incendie de 1360, l'église avait été rebâtie à l'aide des ruines du prieuré, du cloître et de l'hôtel du prieur ; et même s'il ne *demeurait que le tiers d'icelle église,* elle fut déclarée assez fiable par l'évêque pour abriter les restes d'un saint.

L'histoire de Châtres, à partir du XV^e^ s., se confond donc de moins en moins avec l'histoire du prieuré. Son rôle religieux s'efface derrière les difficultés financières et le prieur, ainsi que le curé, semblent très surveillés par l'archidiacre et contrôlés par les marguilliers.

Au niveau économique, la ville se rebâtit sans eux et c'est par leur dynamisme que les habitants de Châtres construisent une halle et restaurent l'église vers la fin du siècle, sans doute aidés aussi par le seigneur Louis Malet de Graville, amiral de France, et sire de Châtres et de Marcoussis. Isolé depuis plus d'un siècle, incapable de redresser la tête, le prieuré disparaît au moment de la sécularisation de 1536.

L'année suivante le jeudi 31 août, maître Mor Boisseau, prêtre de Châtres[114], déclare aux notaires royaux Simon Cheme et Vincent Maupeou, qu'il a pris à ferme des chanoines de Saint-Maur, et pour trois années, les revenus du prieuré Saint-Clément, à l'exclusion des droits d'aubaine, de confiscation, de mainmorte, de fiefs, d'arrière-

111. Les marguilliers ont la mémoire courte ou s'expriment mal car il est certain qu'en 1343 des reliques de saint Yon étaient conservées non seulement à Corbeil où l'évêque de Paris les vit, mais aussi à Châtres ; celles de l'église de Saint-Yon étaient déjà peu de chose. Voir LEBEUF, *op. cit.*, IV, p. 162.

112. ALLIOT, *Visites archidiaconales de Josas.*

113. Yvonne BEZARD, *La vie rurale...*, carte V, Les ruines de la région parisienne aux environs de 1460 et IMMEL (J.-J.), *La reconstruction des églises après la guerre de Cent Ans,* dans *Bulletin de la S.H.A.C.E.H.*, 1993, 1994, 1995.

114. Ce prêtre n'était pas connu d'Alliot lorsqu'il rédigea son ouvrage sur les curés d'Arpajon.

fiefs, d'épaves et d'amende arbitraire[115]. Il s'engage à payer 200 livres tournois en deux échéances, à Noël et à la Saint-Jean Baptiste, ainsi que de recevoir, héberger et nourrir à ses frais, chaque année, deux chanoines, avec leurs assistants et leurs chevaux, pour une durée de deux jours et une nuit lorsque ces derniers viennent pour leurs affaires à Châtres. Le 3 mars 1540, le même prêtre est reconduit dans ses revenus, mais cette fois pour six ans. Les termes du contrat sont légèrement modifiés : il devra verser 210 livres tournois, et recevoir six fois deux chanoines chaque année.

Ainsi, Châtres, à ce moment précis, est bien remis de la guerre. Soixante-dix ans après le dénombrement, les chanoines peuvent demander presque dix fois plus d'argent pour la ferme que ce que le prieuré pouvait leur rapporter en 1464. Ils peuvent même se permettre d'augmenter le prix de la ferme après trois années. De plus, outre cette somme non négligeable de 200 ou 210 livres, ils conservent certains substantiels revenus de la justice. L'abbaye de Saint-Maur, devenue collégiale, profite donc apparemment très largement de sa nouvelle condition, avant les nouveaux troubles des guerres de religion.

Conclusion

En guise de conclusion, nous commencerons par noter que le prieuré de Saint-Clément de Châtres n'est qu'un exemple supplémentaire de la ruine des campagnes du sud de la région parisienne, à la suite de la guerre de Cent Ans. Une église détruite, des terres ravagées et improductives, des hommes massacrés ou déportés : un prieuré qui ne se relèvera jamais et ne profitera pas vraiment du redémarrage de l'économie. Le mal semble d'autant plus irréparable que la mémoire du prieuré, avec la disparition de ses titres, est à jamais et en grande partie détruite.

En second lieu, il s'agit d'un exemple de prieuré saint-maurien. Malheureusement, comme nous avons pu maintes fois le souligner, la disparition d'une grande partie du fonds empêche de connaître avec certitude de nombreux aspects de sa vie. Le nombre des moines est indéfinissable, même si nous pouvons penser qu'aux XIV^e^ et XV^e^ s., le prieur fut seul ou au plus accompagné d'un compagnon, voire même que le prieuré fut totalement abandonné entre 1420 et 1450.

Le domaine fut apparemment exploité en métayage, la perception des revenus fut cédée à ferme à de riches bourgeois, exceptés certains revenus issus directement du pouvoir banal, et la justice fut exercée par un prévôt du prieur : tous les domaines ou quasiment de la vie

115. *Arch. Nat.*, S 1868.

économique et politique semblent avoir été délégués. Le prieur a plus une place honorifique qu'un réel rôle social, excepté bien entendu son rôle économique. Les diverses querelles qui l'opposèrent aux curés et aux marguilliers sont rarement dues à un problème spirituel ou religieux, mais plus fréquemment dictées par ses intérêts économiques.

Ainsi, la sécularisation de l'abbaye de Saint-Maur et le passage de la cure de Châtres au clergé séculier ne peuvent être perçus que comme le bienfait d'une possible restauration de la spiritualité religieuse dans la paroisse, depuis longtemps abandonnée par son saint.

Pierre GILLON et Luc COLPART

ANNEXE I

Revenus des censives

Fêtes	Item	Vers 1350		Vers 1464		
Saint-Denis	14	20 s.		—		
Saint-Rémy	13	17 l.		8 l.	11 s.	11 d.
Vendredi de l'an	15	40 s.			11 s.	
Saint-Martin	16	20 s.			—	
	20	64 s.			8 s.	
Toussaint	17	5 s.			—	
Fête des morts	18	60 s.			20 s.	10 d.
	19	5 s.			—	
	31	3 s.			—	
Saint-Clément	21	4 l.			60 s.	10 d.
	22	20 s.	8 d.		12 s.	
Noël	24	20 s.			—	
Saint-Étienne	25	31 l.	4 s.		—	
N. D. de mars	26	5 l.			19 s.	10 d.
Vendredi saint	27		3 d.			3 d.
Saint-Jean-Bapt.	28	40 s.	2 d.		14 s.	10 d.
Assomption	30		17 d.		—	
Saint-Barthelemy	32	3 s.			—	

Revenus des fermes et des banalités

Fermier	Item	Valeurs passées		Valeurs en 1464
E. Franchereau	5	46 s.	8 d.	8 s.
	8	40 s.		—
Gilot Labelle	6	12 l. 13 s.	4 d.	24 s.
	7	7 l.		64 s.
F. petit-Collet	33	64 s.		11 s.
Corvées	29	20 s.		—
Hôtel de Bizon	37	36 s.		—
Moulin de Falaise	36	72 s.		48 s.

Revenus en nature

Lieux	Item	Valeurs passées	Valeurs en 1464
Grange de Bichecorne	23	6 setiers de blé	—
Grange de Fontaines	38	13 setiers de méteil	—
Grange au Prieur	51	4 muids de blé	13 setiers
Moulin de Falaise	36	16 setiers de farine	—
Moulin du Boucher	39	3 setiers de farine	3 setiers
Seigneurie des Granges	42	3 coustrières de vin	—
1/3 dîme d'Athis	41	vin et blé	—
Dîme de Cheptainville	40	7 muids de blé	1 setier

ANNEXE II

Catalogue des actes relatifs au prieuré Saint-Clément de Châtres

Les archives de Saint-Maur-des-Fossés sont parvenues aux Archives nationales sous la forme de deux fonds distincts, le temporel de l'abbaye ayant été ventilé, lors de la sécularisation en 1536, entre la mense décanale, rattachée à l'archevêché, et la mense canoniale, réunie ensuite, en 1750, au chapitre de Saint-Louis du Louvre. Le premier fonds a fait l'objet d'inventaires en 1666 (*Arch. nat.*, S 1211-12) et en 1758 (*Bibl. hist. de la Ville de Paris,* CP, 3494-95, fol. 377-422), et le second en 1772 (*Arch. nat.*, LL 53 : inventaire Carpentier, plus de 900 pages) ; on peut ajouter à ce dernier les restes d'un inventaire de 1627 (*Ibid.*, L 454, n° 20, 67 titres). On ne retrouve pas, loin s'en faut, tous les actes mentionnés par ces inventaires dans les séries actuelles des Archives nationales : S 1164-1181 (env. 2 250 pièces) pour la mense décanale, et S 1854-1913 (env. 4 000 pièces) pour le fonds de Saint-Louis du Louvre ; il faut y ajouter les documents classés dans les séries K et L. C'est au fonds de Saint-Louis du Louvre qu'appartiennent les archives de Saint-Clément de Châtres. Aussi la majorité de nos renseignements ont-ils été puisés à la cote S 1868. On y a ajouté quelques documents contenus dans L 455, les transcriptions portées aux cartulaires (les deux cartulaires du XIII^e^ s., le *Livre noir* et le *Livre blanc,* LL 46 et LL 48, ainsi que le cartulaire en papier, LL 49, copie d'un cartulaire antérieur presqu'entièrement perdu), les mentions fournies par le dénombrement de 1464 (S 1868, n^os^ 13-14), l'inventaire Carpentier, l'abbé Lebeuf, ainsi que quelques actes conservés dans les fonds d'autres abbayes (Longpont, Saint-Victor, Saint-Germain-des-Prés) et un arrêt du Parlement. Afin de ne pas alourdir le catalogue, nous avons volontairement limité l'inventaire des copies d'actes aux copies médiévales, sauf lorsqu'aucun document médiéval ne subsiste. Pour les actes ayant fait l'objet d'éditions antérieures, nous nous sommes bornés à renvoyer à l'édition la plus courante ou la plus récente. Sauf indication contraire, les cotes d'archives sont celles des Archives nationales. Les actes n^os^ 1, 2, 6, 7, 9, 10, 12, 12 bis, 14, 15, 16 et 18 correspondent respectivement aux n^os^ 60, 62, 105, 108, 111, 121, 148, 147, 174, 177, 180 et 232 du *Recueil des actes de Saint-Maur-des-Fossés* entrepris par Jacques Boussard (inédit), dont un exemplaire est déposé à l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (salle Anne Terroine).

1
1006, 1er mai. Paris – Renaud, évêque de Paris, cède à l'abbaye des Fossés, pour le salut de son âme et de celles du comte Bouchard, son père, et des autres membres de sa famille, l'autel dédié à Saint-Clément, situé à Châtres, à charge du paiement de la moitié des droits de visite et de synode.

B. Cartulaire de Saint-Maur en papier, *Arch. nat.*, LL 49, fol. 134vo.

2
1006, 2 décembre. – Jean XVIII, pape, à la prière de Renaud, évêque de Paris, confirme les donations faites au monastère des Fossés par le comte Bouchard et sa femme Élisabeth, parents de Renaud, et y ajoute les dons faits par celui-ci sur les biens de son siège épiscopal, parmi lesquels l'autel de Saint-Clément à Châtres.

B. Cartulaire de Saint-Maur en papier, *Arch. nat.*, LL 49, fol. 113.
Éd. : J. Boussard, *Actes royaux et pontificaux des Xe et XIe siècles du chartrier de Saint-Maur-des-Fossés*, dans *Journal des Savants*, avril-juin 1972, p. 96-98.

3
1067. – Guy, sire de Montlhéry, et Hodierne, son épouse, cèdent à Saint-Clément la moitié des coutumes, estallages, forages, rouages et autres droits sur la ville de Châtres.

Mention dans le dénombrement de 1464, *Arch. nat.*, S 1868, no 14 (*Infra*, pièce justificative no 2, item 9).

4
Avant 1103. Châtres – Une contestation de biens du prieuré de Longpont à Bois-le-Roi est réglée à Saint-Clément de Châtres *(in pratello Sancti Clementis Castrensis)* en présence du seigneur Milon de Montlhéry, du prieur de Longpont Henri et de nombreux témoins.

Éd. : J. Marion, *Le cartulaire du prieuré de Notre-Dame de Longpont*, no 323, p. 257.

5
[1107 ?]. – Simon, comte d'Évreux, cède [à Saint-Clément de Châtres] ses droits seigneuriaux sur une partie de la ville de Châtres.

Ind. : Abbé Lebeuf, *Histoire de la Ville et de tout le diocèse de Paris*, t. IV, p. 139-140.
[Cette indication pose problème : aucun des trois Simon de Montfort, comte d'Évreux, ne convient à la date de 1107. Simon Ier est mort en 1087, Simon II en 1101, Simon III, mort après 1181, n'était sûrement pas né. Il faudrait admettre une coquille dans la date (1107 pour 1167 ?) ou une

confusion entre Simon de Montfort et Milon de Montlhéry, dont la présence à Châtres serait plus normale. L'abbé Lebeuf fait référence à une *charta latina* que nous n'avons pas retrouvée. Il est possible que ce document perdu ait le même objet que la confirmation de 1183, qu'on trouvera ci-après sous le n° 12 bis].

6

1128-32. – Louis VI, roi de France, notifie un accord de pariage qu'il a conclu avec Ascelin, abbé des Fossés, et Ansoud, prieur de Châtres, pour la terre de *Fonticulis*, et définit les limites territoriales de ce pariage, les droits qui seront partagés et les privilèges accordés aux habitants.

B. Copie du XIV^e^ s. dans un vidimus de 1381, *Arch. nat.*, JJ 120, n° 22, fol. 16. Éd. : *Ordonnances des rois de France*, t. VI, p. 703-704 ; J. DUFOUR, *Recueil des actes de Louis VI*, t. II, n° 322, p. 182-183.

7

1136 (ou 1137), 20 février, Pise. – Innocent II, pape, confirme à Ascelin, abbé des Fossés, les possessions du monastère de Saint-Pierre des Fossés, concédées par les papes, rois ou évêques, parmi lesquelles, « au bourg de Châtres, le prieuré de Saint-Clément et son église » *(in burgo Castrensi, prioratum Sancti Clementis et ecclesiam ejus)*.

B. Livre noir de Saint-Maur (XIII^e^ s.), *Arch. nat.*, LL 46, fol. 1. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII^e^ s.), LL 48, fol. 15. – D. Copie figurée de 1489, S 1164, n° 1.
Éd. : *Gallia christiana*, t. VII, *Instr.*, col. 56.

8

1144-1155. – Guillaume de Châtres, fils du sénéchal Gautier, qui possédait le tiers de la dîme d'Athis, répartit cette dîme entre les abbayes et prieurés de Saint-Victor, Longpont, Saint-Clément de Châtres et Yerres.

A. Cartulaire de Longpont, *Arch. nat.*, fol. 40.
Éd. : J. MARION, *Cartulaire de Longpont*, n° 254.
Ind. : LEBEUF, *op. cit.*, t. IV, p. 416-417 ; M. SCHOEBEL, *Archiv und Besitz der Abtei St-Viktor im Paris*, Bonn, 1991, p. 171.

9

1147, 1^er^ juin, Paris. – Eugène III, pape, confirme à l'abbé Ascelin et aux moines des Fossés les possessions déjà confirmées par son prédécesseur Innocent II, dont le prieuré Saint-Clément de Châtres et son église.

A. *Arch. nat.*, L 228, n° 8.
B. Livre noir de Saint-Maur (XIII^e^ s.), LL 46, fol. 3vo. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII^e^ s.), LL 48, fol. 16vo (abrégé). – D. Copie figurée de 1349,

L 455, n° 3. – E. Copie figurée de 1399, L 455, n° 1. – F. Copie de 1485, S 1164, n° 1. – G. Cartulaire de Saint-Maur en papier, LL 49, fol. 104 (abrégé).

10
1164, 9 janvier, Sens. – Alexandre III, pape, confirme à l'abbé Roger et aux moines des Fossés les possessions déjà confirmées par ses prédécesseurs Innocent II et Eugène III, dont le prieuré Saint-Clément de Châtres et son église.

A. *Arch. nat.*, L 230, n° 15.
B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), LL 46, fol. 4vo. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 16vo. – D. Copie figurée de 1485, S 1164, n° 1. – E. Cartulaire de Saint-Maur en papier, LL 49, fol. 104vo.

11
1179-1189[116]. – Thibaud, abbé des Fossés, notifie que Ramnulfe de Saint-Germain lui a demandé, ainsi qu'à Gui, prieur de Châtres, la moitié du terrain de la maison qui fut à Guillaume de Châtres, pour y bâtir.

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 2.

12
1183, 31 mai. Velletri. – Lucius III, pape, confirme à l'abbé Thibaud et aux moines des Fossés les possessions déjà confirmées par ses prédécesseurs Innocent II, Eugène III et Alexandre III, dont le prieuré Saint-Clément de Châtres et son église.

B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), *Arch. nat.*, LL 46, fol. 1vo. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 15 (abrégé). – D. Cartulaire de Saint-Maur en papier, LL 49, fol. 101vo (copie figurée).

12 bis
1183. – Simon de Montfort, avec l'assentiment de sa femme Amicie et de ses fils Simon et Gui, confirme à l'église Saint-Arnoult et à ses moines toutes les tenures, libertés et coutumes obtenues de ses prédécesseurs et confirmées par son père, dont la villa de Châtres *(Chastreis)* et ses hôtes, avec bois, terres et toutes dépendantes, ainsi que la justice et tout ce qui en dépend.

B. Cartulaire de Saint-Maur en papier, *Arch. nat.*, LL 49, fol. 85.
[Cet acte, dont la transcription du XVI[e] s. est assez fautive, suscite plusieurs remarques :
– la date : Simon III de Montfort est donné pour mort en 1182 par Robert de Thorigny ;

116. Date précisée d'après la liste des témoins.

– la mention de la *villa de Chastreis :* s'il s'agit de Châtres-sous-Montlhéry, le père de Simon, Amaury III, comte de 1105 à 1137, aura pu disposer de droits sur Châtres par sa femme Agnès de Garlande, héritière des sires de Montlhéry ;
– mais s'il s'agit bien de Châtres, pourquoi en avoir confirmé les droits au prieuré de Saint-Arnoult en Yvelines alors que la logique géographique voudrait qu'ils reviennent au prieuré Saint-Clément ? Notons que le document mentionne, à la suite de la villa de *Chastreis* et dans les mêmes termes, la villa de *Salmonvilla,* qui ne paraît pouvoir être que Sermonville, commune de Sainville (Eure-et-Loir)].

13
1190-1196. – Maurice de Sully, évêque de Paris, notifie l'accord conclu à la suite d'un long procès entre, d'une part, le prieur de Saint-Clément de Châtres, et, d'autre part, dame Comtesse de La Norville, Robert de « Repenti » et Gautier des Granges, au sujet du forage, du tonlieu et du péage grevant la boucherie de Châtres. Le prieur abandonne tous ses droits sur ladite boucherie en échange de l'hostise de Renard de Chevreuse, ainsi que de divers revenus et droits de pressage qu'avait ladite Comtesse sur les vignes du prieur de Longvilliers.

A. *Arch. nat.,* S 1868, n° 1.
B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), LL 46, fol. 28vo. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 305.

14
1195, septembre, Saint-Victor de Paris. – Maurice de Sully, évêque de Paris, confirme à l'abbaye des Fossés la possession et le droit de présentation de plusieurs églises dont « l'église Saint-Clément de Châtres avec son enclos et la moitié de la dîme, tant la grande que la petite ».

B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), *Arch. nat.,* LL 46, fol. 29. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 15. – D. Copie figurée de 1489, L 455, n° 2 bis. – E. Cartulaire de Saint-Maur en papier, LL 49, fol. 146.
Éd. : J. DU BREUIL, *Supplementum Antiquitatum urbis parisiacae,* Paris, 1614, p. 172.

15
1196, Paris. – Les trois archidiacres de Paris, Maurice, Aimery et Eudes, confirment l'acte précédent de Maurice de Sully.

A. *Arch. nat.,* L 455, n° 2.
B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), LL 46, fol. 44. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 27.

16
1196, 15 octobre, Latran. – Célestin III, pape, confirme à l'abbé Isembard et aux moines des Fossés les possessions déjà confirmées par ses prédécesseurs Innocent II, Eugène III, Alexandre III et Lucius III, dont le prieuré Saint-Clément de Châtres et son église.

B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), *Arch. nat.*, LL 46, fol. 2vo. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 16. – D. Cartulaire de Saint-Maur en papier, LL 49, fol. 103.

17
1198. – Isembard, abbé des Fossés, et Guillaume, prieur de Longpont, font le partage de leurs hôtes à Leudeville.

Ind. : *Gallia christiana*, t. VII, col. 295 ; LEBEUF, *Histoire de la Ville...*, t. IV, p. 222.

18
1215. – Jean, abbé de Saint-Victor, notifie l'accord conclu entre son monastère et l'abbaye des Fossés sur les dîmes de Vigneux et les pâtures dans le bois de Beau-Rouvre. Les moines des Fossés renoncent à leurs prétentions moyennant 5 sous de cens au lieu de 2 pour la terre de Geoffroy Convers à Ozoir et 16 deniers au lieu de 8 pour la vigne achetée par Saint-Victor dans la censive du prieuré de Châtres.

A. Fonds de Saint-Victor, *Arch. nat.*, S 2142, n° 12.
B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), LL 46, fol. 40vo. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 133.

19
1220. – Raoul, abbé des Fossés, et Payen, vicomte de Corbeil, notifient l'accord qu'ils ont conclu au sujet d'un droit de minage sur quelques maisons à Châtres et dans le bourg d'Etampes.

Ind. : Inventaire Carpentier (1772), *Arch. nat.*, LL 53, 41[e] carton, 1ère liasse, n[os] 3 (original) et 4 (copie de 1611).

20
1226 ou 1227. – Guillaume, abbé de Clairefontaine, notifie qu'il a vendu pour 60 sous parisis au prieur de Saint-Clément de Châtres deux setiers de blé que percevait sa maison de [Saint-Maurice] Montcouronne sur le moulin de Saint-Germain, par aumône de feu Thomas, jadis sire de Bruyères [le-Châtel].

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 3.

21
1228, avril. – Ansel Desmarayes et Eudemeline, sa femme, donnent en pure aumône au prieuré Saint-Clément de Châtres, pour le remède de leurs âmes, le moulin nommé le moulin de Falaize, qu'ils avaient acquis de messire Thomas, chevalier, châtelain de Bruyères-le-Châtel.

Mention dans le dénombrement de 1464, *Arch. nat.*, S 1868, n° 14 (*Infra*, pièce justificative n° 2, item 35).

22
1232, 7 décembre. – L'official de Paris confirme l'accord conclu entre, d'une part, le prieur et le curé de Saint-Clément de Châtres, et, d'autre part, Sulpice de Guibeville, son fils Étienne, clerc, et Jean Baye, au sujet de la dîme de cinq quartiers de vigne, situés à « Heriton », appartenant à ces derniers, et qui furent à Pierre Loquerci. Le prieur et le curé pourront dorénavant y percevoir deux setiers de vin auparavant perçus par les lépreux de Châtres.

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 5.

23
1232 ou 1233, janvier. – « Actes de servitude sur plusieurs habitants de divers lieux et paroisses et, entre autres, de Saint-Eloy et de Saint-Clément de Châtres, qui étoient obligez d'apporter aux religieux de Saint-Maur, en les avertissant, les vins de Mesly »[117].

Ind. : Inventaire Carpentier (1772), *Arch. nat.*, LL 53, 56e carton, n° 1.

24
1236, mars. – Le chevalier Thomas, châtelain de Bruyères-le-Châtel, et Agnès, son épouse, quittent et donnent au prieuré Saint-Clément de Châtres le fief et toute la justice qu'ils possédaient au moulin de Falaize, pour le remède de leurs âmes et moyennant la somme de 10 livres parisis, reçue en deniers comptant.

Mention dans le dénombrement de 1464, *Arch. nat.*, S 1868, n° 14 (*Infra*, pièce justificative n° 2, item 35).

25
1253. – « Lettre testimoniale de 3 arpents de terre appartenant au prieur de Châtres sous Montlhéry ».

Ind. : Inventaire Carpentier (1772), *Arch. nat.*, LL 53, 41e carton, 1ère liasse, n° 7, p. 484.

117. Mesly : écart de Créteil (Val-de-Marne).

26
1258, juin. – L'official de Paris notifie que Renaud, tailleur de pierre de Châtres, et sa femme Machette, ont vendu au prieur de Châtres, pour soixante sous, une maison située dans l'enclos de Saint-Clément.

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 8.

27
1259, 30 avril. – L'official de Paris notifie que le curé de Saint-Michel-sur-Orge, Nicolas, a donné à l'abbaye des Fossés, pour fonder son anniversaire, une pièce de trois quartiers de vigne à Breuilet, dans la censive et seigneurie de l'abbaye ; il s'en réserve l'usufruit pour lui, sa vie durant, puis pour le prêtre Robert, fils de feu Gautier l'écrivain.

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 4.
B. Livre noir de Saint-Maur (XIII[e] s.), LL 46, fol. 94. – C. Livre blanc de Saint-Maur (fin XIII[e] s.), LL 48, fol. 271vo.

28
1264, 12 juin. – Bertrand de Châtres, dit des Granges, écuyer, amortit deux arpents de terre arable, situés à Châtres, au lieu dit « Heroiville », entre le sentier d'Avrainville et la grande route qui mène de la Croix de feu Lyetie à l'orme Tyaut, et que Jean, fils de Nicolas le charron, de Montlhéry, avait vendus pour six livres au prieur de Châtres. Il reconnaît en outre avoir reçu cent sous pour en garantir l'intégrité.

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 7.

29
1264, après le 12 juin. – L'official de Paris notifie que Bertrand de Châtres, dit des Granges, écuyer, a concédé en mainmorte, pour huit livres parisis, au prieur de Saint-Clément : premièrement, deux arpents de terre arable tenant au sentier qui mène à Avrainville, vendus au prieur par Jean, fils de Nicolas le charron, de Montlhéry, pour six livres parisis ; secondement, un arpent de terre arable tenant à la grande route menant de Châtres à Avrainville, contigu à la couture du prieur, et que Girard d'Auvers avait vendu au prieur pour dix livres parisis.

A. *Arch. nat.*, S 1868, n° 6.

30
1275, 28 octobre. – Pierre [de Chevry], abbé de Saint-Maur des Fossés, notifie le contentieux opposant son abbaye à celle de Saint-

Germain-des-Prés au sujet de la possession de la voirie et de la justice de cette voirie à Avrainville. Les deux abbayes s'en remettent à l'arbitrage de Geoffroy de Saint-Laurent, bourgeois de Paris, et de Jean le Convers, en présence de Renaud Barbou, bailli de Montlhéry. Si les arbitres ne parviennent pas à s'accorder, ils s'en remettront à un troisième arbitre, à savoir l'abbé de Saint-Denis.

A. *Arch. nat.*, L 765, n° 17 (fonds de Saint-Germain).
B. Copie de 1762, *Arch. nat.*, S 1868 (fonds de Saint-Maur).
Ind. : A. TERROINE, *Un bourgeois parisien du XIII^e siècle : Geoffroy de Saint-Laurent*, p. 39-40.

31
1289, mars (n.st.) – Afin de régler le contentieux entre le prieur d'Avrainville et le prieur de Saint-Clément de Châtres au sujet de la voirie d'Avrainville, contentieux qui avait amené le prieur de Saint-Clément à des voies de fait, les deux prieurs s'en remettent à l'arbitrage du prieur de Saint-Éloi et du trésorier de Saint-Germain-des-Prés, assistés de maître Geoffroy de Saint-Laurent qui apportera avec lui l'enquête à laquelle il a procédé jadis et dont les conclusions seront tenues pour bonnes. L'affaire devra être réglée d'ici le 1^er^ octobre ou au plus tard le 25 décembre.

A. *Arch. nat.*, L 765, n° 18 (fonds de Saint-Germain).
Ind. : A. TERROINE, *Un bourgeois parisien...*, p. 40-41.

32
1290, avril. – Jean de Montigny, garde de la prévôté de Paris, notifie le jugement rendu par Geoffroy de Saint-Laurent, aidé dans sa tâche par le prieur de Saint-Éloi et le trésorier de Saint-Germain-des-Prés, au sujet de la saisine de la justice de la voirie des terres d'Avrainville appartenant à l'abbaye des Fossés. Cette saisine est déclarée appartenir à l'abbé de Saint-Germain.

B. Copie de 1754, *Arch. nat.*, LL 1044, fol. 89vo (fonds de Saint-Germain).
C. Copie de 1762, *Arch. nat.*, S 1868 (fonds de Saint-Maur).
Ind. : A. TERROINE, *Un bourgeois parisien...*, p. 41.

33
1298, 13-14 avril. – Extrait des registres de l'archidiaconé relatif à la visite de l'église Saint-Clément de Châtres, du presbytère et de la maison des ladres.

B. Vidimus de l'official de l'archidiacre de Paris délivré à la demande des marguilliers de la paroisse le 14 octobre 1450, *Arch. nat.*, L 455, n° 16.
Éd. : *Infra*, pièce justificative n° 1.

Éd. partielle : L. LE GRAND, *Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris au milieu du XIV^e siècle*, p. 92, note.

34
1313, 19 février. – Arrêt du Parlement rappelant que le prieur de Châtres perçoit les coutumes sur la ville de Châtres du samedi à la première heure jusqu'au jeudi à la neuvième heure, et le roi du jeudi à la neuvième heure jusqu'au samedi à la première heure, et déclarant que lorsque le marché de Châtres, qui se tient le vendredi, se tiendra la veille en raison d'une fête, c'est le roi qui percevra les coutumes ce jour-là.

A. *Arch. nat., Olim*, III, fol. 138vo.
Éd. : BEUGNOT, *Les Olim ou registres des arrêts rendus par la cour du roi*, t. II (1274-1318), p. 574, n° IX.
Ind. : BOUTARIC, *Actes du Parlement de Paris (1254-1328)*, n° 4061.

35
1362, 30 août. – Le prévôt de Montlhéry notifie la constitution en faveur du prieuré de Châtres d'une rente de 5 setiers de blé sur la grange de Bichecorne, près Leudeville, et d'un setier sur la terre de Guibeville.

Ind. : dénombrement de 1464 (ci-après n° 39 ; voir pièce justificative n° 2, item 23).

36
1387. – « Sentence pour frère Oudart, prieur de Châtres, touchant le paiement des dîmes ».

Ind. : Inventaire Carpentier (1772), *Arch. nat.*, LL 53, 41^e carton, 1ère liasse, n° 11, p. 484.

37
1396. – « Délai de paiement de dîmes pour le prieur de Châtres ».

Ind. : Inventaire Carpentier..., n° 12, p. 484.

38
1450, 14 octobre. – Jean Massue et Philippeau Larcier, nouveaux marguilliers de la paroisse Saint-Clément de Châtres, exposant que les titres de la fabrique ont été perdus à la suite des guerres et de la dispersion des paroissiens, l'official de l'archidiacre de Paris délivre un extrait des registres de l'archidiaconé relatif à une visite des 13 et 14 avril 1298.

A. *Arch. nat.*, L 455, n° 16.

Éd. : *Infra*, pièce justificative n° 1.
Éd. partielle : LE GRAND, *Les Maisons-Dieu et léproseries...*, p. 92, note.

39
1464, 18 octobre. – Dénombrement des biens du prieuré Saint-Clément de Châtres par le prieur Pierre le Crieur.

B, C, D. Copies des XVII[e] et XVIII[e] s., *Arch. nat.*, S 1868, n° 13 bis, n° 14 et sans n°.
Éd. : *Infra*, pièce justificative n° 2.

40
1480. – « Procuration générale donnée par Girard de Mauny, abbé de Saint-Maur, au prieur de Châtres pour faire toutes les affaires ».

Ind. : Inventaire Carpentier, n° 15, p. 485.

41
1490. – « Autre procuration donnée par Raoul du Fou [évêque d'Evreux], abbé de Saint-Maur, à plusieurs religieux [dont le prieur de Châtres ?] pour plaider et soutenir les droits de ladite abbaye et ceux des religieux dénommés en icelle ».

Ind. : Inventaire Carpentier..., n° 16, p. 485.

42
1498. – « Sentence du prévôt de Paris qui confirme ladite procuration ».

Ind. : Inventaire Carpentier..., n° 17, p. 485.

43
1537, 30 août. – Maître Mor Boisseau, prêtre de Châtres, reconnaît, en présence de Simon Cheme et Vincent Maupeou, clercs et notaires du roi, qu'il a pris à ferme des chanoines de Saint-Maur-des-Fossés, pour trois années, les revenus du prieuré Saint-Clément (cens, rentes, oblations, etc.), à l'exclusion des droits d'aubaine, de confiscations, de mainmortes, de fiefs, d'arrière-fiefs, d'épaves, et d'amendes arbitraires. Il devra, en particulier, payer chaque année 200 livres tournois en deux échéances (à Noël et à la Saint-Jean Baptiste), et recevoir, héberger et nourrir à ses frais, chaque année, deux chanoines, leurs assistants et leurs chevaux, pour une durée de deux jours et une nuit, lorsque ces derniers viennent pour leurs affaires à Châtres.

A. *Arch. nat.*, S 1868 (sans n°).

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

1450, 14 octobre

Jean Massue et Philippeau Larcier, nouveaux marguilliers de la paroisse de Saint-Clément de Châtres, exposant que les titres de la fabrique ont été perdus à la suite des guerres et de la dispersion des paroissiens, l'official de l'archidiacre de Paris délivre un extrait des registres de l'archidiaconé relatif à une visite des 13 et 14 avril 1298. Laquelle visite relate qu'après la messe de Pâques, les visiteurs se sont rendus à la maison du prêtre Jean où ils ont noté le nombre des paroissiens (465), les droits et les revenus de la paroisse, et les noms des paroissiens convaincus de fornication, ou de pratiques usurières ; puis ils ont visité la maladrerie dont ils ont enregistré le mobilier et les revenus, pour terminer par les ornements et livres de l'église, ainsi que le mobilier du presbytère.

A. Original sur microfilm, *Arch. nat.*, L 455, n° 16.
Éd. partielle : Léon Le Grand, *Les Maisons-Dieu et léproseries du diocèse de Paris...*, p. 92, note.

A tous ceulx qui seuls presentes lettres verront, l'officiael de la court de monseigneur l'archidiacre de Paris, salut. Savoir faisons que le jour que seuls presentes lettres furent baillés, par devant nous en leur persones vindrent et comparurent honestes persones Jehan Massue et Philippost Larcier, marregliers des parroichiaens enhabitans de l'esglise parrochiale de Seint-Clement de Chatres, de l'eveschée de Paris, et de l'archidiayconé du dit archidiacre, et nous exposèrent et declarèrent commant ils furent novellement ordinés marcgeliers de la diste esglise, et comment, pour les guerres et aultres messiefs, que longement ou royame de France ont esté noiris et contumés, le peuple de la diste parroche estoit en pluseurs lieus et plaices dispersé en partie, et en partie mort, et les lettres et tiltres des les rentes, revenus, droits et appartinences de la diste esglise et de la fabrike sont perduus ou deguisés, tant que les dis marcgeliers des ycelles rentes, drois, honeurs, charges, obvention et esmolumens à la diste esglise appartinens avoir ne pouroient aulcune legitime et vraye sentence et doctrine, ainssi que comme ils disoient. Et par la faulte des dis lettres, grant domaigue porroit a la diste fabrike et ous dis margeliers advenir, en cas que par nous ne seroit promi de aulcun remède nécessaire. Pour ce, nous ont humblement requis ses dis margeliers, supplians que nous plaiset visiter les registres du dist archidiacre, affin si aulcunes statutes en yceulx registres porroient estre trouvés, qui nous plaiset à faire escrire et extraire et double à leurs propres coux et despens de mot en mot leurs envoier ou en forme

auctentique faire bailler. Pour quoi, nous, le dist officiael, considérant leur prié et supplication estre juste et raisonnable, à leur requeste fimes les dis registres visiter, et des yceulx extraire fimes et escrire enter les aultres, ce qu'il enssuit :

« Seint Climent de Chastres, delivrés avoit l'an mil CC IIII^{XX} et XVIII, le dimensche de la Passion de nostre seigner. Nous visitames l'esglise de Chastres et messes illecquiz célébrimes, et sermon fimes en la messe, et après disner fumes pernoctés à la maison du prestre que l'on appellet messire Jehan. Item, le patron, monseigneur l'abbé de Saint-Mor. Item, le numbre des parrochiens : CCCC et LXV. Item, la fabrike n'avet riens qui le delegas ; touteffoiz, pour le conte que nous illecquiz fust faiste par le dit messire Jehan, le curé, pour ce temps du dist lieu de Chastres, et par Robert Pullier et Vincent de La Croys, marcgeliers : elle avet en meuble IIII livres et IIII soulz parisis. Item, les parrochians font lumière de ciere et d'uile ou prestre et les mones en leur tour. Item, le prieur quiert les deus pars des cordes des closses, et le prestre la tierce part, pour le lin et le chanvre qu'il a. Item, le prieur et l'abbé quiert l'escuaelles ou prestre, et les vestemens, et le surplus ou clerc et ou chappelain. Item, il y a des confrairies, lesqueles les marchans de la vile font à leur volenté.

Item, le prestre a VII arpens de terre et demi, et quattre arpens des vuignes, ung quartié-mains. Item, environ de ung arpent et demi de prés. Item, la moitié de la grant disme, du valoir d'un muy de blé. Item, ungne mine à la granche d'Olenvile. Item, le prieur et le prestre ont disme du vin, laquele voult ou prestre huit muys du vin. Item, deus sols de rente. Item, a la disme de Mondofle, cinq mines de blé. Item, XII deniers de cens. Item, la moitié de l'offrande et la tierce des candeles. Item, les noms des jurés, Robbert Pullier et Vincent de La Croys, qui disoient que Virnain Lombard et Remin sont notés de fornication. Item, Remin et Chaceconte Lombard sont notés de usure publique[118]. Item, Isabele de La Valé Milière est noté de fornication et de recevante de fammes publiques et communes, laquelle nous commandimes qu'elle se gardît dorenavant des ycelles choses, sur la peine d'escommuniement, et elle promist et afferma se garder. Toutes les aultres choses se portient bien ainsi comme ils disoient.

Item, le lundi après, nous visitames le provisor Nicholas des ladres. Item, la maison des ladres avoit en argent, le tamps que la commança a guverner lesdis Nicholas, XLIII livres. Item, C souls, lesquieulx

118. Il s'agit, sans aucun doute, de Conte Cacciaconte et de son fils Ranieri, prêteurs lombards bien connus qui sévirent à cette époque en Arpajonnais. Ils firent amende honorable puisque le père, mort en 1314, fut inhumé dans l'église où sa pierre tombale est conservée (Alain GEORGE, *Les prêts d'argent d'une société de financiers siennois du début du XIV^{e} siècle...* dans *BSHACEH*, 1955, p. 55-65, ill.).

devait le prestre de Favires pour Gérard, le curé de Boissi. Item, IIII^{X} dras[119] et XVIII. Item, dis lits fournis. Item, quattre chevauls à tout les necessares. Item, IIII vacces et ung jument, ungue truye, deus porceaulx. Item, C et onze berbis et XIX engeaulx. Item, VII coes de vin à vendre et avecquez ce là, la provision du vin de la maison. Item, environ IIII muys en blé et en orge. Item, près de deux muys et demi d'aveine. Item, VI pots de cuivre. Item deus bassins. Item, quattre poeles à cue. Item, ungue grande sans cue. Item, deus chaudières. Item, deus grils, deus tripiets, trais salières, et deus landiers.

Item, se sont les rentes. Item, elle avoit environ XXX arpens de terre, noef arpens de vuignes, et noef quartiers de prés. Item, LX souls à la bourse du roy, XII deniers de pain à chacune sepmaine. Item, ung denier de pain sur les four du roy. Item, V souls de cens. Item, la fore, le valoir de X livres. Item, environ IX mines de blé à la grance Poteron. Item ugne mine de blé sur le molin de Falaise et les aultres sur le molin de Fratheres. Item, ung sextier sur le molin de Fourcon. Item, ugne mine sur la terre Parrot de Coursel. Item, deus muys du vin en aulmones. Item, II muys du vin et III quotres de poursoir. Item, ung sextier de blé sur le molin de Prés.

Item, amprès le prieur ou dist lieu avons procuré l'an mil CC et IIII^{XX} et XVIII ce qu'il enssuit : Seint-Clement de Chastres. Item, les ornamens de Seint-Clement sont deus calices et ugne plateline par dedans et par dehoirs dorés. Item, ugne coppe d'argent doré dehors et dedans, à presenter le corps de notre seigner ou malades. Item, deus missiels. Item, II anthieniers, III breviers, ung sautier, ung ordinere, deus manuels, deus robes, deus surplies, ugne croys dargent. Toutes les aultres prent le prestre amprès les religieulx à son plaisir. Item, du presbitere sont trais cotes, tras traversins, ugne forme, ugne table, ung cuivier. Item, ung pot de cuivre ».

En tesmoing de ce fait, nos avons submis à ces presentes lettres le grant scel de la diste court du dist seigner. Donné l'an mil CCCC et L, le XIIII^{e} jour du moys d'octobre.

II

1464, 18 octobre

Suite au commandement du roi, frère Pierre Le Crieur, prieur du prieuré Saint-Clément de Châtres, dans la châtellenie et prévôté de Montlhéry, et dépendant de l'abbaye de Saint-Maur, a déclaré ses biens et ses revenus des paroisses et terroirs de Châtres, d'Avrainville, de Guibeville, de Leudeville, de La Norville, de Mondeville, de Cheptainville, de Marolles, de Lardy, de

119. IIII^{X} probablement pour IIII^{XX} sauf si un mot a été omis après XVIII.

Bonne, du hameau de Bizon, de Bruyères-le-Châtel, de la grange de Bichecorne, du Val de Puiseaux, d'Athis-sur-Orge, de la seigneurie des Granges, consistant en une église, une grange (la Grange-au-Prieur), un hôtel, 234 arpents de terrains, le moulin de Falaize, la justice haute, moyenne, et basse, et diverses redevances et coutumes, dont les titres ont été perdus, et la valeur amoindrie par la fortune des guerres.

A. Original perdu.
B, C, D. Il existe trois copies de ce dénombrement aux Arch. nat. : S 1868, 13 bis, 14, et une non numérotée. La première est une copie partielle et les deux suivantes sont quasiment identiques, à l'orthographe de certains mots près. Il semble qu'il s'agisse de copies réalisées, pour l'une, dans la première moitié du XVII[e] siècle, pour l'autre, au XVIII[e] siècle ; la copie partielle fut sans doute écrite à la veille de la Révolution et comporte une note topographique sur le hameau et la ferme de Bizon, qui se situeraient entre Bruyères et Châtres.

Cy après ensuivent au vrai toutes les rentes, revenus, seigneurie, possessions, et autres choses temporelles appartenantes au prieuré Saint-Clément de Châtres soubs Mont-L'héry, membre et dépendance de l'église Monsieur Sainct-Maur des Fossés, de fondation royale, que baille frère Pierre Le Crieur, à présent prieur dudit lieu, en ensuivant le commandement du roy à lui faict par Noël Maulerat, sergent du roy notre dit seigneur en la prévôté et chastellenye du dit Mont-L'héry, le jeudi vingt-neuviesme jour du mois de décembre l'an de grâce mil quatre cens soixante trois, de par messieurs le prévost de Paris, le procureur du roy au Chastellet, et le récepteur ordinaire de Paris, commissaires de par le roy en cette partie, comme il appert par certaines lettres patentes données en datte le vingtième jour de juillet au dit an, ainsi signées : Par le conseil estant en la chambre des comptes, Boursier ; et par vertu de certaines lettres en forme de commission, données soubs le dit signetz, le samedi vingtième jour d'août au dit an quatre cent soixante trois, ainsi signé : P.

(1) Et premièrement, le dit prieur est seigneur en partie de la ville de Châtres, auquel lieu il a toute justice haulte, moyenne et basse, sur tous les hôtes, en quelque lieu qu'ils soient en la dite ville de Châtres et sur toutes les terres tenues de lui en censive.

(2) Item, est seigneur en partie d'Avrainville, Guibeville et Laideville, auxquels lieux il a toute justice haulte, moyenne et basse, et sont les hôtes des dits lieux sortissans en la justice du dit lieu de Châtres, par devant son prévost ou garde de sa justice.

(3) Item à cause de la dite justice et seigneurie, a toutes aubains, espaves, confiscations, forfaitures, ès lieux dessus dits, quand ils échoient ou viennent.

(4) Item, a droit de rouages, forages, minages, estallages, et coustumes par toute sa terre et seigneurie des dits lieux, et en prend le droit tout seul et se tenoit le marché tout au long de la sepmaine, depuis le samedy premier, jusqu'au jeudy nommé au dentour l'église de Saint-Clément de Châtres.

(5) Item, a droit le dit prieur de prendre, avec le roi nostre sire et le seigneur de Châtres, la moutiée de toutes les coustumes et estallages par toute sa terre et seigneurie du dit lieu de Châtres et pour sa moutiée prend le dit prieur, depuis le samedy jusqu'au jeudy, et qui valloit en l'an mil quatre cent cinquante un, que Erdelot de Franchereau les tenoit à ferme de frère Gérard de Montjeu, prieur dudit prieuré, la somme de quarante six solz, huit deniers parisis à payer à deux termes, cest asavoir : la moutiée à la Saint-Jean Baptiste, et l'autre moutiée à Noël ; qui de présent vallent de six sols à huict sols, ou environ. Et le roy et le dit seigneur prend leur autre moutiée, depuis le jeudy nommé, jusqu'au samedy premier, pour ce qu'ils ont le marché.

(6) Item, a droit de prendre la moutiée des foraiges, rouaiges, et estallages en la jurisdiction commune, avescque le roy notre sire et le seigneur du dit lieu, laquelle moutiée Gillot Labelle tenoit à ferme en l'an dessus dit, du dit prieur, à la somme de douze livres, treize sols, quatre deniers parisis par an, à payer à trois termes, c'est à sçavoir : La Madeleine, Toussaint, et Notre-Dame de chandeleur ; qui de présent ne vallent qu'environ vingt-quatre sols parisis.

(7) Item, le dit Labelle, comme dit est, tenoit à ferme le four banier du dit prieuré, à la somme de sept livres parisis à payer au dit trois termes dessus dits, qui de présent ne vaut que soixante quatre sols parisis, pour ce que chacun veult avoir four en sa maison, et couste le dit four banier, à débattre par procès, en un an plus qu'il ne vault en deux, et n'est le dit four banier que pour le seigneur de la terre du dit prieuré seulement.

(8) Item, le dit Erdelot de Franchereau a prise les coustumes, estallages, minages du prieuré de la dite église de Saint-Clément et des logis d'autour de toute la ville de Châtres, appartenant au dit prieur du dit *(sic)* frère Gérard de Montjeu, au dit an, et au nom que dessus, réservé au dit prieur le droict qu'il a au marché de Châtres, par chacun an à quatre vendredis solennels de l'an, pour le prix et somme de quarante sols parisis, à payer à quatre termes accoustumés, qui de présent ne vault rien, parce que le dit parvis de l'église a esté mis en ruine par les guerres, et pour ce n'a à présent plus de marché au dit parvis, et aussi pour ce que on l'a mis en fosse pour fortifier la dite église, laquelle a esté arsée et bruslée par deux fois.

(9) Item, les foraiges, estallages, et rouages de la terre franche, ne des villes foraines, ne sont pas baillées à ferme, au dit an pour le dit prieur, esquelles il a droit de prendre la moutiée, lesquelles cous-

tumes, estallages, le dit prieur prend la moutiée, avec le roy nostre sire et le seigneur du dit Châtres, ont été donné par Guyon, sieur de Mont-L'héry, et Audierne, sa femme, en l'an de l'incarnation de nostre seigneur en mil soixante sept, en l'indiction cinquième, regnant le roy Philippe, et de son reigne le huictième.

(10) Item, a le dit prieur au dit lieu de Châtres, un hostel, cour, jardin, pressoir, foullerie, sellier, cave, auquel lieu souloit avoir cloistre, et dedans ycelui un puis, avec plusieurs belles chambres et habitations, tours et prisons pour mettre les malfaicteurs prins en ses seigneurie et justice, tout jadis fermé à murs, tenant d'une part à l'église Saint-Clément, et d'autre part à la rue de l'aistre, aboutissant et tenant par devant au chemin par lequel on soulloit venir de la dite rue de l'aistre et du presbytère à la grande porte de la dite église Saint-Clément, et par derrière, à la dite rue de l'aistre. Tout lequel hostel, cloistre, et habitation sont à présent fondus en ruine, tant pour la fortune des guerres, qui longuement ont esté en ce royaume, par les ennemis anciens anglois, comme la dite église, laquelle a esté arsée par deux fois et détruite, c'est à sçavoir : du temps d'un capitaine anglois nommé Robert Guenolle, et depuis encore derechef, comme à présent il apert, tant qu'il n'est demeuré que le tiers d'icelle église, ou environ, et a convenu abattre le dit cloistre et hostel du dit prieuré, pour fortifier le demourant d'icelle église, comme il apert de présent. En laquelle église, quand elle fut bruslée, étoit le trésor du prieur, auquel étoient les papiers, censiers, registres, lettres, chartres, admortissement du roi Philippe, et autres enseignements faisant mention des dits cens, rentes, justices et autres droits seigneuriaux, appartenant à ycelui prieur, lesquels ont esté ars en icelle église aux deux dites fois, avec plusieurs joyaux, calices, vestements, et autres choses appartenantes à la dite église.

(11) Item, a le dit prieur, à cause de la dite seigneurie et justice, pilory en la dite ville de Châtres, et souloit être en une place carée, environ le commencement de la grande rue, devant et à l'opposite de l'hostel et appartenant, de l'enseigne de la croix de fer, tout séant devant le dit prieuré et la grande porte de la dite église, lequel a esté desmoly pour la fortification d'icelle, et est à présent en ruine.

(12) Item, a le dit prieur, à cause de sa dite seigneurie et justice, justice à trois piliers de pierre, séant sur le chemin d'Avrainville.

(13) Item, les cens du jour Saint-Rémy, reçus à Châtres, au dit hostel, du dit prieur, vallent en l'an mil trois cent cinquante et un, tant du dit lieu de Châtres, que d'Avrainville, La Norville, Mondouville, Guibeville, Chetainville, Marolle, Lardy, Bonne, Bizon, et autres villages, dix sept livres parisis, et à présent ne vallent que huit livres, unze sols, unze deniers.

(14) Item, a droit le dit prieur de prendre sur les cens du dit seigneur de Châtres du jour de la feste de Monsieur Saint-Denis, vingt sols parisis, et de présent n'en peut avoir que (...)[120].

(15) Item, a droit de prendre à cause de son dit prieuré, la prime chascun vendredy de l'an, sur le revenu du dit lieu de Châtres, appartenant au dit seigneur, après laquelle prime se tiennent les plaids du roy notre sire et du dit seigneur de Châtres, quarante sols parisis, et à présent, à grande peine, n'en peut avoir unze sols parisis.

(16) Item, a le dit seigneur de Châtres, par chacun an, le jour Saint-Martin d'hyver, au dit prieur pour un anniversaire donné par ses devanciers, vingt sols parisis, et à présent en paye néant.

(17) Item, le jour de la feste de Toussaint, de cens payé audit Châtres, en l'hostel du dit prieur, cinq sols parisis, et deux chapons pour un arpent de terre à Avrainville, et de tout ce, néant, pour ce que les choses sont demeurées en ruine, par la fortune des guerres.

(18) Item, les cens du jour de la feste aux morts, tant de la ville de Châtres, tel du dit prieur, soulloient valloir soixante sols, neufs deniers, et à présent ne vallent que vingt sols, dix deniers parisis.

(19) Item, au dit jour de la feste aux morts, à Marolles, sur le dit cens des hoirs feu Renault Damiens, cinq sols parisis, à présent néant, pour ce que les choses sont en ruine, et ne sçait on où c'est.

(20) Item, le jour de la Saint-Martin d'hyver, a droit le dit prieur de prendre sur les cens du prieur de Longpont, reçus à Laideville, soixante quatre sols parisis, qui à présent ne vallent aucune fois que six ou huit sols parisis, pour ce que les lieux sont en ruine.

(21) Item, les cens du dimanche d'après la fête de Monsieur Saint-Clément soulloit valloir quatre livres parisis et de présent ne vault que soixante sols, dix deniers parisis, pour la ruine en quoi sont les dites choses pour la désolation des dites guerres.

(22) Item, le dit jour, à Bruyères-le-Chastel, deux septiers et demi de méteil de censive, qui étoient appréciés quand il plesoit au dit prieur, au temps passé, à seize deniers parisis pour la pinte, qui valloient en somme vingt six sols, huit deniers parisis, qui de présent ne vallent que douze sols parisis, payés tellement quellement pour la ruine en quoi sont les mazures et vignes, et terres, par les dites guerres.

(23) Item, a le dit prieur, à cause du dit prieuré, droit de prendre chacun an cinq septiers de bled sur la grange de Bichecorne, assis près de Leudeville et un autre septier constitué sur la terre et seigneurie de Guibeville, comme tout peut apparoir par lettres faîtes sous le scel de la prévôté de Mont-L'héry, le mardi penultième jour

120. La nouvelle somme n'est pas indiquée.

d'août en trois cent soixante deux et sont de présent en non valloir par la fortune des guerres.

(24) Item, les cens du jour de Noël soulloient valoir au dit prieur vingt sols parisis, qui de présent sont de nulle valeur, pour ce que les terres sont en grande ruine.

(25) Item, le lendemain du jour de Noël, jour et feste de Monsieur Saint-Étienne, vingt quatre droitures rendues à Châtres, en l'hôtel du dit prieur, des villages cy devant déclarés et valloit chacune droicture un septier d'avoine, un minot de froment, deux chapons, et quatre deniers parisis pour les abrimes, la droicture aucune fois appréciée à vingt quatre sols et aucune fois à vingt sols, aucunes fois à vingt six sols, et aucune fois à douze sols, et de tout ce à présent néant, pour ce que les villages, mazures, et terres sont en ruines par la fortune des guerres.

(26) Item, les cens du jour Nostre Dame de mars, reçu à Châtres en l'hostel dudit prieuré, des villages devant dit, soulloient valloir cent sols parisis, et à présent ne vallant que dix-neuf sols dix deniers, pour ce que les héritages sont en ruines.

(27) Item, à Bruyères, le jour du vendredi adoré, pour les cens de l'huis et pone de devant la maladrerie du dit lieu, payé par Isabelle, sour de la maladrerie, trois deniers obole parisis.

(28) Item, les cens du jour Saint-Jean Baptiste, rendus en l'hostel du dit prieur de Châtres, tant pour le dit lieu que pour les villages dessus dits soulloient valloir quarante sols deux deniers parisis, et à présent ne valent que quatorze sols dix deniers parisis.

(29) Item, les corvées dudit jour valloient à six deniers parisis la corvée, vingt sols, à présent néant.

(30) Item, les cens de la feste Nostre Dame my aoust soulloient valloir dix sept deniers parisis et à présent néant, pour les ruines en quoi sont les héritages.

(31) Item, le jour de la feste aux morts, un nommé Jean Rousset devoit trois sols parisis.

(32) Item, en le jour de Monsieur Saint-Barthélémy, trois sols parisis pour la maison qui fut à (...)[121], et à présent néant, pour ce que on ne sçait où c'est.

(33) Item, au val de Piseaux, des cens sur plusieurs mazures, vignes et terres, qui de présent sont en ruine et désert pour la fortune des guerres, trente à soixante sols parisis à payer à deux termes, c'est à sçavoir : la moutiée au jour Saint-Rémy et l'autre moitiée le dimanche d'après les Brandons ; et a été faicte la recette dernière des dites censives, par un nommé Felisot Petit-collet, commis à ce par le

121. En blanc dans le texte.

prieur du dit lieu de Châtres, qui pour lors estoit par deux années de suilte, c'est à sçavoir : l'an mil quatre cent quinze et seize, comme il apert les dites recettes faîtes ; et de ce que de présent ne vault que onze sols parisis et deux mines de grain, mesure du dit lieu, pour ce que les anciens sont morts, les guerres durant, et ne sçait on à qui s'adresser, pour montrer les maisons, vignes et terres du dit lieu. Avec ce, y a d'autres seigneurs que le dit prieur, par quoi se meuvent plusieurs procès de jour en jour, et y a le dit prieur haute justice, moyenne et basse, sur tous les hôtes du dit lieu, et par toutes les appartenances du dit lieu du sol[122] de Puiseaux, comme il apert par les registres de la dite justice.

(33) Item, souloit avoir le dit prieur de quinze à seize arpens de vigne au dit lieu, et de présent n'en a que sept à huit quartiers, et ne sçait à présent le dit prieur où est le surplus.

(34) Item, a le dit prieur de cinq à six arpens de prés, nommés Les Isles au Prieur, sont à deux herbes, lesquels sont à présent la plus grande partie en friche par la fortune des guerres, et est la rivière du dit prieur d'un côté et d'autre fossoyée de toutes parts et sont du propre du dit prieur du temps du roy Robert.

(35) Item, a au dit lieu de Châtres un moulin nommé le moulin de Falaize, appartenant au prieur, lequel est situé et assis au-dessous de l'église Saint-Germain, près du dit lieu de Châtres, qui fut donné au dit prieur en l'an mil deux cent vingt-huit, au mois d'apvril, par un nommé Ansel Desmarayes, et Eudemeline sa femme, en pure aumosne, pour le remède de leurs âmes, lequel moulin iceux mariés avoient achepté de messire Thomas, chevallier, châtelain de Bruyères-le-Chatel, lequel messire Thomas, chevallier, châtelain du dit Bruyères, et Agnès, sa femme noble, quittèrent et donnèrent au dit prieur le dit fief, et tout le droit de la justice qu'ils avoient au dit moulin, pour le remède de leurs âmes et moyennant le prix et somme de dix livres parisis, qu'ils en eurent et reçurent en deniers comptant, comme il apert par lettres sur ce faîtes en l'an mil deux cent trente six, au mois de mars. Lequel moulin soulloit valoir au dit prieur, en argent comptant, soixante douze sols parisis, seize septiers et demi de mouture, avec la justice moyenne et basse qu'a le dit prieur au dit moulin, et de présent ne vault de toutes choses que quarante huict sols parisis, pour la ruine en quoy il a été les guerres durant.

(36) Item, a le dit prieur un petit hameau nommé Bizon, qui est entre le dit Châtres et le dit Bruyères-le-Châtel, un hostel auquel soulloit avoir métairie, duquel hostel dépend quatre-vingt à cent arpents de terre, qui de présent sont en ruine et désert, en ce non

122. « Sol » est sans doute employé à la place de « val », c'est sans doute une erreur du copiste moderne.

compris quarante à soixante arpents de terre, lesquels étoient tenus en censive du dit prieuré à douze deniers parisis l'arpent ; à présent néant, parce que tout est en ruine par les guerres, et sont fossoyés les dites terres de toutes parts.

(37) Item, a droit le dit prieur de prendre à la grange de Fontaines, sur le prieur de Notre-Dame de Longpont, par chacun an, le jour Saint-Martin d'hyver, treize septiers de bled mesteil ; à présent, nihil.

(38) Item, sur le moulin du boucher, appartenant à messieurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, trois septiers de mouture.

(39) Item, la dixme de la terre de Chetainville, appartenant au dit prieur de Châtres, lesquelles soulloient valloir de six à sept muids, sur quoi le curé du dit lieu avoit son gros ; à présent ne vallent qu'un septier de grains pour la fortune des guerres, par composition faicte du dit prieur, avec le dit curé, leur vie durant.

(40) Item, a droit le dit prieur de prendre chascun an, sur les dismes de bled et de vin d'Athis-sur-Orge, la troisième partie des dites dixmes ; à présent nihil, car on ne sçait que c'est.

(41) Item, par chacun an, a droit le dit prieur de prendre sur la seigneurie des Granches, au dit lieu de Châtres, trois coustrières de vin. Le seigneur, qui à présent ne sçait que c'est, et que son pressoir est demeuré en ruine par les guerres.

(42) Item, a le dit prieur un hostel, cour, puis, jardin et le lieu tout ainsi qu'il se comporte, nommé la Granche au Prieur, situé et assis près d'Avrainville, qui de présent sont en ruine et désert pour les guerres, et auquel hostel appartiennent les terres cy après déclarées, situées et assises autour du dit hostel : et premièrement, vingt arpents en une pièce, tenant d'une part au long du chemin d'Avrainville, d'autre part aux marchais de Châtres.

(43) Item, vingt-quatre arpents de terrein, en une pièce, de l'autre côté, tenant d'une part au dit chemin d'Avrainville, aboutissant sur les terres qui furent feu Jean des Noyers dit Cordelier, jadis escuyer.

(44) Item, dix huit arpents de terre, séant sur le chemin de la (...)[123] tenant au dit prieur, à cause de son dit prieuré, et aboutissant sur les terres de M. Dargis.

(45) Item, cinq arpents de terre, séans sur le chemin de La Roussière, aboutissant sur les terres qui furent feu Guillaume Presseau.

(46) Item, un arpent de terre seul, qui est en hache entre les terres du dit Jean des Noyers, aboutissant par en haut au vingt-quatre arpents cy dessus nommés.

(47) Item, un arpent et demi de terre, tenant d'une part à Jean Le noir, dit Laguette, et d'autre part aux terres Jean de Romes.

123. Mot laissé en blanc. Peut-être La Norville.

(48) Item, deux arpentss et demi de terre, qui tiennent à Louis Pairrin Cosson, aboutissant au dit prieur.

(49) Item, sept quartiers de terre, séant au long du lieu où est la justice du dit prieur de Châtres, avec le nombre et quantité de vingt arpents de terre, séans ès environ du dit lieu, sur lesquels mazures et terres le dit prieur a toute justice haute, moyenne et basse, de tout temps ancien, et de fondation du dit prieuré.

(50) Item, l'hostel et terres susdites soulloient valloir au dit prieur quatre muids de grains, qui de présent ne vallent que treize septiers, pour raison de la dépradation du dit lieu.

(51) Item, on n'a rien acquis ne donné au dit prieur, depuis six ou huit vingt ans, que le dit prieur sçache.

(52) Item, plaise vous sçavoir mes dits sieurs, que les dits foraiges et (...)[124], la justice comme appartenant au roi notre sire et au seigneur de Châtres, ès quel le dit prieur de Châtres a droit de prendre la moutiée, se perdant si par vous n'y est pourvu pour ce que les sieurs fonciers les preignent de jour en jour, chacun en sa censive qui est chose de nouveau, et aussi pareillement les rouages, pour ce que les taverniers et autres acheptans vins en gros, trouvant manière et façon d'avoir des acquets à traisner le vin sans roue, et par ce disent qu'ils ne doivent point de rouages, qui est au grand dommage du roy notre sire, du seigneur et prieur de Châtres.

Ce fait et baillé sous le seel du dit prieuré de Châtres, le jeudy dix-huictième jour d'octobre, l'an de grâce mil quatre cent soixante quatre.

Toutes lesquelle choses contenues en la déclaration cy dessus ont été données par le comte Bouchard et Regnault, son fils, évêque de Paris, en l'an de l'incarnation notre seigneur mil six en l'indiction quatrième, en l'an dix neuviesme du règne du roy Robert et du dit évêque, le seizième des calendes de mai, excepté le moulin dessus dit qui depuis a esté donné comme il apert en l'article du dit moulin cy dessus déclaré. Renault, le Roy, Philippe. Ainsi signé P. Le Crieur.

Item, en tant que toutes les rentes données à l'église de Châtres depuis six vingt ans, pour faire les anniversaires par chacun an de ceux qui les ont donnés, auxquelles j'ay droit de prendre la moutiée avec le curé, et des autres dons parochiaux, comme il apert par sentence donnée en l'auditoire de Maurice, évêque de Paris, l'an de l'incarnation notre seigneur mil deux cent quatre vingt seize, je n'en ai rien pour ce que les marguilliers de la dite église ont les lettres des dites rentes, et ne sçais pourquoi.

124. Mot laissé en blanc.

Ce présent extrait pris en la première liasse des déclarations baillées par l'ordonnance du roy par les gens d'églises, marguilliers, communautés de la prévosté et vicomté de Paris, en l'an mil quatre cent soixante quatre, estant en la vielle chambre des monoyes, dessus la chambre des informations, des rentes et héritages à eux appartenants.

III
1549

Déclaration des biens du chapitre de Saint-Maur-des-Fossés à la Chambre du Trésor (extrait) :

Copie : *Arch. nat.* S 1164.

Item que dessus possèdent en ladite prévoté de [Corbeil], en la ville de Chastres sous Montlhéry, duquel lieu sont seigneurs en partie de la ditte ville, et ont audit lieu tous droits de cens, rentes, droits de justice haute, basse et moyenne avec tous droits de corvées, rouages, rouges [sic], foirages et fanages, avenages, dismes de grains et de vins grosses et menues, une maison seigneuriale contenant deux corps d'hôtel, jardin ; le lieu ainsi qu'il se comporte avec une petite rivière et plusieurs autres droits seigneuriaux avec aucunes terres labourables.

Item, près de ladite ville, ont une ferme qui consiste en maison, granche, étables, bergeries et garenne près dudit lieu, avec plusieurs terres labourables et prez, le tout baillé à ferme par an deux cent dix livres tournois, pour ce cy IIᶜX l.t.

Item audit lieu ont un prévôt et autres gens de justice tenans le siège par chacune semaine deux fois.

Deux directrices de théâtre à Étampes au XIX^e siècle : essai sur « femme, théâtre et société »

INTRODUCTION

En mai 1852, Étampes obtient du ministère de l'Intérieur le privilège d'avoir une troupe stationnaire exploitant sept mois par an la nouvelle salle de spectacle, construite grâce à une souscription de 100 000 francs rassemblée par la plupart des habitants de la ville[1].

L'histoire du Petit Théâtre commence alors. Elle se confond vite avec les nombreuses et malheureuses tentatives de beaucoup de directeurs pour rendre la scène étampoise fructueuse. Ces entrepreneurs de spectacles sont nommés pour un an. Jusqu'en 1864, ils le sont par le ministère de l'Intérieur conformément au décret du 6 juin 1806 qui avait instauré un monopole d'État sur l'activité dramatique. Après, l'initiative revient aux municipalités. Parmi tous ces directeurs, il se trouve plusieurs femmes. Elles sont au nombre de quatre : madame Rodenberg de l'Odéon pour la saison 1861, madame Bondois pour celle de 1863, mademoiselle Savary pour celle de 1871/1872 et enfin mademoiselle Fayolle qui dirige le Petit Théâtre de 1879 à 1889. Les deux premières ne sont directrices que de manière officieuse : elles signent parfois les actes administratifs, mais sur les autorisations officielles figurent deux autres noms, un certain Duhamel pour madame Rodenberg et monsieur Bondois pour madame Bondois. En effet, une ordonnance, datée du 8 décembre 1824, interdisant aux femmes les directions théâtrales, les contraint à utiliser des prête-noms. En revanche, pour Mlle Savary et Mlle Fayolle, la situation est différente. La loi de 1864 abroge l'ordonnance de 1824 et elles sont choisies directement parmi plusieurs candidats.

Il nous est dès lors permis, en étudiant la vie de ces comédiennes de nous interroger sur les rapports entre les femmes, le théâtre et la

1. Féret Romuald, *Le Petit Théâtre d'Étampes*, in *Le Pays d'Étampes au XIX^e siècle.* Association Étampes-Histoire, Le Mée-sur-Seine, Édition Amattéis, 1991.

société. Cette dernière est alors organisée en fonction du Code Napoléon qui infériorise juridiquement la femme par rapport à l'homme. Ainsi, l'article 213 instaure l'absolutisme marital ; l'épouse doit obéissance à son mari qui peut lire son courrier, l'autorise à travailler ou à prendre un engagement artistique... L'article 1124 assimile les femmes aux fous et aux mineurs... Comment est-il possible dans ces conditions que des autorités aient choisi des femmes pour assurer la direction de salles de spectacle ? Pourquoi Étampes a-t-elle fait confiance à des femmes plutôt qu'à des hommes étant ainsi en contradiction avec le siècle ? Le théâtre fut-il au XIX[e] siècle un moyen de reconnaissance sociale des femmes, a-t-il aidé à l'amélioration de leur statut ?

I. L'ITINÉRAIRE DE BERTHE SAVARY : L'ÉCHEC

Comédienne de talent, Mlle Savary accomplit l'essentiel de sa carrière à Paris avant de diriger le théâtre d'Étampes.

A. Une carrière parisienne

Berthe Savary est née sous la Monarchie de juillet, le 22 octobre 1834. Les planches sont pour elle une vocation. Adolescente, elle suit les cours d'une école lyrique. Elle en sort en 1851 avec le premier prix du Conservatoire. Elle n'a que dix-sept ans. Sa carrière s'annonce plutôt prometteuse. Remarquée, elle entre comme pensionnaire à la Comédie Française où elle se spécialise dans les rôles d'amoureuses et de jeunes premières.

L'une de ses toutes premières scènes est celle du Petit Théâtre d'Étampes. Elle fait en effet partie de la troupe envoyée le 2 mai 1852 par la Comédie Française pour inaugurer la nouvelle scène étampoise. Elle y est littéralement couverte de fleurs. Le critique dramatique de *L'Abeille d'Étampes* lui prédit à cette occasion un avenir brillant : « en vous admirant, nous avons été intuitivement convaincu que les couronnes qu'Étampes vous a jetées le 2 mai, ne sont que les avant-courrières de celles que vous réserve Paris pour l'avenir. »

Sa carrière à la Comédie Française se poursuit jusqu'en 1859 où elle semble bénéficier d'appuis dans les plus hautes instances. Le directeur de cette prestigieuse troupe reçoit ainsi le renouvellement d'engagement de Berthe Savary accompagné d'une lettre de Houssaye, responsable de la direction des Beaux-Arts, la section du ministère de l'Intérieur s'occupant des arts et spectacles : « vous me ferez grand plaisir en lui augmentant son petit chiffre. Elle mérite cette

gracieuseté par son talent et aussi par sa conduite. Beaucoup de personnes, même parmi mes amis, commencent à s'intéresser à elle et je leur ai promis de m'employer en sa faveur »[2].

Superbe exemple du système des protections si merveilleusement et cruellement dépeint par Émile Zola dans *Nana*. Combien de jeunes et de charmantes actrices durent-elles leurs carrières à un joli minois plus qu'à leur talent ? Est-ce le cas de Mlle Savary ? Qui sont donc ces amis qui s'intéressent autant à la carrière de notre actrice au point de faire intervenir leurs relations ? A-t-elle été en contact avec eux, se sacrifiant pour une faveur ? Cela demeure au domaine des hypothèses, les sources abondant dans ce sens nous faisant défaut. En revanche, son remerciement de la Comédie Française plaide plutôt pour le contraire.

En effet, après neuf ans et six mois de service, Berthe Savary se voit signifier son congé du Théâtre Français par le directeur général qui pourtant la comblait d'éloges peu de temps auparavant. Mlle Savary était-elle sur la route d'une concurrente aux appuis puissants ? ou a-t-elle plus simplement refusé une protection un peu trop entreprenante ? Les commentaires rageurs des critiques dramatiques tranchent pour nous. L'affaire irrite la presse et certains journalistes déplorent que le talent s'efface devant les protections : « Mlle Savary occupait au Théâtre Français une position honorable et distinguée. Elle jouait le grand répertoire. On l'estimait et elle serait devenue sociétaire si la seule justice conduisait au sociétariat les artistes méritants ! Mais la Comédie Française vit aujourd'hui sous le règne de la faveur [2]. »

Cette faveur qui lui fait défaut lui coûte cher ; en effet, il ne lui manquait plus que six mois de Théâtre Français pour obtenir une pension. D'autres articles sont écrits au vitriol : « les actrices sérieuses prospèrent-elles à la Comédie Française ? Non. On y engraisse dans je ne sais quel but, quelques jolies femmes bien gracieuses et bien mignonnes qui jouent la comédie ni trop bien ni trop mal et qu'on nomme sociétaires pour assurer leur sort [2]. »

Berthe Savary a probablement payé de la sorte sa volonté d'indépendance. Un autre élément nous renforce dans cette idée : ses nombreuses difficultés financières. En 1856, menacée d'une saisie, la jeune comédienne sollicite une avance de 3 000 francs auprès du comptable du Théâtre Français : « mais aujourd'hui, après m'être épuisée dans des efforts inutiles, il faut que je m'adresse à vous, monsieur, puisque vous seul pouvez me sauver. Veuillez jeter les yeux sur cette feuille qu'en causant bien des larmes, je vous adresse afin qu'elle témoigne de toute l'horreur de ma situation [2]. »

2. *Bibliothèque de la Comédie-Française.* Dossier Mlle Savary.

Mais, elle est tout de même saisie malgré les efforts du comptable qui précise qu'elle est dans « l'impossibilité de vivre » et reconnaît que « Mlle Savary paraît avoir manqué de discernement et de prudence en se chargeant d'un loyer de 1 500 francs et en ne proportionnant rigoureusement pas ses dépenses à ses moyens. »

En 1859, le directeur général reçoit une réclamation d'un de ses créanciers qui éprouve des difficultés à être remboursé. Mlle Savary a acheté en août 1858 un bain de siège puis elle a ensuite fait peindre un bain de pieds, un chrysopompe et un irrigateur. Mais elle refuse de le payer, le renvoyant à sa mère qui fait de même. Cette année-là, les difficultés s'amoncellent. Elle est contrainte de solliciter à nouveau une avance de 600 francs, alors que six mois auparavant elle avait déjà demandé 1 500 francs, obtenu 1 000 francs qu'elle n'a pas encore fini de rembourser. En 1862, elle est sous le coup d'une nouvelle menace de saisie. Une maison d'édition cherchant à récupérer le reliquat d'un crédit fait pour acquérir une bibliothèque classique a saisi son mobilier. Notre comédienne doit encore 1 045 francs. Le Tribunal lui fera rendre ses meubles saisis préventivement et abusivement. Mlle Savary est peu économe, mais ses malheurs financiers et sa manière d'y faire face sont riches d'informations. En effet, si Nana ruine ses amants qui règlent ses dettes à sa place, Mlle Savary espère des avances sur ses appointements afin de régler les siennes par le fruit de son travail. Par ailleurs, renverrait-elle pour une somme de 24 francs un créancier à sa mère si elle possédait un « ami » généreux ?

Malgré le manque de protection et les déboires financiers, elle n'en continue pas moins sa carrière. Elle triomphe en 1861 dans la reprise d'*Angèle* sur une scène secondaire, mais néanmoins prestigieuse : le théâtre de l'Ambigu Comique. Elle part ensuite éprouver les scènes de quelques théâtres de grandes villes comme Lyon et Rouen avant de retrouver Paris et le théâtre du Vaudeville entre 1866 et 1868. Sa renommée et ses nombreux contacts avec les artistes de la capitale favorisent ainsi sa nomination à la tête du Petit Théâtre.

B. La direction du Petit Théâtre

Au début de l'année 1871, la municipalité d'Étampes enregistre la candidature de Mlle Savary pour la direction du Petit Théâtre : « je viens, écrit-elle, encouragée par le souvenir de la gracieuse bienveillance que j'ai toujours rencontrée dans votre ville, et vous présente M. le maire ma candidature à la direction du Théâtre d'Étampes dont j'ai fêté le baptême[3]. Quatre autres candidats sont aussi sur les rangs.

3. *AC d'Étampes,* série R, dossier théâtre.

Depuis 1864, ce sont en effet les municipalités qui ont le contrôle de l'activité théâtrale de leurs villes. A elles de faire le bon choix ! Appelé à donner son avis sur les candidats, le conseiller municipal Chaudé, chargé d'un rapport sur l'état du théâtre après l'occupation prussienne, déconseille le directeur Lefebvre trop accaparé par une tournée dans le Nord. Il en va de même de Millanvoye en tournée à l'étranger. Pour les deux autres, Bertin et Réal, Chaudé émet les plus grandes réserves : ils seraient selon lui capables de desservir correctement le théâtre étampois mais Mlle Savary retient tous ses suffrages. Elle possède selon lui de nombreux atouts : dix ans à la Comédie Française, lauréate du Conservatoire, à la tête d'une école dramatique, vingt ans d'expérience et surtout elle a de nombreux et quotidiens rapports avec les artistes de la capitale. Le conseil municipal se range alors derrière l'avis de Chaudé et choisit notre comédienne.

A aucun moment, le fait que Berthe Savary soit une femme n'est entré en considération. Confrontée depuis 1852 à de nombreux échecs, la scène étampoise a entraîné la faillite de nombreuses directions. Au début du XX^e^ siècle, un journaliste de *La Coemedia* compare le Petit Théâtre à un Garguanta dramatique ayant absorbé plus de trente directeurs en 55 ans d'existence. Les banquettes sont souvent vides, car le public est exigeant et fuit les mauvaises représentations. Il déserte aussi parfois sans raison les planches, une soirée mondaine, un mois de juin trop chaud... En 1852-53, le théâtre accuse une perte de 1 990 francs ; en 1862-63, le déficit est de 357,85 francs, 1 147 francs pour 1863-1864, 292 francs pour 1864-1865[4]... Pour aider les comédiens, la ville a même accordé en 1864 une subvention annuelle de 1 000 francs. Seulement, après la vacance de direction en 1870, elle n'est plus maintenue. Le futur directeur devra donc réunir les meilleures conditions pour ne pas sombrer dans des gouffres financiers comme la plupart de ses prédécesseurs. Pour ces raisons, le manque de disponibilité des deux premiers candidats leur est fatal ; les deux autres, Bertin et Réal, déjà connus à Étampes, n'inspirent pas confiance. Seule notre comédienne présente le sérieux nécessaire, ses difficultés pécuniaires étant vraisemblablement ignorées à Étampes.

Mais l'expérience tourne court. Mlle Savary ne parvient pas à combler les spectateurs étampois. Après un début satisfaisant, la soirée du premier janvier tourne au fiasco. La critique est impitoyable : « Il est à regretter que pour sa troisième soirée et pour un jour de représentation extraordinaire, la direction ne trouve pas autre chose à donner qu'un petit drame dont l'intrigue est aujourd'hui bien vieillie, et une

4. *AD Yvelines,* 50 T 7.

pièce universellement bien connue. De plus, deux acteurs venaient à manquer au lever et l'on est obligé de faire lire les rôles par d'autres acteurs et même supprimer une partie du spectacle.

Prenez garde Mlle Savary, une seconde soirée comme celle de lundi dernier et vous ne jouerez plus que devant une salle vide !

Les habitués du théâtre d'Étampes sont très indulgents, mais il ne faut pas aller trop loin. Le public pourrait bien ne pas être aussi patient que cette fois et même finir par ne plus se déranger pour entendre lire un rôle du *Gamin de Paris* et mal chanter une mauvaise chansonnette[5]. »

Cet avertissement, lourd de menaces, est entendu. Le 3 février 1872, elle s'associe à une souscription nationale pour les victimes de la guerre. La représentation est couronnée de succès. La salle est comble et les spectateurs enthousiastes : « le public, la poitrine oppressée par ces tristes souvenirs, a fait une véritable ovation aux artistes dont les accents patriotiques et les cris de vengeance répondaient si bien à sa pensée. » La critique reconnaît ne pouvoir trouver de « termes assez flatteurs pour l'applaudir. » Il est vrai que pour l'occasion, elle a fait appel au grand acteur tragique de la Comédie Française, Mounet-Sully.

Mais le 10 février 1872, la directrice du théâtre est confrontée à un nouvel échec, relevé par le critique de *L'Abeille d'Étampes* : « Mlle Savary aura bien de la peine à faire oublier aux habitués du théâtre la soirée de dimanche dernier, et cependant elle doit leur savoir gré du calme et de la modération avec lesquels ils ont accueilli cette œuvre de Scribe, calme qui nous a étonné nous-même ; mais le public était trop stupéfait par l'audace des artistes pour penser à protester.

Mlle Savary cherchait à cacher son désappointement sous un entrain forcé. »

Consciente qu'elle court à sa perte en tant que directrice, elle redouble de bonne volonté. Elle réussit parfois comme ce soir du 17 février 1872 où l'on s'est disputé les places pour assister au grand succès de sa carrière, *L'Aventurière* d'Émile Augier. Mais il est trop tard, les spectateurs sont trop inconstants comme le déplore *L'Abeille* qui fait remarquer « le peu d'empressement que met le public de notre ville à encourager les efforts que fait Mlle Savary pour ne plus donner lieu aux reproches. » La qualité des représentations est trop irrégulière, elle ne parvient pas à fidéliser suffisamment d'habitués.

L'échec est total et notre directrice ne termine pas sa saison. Au lieu des douze représentations prévues, il n'y en a que huit. Les

5. *L'Abeille d'Étampes,* 6 janvier 1872.

causes de ce désastre ne sont pas nouvelles. Berthe Savary a commis les mêmes erreurs que ses treize prédécesseurs et que commettront ses successeurs. La faiblesse des recettes l'a amenée à engager des artistes à petits cachets, mais aussi de faible talent, comme le note la sévère presse locale : « il ne faut pas croire que des actrices de troisième ordre du théâtre de Belleville puissent contenter nos concitoyens dans des rôles marquants », ou « notre directrice a assez d'intelligence pour savoir que ce n'est pas un débutant qui peut se charger du personnage de Charles Quint. » Elle a même recours à un stratagème peu honorable, mais courant pour remplir une salle en annonçant par voie d'affiche des noms prestigieux qui sont décommandés au dernier moment... Cependant, pour si dures qu'elles soient, les critiques ne mettent jamais en doute les capacités de Mlle Savary en tant que directrice parce qu'elle est une femme. Ils ont parfois adressé des reproches plus sévères à ses infortunés collègues : « sifflez, morbleu ! Sifflez les mauvais acteurs ; sifflez les mauvais spectacles ; c'est votre droit ; c'est votre devoir »[6].

Il n'y a pas, semble-t-il, de discrimination misogyne. Tous les directeurs sont traités avec la même sévérité. Pour cette raison, quand à nouveau une femme pose sa candidature pour la direction du Petit Théâtre en 1879, la municipalité d'Étampes lui accorde sa confiance.

II. BERTHE FAYOLLE : LA RÉUSSITE

Notre second itinéraire nous offre un portrait différent. Mlle Fayolle nous apparaît comme une artiste doublée d'un véritable entrepreneur théâtral. Comédienne réputée, elle réussit là où tous avaient échoué : diriger pendant dix ans la scène étampoise.

A. 40 ans de Comédie-Française

Née à Passy le 7 décembre 1849, Berthe Fayolle suit à peu près le même itinéraire que Mlle Savary. Elle entre jeune au Conservatoire où elle devient l'élève de Beauvallet. Elle n'est pas distinguée par un premier prix, mais trouve rapidement un engagement en 1866 et part perfectionner son art dans une tournée provinciale qui l'amène notamment à Étampes. Elle est ensuite remarquée sur la scène de Cluny où le public prend sa défense contre quelques

6. Mésaventure survenue au directeur breveté Turpin de Sansay en 1859.

jalousies[7], avant de s'essayer au Vaudeville. En 1876, après dix ans de carrière au cours desquels elle a su se créer un nom, elle voit les portes de la maison de Molière s'ouvrir. Elle ne la quittera qu'en 1919 à l'âge de 70 ans.

Contrairement à Berthe Savary, Berthe Fayolle ne se spécialise pas longtemps dans les rôles de jeunes premières et de confidentes de tragédie. A la Comédie Française, elle joue d'abord les seconds rôles, ceux de convenance, les premiers au besoin. Dix ans plus tard, elle incarne des personnages sévères et ingrats de duègnes où elle obtient ses plus grands succès, la critique soulignant la justesse de son jeu sans excès. La presse parisienne paraît l'apprécier grandement. Plusieurs journaux dont *La République, Le Matin,* ou *Paris-Midi* célébreront ainsi sa mémoire le jour de sa disparition en mai 1934 après quinze ans de retraite. Son plus grand regret demeure de n'avoir jamais été cooptée comme sociétaire. Elle a beau multiplier les demandes avec toujours une profonde humilité en 1889, 1890, 1891, 1893, 1903... En vain.



Berthe Fayolle jeune, Cl. Bibl. nat., 59861.

7. *Bibliothèque de la Comédie-Française.* Dossier Berthe Fayolle. Berthe Fayolle reçoit un soir, sur la scène de Cluny, un bouquet de roses blanches lancé par une actrice rivale. Le public, considérant ce geste comme une insulte, refuse que la comédienne ramasse les fleurs.



Mlle Fayolle, pensionnaire du 1er septembre 1876. Cl. Bibl. nat., 59859.

Beaucoup de personnes l'ont en estime, mais les seconds rôles semblent lui coller à la peau : la gloire se détourne d'elle et lui laisse les succès d'estime. De même, pour son action au sein d'une école dramatique, elle reçoit les palmes d'officier de l'Instruction Publique par ancienneté et encore avec retard, car elle fut oubliée des listes l'année précédente... Trop de modestie ? Pas assez de caractère ? Nullement ! Lorsque l'on étudie la correspondance de Berthe Fayolle, on y découvre une femme d'autorité, sachant défendre ses intérêts avec honnêteté, mais fermeté. Sa conscience professionnelle, son sérieux, son sens de l'organisation, qualités éminemment bourgeoises, sont légendaires aux dires des journalistes. Tout au plus lui reprochent-ils une « trop grande hâte à déblayer un texte », une habitude de jeunesse, « née au temps où Mlle Fayolle organisait à Étampes avec le concours de quelques camarades de la Comédie-Française des représentations qui trouveraient leur place dans un roman comique contemporain ! Comme il fallait finir avant l'heure du départ du dernier train, on mettait les syllabes doubles. » Cette non reconnaissance est troublante. Un physique commun, une indépendance d'esprit et des qualités que l'on attribuait plutôt aux hommes l'ont-elle privée de la faveur nécessaire ? Des recherches plus approfondies sur les refus au sociétariat apporteraient peut-être les réponses manquantes. Mais ce que Paris lui a refusé, la province le lui accorde.

B. L'exploit d'Étampes

Mlle Fayolle obtient en 1879 la direction du théâtre d'Étampes. Dix ans plus tard, quand elle se retire, la scène étampoise vient de vivre une décennie de stabilité et de succès. Les banquettes sont souvent pleines, les habitués sont plus nombreux que d'habitude et la caisse est souvent pleine. Une simple observation du nombre d'entrées par représentation pour 1887 nous le montre parfaitement.

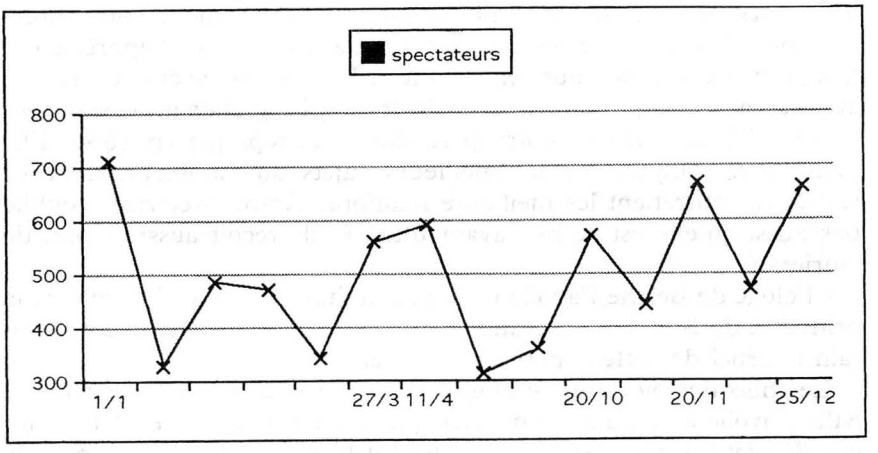
A six reprises, Berthe Fayolle enfreint les règles de sécurité et le règlement lui interdisant de vendre plus de billets qu'il n'y a de places. La capacité d'accueil du Petit Théâtre est de 540 spectateurs. Or le premier janvier 1887, elle reçoit 712 spectateurs, le 27 mars, 562 spectateurs, le 11 avril, 593 spectateurs, le 23 octobre, 571 spectateurs, le 20 novembre, 667 spectateurs et, le 25 décembre, 662 spectateurs. La plus mauvaise soirée est celle du 8 mai où le buraliste n'enregistre que 316 entrées. La moyenne annuelle de spectateurs par représentation est de 487, de quoi faire pâlir d'envie tous ces prédécesseurs comme ses successeurs[8]. Il suffit pour cela de comparer le nombre moyen d'entrées entre 1884 et 1894. Aucun des directeurs qui lui ont succédé, n'a été capable de remplir comme elle les banquettes du Petit Théâtre. Sa meilleure saison demeure celle de 1884-1885 avec en moyenne 519 entrées. Lorsqu'elle se plaint d'avoir une saison désastreuse en 1887, elle peut tout de même compter sur 460 spectateurs par représentation. Son résultat le plus faible est celui de 1887-1888 avec seulement 432 entrées en moyenne. On note une stagnation vers la fin de la décennie. Est-ce lassitude de la part des spectateurs, ou usure chez Mlle Fayolle ?

Mais que dire alors des résultats de ses successeurs, un seul parvient à passer le chiffre de 400 entrées : Duray. Encore devons-nous noter qu'il profite sans doute des habitués de Berthe Fayolle qui espèrent une honnête relève. Les autres, Gaspari, Sadi Pety et Alix sont en dessous ! Salle pleine, caisse pleine, dit l'adage. Comment pouvons-nous expliquer cette réussite ?

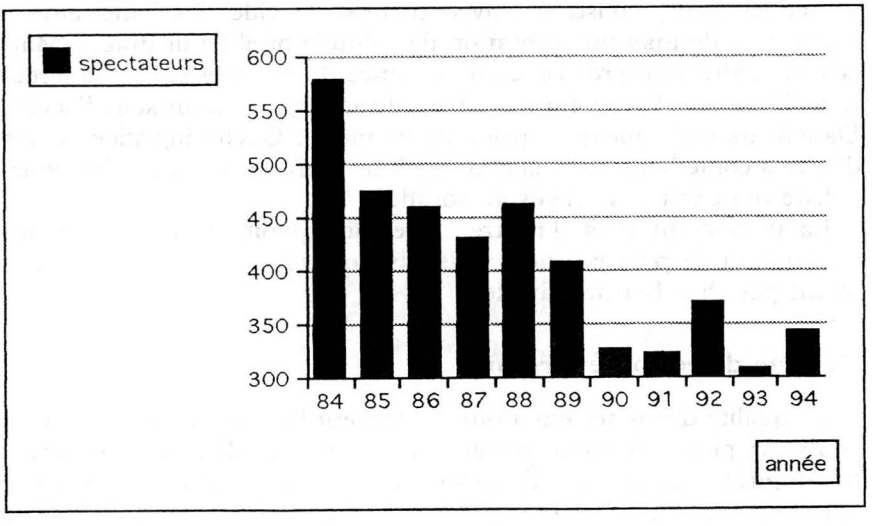
Une comptabilité rigoureuse est une première raison. En 1878, une enquête municipale nous apprend que la recette du Petit Théâtre s'élève à 673 francs quand toutes les places sont pourvues. Lorsque les frais et les cachets sont retirés, il reste environ de 100 à 200 francs. Ce rapport auquel il faut ajouter la subvention de 1 200 francs annuels peut être intéressant, mais il est aussi irrégulier. Les décors sont plus ou moins fastueux et les pièces nouvelles demandent parfois un investissement non négligeable. Les répétitions et les cachets varient aussi selon les membres composant la troupe.

8. *AC d'Étampes*, série R, dossier du théâtre.

NOMBRE D'ENTRÉES PAR REPRÉSENTATION
POUR 1887



NOMBRE MOYEN D'ENTRÉES
ENTRE 1884 ET 1894



Il suffit d'une mauvaise soirée pour créer un déséquilibre... Or, malgré ces impondérables, Berthe Fayolle a toujours eu une exigence de qualité comme en témoigne la critique dramatique de *L'Abeille d'Étampes*. Hercule le Jocophile félicite continuellement notre directrice pour la qualité de ses spectacles et de ses acteurs. Il apprécie « la troupe de Fayolle toujours excellente ». Les cachets ayant connu une augmentation en passant de 15 à 20 francs, les grands artistes se font moins difficiles ; ainsi Guitry père donne la réplique en 1884. Elle peut aussi compter sur les meilleurs sujets du Conservatoire avec lequel elle entretient les meilleure relations. Notre directrice n'oublie pas aussi qu'elle est actrice avant tout et elle reçoit aussi sa part de lauriers :

« l'éloge de Berthe Fayolle n'est plus à faire. Elle a joué le rôle de la princesse de Bouillon en grande artiste, mettant en relief le côté hautain et cruel de cette superbe princesse. »

Le choix des pièces est souligné : « après toute une série de drames, Mlle Fayolle a voulu nous donner quelque chose de gai et d'amusant qui déridât un peu nos fronts et qui fût bien de circonstance pour le mardi gras. » Quand les spectateurs se font rares, les articles les incitent à de meilleurs sentiments : « nous espérons que le public sera reconnaissant des sacrifices que Berthe Fayolle s'impose pour lui faire passer le plus agréablement possible ses soirées et du soin avec lequel elle varie ses spectacles. »

Il ne faut pas croire en effet que les Étampois sont faciles à contenter. Mlle Fayolle ne remplit pas toujours la salle et parfois le critique dramatique de *L'Abeille* s'insurge contre le peu d'efforts de ses concitoyens, constatant avec tristesse le vide des banquettes : « cela vous donnait une sensation de solitude où il ferait froid. » Mais ce qui mérite d'être relevé, c'est l'absence de critiques envers la direction. Tout au plus se contente-t-on de souligner qu'un soir, l'acteur Dauvilliers a eu quelques trous de mémoire. Quelle injustice envers d'autres comédiens qui s'étaient un jour attiré les foudres d'un journaliste qui criait des bravos au souffleur.

La gestion du Petit Théâtre exige, on le voit, de la rigueur, du courage, de la persévérance et de l'honnêteté, qualités qui ne manquent pas chez Berthe Fayolle.

C. Une direction énergique

La qualité des représentations, l'excellent jeu des acteurs et le bon choix des pièces tiennent totalement à la personnalité de notre directrice. Quand elle arrive à Étampes en 1879, Berthe Fayolle ne se fait pas d'illusion, la scène étampoise traîne derrière elle une exécrable



La Comédie française à la fin du XIX^e siècle :
Veret, Esquier,
P. Mounet, Guilloire, Mlle Lara, Berr, Dehelly,
Le Bargy, Mlle Fayolle, Proudhon.
Cl. Bibl. nat. 59862.

réputation. Elle impose alors à tous sa manière de voir et d'agir. Son expérience de la scène provinciale et ses nombreuses relations vont être déterminants et lui éviteront les erreurs de ses prédécesseurs.

Contrairement à tous ces derniers, elle ne considère pas sa nomination à un tel poste comme une manne tombant du ciel. Loin de leur humilité face à la représentation municipale, elle avance ses atouts en soulignant son parisianisme à quelques notables sentant encore l'étable :

« le théâtre auquel j'appartiens, me laisse beaucoup trop de loisirs, les nombreuses relations que j'ai avec la plus grande partie des artistes parisiens, celles que j'entretiens avec les élèves du Conservatoire peuvent me permettre de composer un noyau sérieux avec lequel je crois pouvoir monter de très bonnes représentations[9]. »

Puis elle pose ses conditions en exigeant que la municipalité lui assure un minimum de 400 francs par représentation, si la recette n'atteint pas ce montant. Le ton est donné : elle fait fermement comprendre aux officiers municipaux qu'ils ont aussi leur part de responsabilité dans les malheurs de leur théâtre : « vous comprendrez, monsieur le maire qu'il y a nécessité absolue pour une direction qui ne peut jamais compter sur de gros bénéfices d'éviter tout au moins de payer de sa poche, les plaisirs qu'elle procure. » Éternel dilemme entre les pouvoirs publics et une politique culturelle ambitieuse.

Le conseil municipal cède devant ses conditions le 18 août 1879. Mais des voix se sont élevées contre la garantie des 400 francs : 300 francs suffiraient ! Aussi, quand elle remercie la mairie de sa nomination, elle insiste de nouveau sur la nécessité des 400 francs, donnant le détail des frais d'une représentation par le menu détail. Elle n'hésite pas à reprendre les élus rechignant à la dépense, en leur faisant une leçon de comptabilité et de gestion :

« mais ce que vous n'avez pas pensé, messieurs, c'est aux frais d'Étampes, tel que : l'affichage, la distribution des programmes, le bureau des locations, les pompiers... qui s'élèvent généralement de 70 à 80 francs (vous pouvez vérifier auprès du buraliste) » [9].

La subvention est maintenue les années suivantes. Mais, quand en 1886, il est question de la réduire, elle se montre intransigeante. Sollicitée par le maire Chenu pour une nouvelle direction, sa réponse ne prête à aucune équivoque. Si on ne lui maintient pas les 1 200 francs alloués les saisons précédentes, elle se retire. Elle rappelle au passage la valeur des acteurs qu'elle dirige, les frais qui lui incombent et la facilité qu'elle aurait de trouver une situation sinon meilleure du moins aussi avantageuse. Le ton employé n'appelle pas

9. *AC d'Étampes,* dossier théâtre XIX[e] siècle, correspondance de Berthe Fayolle.

de réplique. Jamais un directeur de troupe au cours du XIX^e^ siècle n'a fait preuve d'autant d'autorité face à un quelconque pouvoir ! Est-ce l'assurance d'une comédienne parisienne face à des notables de province ? Le conseil municipal plie à nouveau, on ne remplace pas une personne dont la réussite n'a point faibli depuis sept ans.

Assurée des secours de la ville, elle tente aussi d'obtenir une exclusivité d'exploitation comme au bon vieux temps du décret de 1806 ou tout du moins de limiter la concurrence. Selon elle, est-il permis de confondre une artiste consacrant ses loisirs à une ville où elle compte beaucoup de sympathies avec un directeur de théâtre qui « promène de localité en localité une troupe composée au point de vue mercantile. » Ici, sa fermeté n'a d'égale que sa finesse, en dehors de son extrême rigueur budgétaire. En ayant un spectacle de qualité tout au long de l'année, Étampes acquiert une renommée honnête qui efface les errances du passé. Bon nombre d'habitants en savent gré à Berthe Fayolle ; comme leur satisfaction, pour Chenu, n'a pas de prix, le choix entre un chef d'entreprise théâtrale prêt à rogner sur la qualité pour augmenter les recettes et une esthète œuvrant pour son simple plaisir n'existe pas !

Mais n'assurant qu'une douzaine de représentations par année, la tentation est constante pour la ville de louer la salle à qui en fait la demande. Berthe Fayolle doit se battre constamment pour conserver un droit de regard sur l'utilisation du Petit Théâtre. Ainsi, le 15 avril 1888, elle se plaint que personne ne l'ait avertie de la concurrence d'un concert le soir où elle doit jouer : « l'année théâtrale a été rendue désastreuse par le mauvais temps ; en organisant une fête, on m'a privée de la recette assurée du lundi de Pâques et, pour achever, lorsque j'offre au public une pièce nouvelle et cela je vous le répète au prix d'un gros sacrifice, on fait d'avance le plus grand tort en annonçant un concert sans même savoir si je ne dois pas jouer ce jour-là. [9] » Le concert est repoussé.

Quelques mois plus tôt, elle s'est emportée contre une autre troupe ambulante pratiquant des tarifs plus intéressants et demande l'interdiction d'une représentation qui pourrait faire beaucoup de tort pour la vente des petites places. C'est ainsi qu'elle obtient le renvoi des théâtres forains qui demeuraient un peu plus longtemps que la foire Saint-Michel.

Il lui faut parfois s'avouer vaincue. Le 1^er^ mai 1887, elle apprend qu'une autre troupe que la sienne doit jouer *Francillon* dont elle se réservait la primeur. Elle exige de conserver la pièce, précisant qu'il ne lui est pas possible de jouer si des tournées jouent des pièces nouvelles et lui laissent les pièces usées qui ne font pas d'argent. Mais, le maire a déjà autorisé la représentation. Bafouillant des excuses, il précise devoir être l'esclave de la parole donnée. La décon-



Berthe Fayolle à la fin de sa carrière. Cl. Bibl. nat., 59863.

venue passant difficilement, Mlle Fayolle demande, lors de son renouvellement, que l'on n'accorde pas la salle sans son avis et, profitant de l'occasion, elle rappelle que les Étampois ont été peu charmés par la représentation de *Francillon*. Femme énergique, Berthe Fayolle possède ce bon sens mi-paysan, mi-bourgeois fait de ténacité, de rigueur et de clairvoyance. Là sont en partie les raisons de son succès.

Pourtant en 1890, le conseil municipal ne renouvelle pas son engagement. Femme de caractère, elle s'est attirée en effet au sein de la municipalité quelques solides inimitiés. Elle ne l'ignore pas et l'écrit même au maire, Chenu, son principal soutien dans la ville : « je sais aussi qu'il y a des caractères grincheux qui guetteront l'occasion de me créer des ennuis. » Malheureusement, Chenu meurt en 1889. Les « grincheux » l'emportent. Le nouveau maire, moins sensible à l'activité théâtrale, réduit la subvention qu'elle exigeait inchangée.

Étampes le regrette aussitôt. L'année suivante, devant les nombreux échecs de ses successeurs, la mairie lui propose une nouvelle direction. Peine perdue, Berthe Fayolle refuse :

« mais, il ne me serait plus possible de reprendre la direction du théâtre. Depuis que la décision du conseil municipal m'a rendu la liberté, j'ai consacré mon temps à des leçons et à des cours que je ne veux pas quitter et qui m'absorbe *(sic)* trop pour me permettre de m'occuper autrement. ». Ainsi s'achève la fructueuse collaboration d'Étampes avec Berthe Fayolle.

III. FEMME, THÉÂTRE ET SOCIÉTÉ

L'expérience de ces deux femmes, directrices d'un théâtre, peut étonner dans un siècle qui reconnaît le devoir conjugal. Pourquoi des femmes sont-elles parvenues à ce niveau de responsabilité dans une société qui leur en laissait si peu ? Un examen des lois sur les femmes et le théâtre s'impose.

A. Un vide législatif ?

Assurément le célibat de Berthe Fayolle et de Berthe Savary explique partiellement qu'elles aient pu administrer seules le Petit Théâtre, le Code Napoléon reconnaissant à la célibataire la plénitude de ses capacités civiles. Cependant, être directrice d'une salle de spectacle est un poste officiel et difficile qui exige de nombreuses aptitudes. De ce fait, être choisi par une autorité peut être considéré comme une reconnaissance, les candidats sont de plus nombreux et souvent prêts à tout pour obtenir la place. Peut-on affirmer pour autant qu'il règne une relative égalité des sexes dans le monde du théâtre qui n'existerait pas ailleurs ?

La fin du XIX^e^ siècle voit un début de prise de conscience de la condition féminine, mais nos deux comédiennes ont été ou sont déjà directrices quand, en 1880, le gouvernement organise l'enseignement secondaire pour jeunes filles. De toute façon, ces avancées sont timides quand on sait qu'en 1884 une loi sanctionne toujours plus sévèrement l'adultère de la femme que celui de l'homme. Alors où situer la femme de théâtre dans la société ? Quelle place lui attribue le législateur ?

Les lois et actes régissant le théâtre au XIX^e^ siècle se préoccupent peu des femmes de la scène. On peut parler de vide législatif. Le Code Napoléon exige seulement que la femme mariée ait l'autorisation de son mari pour contracter un engagement artistique. Le décret

fondamental de juin 1806 qui réorganise le théâtre en France n'aborde pas la question. En revanche, l'ordonnance de Charles X datée du 8 décembre 1824 comporte un article contraignant qui précise que les directions des troupes privilégiées ne pourront être confiées des femmes. C'est le seul acte instituant une inégalité de fait dans les arts et spectacles. Mais non de droit. En effet, l'ensemble de l'ordonnance suscite de vives réactions dans le monde judiciaire. Ainsi en 1830, deux avocats n'hésitent pas à dénoncer l'illégalité de l'ordonnance et son application abusive[10].

Malgré ces contestations, l'ordonnance est appliquée pendant quarante ans. Aucune femme n'a pu pendant cette période assumer la direction d'une troupe privilégiée d'une manière officielle. Mais comme nous l'avons évoqué dans l'introduction, quelques unes n'en ont pas moins tenu les rênes de théâtre : Mme Rodenberg pour la saison de 1861-1862 et Mme Bondois pour celle de 63-64. La première s'associe à un certain Duhamel et la seconde est mariée. Cependant personne n'ignore cette situation. On peut ainsi lire dans la presse locale que Mme Bondois est « l'âme et le génie de la direction ». Mais cette tolérance appelle une poursuite des recherches car notre étude s'étant limitée à Étampes, ce sont les seules femmes ayant dirigé une troupe sous monopole d'État que nous avons rencontrées. Signalons néanmoins le cas de trois régisseurs assistant le directeur privilégié de l'arrondissement de la Picardie, mesdames Jolivet, Queynelle et Dufrenoy qui dirigent des compositions d'acteurs autorisées[11].

Par contre, d'autres, auparavant, avaient assumé la direction d'une troupe ambulante non brevetée, mais tout de même autorisée par le ministère de l'Intérieur. En 1844, la célèbre Mlle Georges, ancienne partenaire de Talma, emmène avec elle une composition d'actrices et d'acteurs qui remportent de francs succès sur les scènes provinciales, au grand dam des directeurs privilégiés. De 1776 à 1789, une actrice du nom de Montansier avait déjà animé les soirées théâtrales de Versailles. Qu'une femme dirige des comédiens n'est donc pas une innovation.

Aussi quand, le 6 janvier 1864, Napoléon III abroge toutes les lois et ordonnances régissant le théâtre et instaure la liberté de l'industrie théâtrale, l'article interdisant aux femmes la direction de troupes prend fin ; cette liberté nouvelle explique les nominations officielles de Berthe Savary et de Berthe Fayolle. Reste à savoir pourquoi c'est dans le théâtre et non dans un autre secteur d'activité que l'administration donna à quelques femmes de telles responsabilités ?

10. Les avocats du roi Vivien et Blanc dans leur ouvrage *Traité sur la législation du théâtre.* Paris, Thivars, 1830.

11. Nattiez (Jean), *La Vie théâtrale en Picardie (1806-1864).* Amiens, CRDP, 1964.

B. Le théâtre activité commerciale

L'une des premières raisons tient au caractère dual du théâtre. D'un côté, son pouvoir de séduction sur les foules a amené les gouvernements à installer un contrôle étroit de l'activité dramatique. De l'autre, le théâtre est aussi considéré comme une activité commerciale.

Aux yeux des gouvernants, la scène a donc deux faces et, par conséquent, selon que l'on donne la préférence à l'une ou à l'autre, cela amène un changement dans l'organisation des théâtres. Ainsi dans la première partie du XIX^e^ siècle, le souvenir de la Révolution française et l'importance qu'avait eue le théâtre sur les foules font que le contrôle de l'activité dramatique par l'administration l'emporte sur le second aspect. Un monopole d'État est institué qui fait dire au directeur Hostein : « on veut faire de nous des fonctionnaires alors que nous sommes des commerçants[12]. » La marge de manœuvre des femmes est très faible.

Néanmoins, s'il est possible qu'une femme obtienne la direction d'un théâtre, il faut tout de même préciser qu'il n'est pas dans l'habitude des municipalités de choisir une candidate parmi plusieurs candidats. Le sérieux et les atouts de nos deux comédiennes ne peuvent pas être les seules réponses à leur sélection. Cela tient probablement à la représentation que les notables se font de la scène : le théâtre demeure un lieu de délassement et de plaisir.

C La comédienne : épouse ou prostituée

A la fin du XIX^e^ siècle, le théâtre ne s'inscrit plus dans l'ambitieuse politique culturelle de Napoléon I^er^ qui visait notamment à en faire une école des bonnes mœurs. Rapidement, l'État avait cherché à se désengager financièrement, incitant les municipalités à soutenir leurs scènes (sous forme de subventions, d'avantages en nature comme le prêt d'une salle). Loin d'être un média manipulant les foules ou formant les mentalités conformes aux cadres du gouvernement, le théâtre du XIX^e^ siècle est avant tout un endroit où le public cherche à se délasser, à avoir son comptant d'émotions et de rires. Tout en étant un élément incontournable de la société urbaine d'alors, le théâtre n'est plus qu'un loisir, un lieu de plaisir, une simple distraction. On s'y rend comme pour trouver du réconfort après une dure journée de labeur ou pour s'y afficher aux bras d'une belle. Dans

12. Leroy (Dominique), *L'Histoire des arts et spectacles en France.* Paris, L'Harmattan, 1990.

l'esprit de l'époque, la femme n'est-elle point « le repos du guerrier » ? Quoi de plus normal alors qu'une comédienne ait aussi la possibilité de diriger une troupe, qu'elle s'occupe des joies de l'homme.

L'ambiguïté du théâtre et le parallèle que nous pouvons faire avec les maisons closes est à souligner. Certains spectateurs viennent trouver au théâtre ce que d'autres trouvent ailleurs dans des endroits moins honorables. Il est alors courant d'associer l'actrice et la femme de petite vertu. Comment ne pas revenir sur *Nana* et sur sa première apparition. La pièce n'est qu'une succession de tableaux mythologiques qui n'intéresse personne, tous les spectateurs n'attendent que l'apparition de cette actrice si peu douée pour la comédie et le chant. Qui est-elle ? Une prostituée jouant la comédie ou une comédienne utilisant ses charmes ? Comment ne pas faire ici le parallèle avec ces articles déplorant le système des faveurs au profit de quelques jolies femmes que « l'on engraisse », dénonçant cette domination du lit sur la scène.

De là, à prétendre que la scène s'apparenterait à une maison close culturelle, il y a un fossé que nous ne franchirons pas. Cependant, l'image de la femme véhiculée par le théâtre est pour le moins ambiguë et peu flatteuse, même chez ceux qui s'emportent contre le système des protections : si tous les spectateurs ne vont pas nécessairement chercher parmi les comédiennes une maîtresse, les jolies visages font toujours recette.

En 1852, invité à donner son opinion sur le monopole de 1806, l'ancien directeur breveté, Belfort-Devaux revient sur les débuts des acteurs et déclare qu'il suffit « d'être jolie femme ou franc-maçon pour avoir du talent et obtenir sa carte d'admission. » Même la presse spécialisée n'échappe pas à l'attrait d'un beau visage. Ainsi le critique dramatique de *L'Abeille de Fontainebleau* précise en 1844 que parmi la troupe de Drouville, il se trouve quelques « fort jolies femmes, ce qui n'est pas un des moindres imans *(sic)* pour l'attraction du public. » De nos jours, on parlerait d'audimat et de seins nus. Un autre critique, Lemoine, donne des conseils aux actrices :

« quant à vous, gracieuses cosmopolites, faites en sorte de bien préserver vos joues d'albâtre des baisers ardents de juillet. »

Est-ce de la galanterie ? Ce critique vient-il au théâtre pour apprécier le teint de peau des actrices ou aimer la justesse de leur jeu ?

La colère de certains critiques contre le système des protections doit aussi être nuancée. Ils ne se battent pas pour l'amélioration de la condition féminine. Leur énervement nous révèle des passionnés regrettant le peu d'intérêt pour la comédie de certaines élites. S'ils ne notaient pas ce problème, ce serait comme admettre le peu d'importance de leurs articles. Or pour eux, la scène doit être une école du bon goût. Il suffit pour s'en rendre compte de lire les pages consa-

crées à la mémoire de l'actrice Rose Chéri ? Sa vie est digne de ses rôles les plus tristes : comédienne de talent, elle est dépeinte comme une épouse exemplaire sacrifiant ses bijoux pour sauver de la ruine son mari, directeur du Gymnase ; elle est aussi une mère dévouée soignant jusqu'à en mourir son enfant malade. Personne n'oublie de retracer l'anecdote où elle éconduit un Théophile Gautier trop entreprenant qui vient d'assister à une trentaine de ses représentations et qui s'introduit dans sa loge afin de lui proposer d'écrire pour elle. Chantres du bon goût et de la morale, ces journalistes ferraillent à longueur d'articles contre le mélodrame, le Boulevard du Crime, le manque de retenue, vantant la comédie, le vaudeville, les drames, le sérieux, le talent et la tenue : « il y a chez cette dame un parfum de bon goût qui vous surprend et vous charme », écrit notre critique.

Mais que dire de leurs interminables commentaires-conseils sur le jeu de telle ou telle comédienne ? Ils sont comme de véritables bons pères de famille, piqués de poésie, distribuant les félicitations, les « peut mieux faire » et les blâmes. Leurs discours ne font finalement que reprendre ceux de la bonne société : la femme doit être une bonne mère et une bonne épouse ou une honnête jeune promise. La « corruptrice » perd dans les mélodrames ; pour eux comme pour les auteurs dramatiques, il lui faut aussi perdre dans la vie. En 1811, une querelle de femmes perturbe la tranquillité de la bonne ville de Fontainebleau. Selon le maire, il s'agit de « nouvelles Hélène allumant une petite guerre de Troie ». La première, Voiselle, est en possession des premiers rôles. La seconde, Collinet, « très jolie chanteuse et jalouse de Mlle Voisel lie sa partie à celle de dame Floribel que le lendemain elle jalousera, le lendemain elle détestera, le lendemain elle culbutera. » Quant à la dernière, Floribel, elle est comparée à un ver rongeur d'une société qui n'a pas besoin d'elle pour partager son gâteau. Chacune d'elles a son parti qui entreprend des cabales contre les autres. Fort du soutien du maire, l'actrice Voisel triomphe de ses rivales. L'image de la femme de théâtre et dans le théâtre n'est que très conventionnelle et peu valorisante.

Mais que toutes ces femmes soient ou non de grandes artistes, qu'elles enflamment le public par leur talent ou uniquement par leur beauté, qu'elles doivent ou non leur réussite à quelques faveurs, elles ont toutes en commun un point : la fascination qu'elles exercent sur les foules. Le théâtre du XIX^e^ siècle met en place le star-system comme nous le connaissons. La liste de ces comédiennes, portées au firmament est longue : Mlle Mars, Rachel, Sarah Bernardt, Mlle Duchesnois, Mlle Georges, Marie Dorval.... La critique les encense. Le public les adore et les protège des cabales dont elles peuvent être victimes, telle Mlle Mars qui vit un soir des cabaleurs

expulsés très fermement par des spectateurs outrés de leurs sifflets. C'est à ce titre que le théâtre joue un rôle certain dans la longue libération de la femme.

En effet, ces femmes, malgré des origines sociales parfois modestes (Rose-Chéri passe son adolescence de petites scènes en petits tréteaux) gagnent leur vie correctement grâce à leur travail. Berthe Fayolle a ainsi 10 000 francs d'appointements à la Comédie Française en 1905 et 5 000 francs de pension. Les critiques soulignent leur habileté professionnelle. Si elles sont célèbres de Paris à Marseille, Mlle George étant même reçue à Moscou et Sarah Bernardt faisant une tournée triomphale aux États-Unis, c'est à leur talent qu'elles le doivent. La scène peut être considérée comme une tribune où les femmes, sans qu'elles en aient nécessairement conscience, ont fait preuve de leurs naturelles compétences.

Par conséquent, que Berthe Fayolle se soit associée avec une autre actrice, Berthe Silva pour l'aider dans la direction du Petit Théâtre, ne choque personne. Leurs noms en tête d'affiche est un gage de succès. Entretenant de bonnes relations avec les artistes de la capitale, elles constituent sans problème des troupes... Pour les petits théâtres de province, c'est alors une chance de compter comme directrice l'une d'elles. Ainsi, nombreuses sont celles qui se donnèrent grâce au théâtre comme Berthe Savary et Berthe Fayolle les moyens de mener une vie indépendante sans pour autant suivre le délicat chemin de Nana.

A considérer tous ces faits, il nous apparaît dès lors évident que le théâtre permit à bien des femmes de se débarrasser un peu du carcan oppresseur d'une société masculine.

Romuald FÉRET
Étampes-Histoire

La Vierge au perroquet du musée de Dourdan

Le Musée municipal de Dourdan est consacré à l'histoire et au passé de la ville. A l'abri des murs du superbe château-fort construit par Philippe Auguste aux environs de 1220-1222, il expose des collections diverses : archéologie (poteries gallo-romaines et médiévales), mobilier, tableaux...

Le fonds le plus important est constitué par un dépôt permanent provenant de l'ancien Hôtel-Dieu de la ville. Il s'agit de tableaux religieux qui figuraient dans la chapelle, de meubles de qualité (commodes du XVIII[e] siècle, coffre Renaissance...) légués par de riches malades, de pots de pharmacie (faïence de Nevers XVII[e] et XVIII[e] siècles) de l'apothicairerie, d'un reliquaire, d'archives...

Un hôpital moderne ayant été inauguré en 1970 à la périphérie de la ville, les services médicaux quittèrent le vieil établissement de l'Hôtel-Dieu fondé au XIV[e] siècle. Le directeur de l'hôpital[1] ayant la responsabilité de tout un patrimoine mobilier classé Monument Historique, décida de le remettre au musée de Dourdan, institution municipale placée sous le contrôle de l'État, à charge pour les conservateurs de faire restaurer les collections et de les présenter au public. Les dépôts s'échelonnèrent des années 1960 à 1980. Les restaurations, subventionnées par l'État furent entreprises et désormais les visiteurs peuvent admirer la majeure partie de ces œuvres.

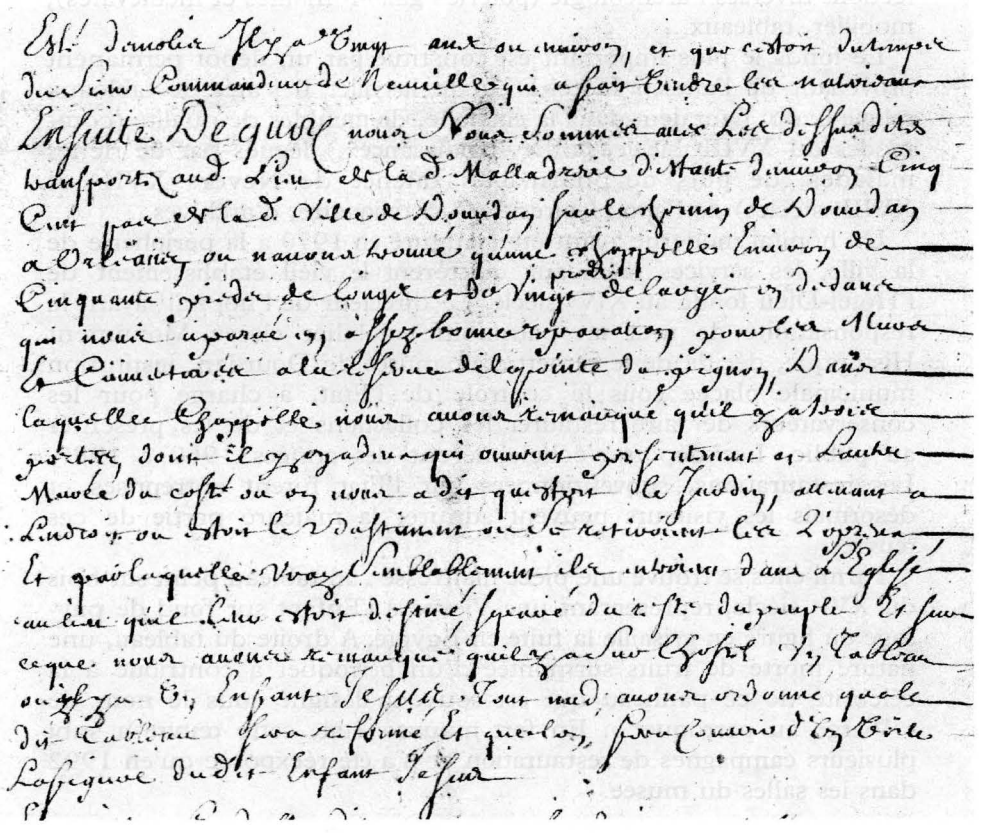
Parmi elles se trouve une pièce maîtresse : un tableau peint sur bois du XVI[e] siècle, représentant une Vierge à l'Enfant sur fond de paysage où figure en grisaille la fuite en Égypte. A droite du tableau, une nature morte de fruits surmontée d'un perroquet a contribué à la célébrité de ce panneau qui est souvent désigné sous le nom de « Vierge au perroquet ». En fort mauvais état, cette œuvre a subi plusieurs campagnes de restauration et n'a été réexposée qu'en 1992 dans les salles du musée.

1. Robert Fage qui rédigea une histoire de l'Hôtel-Dieu (Dourdan, chez l'auteur, 1977).

La beauté de cette peinture, le curieux récit de sa découverte, son attribution à un peintre flamand Pieter Coeck van Aelst (soit Pierre Coeck d'Alost), ses restaurations successives, constituent un intéressant sujet d'étude que nous devons aborder avec prudence. En effet l'œuvre n'est pas signée, sa provenance, la chapelle Saint-Laurent, est supposée et les raisons de sa présence à Dourdan posent questions.

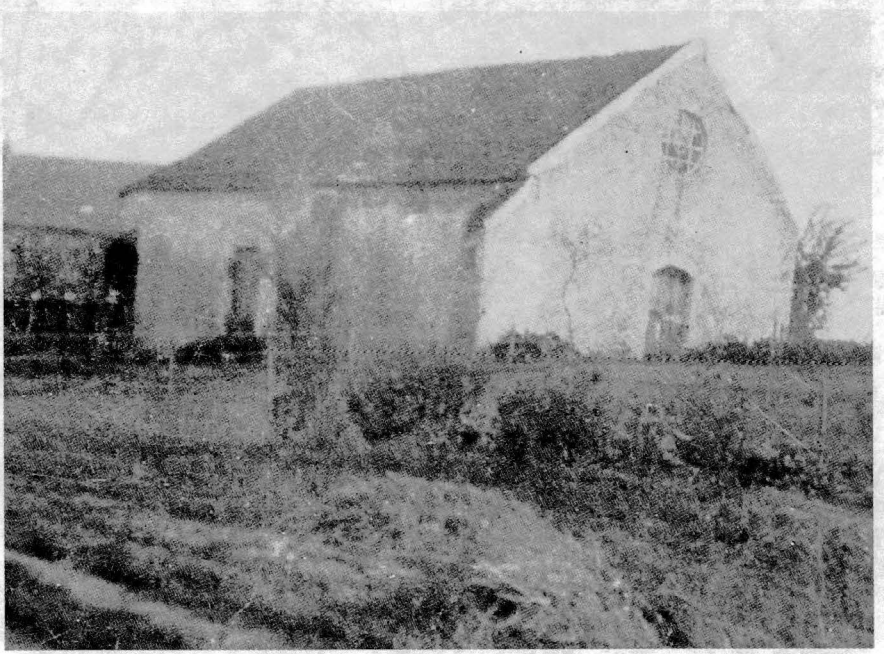
I. LA LÉPROSERIE SAINT-LAZARE

Un texte des archives de l'Hôtel-Dieu de Dourdan, incite à penser que ce tableau se trouvait dans la chapelle des lépreux, consacrée à saint Laurent. La léproserie et la chapelle se situaient à l'extérieur de la ville près du chemin des Granges-le-Roi, au pied de la butte du Normont.

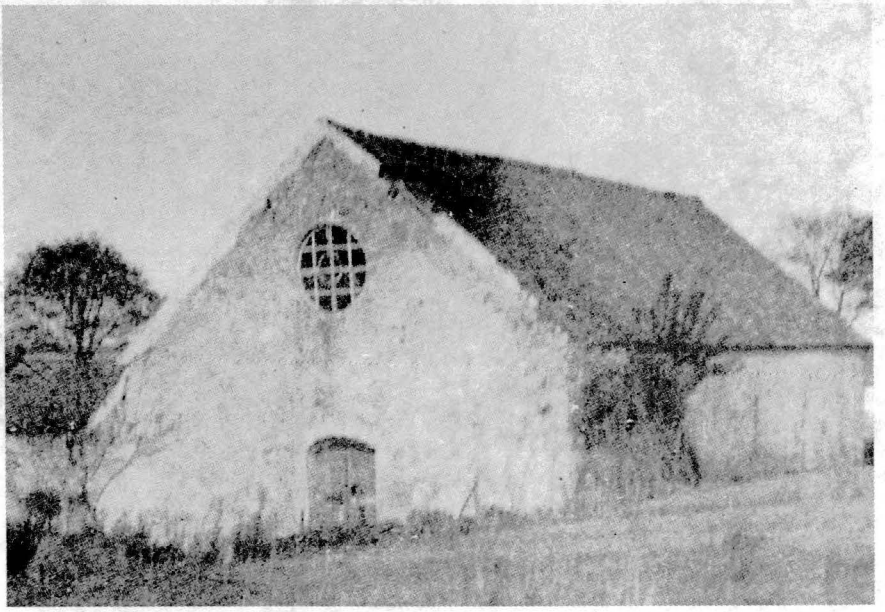


Extrait de la visite du chanoine Broussard.
Archives de l'Hôtel-Dieu : AH Dourdan 53 B 31


DOURDAN
Chemin
de Louve
de Corbreuse
Chemin
Chemin de St Arnould
Chemin de St Martin
Chemin de St Germain
Chemin de Dourdan
Chemin de Bois Rond
Chemin de la Fontaine
Chemin de la Mare
Chemin de la Croix



La chapelle Saint-Laurent (cl. A. Garriot, 1938).



La léproserie dite « maison de Saint-Lazare », est signalée dès 1216 dans les pièces d'un procès opposant les lépreux aux chanoines de Saint-Chéron-de-Chartres dont dépendait l'administration de l'église Saint-Germain. Elle a certainement été créée pendant le règne de Louis VII qui fonda, dans la forêt toute proche, l'abbaye de l'Ouÿe[2].

Quoique modeste, cette maladrerie possédait quelques terres, dont une plantée en vigne, et touchait les droits de « plaçage » et de mesurage du grain lors de la foire Saint-Laurent qui se tenait sur un terrain lui appartenant. Les pauvres malades étaient logés dans un bâtiment, contenant deux petites chambres et un vestibule, qui fut démoli en 1674. Il donnait sur un jardin par lequel les ladres rejoignaient la chapelle où une place leur était réservée. Le desservant de la paroisse Saint-Germain y célébrait une messe par mois [3].

Au XVII[e] siècle la lèpre avait pratiquement disparu. Les maladreries constituaient un revenu pour leurs administrateurs alors que les malades n'en bénéficiaient plus. L'Édit du 24 août 1693 déclara que les biens fondés pour les ladres devaient être employés sur les lieux pour d'autres malades. A Dourdan, tout naturellement, ils furent remis à l'Hôtel-Dieu. A cette occasion, messire Louis Broussard, chanoine de Chartres, fit une enquête sur les deux établissements hospitaliers le samedi 9 octobre 1694 [3]. Durant la visite à la chapelle Saint-Laurent, il remarqua un tableau sur l'autel « où il y a un enfant Jésus tout nu » et il ordonna « que l'on fera couvrir d'un voile la figure du dit enfant Jésus ». Par lettres patentes du 1[er] juillet 1695, les biens de la maladrerie furent réunis à ceux de l'Hôtel Dieu. Les objets du culte, le tableau et le mobilier furent transportés à l'hôpital. La chapelle fut désaffectée et devint une grange. En l'An 3, elle fut vendue à Lambert. Son dernier propriétaire, en 1938, la rasa et utilisa les matériaux, pierres, poutres et chevrons, pour construire un pavillon. Lors des travaux de terrassement, il exhuma les restes pitoyables des lépreux qui vécurent en ces lieux[4].

2. GUYOT (Joseph), *Chronique d'une ancienne ville royale, Dourdan...* Paris, Aubry, 1869, in-8° (*locum de Ioya,* Iouye, maintenant l'Ouÿe).

3. Musée de Dourdan, fonds de l'Hôtel-Dieu (AH Dourdan 53 B 31).

4. GARRIOT (André), *L'ancienne léproserie Saint-Laurent* dans *Bulletin de la Société littéraire de Dourdan,* n° 4, juillet 1982, p. 46-59.

II. LA DÉCOUVERTE DU TABLEAU

Tout porte à croire que le tableau dont s'enorgueillit le musée est bien celui décrit par le chanoine Broussard, le 9 octobre 1694. On sait que les biens de la maladrerie ont été rattachés à ceux de l'Hôtel-Dieu ; or parmi les œuvres en provenant, ce tableau, indéniablement du XVI[e] siècle, est le plus ancien.

Il représente bien un enfant Jésus dont le sexe avait pudiquement été voilé. Le « cache-sexe » qui n'était qu'un repeint a été enlevé par les restaurateurs des Musées de France pour restituer à l'œuvre son aspect d'origine.

Ce tableau, de façon inexplicable avait été remisé dans les greniers de l'Hôtel-Dieu. Une des religieuses de la Présentation de Tours, sœur Robert-Marie, infirmière en ces lieux, le découvrit en 1959. Il était retourné et des pommes séchaient sur sa face arrière. La sœur alerta un administrateur de l'hôpital, Monsieur André Duvoir, érudit et historien local, qui attesta la grande qualité de l'œuvre. Il demanda que le tableau puisse entrer dans les collections du musée qui commençait à se créer sous l'impulsion de Maître Chanson[5].

III. LE TABLEAU[6]

Cette Vierge à l'Enfant est une peinture à l'huile mesurant 0,95 m de hauteur sur 0,72 m de largeur. Le support est un panneau de chêne composé de trois planches qui ont gauchi avec l'âge donnant par endroit un aspect bombé à la peinture.

L'œuvre est mise en valeur par un beau cadre en bois à moulures dorées portant sur l'aplat une inscription latine en lettres d'or sur fond noir. Ce texe de l'Ave Maria éclaire tout le sens du tableau :

> Ave gratiosa, Dominus tecum
> Benedicta tu inter mulieres, et benedictus
> Fructus ventris tui, quoniam
> Salvatorem peperisti animarum nostrarum.

5. Dutilh (Odette), *La peinture au musée de Dourdan,* dans *Pays d'Yvelines, de Hurepoix et de Beauce,* n° 16, 1972.

6. Reproduction en couleurs en première page de couverture, cliché Bertrand Bouflet.

Salut pleine de grâce, le Maître est avec toi
Tu es bénie entre toutes les femmes
Et béni le fruit de ton ventre, puisque
Tu as enfanté le sauveur de nos âmes.

En effet, la figure centrale au premier plan est celle de Marie, retenant de la main gauche l'Enfant Jésus qui s'appuie sur le buste de sa mère. Elle tient une pomme dans la main droite. Elle est vêtue d'une robe sombre à manches de couleur rose-orangé, rehaussée d'un somptueux drapé pourpre, signe de dignité. Elle a la tête inclinée vers l'enfant.

En bas, à droite du tableau, au premier plan, se trouve un compotier à piédouche contenant des fruits : pomme, poire, raisins, cerises. Un perroquet vert est juché sur le bord de cette nature morte. Au second plan, se déroule un paysage bucolique où serpente un cours d'eau. A droite est un bosquet. Légèrement décalé vers la gauche il y a un grand arbre isolé et carrément à gauche de la composition se trouve un village flamand avec un moulin et des maisons aux toits en bâtière. Un groupe de personnages figure à l'entrée du village. Trois épisodes de la fuite en Égypte, en grisaille, ponctuent le paysage. Les personnages très étirés témoignent d'une influence maniériste.

Le troisième plan est formé de collines bleutées qui donnent une note italianisante au tableau, montrant bien que le peintre connaît les leçons de la perspective selon Léonard de Vinci.

Ce tableau mélange habilement trois genres : la peinture religieuse avec cette belle figure de Vierge qui est d'esprit Renaissance, la nature morte avec la coupe de fruit au perroquet et le paysage.

Le peintre connaît la perspective et l'anatomie selon les principes des grands maîtres italiens du XVI[e] siècle. Il utilise encore la tradition gothique de ces Vierges flamandes très hiératiques mais il donne ici un charme et une ampleur au personnage qui nous éloigne de ces stéréotypes. Par contre, l'Enfant Jésus est beaucoup plus conventionnel et malhabile dans son traitement.

IV. L'ATTRIBUTION

Ce tableau qui n'est pas signé est attribué à un peintre flamand (1502-1550), Pieter Coeck van Aelst (Pierre Coeck d'Alost), par comparaison avec certaines de ses œuvres. Ce peintre s'est formé à Anvers dans l'atelier de son beau-père Jan van Dornicke (alias le Maître de 1518). Il n'est pas exclu qu'il y ait appris l'art du paysage



La Vierge au perroquet du musée de Dourdan (cl. Bertrand Bouflet).



Pierre Coeck van Aelst, Sainte famille (coll. Joly, Bruges)
dessin d'après Georges MARLIER, La Renaissance flamande.

car certains tableaux de van Dornicke comportent à l'arrière-plan des sites panoramiques de très belle qualité. Il aura deux fils, Peter et Michel qui deviendront peintres. Il aura ensuite deux autres fils hors mariage, dont l'un, Pauwel, sera aussi artiste.

Pieter Coeck van Aelst serait ensuite entré en contact avec Bernard van Orley à Bruxelles. A cette période (1516) sont envoyés à Bruxelles des cartons de Raphaël destinés à servir de modèles pour des tapisseries commandées par le pape Léon X pour la chapelle Sixtine. Il a pu également être influencé par les gravures de Dürer qui étaient largement diffusées et Dürer lui-même sera présent aux Pays-Bas en 1520-1521.

Coeck van Aelst fera un voyage en Italie et, chose plus extraordinaire, il sera envoyé à Constantinople, vers 1538-1540, par des lissiers qui voulaient proposer des tapisseries au sultan. L'affaire ne se fit pas car les modèles comportaient des représentations humaines et animales, ce qui est contraire aux lois coraniques. Il profita de son séjour en Orient pour dessiner. Il composa d'ailleurs une suite gravée, publiée en 1553, après sa mort, intitulée « Mœurs et Fachons des turcs ». On peut imaginer qu'il puisa dans ses carnets de croquis le thème exotique du perroquet.

Il reviendra ensuite à Anvers où il se remariera avec une femme peintre, Maeyken Verhulst. Ils auront trois enfants dont une fille qui épousera Pierre Brueghel, élève de Coeck. Il publiera une traduction, en français et en flamand, des livres d'architecture de Serlio. Il a donc contribué à diffuser les idées de la Renaissance dans les Flandres[7].

Coeck van Aelst est héritier des compositions gothiques peintes dans l'altelier de son beau-père, Jan van Dornicke, qui se rattache encore à la tradition de Roger van der Weyden ou de Memling. Il pratique les leçons données par les maîtres de la Renaissance italienne et il introduit une note d'exotisme avec la présence du perroquet.

Tous ces facteurs nous conduisent à comparer le tableau du musée de Dourdan avec une Sainte Famille de Coeck van Aelst conservée dans la collection Joly à Bruges. L'attitude de la Vierge soutenant l'Enfant placé en diagonale est tout à fait similaire. Marie tient une pomme dans la main droite et un compotier à piédouche est posé sur une tablette en bas à droite. Au-delà de la figure de saint Joseph, la composition s'ouvre sur un paysage axé sur un arbre isolé. Les habitations occupent une bonne part du paysage dont le fond se perd en collines.

7. Marlier (Georges), *La Renaissance flamande, Pierre Coeck d'Alost.* Bruxelles, éd. Robert Finck, 1972.

En l'absence de tout document précis, il est séduisant de rapprocher ces deux tableaux et donc d'attribuer l'œuvre de Dourdan à Pieter Coeck van Aelst.

V. LA SYMBOLIQUE

Nous disions précédemment que le texte inscrit sur le cadre éclairait tout le sens du tableau. Cette peinture est de toute évidence un hommage à Marie, mère de Jésus, mais au-delà de ce fait peuvent apparaître d'autres significations : La Vierge tient une pomme, fruit chargé de bien des symboles. Il est dit sur le cadre « tu es bénie entre toutes les femmes et béni le fruit de ton ventre, puisque tu as enfanté le sauveur de nos âmes ». La pomme peut être comprise ici comme un symbole de maternité. Elle peut aussi être un globe terrestre, symbole de l'unité du monde. Le Christ, sauveur du monde, est ici désigné comme « sauveur de nos âmes ». Cette idée peut nous entraîner à établir des corrélations entre l'Ancien et le Nouveau Testament. En effet, dans la tradition médiévale, la Vierge est souvent désignée sous le terme de « Nouvelle Ève ». La pomme n'est plus symbole de péché mais de rédemption (tu as enfanté le sauveur de nos âmes).

Cette dernière dimension symbolique nous conforte dans l'idée que le tableau désigné lors de la visite du chanoine Broussard à la maladrerie peut tout à fait être « la Vierge au perroquet ». En effet, la lèpre est par tradition la maladie qui frappe le pécheur. Installer cette œuvre derrière l'autel de la chapelle Saint-Laurent est une invitation à la rédemption et à l'espoir pour les ladres.

VI. LA RESTAURATION

Ce tableau, réduit à la fonction de simple planche au fond d'un grenier, avait, bien sûr, souffert. Par ailleurs, il était dénaturé par des repeints. Il fut restauré une première fois, en 1964, par Monsieur Lucien Aubert, restaurateur au Musée du Louvre. Les planches, disjointes, furent rejointoyées, une cassure verticale fut comblée, des repeints sur les visages de la Vierge et de l'Enfant furent enlevés [5].

Une autre restauration, un nettoyage essentiellement, fut entreprise en 1977 par Monsieur Léon Gard, restaurateur agréé des Musées Nationaux. Le prix en fut généreusement acquitté par Madame Dutilh[8]. A cette date, avec la nomination d'un conservateur officiel, le

musée municipal fut placé sous le contrôle de l'État ce qui permit de faire subventionner les restaurations.

En 1986, le tableau fut examiné par Mademoiselle Madeleine Fabre qui diagnostiqua « des soulèvements avec risque de perte de matière picturale dans les zones de repeints : voile de l'Enfant, manche de la Vierge, robe de la Vierge sous la jambe droite de l'enfant ».

En 1987, il fut envoyé pour examen au laboratoire de recherche des Musées de France. Fait très curieux, la radiographie révéla la présence d'un petit oiseau, caché par un repeint, entre la tête de l'enfant et celle de sa mère. Des manques sur les pourtours du tableau, à la jointure des planches apparaissaient nettement. Des rehauts, sur les plis de la robe, sur l'Enfant Jésus, le paysage et la nature morte nuisaient à la lisibilité de l'œuvre. Le rapport concluait : « l'ensemble des examens confirme que l'aspect de surface est altéré par l'hétérogénéité du vernis et les nombreux repeints. Une reprise de ceux-ci devrait permettre de redonner au tableau un certain éclat, bien que la couche picturale, vraisemblablement mince à l'origine soit aujourd'hui très usée »[8].

La restauration s'effectua par étapes en 1989, 1990 et 1991, dans les ateliers de restauration des Musées de France à Versailles. Il fallut à la fois traiter la couche picturale et effectuer des travaux d'ébénisterie sur le support. « La Vierge à l'Enfant », attribuée à Pieter Coeck van Aelst, ne retrouva sa place au musée qu'en 1992.

VII. D'OU VIENT CE TABLEAU ?

La présence d'un tableau d'une telle qualité dans une humble chapelle de maladrerie pose question. Cependant, il faut se rappeler que la léproserie, entre autres, constituait le bénéfice de riches seigneurs tel Neuville, commandant de l'ordre de Saint-Lazare. L'un d'eux aurait-il doté pieusement la chapelle Saint-Laurent ?

Par ailleurs, Dourdan, ville royale, entretenait des liens étroits avec le pouvoir. Proche de la capitale, elle bénéficiait au XVII^{e} siècle de la protection et de l'attention de grands personnages, comme Maximilien de Béthune, duc de Sully, qui épousa en 1592 Rachel de Cochefilet, veuve de François Hurault, sieur de Châteaupers et du Marais [2]. Sully acheta le château de Dourdan en fort mauvais état après les guerres de religion. Dévastées, la ville et l'église furent restaurées par

8. Musée de Dourdan, dossier de restauration.

ses soins. Le renouveau de la vie religieuse fut alors marqué par la fonte de nouvelles cloches et par la réinstallation des reliques de saint Étienne dans l'église Saint-Germain. Sully participa à cet élan en allégeant les impôts et sa femme s'attacha à soulager la misère des habitants. On peut imaginer qu'ils se sont aussi préoccupés des malades démunis de la Maison de Saint-Lazare et que pour leur salut spirituel ils leur ont offert une Vierge à l'enfant.

Une autre hypothèse peut être envisagée. En 1611, Dourdan fut rachetée par Louis XIII qui la donna l'année suivante à sa mère, Marie de Médicis. La bienveillance de la reine pour son douaire se manifesta à plusieurs reprises. Elle s'intéressa à l'Hôtel-Dieu dès 1612 en plaçant à sa tête une sœur de l'ordre de Cîteaux. En 1633, Madame Legras, sa secrétaire, collaboratrice de saint Vincent de Paul, devint la première supérieure des Filles de la Charité de Dourdan [2].

Marie de Médicis était férue de peinture flamande et il faut se souvenir qu'une grande partie des œuvres produites à Anvers était destinée à l'étranger où se constituaient des collections. La reine, son entourage pieux et sensible à l'art, ont pu contribuer au décor des lieux de culte dourdannais. Pourquoi pas à celui de la chapelle Saint-Laurent ?

Chacune de ces hypothèses est séduisante. Peut-être un jour trouverons-nous des documents qui apporteront des réponses à toutes les questions que pose l'œuvre maîtresse exposée au musée de Dourdan. Mais lorsque les énigmes sont résolues, le rêve s'échappe...

Isabelle MITTON-FAMIE et Marianne CHARDINE

Céramique médiévale à pâte rouge mise au jour dans l'ancienne Commanderie des Templiers du Saussay à Ballancourt[1]

Essai comparatif avec des éléments provenant de la Commanderie de Fourches au Vaudoué[2]

Les fouilles pratiquées, dès 1981, par le Centre de recherche et de documentation médiévales et archéologiques de Saint-Mammès, dans l'ancien cimetière de la Commanderie de Fourches, au Vaudoué avaient révélé la présence d'une céramique que les archéologues œuvrant au sud de Paris[3] ont appelé « céramique à pâte rouge ».

La publication, en 1983, d'une étude sur le mobilier du cimetière de la Commanderie de Fourches attirait l'attention sur l'intérêt exceptionnel que présentaient ces découvertes pour l'étude typologique de cette céramique recueillie alors, très fractionnée, sur d'autres sites de la région parisienne. Un catalogue des formes des pots encensoirs y figurait. Il fut complété en 1984 à la suite d'autres découvertes sur le même site[4].

Les spécialistes de la céramique médiévale supposaient que la région de Dourdan pouvait avoir été un des centres de produc-

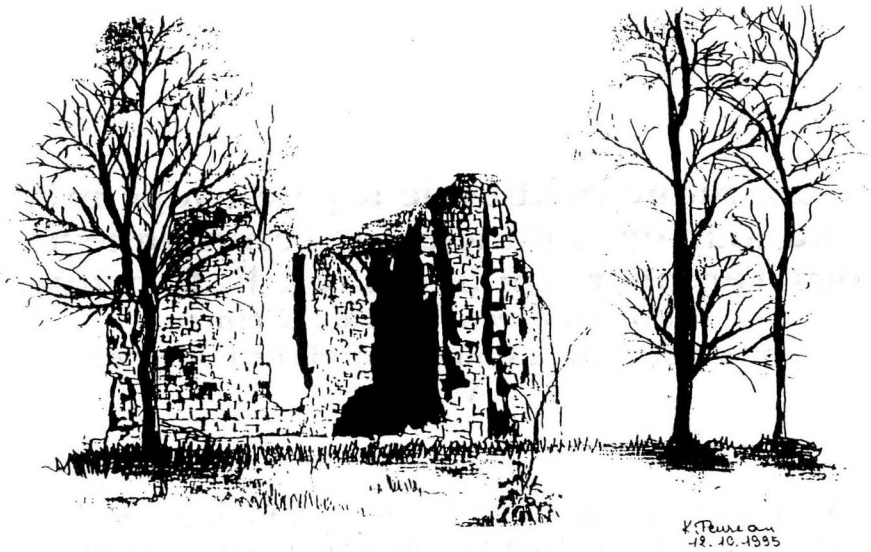
---

1. Ballancourt-sur-Essonne, arr. d'Évry, canton de Mennecy.

2. Seine-et-Marne, arrt de Melun, canton de La Chapelle-la-Reine. Sur cette commanderie, consulter : *Le Vaudoué-en-Gâtinais.* Le Mée-sur-Seine, Edons Amatteis, 1994, in-8°, 192 p. dû au travail de l'Association « Le Vaudoué-en-Gâtinais » qui comporte, p. 47 à 76, un chapitre « l'ancienne maison des Templiers de Fourche-en-Gâtinais » par C.-C. PERROT, ainsi que le texte du même, p. 131, dans PERNOUD (Régine), *Les Templiers chevaliers du Christ.* Paris, Gallimard, 1995 (collection Découvertes).

3. BARATIN (J.-F.), *Chronique d'archéologie médiévale : les vases funéraires du musée de Pithiviers* dans *Revue archéologique du Centre,* 1973, n° 45-46, p. 128-144 et TROMBETTA (Pierre-Jean), *Les fouilles du château de La Madeleine à Chevreuse, présentation des dépotoirs de la fin du Moyen-Age* dans *Mémoires et Documents de la Société historique et archéologique de Rambouillet et des Yvelines,* t. XXIII, 1981, p. 84.

4. DIOT (Robert) et PERROT (Claude-Clément), *Le mobilier médiéval lié à un usage funéraire mis au jour lors des fouilles pratiquées par le CRDMA de Saint-Mammès dans le cimetière de l'ancienne Commanderie des Templiers de Fourche, au Vaudoué (Seine-et-Marne), Recherche des Antiquités du Gâtinais français,* CRDMASM, 1984, 18 p.



Ruines de la chapelle du Saussay à Ballancourt

tion de la céramique à pâte rouge. La découverte d'un atelier de potier médiéval, au lieu-dit « le Madre » à Dourdan, comprenant une tessonnière et un four fouillés par Bruno Desachy, Vincent Goustard et Hervé Selles ainsi que l'étude de Laurent Bourgeau ont permis d'avoir des certitudes fondées sur des données archéologiques[5].

La présente communication a pour but de signaler la présence de céramique à pâte rouge sur le site de l'ancienne Commanderie du Saussay à Ballancourt et de mettre en évidence certaines similitudes typologiques avec du mobilier mis au jour il y a une quinzaine d'années sur un autre site, en contexte d'utilisation.

Bien qu'elle ait été un véritable établissement appartenant autrefois à l'Ordre du Temple, la Commanderie du Saussay n'est pas, à son origine, une fondation templière. C'est à Thierry Galeran, un important personnage de l'entourage de Louis VII qu'appartient la paternité de cette commanderie. Pieux donateur, il avait donné à l'abbé de

5. Bourgeau (Laurent), *Recherches sur les ateliers de potiers de la vallée de l'Orge* dans *Bulletin des Amis du Château de Dourdan et de son Musée ;* 2, 1984, p. 16-18 et n° 7, 1988, p. 12-15. Voir aussi Claude (Caroline) et Munoz (Christèle), *La céramique de la région de dourdan aux époques gallo-romaine et médiévale* dans *Bulletin de la SHACEH,* 1994, p. 91-120.

Morigny, une église qu'il avait fait bâtir à La Ferté Alais ainsi que la ferme du Saussay *(villas et terram)*. S'étant retiré du monde et étant devenu membre de l'Ordre du Temple en 1162, ce seigneur racheta aux religieux de Morigny la terre du Saussay dont il fit don aux Templiers pour en faire une commanderie. Il avait distribué tous ses biens à divers établissements religieux et, entre autres, aux frères de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, tout ce qu'il possédait au vieux Corbeil, en droit de seigneurie avec un clos de vigne, un pressoir, des hôtes et quelques censives[6].

Installés au Saussay, il est possible que les Templiers y apportèrent quelques modifications. Il ne reste actuellement que les émouvants vestiges de la chapelle dédiée à saint Blaise et une cave que des bénévoles s'efforcent de sauvegarder. On peut s'étonner que ces vestiges architecturaux ne bénéficient d'aucune protection au titre des Monuments Historiques.

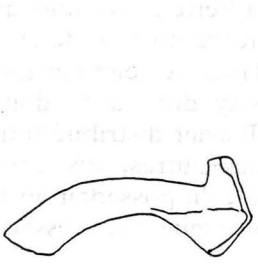
L'association « Ballancourt au fil du temps » qui a entrepris ce sauvetage a également nettoyé les abords des ruines transformés en dépôt de détritus. En nivelant le terrain furent dégagés des ossements brisés ainsi que de nombreux tessons de céramique à pâte rouge qui ont été recueillis par Mademoiselle Katy Peureau, étudiante en histoire de l'art et archéologie présente sur le site.

Après avoir patiemment assemblé les tessons (de petites dimensions) et reconstitué les formes des vases, avisée de l'étude que nous avions faite sur la céramique à pâte rouge du cimetière de la Commanderie de Fourches, elle a bien voulu nous présenter le mobilier archéologique du Saussay afin que nous puissions ensemble en établir une typologie :

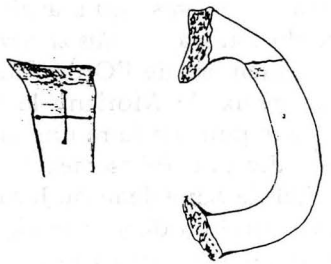
Les vases dont la forme est entièrement reconstituée sont au nombre de trois : ils sont du type « oule ». Ils sont morphologiquement très proches, de l'oule mise au jour en 1984 dans la tombe SE 46 du cimetière de Fourches au Vaudoué. Bien qu'assez imprécis, le contexte de la découverte situé près du sanctuaire, et les trous d'évent percés dans la panse des vases ne laissent aucun doute sur leur usage funéraire ; nous sommes en présence de « pots encensoirs ». Les ossements brisés rencontrés confortent notre affirmation.

Deux des oules (1 et 2) présentent un profil de panse globulaire, alors que le dernier vase [3] est ovoïde. Le fond est concave, la base à inflexion simple, la lèvre en bandeau. Le profil de la lèvre de l'oule 2 est quasiment identique à celui d'une lèvre mise au jour dans la fosse 1, lors des fouilles du parvis de Notre-Dame et attribuable au

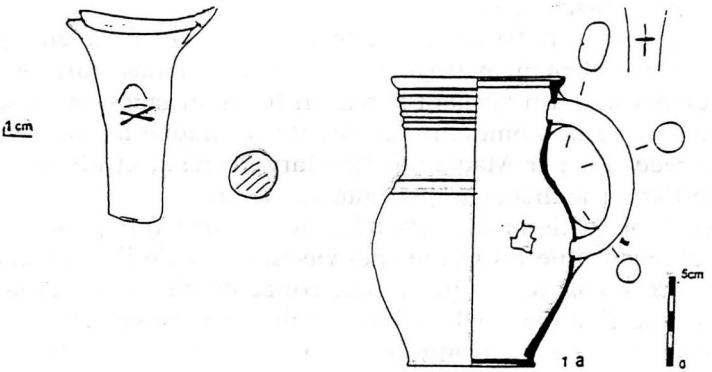
6. Sur cet étonnant personnage, voir ESTOURNET (Gustave), *La Ferté-Alais, ses origines, ses noms, ses premiers châtelains* dans *Bulletin de la SHACEH*, 1944, p. 33-118.



Commanderie des Templiers de Fourches
anse de pichet médiéval
gravée d'une croix après cuisson



Anse de pichet à pâte rouge
(type Dourdan) gravée d'une croix



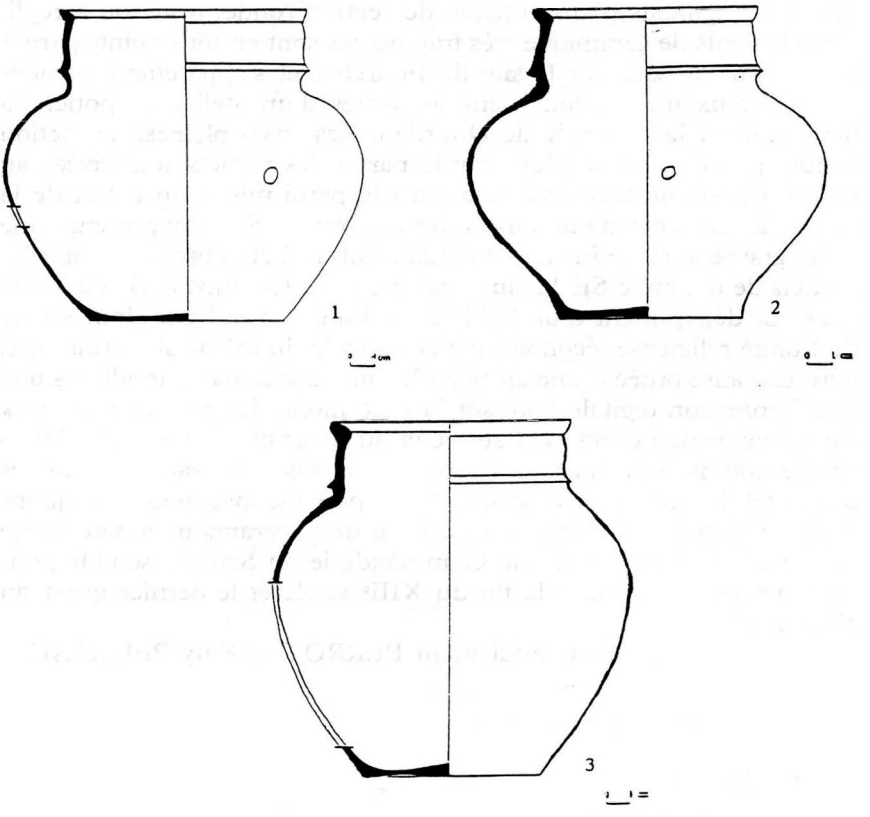
Pichet en pâte rouge de type Dourdan avec anse gravée d'une croix
(provenance Cimetière de la Commanderie des Templiers de Fourches, tombe SE 11. 1981)

milieu du XIII[e] siècle. La pâte est imperméable et sonore, de texture compacte, faiblement feuilletée, avec dégraissant siliceux de quartz blanc, fin et régulier, identique au sablon de Fontainebleau. Il semble que ce dégraissant puisse être un sable naturellement inclus dans l'argile (sable de constitution).

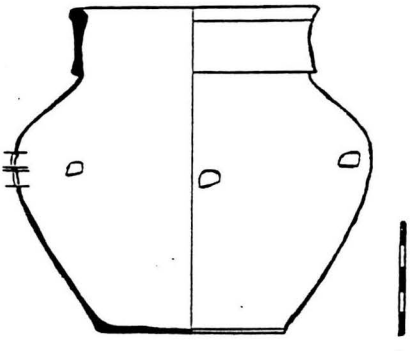
La couleur uniformément rouge, liée aux conditions de cuisson (haute température en atmosphère oxydante) varie du rouge orangé au rouge violacé. Aucune trace de glaçure n'a été observée.

Les vases étaient montés sur tour rapide. Ce fait est attesté par la surprenante minceur des parois.

Le site du Saussay a également livré des tessons en pâte rouge provenant de pichets à col cylindrique court orné d'annelures, ainsi



Oules médiévales en céramique à pâte rouge
(provenance : Commanderie des Templiers du Saussay, Ballancourt, Essonne)



Oules médiévales en céramique à pâte rouge
(provenance : Commanderie des Templiers de Fourches, Le Vaudoué, S.-et-M.)

que des fragments d'anse pleine, de section ronde, ovale ou à repli. Ces éléments de céramique très fragmentés sont en tous points pareils à ceux mis au jour sur le site de Fourches et s'apparentent étroitement à ceux mis au jour dans les restes d'un atelier de potier au lieu-dit le « Madre » près de Dourdan. Les anses pleines, de section ronde qui équipent la plus grande partie des pichets sont rivées au vase à travers un trou aménagé dans la paroi mince du col et de la panse. Le sommet d'une anse mise au jour au Saussay présente une croix gravée après cuisson. Ce détail avait déjà été observé sur un des pichets de la tombe SE 11 du cimetière de la Commanderie de Fourches. Le dégagement d'un habitat ou d'une dépendance domestique de l'unité religieuse, économique et agricole du même site avait aussi livré une anse ornée d'une croix en X, on y distinguait par ailleurs une fine impression digitale faite sur la pâte molle. La présence de croix sur les vases de Fourches et sur ceux du Saussay, peut-elle être interprétée comme une marque de propriété mise en pratique dans les deux établissements templiers. Cela est possible mais nous manquons d'éléments pour l'affirmer. La datation de la céramique à pâte rouge mise au jour dans l'ancienne Commanderie du Saussay semble pouvoir être comprise entre la fin du XIII^{e} siècle et le dernier quart du XIV^{e} siècle.

Claude-Clément PERROT et Katy PEUREAU

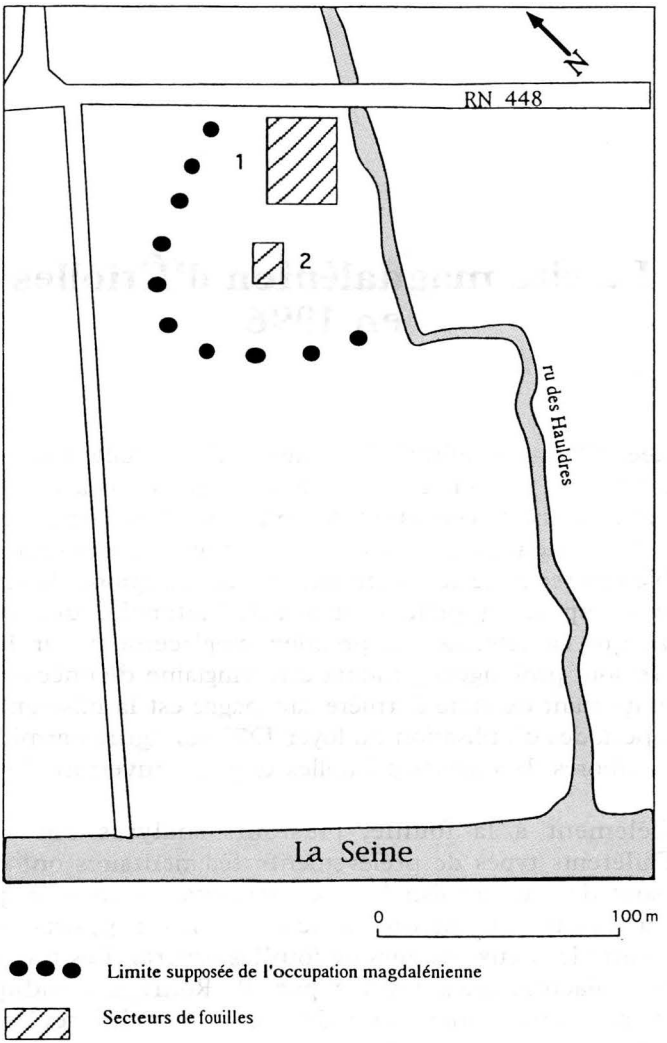
Le site magdalénien d'Étiolles[1] en 1996

L'année 1996 a confirmé la richesse des installations magdaléniennes dans le nouveau secteur de fouilles que nous avons ouvert en 1994. Les niveaux d'occupation dégagés durant cette campagne sont stratigraphiquement proches les uns des autres, séparés seulement par une faible épaisseur de sédiment stérile (une vingtaine de cm). Cette succession rapide rappelle tout à fait l'intensité des structures d'habitat qui caractérisait le premier emplacement sur lequel les fouilles se sont prolongées pendant une vingtaine d'années[2]. L'acquis le plus important de cette dernière campagne est la mise en évidence de deux périodes d'utilisation du foyer D71 qui figure parmi les foyers les plus élaborés découverts à Étiolles depuis l'ouverture de ce chantier.

Parallèlement à la fouille, plusieurs analyses ont été entamées. Différents types de prélèvements sédimentaires ont été effectués et sont destinés à saisir le processus local de mise en place des dépôts alluviaux et surtout à éclaircir les rapports stratigraphiques entre les deux secteurs de fouilles ouverts. Les tout premiers résultats malacologiques fournis par P. Rodriguez indiquent un contexte paléoenvironnemental différent de celui révélé par les faunes de mollusques présentes dans les coupes de la première zone de fouilles.

Une autre étude réalisée par P. Bertran s'intéresse à l'impact des phénomènes naturels dans l'organisation des vestiges archéologiques. Le gisement d'Étiolles où la part des remaniements est minime (avec des conditions d'enfouissement favorables et la présence de nombreuses structures anthropiques évidentes dont l'organisation est corroborée par la grande cohérence des remontages) se prête bien à la constitution d'un référentiel.

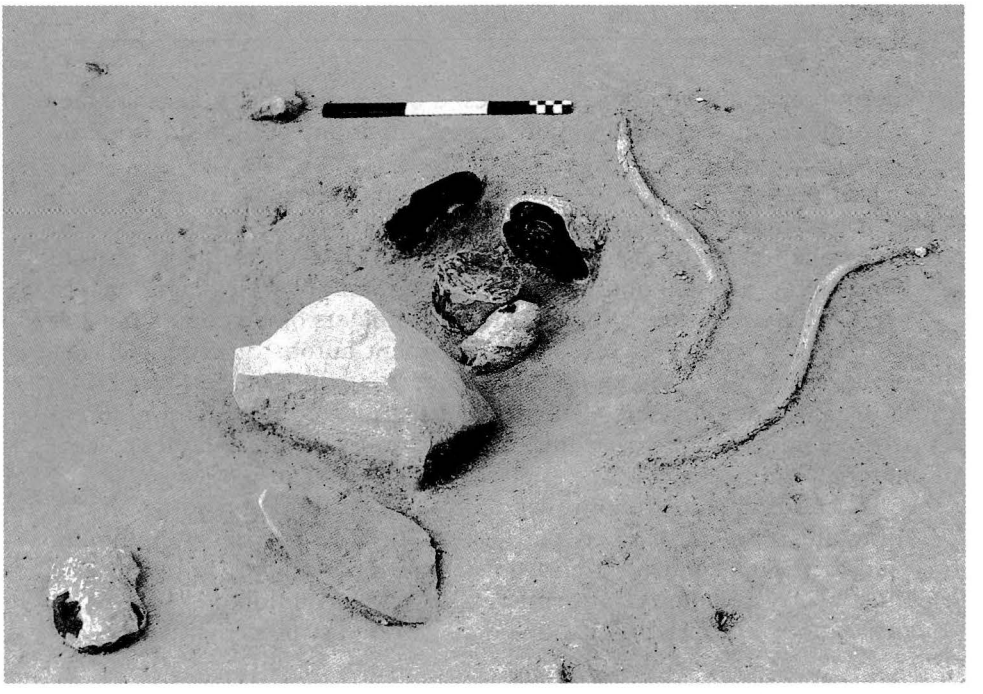
1. Arrt d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.
2. Voir nos bulletins depuis 1975.



I. L'UNITÉ D'HABITATION D 71

Le foyer

A la fin de la campagne 1995, nous avions formulé plusieurs hypothèses à propos des deux unités d'occupation que nous avions mises au jour, les unités C76 et D71. Nous avions évoqué la possibilité d'une utilisation du foyer D71, que nous interprétions comme un foyer d'habitation, en deux phases distinctes séparées par une période



Niveau inférieur de D 76 : concentration de deux bois de renne, d'un bloc de grès ocré et de quelques silex.

d'abandon. Les autres hypothèses avaient trait au problème des rapports stratigraphiques existant entre ces deux ensembles.

Le démontage partiel de l'unité d'occupation D71 réalisé cette année suivi d'un nouveau décapage semble effectivement confirmer l'interprétation d'une réutilisation de ce foyer. Sous le premier niveau, fouillé l'an dernier qui montrait une organisation de l'espace assez claire est, en effet, apparu un second niveau, le plus ancien donc, situé à une dizaine de cm sous le précédent. Les deux sols s'organisent autour du foyer qui occupe une position centrale et montrent une étonnante similarité dans la répartition des vestiges qui met en relief une continuité des habitudes comportementales. Près du foyer, une même couronne de vestiges lithiques associés à d'autres catégories de témoins, os, ocre, éléments de parure en coquillages, caractérise les deux niveaux. Autour de cette couronne, un même espace plus dégagé où l'on découvre des vestiges fauniques et de l'ocre et au-delà encore, au nord du foyer les structures anthropiques, amas de silex et structures de combustion (peut-être des vidanges) se superposent exactement.

Cette répétition quasi fidèle de la manière d'occuper l'espace autour d'un foyer lourdement aménagé suggère un abandon relative-

ment bref entre les deux périodes d'occupation et, vraisemblablement, le retour des mêmes individus ou du même groupe sur le même lieu précisément.

Le décapage du niveau d'occupation le plus ancien confirme, s'il en était besoin, le caractère multifonctionnel du foyer D71 et, donc, son interprétation comme foyer d'habitation : cette année aussi ont été découverts d'assez nombreux vestiges fauniques (il s'agit encore exclusivement de renne sous forme de fragments osseux ou de bois) et les traces d'ocre s'étendent assez largement autour du foyer. Un fait nouveau distingue toutefois cette première occupation du foyer D71 : la présence de plusieurs éléments de parure en coquillage qui ont été trouvés concentrés à proximité du foyer, associés à quelques micro-perçoirs.

La contemporanéité entre les unités C76 et D71 qui soulevait des difficultés l'an dernier, en partie pour des raisons de discontinuité planimétrique, pourrait bien trouver une réponse avec la découverte du sol correspondant à la première phase d'occupation de D71, hypothèse qui avait déjà été évoquée dans le rapport précédent.

Les coquillages

Les coquillages provenant des diverses habitations d'Étiolles étaient jusqu'alors composés essentiellement de *Dentalium* et beaucoup plus rarement de gastropodes éocènes. Les habitants d'U5 et de P15, dont on connaît les relations de voisinage, ont perdu une bonne trentaine de dentales façonnées en perle, deux *Potamides* et un *Sycum bulbiformis*. Cette composition est conforme à celle des groupes magdaléniens du sud-ouest de la France sauf *Sycum bulbiformis Solander* qui provient de niveaux lutétiens ou auversiens présents dans le Bassin parisien.

Les Magdaléniens du niveau inférieur de D71 témoignent d'un choix de type nettement plus régional en ayant laissé une dizaine de *Crommium* groupés ou épars, à moins de deux mètres du centre du foyer. *Crommium* est une forme qui a été recherchée par les Magdaléniens de la section 27 de Pincevent (23 exemplaires) et qui est présente quoique rare dans les sections 26 et 36.

Certains des exemplaires de D71 sont assez bien conservés pour permettre une détermination spécifique : il s'agit de *Crommium Ampullina parisiensis* d'Orbigny qui est abondant dans les niveaux éocènes, du Lutétien inférieur à l'Auversien, dans le Bassin parisien mais également à Bois-Gouët prés de Nantes et dans le Cotentin. Les gîtes susceptibles de donner *A. parisiensis* sont nombreux dans la région Sud de Paris (Houdan, Grignon) ou Nord (La Guépelle).

Les *Crommium* de D71 n'ont pas été perforés. Cinq ont conservé intacte la région dorsale qui est l'emplacement habituel de la perforation. Les autres ne sont pas en assez bon état pour qu'on soit certain de l'absence de perforation. Il faut rappeler que les *Crommium* de Pincevent ne sont pas, non plus, perforés sauf un. Huit *Crommium* présentent des points d'ocre, des taches d'ocre, voire des incrustations d'ocre dans les spires. Trois autres ne paraissent pas ocrés.

On peut se poser la question de l'usage de ces petits *Crommium* non perforés mais nettement ocrés. Leurs dimensions (moins de 1 cm de diamètre), leur forme arrondie régulière, la blancheur de ces espèces fossiles leur donnent les apparences de perles. Les zones ocrées sont situées, pour quatre d'entre d'eux, sur la face ventrale et le sommet. On peut penser qu'il y avait une position privilégiée pour présenter ces coquillages. J'y verrais (simple hypothèse !) une présentation par incrustation sur un support en cuir ou en écorce.

A cette belle série s'ajoute une trentaine de débris de test, souvent nacrés. Ce sont des fragments, non perforés, de différentes dimensions, de petits lamellibranches de la famille des Unionidés ou des Mytilidés. Le test est d'épaisseur variable, la couche nacrée mince. Ces débris soulèvent une question fondamentale dont la réponse peut modifier l'idée que nous nous faisons des Magdaléniens du Bassin parisien. En effet, jusqu'à présent, tout l'apport allogène, retrouvé dans les diverses habitations reste confiné au territoire du Bassin Parisien. Ce qui prouverait une relation forte et durable au territoire et l'isolement de ces groupes dans ce territoire. Or, certains de ces débris évoquent le test et la faible nacre des *Mytilus,* coquillages marins, d'autres le test et la nacre plus épaisse des *Unio,* coquillages de rivière. Apparemment ils ne sont pas fossiles. La question est importante et sera posée aux spécialistes.

II. AUTRES NIVEAUX

L'essentiel du travail de terrain réalisé durant cette campagne a été concentré sur le décapage du sol d'occupation D71 qui s'est révélé très riche. Cependant, sur la surface couverte par cette unité, d'autres niveaux sont apparus, encore connus trop partiellement pour donner lieu à une interprétation fonctionnelle :

– dans la partie nord-est de la surface ouverte a été trouvée la suite du sol d'occupation (appelé momentanément « niveau intermédiaire »), déjà repéré en 1995, et situé à une trentaine de cm au-dessus de D71. Ce niveau se présente actuellement sous la forme de deux concentrations distinctes séparées par un espace stérile : la première, fouillée en

1995, se compose de deux amas de silex associés à une vidange ; la seconde, découverte cette année, est constituée surtout de grands éclats de mise en forme associés à quelques longues lames. L'absence de vestiges archéologiques établissant une liaison directe entre ces deux concentrations soulève néanmoins le problème de leur appartenance à un seul et même ensemble. Seuls l'élargissement de la surface fouillée et les remontages fourniront la réponse définitive ;
– un amas de silex, situé à une dizaine de cm sous D71, est apparu en F 73 ;
– une structure de combustion (foyer, vidange ?) découverte en bordure de coupe, à l'est du foyer D71 pose encore un problème stratigraphique. Dans l'état actuel de la fouille, l'alternative suivante se présente : elle pourrait se raccorder à la dernière phase d'occupation du foyer D71 ou encore, appartenir à un niveau différent de D71 qui se développerait en dehors de la surface ouverte.

Ainsi, le bilan de deux campagnes dans ce même secteur, s'établit d'ores et déjà à 5 niveaux d'occupation (au moins) superposés.

III. LES PROJETS POUR L'ANNÉE 1997

L'objectif de la prochaine campagne est d'établir de manière définitive l'existence d'une réutilisation du foyer D71 en procédant à un démontage raisonné de cette structure dont l'aménagement est très élaboré. Rappelons en effet que la cuvette, très profonde, est cernée d'une double bordure de pierres : la première couronne interne est constituée de pierres de dimensions moyennes et la couronne extérieure se compose au contraire de très grandes dalles. L'hypothèse d'un aménagement en deux épisodes correspondant aux phases d'occupation successives peut être posée. Un démontage partiel des pierres de bordure mené en alternance avec un décapage progressif devrait permettre d'éclaircir le mode de réutilisation de ce foyer.

L'enlèvement des derniers vestiges appartenant à la phase d'occupation récente de D71 (au nord du secteur fouillé) et le décapage du sol sous-jacent correspondant au premier moment d'occupation doit être achevé durant cette campagne.

Enfin, est également envisagé le démontage de l'unité C76.

TABORIN (Y.) – PIGEOT (N) – OLIVE (M.)

Le domaine gallo-romain de Moulon à Gif-sur-Yvette [1] et Orsay [1] : L'occupation du Ier siècle après J.-C.

La campagne de fouilles menée en 1996 par la Section Archéologie de l'A.A.C.-C.E.A., avait deux objectifs principaux :
– étendre les recherches vers l'est, au-delà du bâtiment résidentiel gallo-romain et de sa cour-jardin révélés en 1995 [2] et aborder le dégagement de la partie agricole du domaine (« pars rustica ») ;
– poursuivre la fouille des structures du Ier siècle après J.-C. et étudier leur relation avec les vestiges de la ferme indigène romanisée repérés en 1981 et 1992 [3]

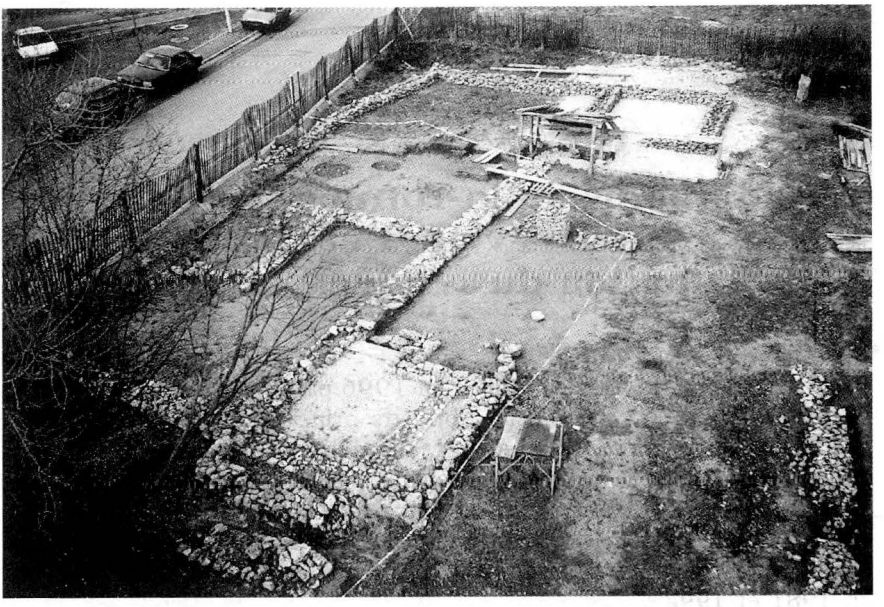
C'est cette première phase d'occupation que nous présenterons ici : elle se caractérise, en deux endroits, sous l'empierrement de la cour du IIe siècle, dégagée cette année, par la présence d'un bâtiment excavé et d'une fosse comblée.

I. LE BÂTIMENT DU Ier SIÈCLE APRÈS J.-C.

Il s'agit d'une petite habitation rectangulaire d'une superficie de 15 m², construite en matériaux périssables (murs en pisé, toiture probablement en chaume), dont le sol constitué de dalles d'argiles cuite recouvrait une partie excavée, seule conservée.

La fouille de cette structure, que l'on pourrait qualifier de « fond de cabane », a livré un intéressant mobilier céramique remontant à la première moitié du Ier siècle après J.-C. En particulier, des cruches de teinte claire, entières, provenant manifestement du même atelier, des poteries noires à pâte rouge (type « N.P.R. » : vases

1. Arrondissement de Palaiseau, chef-lieu de canton.
2. GIGANON (Daniel), *La villa gallo-romaine d'Orsay* dans *Bulletin de la S.H.A.C.E.H.*, 1995, p. 119-128, avec plan p. 120.
3. GIGANON (Daniel), *Sauvetage archéologique d'un site gallo-romain précoce* dans *Id.*, 1981, p. 124-132 et *Découvertes archéologiques récentes à Gif-sur-Yvette et Orsay* dans *Id.*, 1992, p. 85-91.



Vue aérienne de la villa gallo-romaine de Moulon (IIe – IIIe siècle après J.-C.).



Cruches du Ier siècle après J.-C.

ovoïdes, jattes carénées...), des pots à lèvre éversée comparables aux productions précoces de l'atelier gallo-romain de Beaumont-sur-Oise[4].

La présence de ces poteries, d'ossements d'animaux brulés et de charbon de bois, indiquerait une fonction du bâtiment plutôt domestique qu'artisanale.

II. LES COUCHES DE L'ÉPOQUE DES EMPEREURS CLAUDE-NÉRON (50 A 70 APRÈS J.-C.)

Elles sont apparues sous forme de comblement d'une fosse subrectangulaire creusée jusqu'à 1,40 m de profondeur sous le niveau du sol actuel.

Le mobilier très abondant et diversifié (poteries communes produites localement et céramiques sigillées importées de la Gaule du sud, petits objets de parure en bronze, outillage en fer...), recueilli dans ces strates cendreuses, a permis d'affiner la chronologie de l'occupation précoce du domaine.

Céramique

La céramique commune, de teinte foncée, comporte principalement :

– des gobelets décorés à panse aplatie, des vases ovoïdes à lèvre droite ou éversée, en céramique noire à pâte rouge, type NPR 150, datés du milieu du I^er^ siècle [5] ;

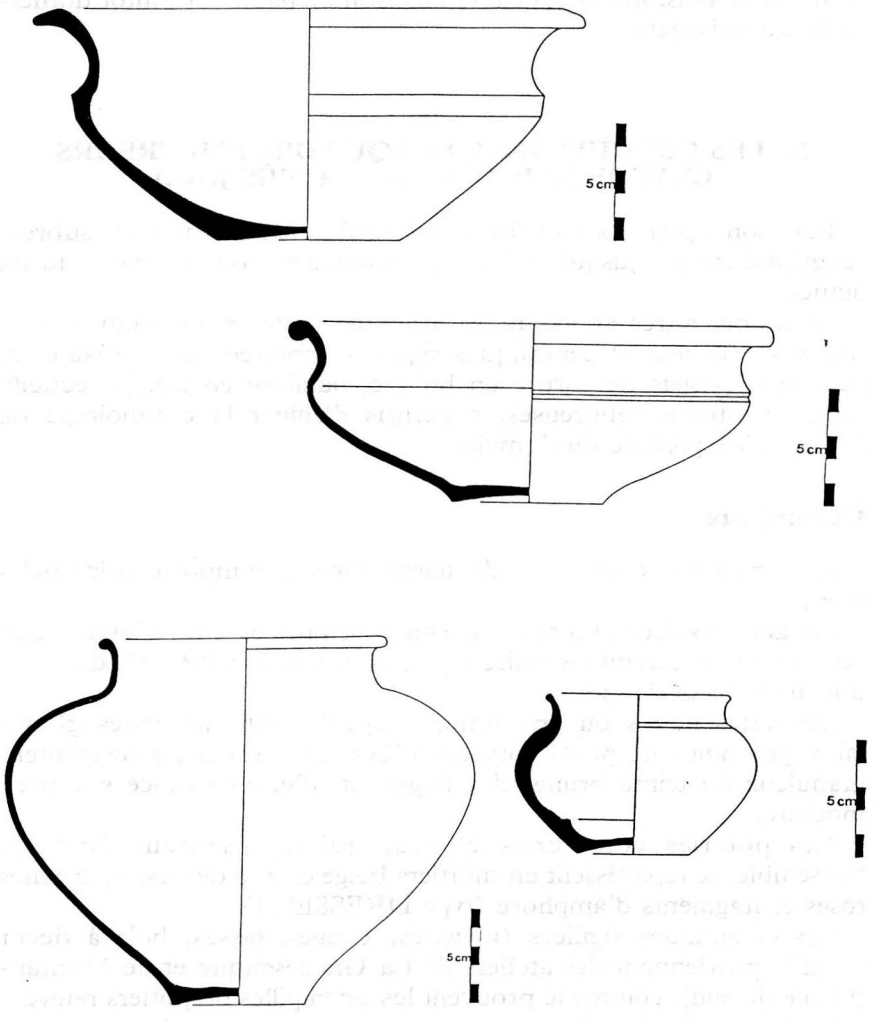
– des jattes noires ou gris foncé à épaulement, des vases globulaires gris noirs, de petits gobelets à lèvre en corniche, à revêtement granuleux de teinte brune, des fragments d'urnes micacées à bord mouluré.

Les poteries communes claires, qui représentent 20 % de l'ensemble, se répartissent en mortiers beige clair, à déversoir, cruches roses et fragments d'amphore (type DRESSEL 1).

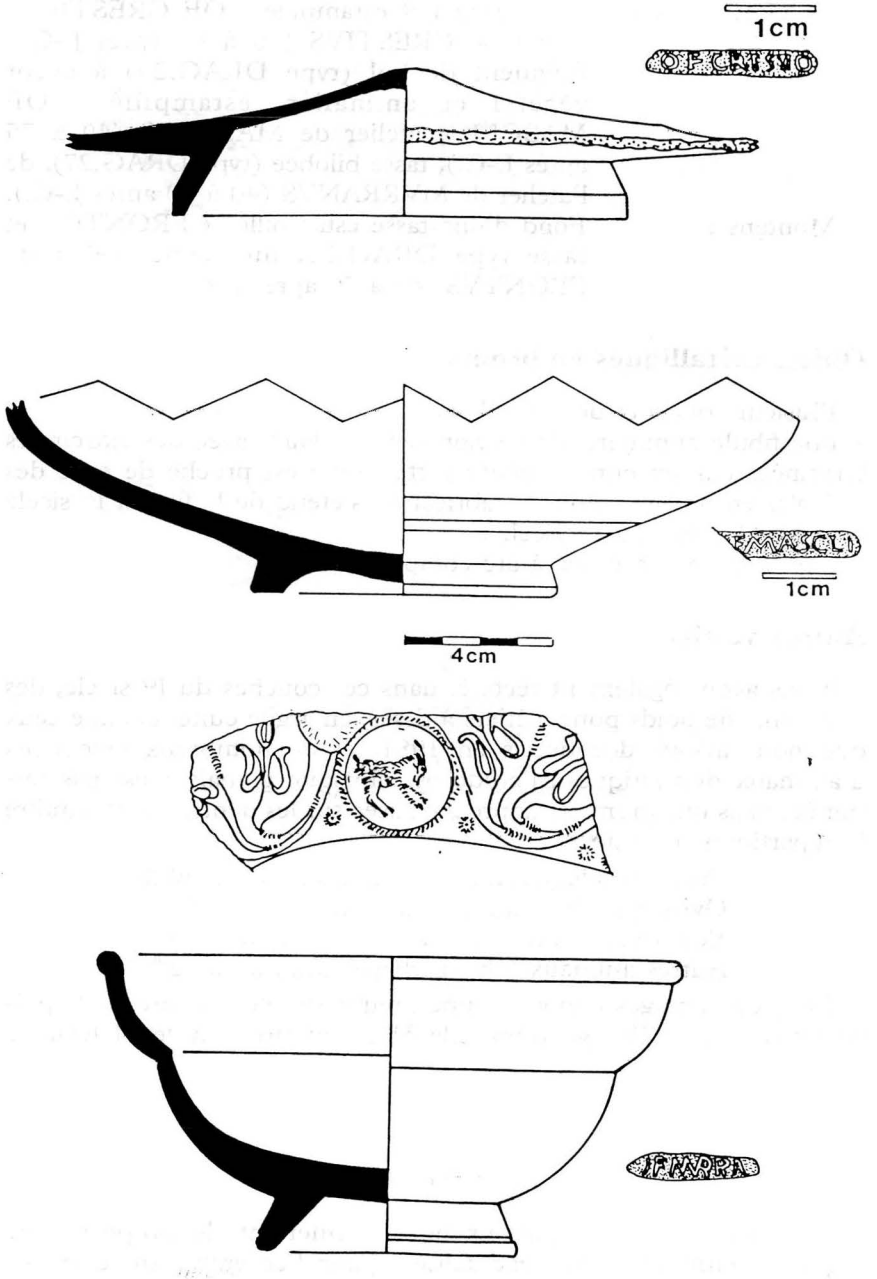
Les céramiques sigillées (assiettes, coupes, tasses, bols à décor moulé), proviennent des ateliers de La Graufesenque et de Montans (Gaule du sud), comme le prouvent les estampilles de potiers relevées sur certaines d'entre elles.

4. MORIZE (D.) et VERMEERSCH (D.), *Beaumont-sur-Oise, vicus gallo-romain : ateliers de potiers et céramiques gallo-romaines en milieux de production et de consommation* dans *Actes du Congrès de Versailles.* Marseille, S.F.E.C.A.G., 1993, p. 11-52.

5. JOBELOT (Nicole) et VERMEERSCH (Didier), *Céramiques gallo-romaines du Val d'Oise,* Service dép. d'archéo du Val-d'Oise, n° 31, 1996, p. 51.



Jattes et vases globulaires
(milieu du Ier siècle après J.-C.)



Céramique sigillée de La Graufesenque (Gaule du sud)
(40 à 80 après J.-C.)

La Graufesenque : fond d'un bol estampillé « OF CRESTIO », atelier de CRESTIVS (40 à 90 après J.-C.), fragment de bol (type DRAG.29) à décor végétal et animalier, estampillé « OF MASCLI », atelier de MASCLVS (40 à 75 après J.-C.), tasse bilobée (type DRAG.27), de l'atelier de MVRRANVS (40 à 80 après J.-C.).

Montans : Fond d'une tasse estampillée « FRONTO » et tasse type DRAG.25, du même atelier de FRONTVS (40 à 70 après J.-C.).

Objets métalliques en bronze

Plusieurs rivets et deux fibules :
– une fibule annulaire, de section rectangulaire, avec des extrémités terminées par un enroulement ; cette forme est proche de celle des « fibules en oméga » dont la fabrication s'étend de la fin du I^er^ siècle avant J.-C. jusqu'au II^e^ siècle ;
– une fibule à charnière, à arc composite.

Autres vestiges

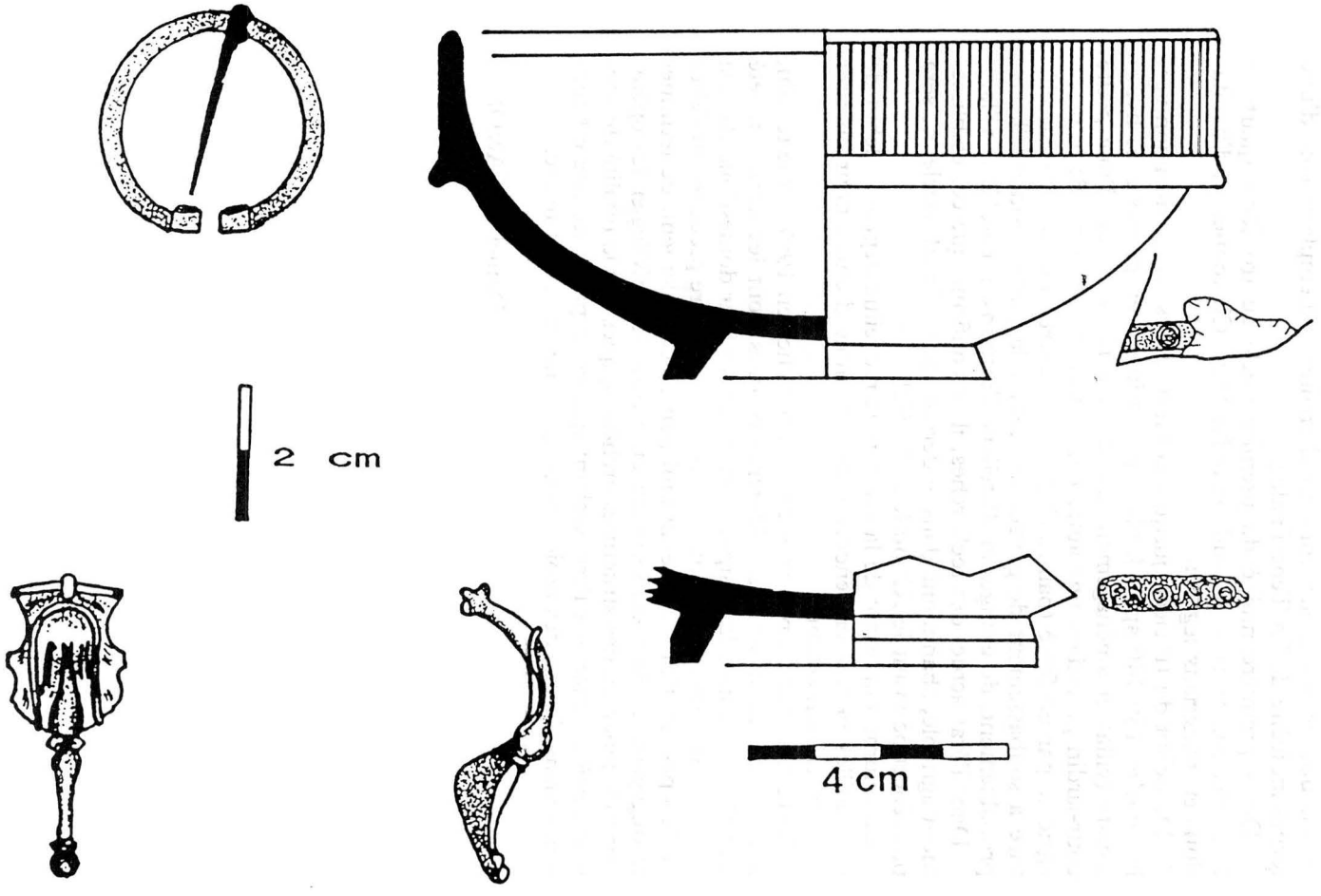
Nous avons également récolté, dans ces couches du I^er^ siècle, des fragments de poids pour métiers à tisser, en argile cuite, comme ceux que nous avions découverts en 1981, et de nombreux ossements d'animaux domestiques ; l'étude ostéologique globale n'est pas terminée, mais une première approche basée sur les dents, fait apparaître la répartition suivante :

Porcs (Suidés) ..... 50 %
Ovi-Capridés ..... 45 %
Bovidés ..... 3 %
Autres animaux (chien, cheval) ..... 2 %

Ces pourcentages apportent une preuve supplémentaire de la prédominance de l'élevage durant le Haut-Empire, sur le plateau de Saclay.

III. DATATION

Ces nouvelles investigations nous permettent de proposer une séquence chronologique réactualisée, pour l'ensemble du domaine rural gallo-romain de Moulon :
1. Du I^er^ siècle avant J.-C. au début du 1^er^ siècle après J.-C., implan-



Fibule annulaire et fibule à charnière, en bronze, (Ier siècle après J.-C.)

Céramique sigillée de Montans (Gaule du sud) (40 à 70 après J.-C.)

tation des premiers éléments du domaine, à l'emplacement d'une ferme indigène de La Tène finale ;
2. De la première moitié du premier siècle au troisième quart du I^er^ siècle, construction au sud-est (« La Mare-Champtier »), d'habitations en matériaux légers ;
3. Du début du II^e^ siècle jusqu'à la fin du III^e^ siècle, édification vers les années 130-140 après J.-C., d'un bâtiment en pierres avec hypocauste (villa) et aménagement de ses abords : création d'une petite cour-jardin précédant une autre cour empierrée, séparée de la partie agricole par un fossé (palissadé ?), puis construction de murs de clôture à soubassement de pierres délimitant la partie résidentielle, et, probablement, de granges et d'ateliers d'artisans, à l'est de la villa.

Dans l'état actuel des recherches, il se confirme que cet établissement agricole, abandonné dans le dernier quart du III^e^ siècle, ne sera pas réoccupé avant le XI^e^ ou le XII^e^ siècle.

Le volume important de la céramique recueillie depuis le début de ces fouilles nécessitera encore plusieurs mois d'étude pour en tirer tous les enseignements.

Il conviendrait de poursuivre nos recherches en 1997 sur le terrain, afin de mettre au jour les différents vestiges dont les traces ont été décelées à la fin de la campagne de fouilles : four domestique dans la cour et empierrement (dont la fonction n'a pu être précisée) au début de la « pars rustica »... Il serait indispensable, également, de terminer le dégagement du fossé séparatif et surtout de privilégier les opérations de repérage des structures archéologiques sur la totalité du secteur resté en friches à l'est, sachant que cette partie du site est toujours menacée par des projets d'urbanisation à moyen terme.

Daniel GIGANON

Le site gallo-romain de Saclas[1] en 1996

Les investigations de la campagne estivale de fouille ont porté essentiellement sur deux objectifs de la zone I : le démontage d'une berme située entre les murs 1 et 4, l'évaluation des vestiges sur le terrain mitoyen au mur 2 et au fossé F1.

Laissées en attente depuis 1975, les parois de la berme ont été rectifiées afin de compléter le relevé stratigraphique de la zone I. L'obtention des horizons repères a permis le démontage strate par strate jusqu'au substrat géologique. Trois faits intéressants, résultant de cette fouille, méritent d'être retenus[2] :

– D'abord la couche 4, composée d'un puissant niveau de pierres équarries, témoin de la destruction ou de la ruine des édifices.

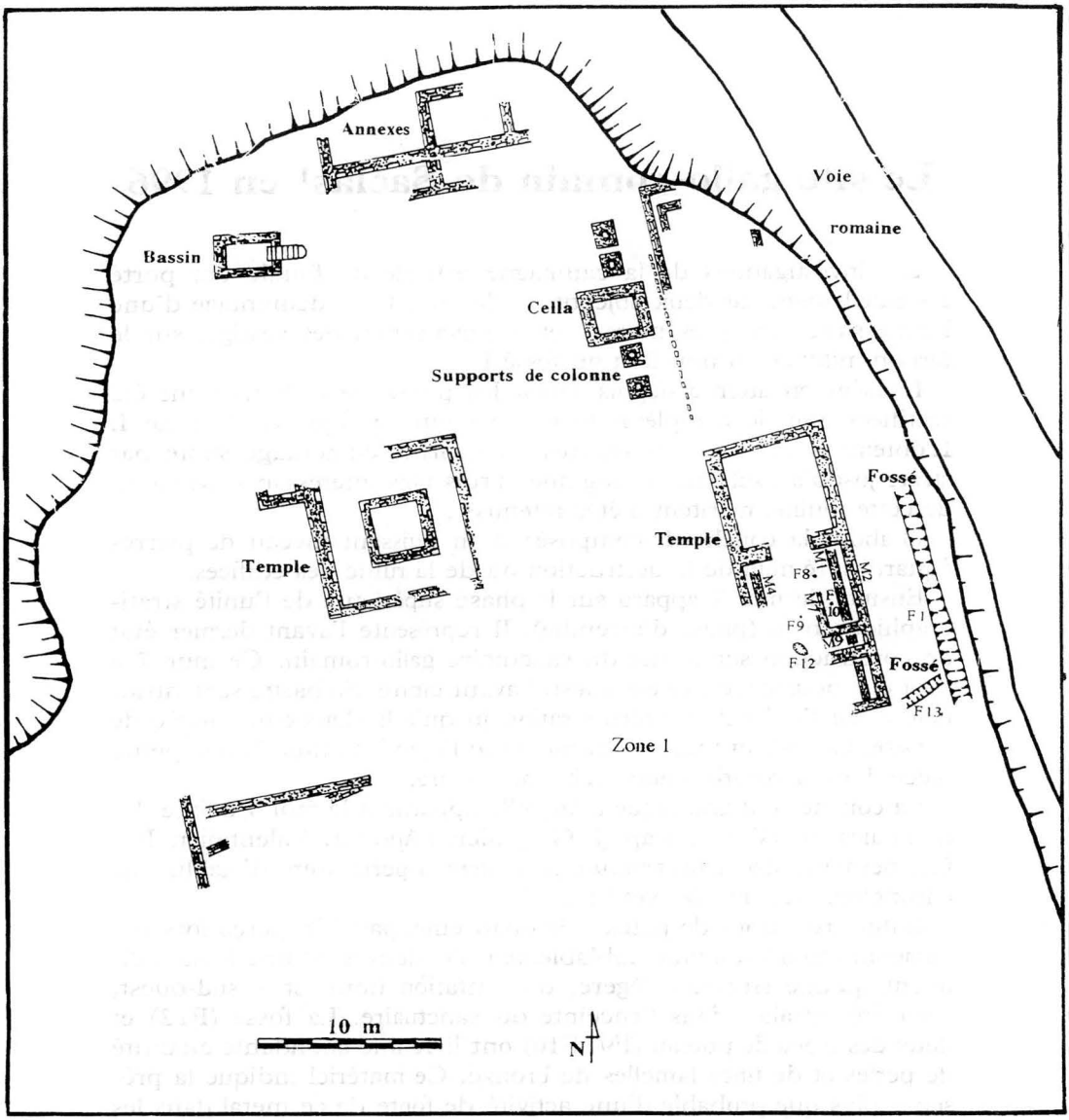
– Ensuite, le mur 7 apparu sur la phase supérieure de l'unité stratigraphique n° 6 (phase d'incendie). Il représente l'avant-dernier état de construction sur le site du sanctuaire gallo-romain. Ce mur 7 a subi une poussée, d'axe est-ouest, l'ayant cintré. Sa partie septentrionale a fait l'objet d'une récupération jusqu'à la deuxième rangée de l'assise. Chaîné au mur 9 il forme, avec l'appui du mur 2, une petite pièce dont la vocation nous échappe encore.

La couche stratigraphique à laquelle appartient le mur 7 a livré des monnaies du IVe siècle ap. J.-C. (Julien l'Apostat, Valentinien Ier). Ces dernières fixent un *terminus post quem* et permettent d'établir une chronologie relative des vestiges.

– Enfin, trois trous de poteau (le quatrième, passé inaperçu lors des anciennes fouilles, a vraisemblablement été détruit) et une fosse indiquent qu'une structure légère, d'orientation nord-est – sud-ouest, avait été installée dans l'enceinte du sanctuaire. La fosse (F12) et deux des trous de poteau (F9, F10) ont livré une abondante quantité de perles et de fines lamelles de bronze. Ce matériel indique la présence plus que probable d'une activité de fonte de ce métal dans les environs immédiats de la cabane.

Hormis le métal, le remplissage de la fosse était constitué de quelques éléments de faune (maxillaires, os longs et côtes d'ovicaprins et

1. Arrt d'Étampes, canton de Méréville.
2. Comparez le plan ci-joint à celui publié dans notre bulletin de 1995, p. 130.



Sanctuaire gallo-romain
de Saclas, 1996

de suidés), de divers tessons de céramique et de deux monnaies officielles, frappées à Trèves, à l'effigie de l'Empereur Constantin Ier.

Le travail d'évaluation sur le terrain bordant M2 et F1 a rendu possible l'observation d'un second fossé (F13). Il possède un profil de creusement en forme d'U ouvert. D'orientation sensiblement nord-est – sud-ouest (identique à celle des trous de poteau), il est creusé dans le substrat géologique et se dirige vers le fossé F1.

Le seul segment que nous ayons ouvert a été pratiqué en amont d'une possible jonction entre ces deux cavités longitudinales. Un aménagement, sorte de pavement, constitué de petites dalles plates en calcaire (30 cm X 25 cm X 2 cm) couvre la probable intersection des deux fossés.

Nous avons recueilli dans F13, en sus des nombreux restes de faune, une quantité importante de tessons de céramique et plusieurs monnaies émises entre le Ier et le IVe s. ap. J.-C.

Plusieurs phases d'occupation du sanctuaire peuvent être décelées à travers les observations et réflexions de notre travail.

Les renseignements fournis par le complément des données stratigraphiques de la zone I, la découverte du mur 7, d'une structure légère (cabane), d'une fosse et d'un fossé, traduisent bien l'occupation spatio-temporelle intense de ce lieu voué aux cultes des dieux.

Les prochaines recherches effectuées sur ce site devront permettre d'établir la destination fonctionnelle de certains bâtiments et d'affiner toute une série de chronologies liée aux étapes de construction des divers édifices.

Thierry POTHIN et Bernard BINVEL
(Société Historique et Archéologique du Canton de Méréville)

Les polissoirs du bois du Val-Salmon à Villeconin[1]

Découverts en 1918 par R. Coquet et J. Guéry[2], les polissoirs du Bois du Val Salmon sont restés inédits. Les inventaires de Paul de Mortillet en 1927[3] et de John Peek en 1975[4] reprennent l'information qui se résume à la phrase suivante : « Au Val Salmon, plusieurs polissoirs, six au moins sur des roches voisines, avec cuvettes et rainures ».

En 1991, M. Robert Masson a prospecté ce bois et retrouvé les polissoirs qui étaient tombés dans l'oubli. Nous le remercions pour la communication de ses découvertes. Comme nous le verrons, dans les descriptions qui vont suivre, les carriers ont exploité les rochers de ce côteau et de nombreuses traces de leur travail subsistent. Plusieurs des polissoirs décrits ici ont été mutilés par leurs débitages. Ignorant les périodes d'exploitation par rapport à la découverte de 1918, nous ne savons pas si certains polissoirs ont été complètement détruits.

I. SITUATION

Le Bois du Val Salmon se trouve au nord-est du village de Villeconin, le long de la D 82. Pour visiter les polissoirs, il faut emprunter le chemin forestier rectiligne partant de la cabane de cantonnier située au bord de la route et monter sur environ 70 m pour pénétrer dans le bois sur la gauche. La carte I.G.N. locale au 1/25 000e est légèrement fausse en ce point. Un petit vallon qu'il faut traverser n'y figure pas. – Position cadastrale : lieu-dit le Bois du Val Salmon. Section Z.O parcelle 292 du cadastre de 1962 rénové en 1982. Propriété de l'État.

1. Arrt d'Étampes, canton d'Étréchy.

2. dans *Bulletin de la Société d'excursions scientifiques, 98e excursion,* t X, 1919-1922 (1924).

3. Mortillet (Paul de), *Inventaire des polissoirs néolithiques de France* dans *L'Homme Préhistorique,* t. 12, 1927.

4. Peek (John), *Inventaire des mégalithes de la France,* t. IV, *Région parisienne.* Paris, CNRS, 1975.

– Coordonnées Lambert du polissoir principal (n° 5) : X : 585 – 400, Y : 090 – 950, Z : 115 m.

II. DESCRIPTION

Polissoir 1

A mi-pente par rapport au chemin, nous trouvons un rocher isolé en forme de siège avec un bassin naturel plein d'eau. La bordure basse orientée N-O présente plusieurs petites surfaces polies.

Polissoir 2

A 25 m du polissoir 1, en haut de la pente, un rochert plat, au sol, avec bassins nous montre sur sa bordure S-O, des mamelons avec trois surfaces polies dont une cuvette très érodée (30 cm sur 15 cm et 1 cm de profondeur).

Polissoir 3

En continuant vers le N-E, on traverse le petit vallon oublié sur la carte et qui est occupé par un chemin de débardage en cours d'effacement. En remontant la pente suivante, à 5 ou 6 m du chemin, on rencontre un rocher débité par les carriers dont la face supérieure plane montre une très belle cuvette de polissage malheureusement mutilée.

Polissoir 4

A quelques mètres du précédent, vers l'ouest, débute un petit chaos rocheux occupant la crête de ce relief festonné. L'un des premiers rochers de ce chaos nous montre sur sa face supérieure, à 1,50 m du sol, une très belle surface polie à glace (fig. 1, n° 2, élément n° 1, diamètre moyen 50 cm). Elle se subdivise en deux concavités ayant chacune 4 cm de profondeur maximun. Sur la gauche, une surface polie et une autre cuvette (fig. 1, n° 2, élément n° 2) sont coalescentes. Plus à gauche encore, nous trouvons une autre surface polie (élément n° 3) de forme ovalaire, mutilée par les carriers.

Polissoir 5

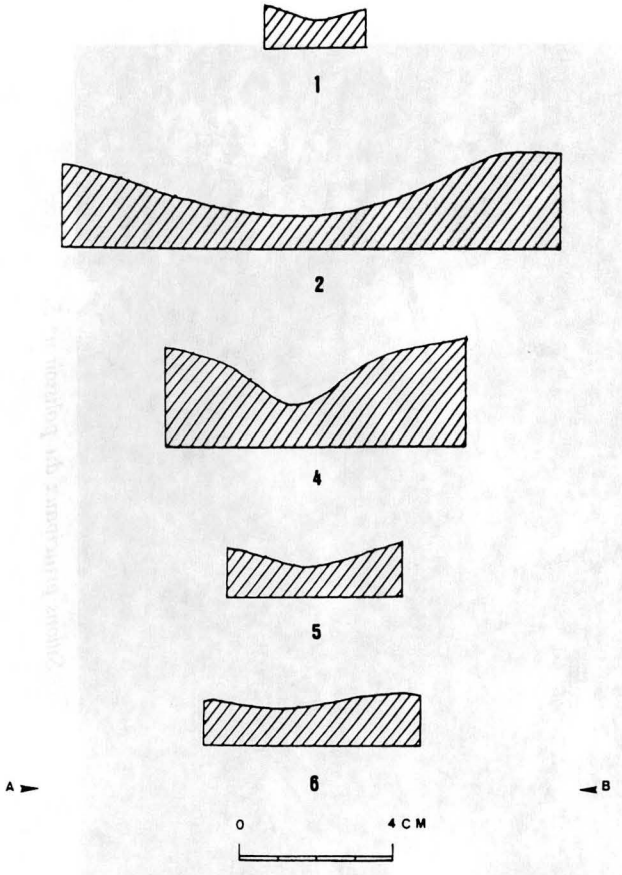
A quelques mètres au-dessus du polissoir 4, au milieu du petit chaos rocheux, une surface inclinée à 35° est occupée par le plus beau



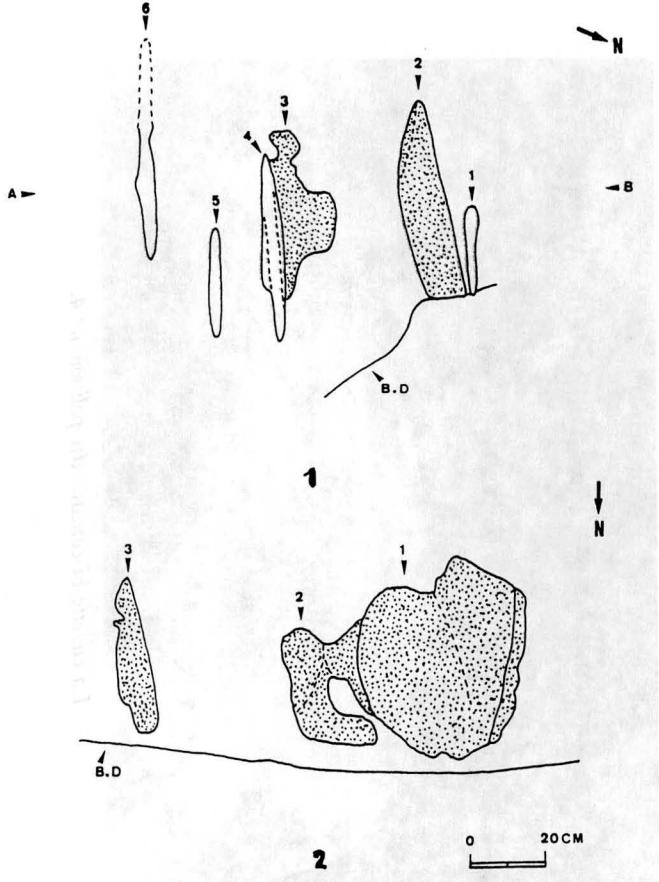
La cuvette bi-concave du polissoir n° 4.



Sillons principaux du polissoir n° 5.



Polissoir n° 5. Coupes des sillons et cuvettes de polissage selon la direction AB du relevé de la figure 1. Les coupes sont prises au milieu de chaque élément.



1. Polissoir n° 5. – 2. Polissoir n° 4. (En grisé : surfaces polies). B. D. Bordure de débitage des carriers.

des polissoirs de l'ensemble (fig. 1, n° 1). Nous trouvons de droite à gauche et suivant la numérotation du relevé :
1. Petit sillon peu marqué de 21 cm de long mais mutilé par le débitage des carriers à l'une de ses extrémités. Profondeur maximum : 4 mm. Section dissymétrique avec le flanc A plus abrupt.
2. Cuvette ovalaire très allongée, très proche par sa forme d'un sillon de polissage. Le poli à glace est très bien conservé. La base a été détruite par le débitage des carriers. Longueur actuelle : 50 cm. Section symétrique. Arête polie sur le flanc sud.
3. Surface polie plane de forme irrégulière, coalescente avec le sillon suivant.
4. Très beau sillon de polissage, de forme très effilée, parfaitement conservé. Il n'y a pas d'arête de fond. Section sensiblement symétrique. Le polissage déborde sur la surface rocheuse de chaque côté du sillon, donnant deux arêtes polies. Longueur : 47 cm, largeur maximum : 5,5 cm ; profondeur maximum : 2 cm.
5. Petit sillon de 28 cm, peu profond : 7 mm. Pas d'arête de fond. Le polissage est mal conservé. Les contours du sillon sont érodés.
6. Grand sillon de polissage de 54 cm, mal conservé. La moitié supérieure est très érodée. Profondeur maximum : 5 mm. Il n'y a pas d'arête de fond.

A la base du rocher incliné portant le polissoir 5, au niveau du sol, à 4 m sur la gauche, nous trouvons une petite banquette portant de nombreuses petites rainures fines. Il s'agit probablement de traces d'affutage d'outil métallique, indice d'une utilisation fonctionnelle du site postérieur à la fréquentation de nos polissoirs.

Polissoir 6

A 8 ou 10 m plus haut que le n° 5 et sur la même masse rocheuse, une surface polie légèrement concave, mutilée par les carriers est placée près d'un bassin naturel.

Polissoir 7

Autre surface polie mutilée, à 3 m du polissoir 5, vers l'O-S-O, disposé à côté d'un bassin naturel très profond appelé localement « le bénitier ».

Polissoir 8

A 20 m au S-O du polissoir 5, toujours sur le sommet du feston rocheux, belle surface polie formée de deux concavités de 25 cm de diamètre présentant deux très légers sillons sur ses bords. La concavité de gauche est en grande partie desquamée.

Polissoir 9

A 4 m au S-O du précédent, nouvelle plage polie très mutilée par les carriers et d'un diamètre subsistant de 40 cm.

III CONCLUSION

Les polissoirs sont particulièrement nombreux dans cette portion de la vallée de la Renarde. En la remontant nous trouvons successivement, à Souzy-la-Briche, les polissoirs de La Briche[5], de La Croix Boissée[6] et celui de La Guigneraie[7], sur Villeconin, le polissoir de La Charmille [7] et celui du Bois de La Grange[8]. Les inventaires anciens mentionnent d'autres polissoirs non retrouvés depuis sur ces deux communes [3] et [4].

L'ensemble du Bois du Val Salmon enrichit grandement cet inventaire local. Cette abondance peut être due à la qualité du grès comme le faisait remarquer G. Courty, lors de la 98e excursion de la S.E.S. [2] : « M. Courty attira l'attention des excursionnistes sur la dureté des blocs de grès qui ont été spécialement utilisés dans cette région pour le polissage des haches de pierre... appellation de grès quartzeux lustré. »

Alain BÉNARD

5. Classé monument historique le 28 juin 1899. Probablement détruit ou caché par la végétation. Le lieu-dit « Le Polissoir » figure sur la carte IGN au 1/25000e.

6. BENARD (A.), *Le polissoir de La Croix Boissée à Souzy-la-Briche et son environnement* dans *B.S.H.A.C.E.H.*, n° 60, 1990, p. 113-114.

7. Classé le 20 mars 1899.

8. BENARD (A.), *Le polissoir du Bois de La Grange et ses gravures, Villeconin,* dans *Art Rupestre,* bull. du GERSAR, n° 40, 1994.

Notes archéologiques

Chamarande [1]. – Domaine départemental

La fouille réalisée sur le futur emplacement des Archives départementales, dans la cour de la Commanderie a permis de mettre en évidence plusieurs périodes d'occupation :
– un niveau protohistorique lacunaire prouvant une occupation organisée.
– un habitat gallo-romain avec deux types de construction, l'une à substruction de pierre, l'autre sur poteaux, datable du IV^e^ siècle.
– des vestiges carolingiens et, principalement, le squelette d'un homme âgé accompagné d'une fibule et d'une chaîne conservant des traces de tissu des VII^e^ ou VIII^e^ siècles.
– Des restes d'occupation moderne dont des fragments en verre antérieurs à la construction du château actuel [2].

Corbeil-Essonnes [3]. – La Seine

Les prospections subaquatiques, menées dans la Seine depuis 1990 par le Groupement de recherches archéologiques subaquatiques, se sont poursuivies aux environs de Morsang en 1996. Ce secteur avait livré de nombreux vestiges lors des dragages du XIX^e^ siècle. Les prospections ont montré un fond a priori peu perturbé et donc potentiellement archéologique qui sera exploré plus en détail.

L'État et la Région Ile-de-France ont décidé d'engager l'élargissement de la Francilienne entre Evry et Sénart. A titre préventif, le Service Régional d'Archéologie a demandé au G.R.A.S. d'effectuer des investigations préliminaires pour estimer le risque archéologique dû au doublement du pont. Ce secteur est également au cœur de la zone riche en trouvailles archéologiques de dragages.

La moitié du lit située rive gauche n'a pu être explorée à cause d'une pollution permanente réduisant la visibilité à néant. Néanmoins une étude bathymétrique en cours permettra de caractériser son état.

1. Arrt d'Étampes, canton d'Étréchy.
2. Les résultats de cette fouille ont été publiés par le S.R.A.
3. Arrt d'Evry, chef-lieu de canton.

Juste à l'amont du pont, la berge est bordée, sur au moins 50 m, par un vannage en charpente formant quai datable de la fin du XIX[e] ou début du XX[e] siècle.

La prospection au milieu de la rivière et en rive droite montre un secteur fortement perturbé par les dragages et des secteurs constitués de falaize [4] en cours d'érosion. Néanmoins, quelques lambeaux de lit repérés en plongée, au pied de la berge droite, a priori épargnés, pourraient être sondés ultérieurement.

La connaissance des caractéristiques des sédiments (granulométrie, compacité) que nous avons acquise depuis 1990 constitue un bon indicateur qui permet maintenant de distinguer les zones stériles des autres qui peuvent présenter un intérêt archéologique. Nous remarquons quatre types de faciès présents dans le lit de la rivière :

– gravier compact (sédiments anciens immobilisés par mise hors action du courant de la rivière. Ce type de terrain est potentiellement archéologique).

– gravier, sable fluide ou amas de coquilles de mollusques (bancs en cours de déplacement ou matériau de comblement d'un trou naturel ou de dragage. (Ce type de terrain est archéologiquement stérile mais peut livrer des objets « roulés »).

– amas de pierres (résidus de dragages, vestiges d'installations dans le lit de la rivière, dépôt résultant du dégagement des anciennes berges pour créer un chemin de halage praticable à l'étiage).

Philippe BONNIN
Groupement de recherches archéologiques subaquatiques

Ivry-sur-Seine [5]

En 1995, à l'occasion de l'élargissement du CD 124, un sondage a été réalisé pour rechercher la chapelle Notre-Dame des Anges dépendant du Petit Château. Seuls ont été repérés des murs correspondant aux communs du premier château, détruit au XVII[e] siècle. Une recherche ultérieure sur le cadastre a permis de retrouver l'emplacement exact de la chapelle dont les fondations ont été ensuite mises au jour en même temps que des sépultures médiévales.

Montlhéry [6]. – Château

Le château féodal classé Monument Historique depuis 1840 et propriété de l'État va enfin faire l'objet de travaux de mise en

4. Concrétions d'origine biologique qui scelle les couches inférieures.
5. Val-de-Marne, arrt de Créteil, chef-lieu de canton.
6. Arrt de Palaiseau, chef-lieu de canton.

valeur : reconstruction des niveaux intermédiaires de la tour, restauration d'une partie des murs d'enceinte, protection du tertre.

Montlhéry [6]. – Prévôté

Les geôles de la prévôté, intéressant vestige médiéval, inscrites à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le 5 février 1937, propriété de la ville qui les a utilisées successivement comme musée, mairie, perception et foyer des anciens, se trouvaient depuis longtemps en mauvais état.

Une première tranche de travaux a commencé en décembre 1995. Les charpentes sont posées et la couverture achevée.

Un sondage archéologique a été réalisé, dans la cour, par Vincent Goustard, afin de mieux connaître l'occupation du lieu. Nous en publierons un rapport détaillé l'an prochain.

Saint-Maurice-Montcouronne [7]. – La Maison Neuve

L'aménagement d'un golf a nécessité une fouille de sauvetage commencée en 1994. Cette première intervention avait mis en évidence un atelier de potiers carolingien dont avaient été étudiées les structures de production. L'extension de la fouille vers le nord, en 1995, n'a pas révélé d'autres fours que les huit connus, mais elle a permis de dégager un puits paramenté, reposant sur des poutres. Des déchets métalliques, un foyer, des fosses d'extraction de limon prouvent l'existence d'un bas fourneau. En outre, une douzaine de fours domestiques témoignent des activités des potiers autres que professionnelles lors de l'occupation saisonnière du lieu.

D'après V. GOUSTARD

Saint-Pierre-du-Perray [8]. – La Tour Maury

La fouille du site de la Tour Maury réalisée de 1992 à 1994 devait reprendre en 1996. Il n'en fut rien par manque de crédits.

Le GERAME poursuit donc son étude des vestiges recueillis sur ce site et sur celui de La Butte de Gravois à Saint-Germain-lès-Corbeil.

En attendant la publication de cette fouille, on en a quelque connaissance grâce aux conférences faites en 1995 par MM. Gérard et Petit.

L'important site fouillé (3 ha) a fourni des vestiges du Bronze final, de l'époque gallo-romaine, et du Moyen Age jusqu'au X^{e} siècle.

7. Arrt d'Étampes, canton de Saint-Cheron.
8. Arrt d'Evry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

Trois à quatre maisons de 5 à 6 m sur 12 ont été mises en évidence. Des trous de poteau et d'autres petits bâtiments ont révélé l'existence d'un ensemble complexe d'occupation agricole : grenier circulaire, cabane de tisserands, fours, fosses d'argiles devenues dépotoirs, silos à grains, fossés de drainage, puits.

Une quinzaine de sépultures ont restitué des céramiques, des fibules, peignes, boucles d'oreille et aiguilles de bronze.

Une sépulture postérieure au XIII^{e} siècle et deux structures carrées médiévales pouvaient laisser supposer une forme de réoccupation du lieu abandonné depuis plusieurs siècles.

Une étude ostéologique a révélé une cave riche en rongeurs vivant en pays céréalier et humide et occupée par des effraies.

Bibliographie

Actes du colloque « L'assassinat du président Sadi Carnot et le procès de Santo Ironimo Caserio. Lyon, Presses universitaires, 1995, 97 p.

ALTOUNIAN (Jean-Pierre) et GAUTIER (Jean), *Brunoy.* Collection « Mémoire en images ». Joué-lès-Tours (37300), éd. Alan Sutton, 1996, in-8 ; 128 p., ill.

Cartes postales commentées.

ARIÈS (Maddy), *La manufacture de Sceaux a-t-elle utilisé la faïence fine pour imiter la porcelaine de Vincennes ?* dans *Actes du 3e colloque national de céramologie, Paris, 9 décembre 1989.* Paris, éd. Varia, 1990, p. 24-25.

Arpajon et sa région, 1900-1950. Chronologie des principaux événements historiques. Tome IV. Chamarande, éd. du Soleil natal, 1996, in-8°, 164 p.

Après *De Chastres à Arpajon* paru en 1988, *Francval cy-devant Arpajon* paru en 1990 et *Un siècle d'histoire dans l'Arpajonnais (1800-1900)* paru en 1993, voici le dernier volume de cette série dont la présentation n'a pas changé : pour chaque année, un rappel des événements nationaux précède l'exposé des faits locaux. Ainsi se trouve réunie, grâce aux travaux de l'association « Art et histoire du pays de Châtres » une importante documentation qui facilitera les recherches sur l'histoire de la ville.

Avis sur le projet de schéma directeur du canton de Dourdan. Paris, C.R.I.F., 1995, 15 p., cartes.

Le Conseil régional émet des réserves sur le développement de l'urbanisation en continu dans la vallée de l'Orge et sur les prévisions d'expansion de Mérobert.

Avis sur le projet de schéma directeur du canton de Méréville. Paris, C.R.I.F., 1995, 14 p., cartes.

Le Conseil régional souhaite que soit reconsidéré le projet de la zone d'activité de Saclas.

Avis sur le projet de schéma directeur du Val d'Essonne. Paris, C.R.I.F., 1995, 19 p., cartes.

Le Conseil régional émet un avis favorable sur le parti d'aménagement mais émet des réserves sur certains projets d'urbanisation qui vont à l'encontre du souci de préservation des espaces naturels.

Ballancourt, ses rues et ses chemins. Louis Guerton dit « le Père la musique ». « Ballancourt au fil du temps », 1996.

BARBIER (Jean-Paul), *Nicolas Appert, inventeur et humaniste.* Ed. Royer, 1996, in-8°.

BARBIERI (Nelly), *Propositions pour l'aménagement des berges de l'Yerres.* Paris, I.A.U.R.I.F., 1995, 42 p., plans.

BAROUX (Olivier), *La construction électrique et électronique en Ile-de-France : une industrie en mutation.* Paris, I.A.U.R.I.F., 1995, in-4°, 101 p., cartes.

BERNARD (J.-L.), *Les débuts de l'architecture religieuse romane en Ile-de-France.* Thèse de doctorat, Paris X, 1996.

BLONDEL (Nicole) et PREAUD (Tamara), *La manufacture nationale de Sèvres. Parcours du blanc à l'or.* Paris, Flohic, 1996, 224 p., ill.

BOISHUE (Jean de), *Banlieue, mon amour.* Paris, La Table ronde, 1995, in-8°, 223 p.

L'évolution de la banlieue parisienne du XIX^e^ siècle à nos jours et les incohérences des politiques urbaines sont évoquées par des portraits de banlieusards.

BOULAINE (Jean), *Marcelin Berthelot, la station de Meudon et les recherches agronomiques* [1880] dans *Actes du colloque Marcelin Berthelot organisé... par la Société « Le Vieux Saint-Maur » en 1988.* Paris, Société française d'histoire des sciences et des techniques, 1992, 213 p., ill.

BOUMEDJMAJEN (Camel), *Identité et écriture ouvrières à Paris de 1830 à 1848, les voies de l'émancipation sociale.* Mémoire de maîtrise, Paris VIII, 1993, 135 p.

BOUTON (Cynthia A.), *La guerre des farines. Genre, classe et communauté dans la société française de la fin de l'Ancien Régime.* Pennsylvania State University Press, 1993, 307 p.

Cadastre (le) en Essonne (1808-1914), sous-série 3P, Répertoire numérique des atlas cadastraux et matrices cadastrales suivi de la liste des lieux-dits de l'Essonne. Corbeil-Essonnes, Archives départementales, 1996, in-f°, 160 p.

Caillebotte... de A à Z... Yerres, mairie, 1996, in-8°, 24 p.

Cartulaire du prieuré de Gournay-sur-Marne, XII^e et XIII^e siècles. Société historique [...] et archéologique de Marne-la-Vallée, 1996, in-8°, 390 p.

Texte latin et traduction française de 86 chartes de 1120 à 1283 avec index de 2 000 noms de personnes et de lieux. Intéresse les grandes familles seigneuriales de notre région.

CASAGRANDE (Claude) et JOSSE (Raymond), *Étréchy, images d'antan I.* « Étréchy et son passé », 1996, in-4° oblong, 96 p., ill.

Choix de cartes postales accompagné de brefs commentaires.

CASANOVAS (Francis M.), *Les parlementaires de la Troisième République. Ile-de-France. Classement géographique et répartition des sièges par élection.* Paris, Universités I et IV, s.d. [vers 1996], in-4°, n.p.

Catalogue de l'exposition « Philippe de Champaigne et Port-Royal » organisée au musée national des Granges de Port-Royal, du 29 avril au 28 août 1995. Paris, Réunion des Musées nationaux, 1995, 205 p.

CAVAILLER (Paulette), *La Seine, la pêche et les pêcheurs sous l'Ancien Régime* (suite). Saint-Germain-lès-Corbeil, Lions Club, 1996, in-8°, p. 19-23.

CAZOTTE (Jacques de), *Un avocat dans la tourmente, G.-A. Tronson du Coudray.* Paris, Maisonneuve et Larose, 1993, in-8°.

Cent ans d'histoire des jardins ouvriers. 1896-1996 : la ligue française du coin de terre et du foyer. Sous la direction de Béatrice CABEDOCE et Philippe PIERSON. Grâne (26400), éd. CREAPHIS, 1996, in-4°, 222 p.

p. 85-90 : les jardins ouvriers de Paris et d'Ile-de-France.

Céramique (la) du XI^e au XVI^e siècles en Normandie, Beauvaisis, Ile-de-France. Sous la direction de Xavier DELESTRE. Rouen, Université, 1995, 102 p. (n° 2 des cahiers techniques du G.R.H.I.S.).

CHAMBLAS-PLOTON (Mic) et FERRET (Philippe), *Saint-Jean-de-Beauregard, l'art du potager fleury.* La maison rustique, 1996, in-4° carré, 160 p., ill.

Après un bref rappel historique, présentation des travaux de janvier à décembre. Très belles photos couleurs.

Chantiers (les) de la paix sociale (1900-1940). Textes réunis par Y. COHEN et R. BAUDOUÏ. Fontenay et Saint-Cloud, E.N.S., 1995.

p. 255-264 : les lotissements défectueux en Région parisienne : un exemple de gestion technique d'une crise urbaine par Annie FOURCAUT.

Collection (la) de dessins d'Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville. Paris, Réunion des musées nationaux, 1996.

A.-J. Dezallier d'Argenville (1680-1765), auteur de *La théorie et la pratique du jardinage où l'on traite à fond des beaux jardins,* 1709 et ss. vécut à Bièvres à partir de 1720. Son fils Antoine-Nicolas (1723-1796) auteur de *Voyage pittoresque des environs de Paris,* 1755 et ss. posséda le fief de Dannemois, à Yerres, à partir de 1761.

Corot le génie du trait. Estampes et dessins. Catalogue de l'exposition présentée du 23 février au 19 mai 1994. Paris, Bibliothèque nationale, 1996.

A noter, parmi les peintures, « Entrée de village » v. 1870-1875 et « Haydée », v. 1870, dons de la baronne Gourgaud qui fut usufruitière jusqu'en 1954 du château de La Grange-du-Milieu à Yerres et qui fut peinte à plusieurs reprises par Marie Laurencin et, parmi les eaux-fortes, le rôle joué par F. Villot qui séjourna à Champrosay et contribua à l'installation de Delacroix ainsi que celui de Jules Michelin (1810-1870) qui apporta une « aide technique décisive » à Corot et réalisa, lors d'un séjour à Montgeron, « Rivière d'Yères » en 1862. Parmi les croquis d'œuvres perdues, signalons en deux réalisés à Brunoy « Souvenir de La garde meurt et ne se rend pas » v. 1812-1822 et « Souvenir de la peste de Barcelone », 1818.

CUSSET (Philippe) et JACQUET (Joël), *L'Essonne des châteaux.* Montgeron, éd. J. Jacquet, 1996, in-8°.

DAUPHIN (Jacques), GENIN (Anne), SASIA (Geneviève), *Courson-Monteloup : aménagement coordonné de village.* Paris, Ministère de l'Agriculture, 1995, 50 p., ill.

De l'Occupation à la Libération, témoignages et documents. Vitry-sur-Seine, 50e anniversaire de la Libération. Vitry-sur-Seine, la ville, 1994, 49 p., ill.

DENIEUL (Michel), *Le château de Chamarande, domaine départemental de l'Essonne.* Conseil général de l'Essonne – mission de Chamarande, 1996, in-8°, 62 p.

Résumé de l'histoire du domaine d'après la documentation réunie par Vincent Maroteaux, qui fera l'objet d'une publication scientifique, suivi d'une présentation des lieux sous forme de visite.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques sous la direction de R. AUBERT. Paris, Letouzey et Ané, in-4°, t. XXVI, fasc. 150 à 153, 1995-1996.

Notices sur Isabelle de Clermont-Tonnerre, épouse du comte Henri d'Ursel, en religion ISABELLE de GETHSEMANIE (1848-1921), cofondatrice des Orantes de l'Assomption qu'elle installa à Sceaux en 1903 ; ISSY (Sainte-Anne) prieuré, en 1645, puis abbaye, en 1657, de bénédictines supprimée en 1750 et dont les biens furent attribués à l'abbaye de Jarcy ; ISSY-LES-MOULINEAUX, village où les prêtres de Saint-Sulpice possédaient, depuis 1676, une maison de campagne qui devint séminaire, en 1814, et qui est aujourd'hui séminaire diocésain pour seize évêchés de l'Ile-de-France, de la Champagne, de la Picardie et de la Haute-Normandie ; IVERNEAU (Notre-Dame), abbaye de chanoines réguliers à Lésigny (S.-et-M.) de 1226 env. à 1784 ; Henri JABINEAU (1724-1792), ecclésiastique favorable au Jansénisme, né à Étampes ; Gabriel-Augustin JACQUEMET (1901-1977), élève du séminaire d'Issy, aumônier à Vitry, en 1928, qui se consacra, à partir de 1929, à la rédaction de la *Revue du Clergé* et de divers dictionnaires de sciences religieuses ; Alcide-Gustave JACQUIN, en religion MAMMÈS (1872-1956), doiminicain, professeur d'histoire au Saulchoir dont il fut l'un des premiers constructeurs.

Dix-neuvième (le) arrondissement. Une cité nouvelle. Paris, Délégation à l'action artistique de la ville, 1996.

Un article de Brigitte LAINÉ nous montre le sort du monastère de Sainte-Perrine de la Villette devenu, en 1748, manufacture de rubans cofinancée par de grands financiers tels Claude Dupin, grand-père de George Sand, Joseph-François Dupleix, etc. puis acheté, en 1793, par Georges-Louis Stanislas Hoffmann pour y installer le siège de la société qu'il a fondée en 1786 pour le commerce de la garance qu'il faisait cultiver dans le sud de Paris (Choisy-le-Roi, Yerres).

Documents pour servir à l'histoire du bombardement d'Étampes du 9 juin 1944, collection de M. Georges DANTAN. Étampes, arch. comm., 1996, in-4°, 44 p.

Après un rappel de l'histoire de la ville de 1940 à 1944, sont publiés : le journal du sergent Pritchard qui participa au bombardement et le journal d'opérations du 90e escadron de bombardiers de la R.A.F.

Domaine de Méréville, jardin paysager du XVIII^e siècle, fabriques et château. Méréville, Société du château, 1996, in-4°, n.p.

Bref historique et description du domaine.

DUBOIS (Jean-Louis), *La vallée de la Juine.* Paris, I.A.U.R.I.F., 1995, 102 p., cartes.

DUBOIS (Jean-Louis), *La vallée de l'Essonne.* Paris, I.A.U.R.I.F., 1995, 127 p., cartes.

DUMAS (Frédéric) et HÉBRARD (Claudie), *Archives départementales du Val-de-Marne. La rose dans tous ses états : répertoire numérique détaillé des sous-séries 47 J (fonds du musée de la rose [à L'Haÿ] et 49 J [fonds Legrand-Cochet]).* Créteil, A.D.V.M., 1993, 353 p.

DUPUY (Sabine), *Du parrainage d'un enfant du peuple aux conciliabules de Charenton, itinéraire d'une amitié chez Robespierre* dans *De la nation artésienne à la République et aux nations. Actes du colloque d'Arras, avril 1993.* Lille, Université III, 1994, 464 p.

DURAND (Yves), *Les fermiers généraux au XVIII^e siècle.* Paris, Maisonneuve et Larose, 1996, in-8°, 692 p.

Nouvelle édition de cette grande thèse, parue en 1971, qui bénéficie bien entendu des thèses et travaux parus depuis plus de vingt ans. Beaucoup d'informations sur les familles de financiers.

Entre le théâtre et l'histoire. La famille Halévy (1760-1960) sous la direction d'Henri LOYRETTE. Paris, Fayard – musées nationaux, 1996, in-8°, 376 p., ill.

J.F.E.F. Halévy a vécu à Crosne et Ris-Orangis.

Essonne, Paris, Ile-de-France. L'Essonne vous accueille. Circuits et courts séjours pour groupes. Evry, C.D.T., 1996, in-4°, 16 p.

Étude préalable à la création du parc national régional du Gâtinais français... Paris, I.A.U.R.I.F., 1994, 6 vol.

FERET (Romuald), *L'organisation napoléonienne des spectacles dans les départements de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne (1806-1864).* D.E.A. d'histoire, université Paris VIII, 1996, in-4°, 99 p.

Sujet très intéressant et peu traité jusqu'ici. Apporte des renseignements sur les théâtres des préfectures et sous-préfectures d'une grande partie de l'Ile-de-France.

GALLET (Michel), *Les architectes parisiens du XVIII^e siècle.* Éd. Mengès, 1995, in-4°, 493 p.

GIRAUD (Michel), *Histoire de l'Ile-de-France.* Éd. France-Empire, 1996, in-4°, 300 p.

Le président du Conseil régional connaît bien la région où il est né, où il a enseigné et où il a gravi les divers échelons de sa carrière politique.

GONCOURT (Edmond de) et DAUDET (Alphonse), *Correspondance* éditée par Pierre DUFIEF. Genève, Droz, 1996, in-8°, 410 p.

GRANBOULAN (Anne), *L'église Notre-Dame de Ris-Orangis.* Ris-Orangis, service culturel et groupe de recherche sur l'histoire locale, s.d. [vers 1990], in-4°, n.p.

Grèce (la) en révolte. Delacroix et les peintres français, 1815-1848. Catalogue de l'exposition présentée... à Bordeaux,... à Paris,... à Athènes... Paris, Réunion des musées nationaux, 1996.

Intéresse Jean-Pierre-Marie Jazet, graveur mort à Yerres, en 1871, et Nicolas-Louis-Joseph Gosse qui peignit pour l'église d'Yerres.

Habitat (l') rural du Haut Moyen Age (France, Pays-Bas, Danemark, Grande-Bretagne). Rouen, Association française d'archéologie mérovingienne, 1995, 237 p. (Mémoires, t. VI).

A cause des grands travaux réalisés depuis 1970, les découvertes se sont multipliées surtout au centre du Bassin Parisien et elles offrent à l'historien d'innombrables données contraires à bien des affirmations actuelles.

HAFEN (Thomas), *Staat, Gesellschaft und Bürger im Denken von Emmanuel-Joseph Sieyès.* Bern-Stuttgart-Wien, Verlag Haupt Bern, 1994, 370 p.

HARTMANN (Paul) et ARIÈS (Maddy), *L'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.* Sceaux, la ville, 1993, 63 p., ill.

HERVET (Jean-Pierre) et MÉRIENNE (Patrick), *La forêt de Rambouillet, Dourdan et la vallée de Chevreuse. Trente itinéraires de découvertes.* Éd. Ouest-France, 1996.

Travail réalisé par l'O.N.F.

HOIBIAN (Guillaume), *Le patronage Saint-Pierre – Saint-Paul d'Ivry-sur-Seine et l'Œuvre de la jeunesse de Charenton (1918-1939).* Mémoire de maîtrise, université Paris I, 1995, 230 p.

HOOP (Isabelle d'), *Livres anciens des collections publiques des Hauts-de-Seine. Catalogue collectif.* Nanterre, Archives départementales, 1993, 296 p.

Il s'agit des bibliothèques, archives et musées municipaux ou départementaux, de certains établissements d'enseignement comme les lycées de Sceaux et de Vanves, l'E.N.S. de Fontenay-aux-Roses et Saint-Cloud et le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres.

HUGUES (Michèle), *Une famille de robe du XVI^e au XVIII^e siècle, les Choppin d'Arnouville.* Mémoire de maîtrise, université Paris X, 1995, 99 p., annexes.

Étude du milieu, de la vie et de l'influence de cette famille qui, outre de nombreuses seigneuries en Eure-et-Loir, posséda Pussay et Méréville.

Ile-de-France, 1976-1996. Paris, Conseil régional, 1996, in-4°, 164 p., ill.

Pour les vingt ans de la région, a été réalisé ce bel ouvrage illustré qui montre les transformations qu'elle a subies sur le plan de la démographie et de l'habitat, des transports, de la qualité de vie, des activités, de l'enseignement et de la formation, de la culture enfin.

Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècles) sous la direction de Jean-Paul BRUNET. Paris, L'harmattan, 1995, 398 p.

Immortels (les) du Sénat 1875-1918. Les cent seize inamovibles de la Troisième République. Paris, Sorbonne, 1995, in-8°, 512 p. Collection « Histoire de la France aux XIX^e et XX^e siècles ».

Les deux premières parties réunissent des contributions thématiques, la troisième est consacrée aux biographies.

Issy-les-Moulineaux 2000 ans d'histoire sous la direction de Thierry LEFÈVRE. Issy, éditions Issy-Média, 1994, 176 p., ill.

Juvisy-sur-Orge. Guide touristique, historique et économique. Juvisy, O.T.S.I., 1995, in-8°, 64 p., ill.

Outre une chronologie historique de la ville, ce guide comporte des itinéraires de promenades et visites dans le Hurepoix et au-delà.

KAPLAN (Steven L.), *Le meilleur pain du monde. Les boulangers de Paris au XVIII^e siècle.* Paris, Fayard, 1996, in-8°, 766 p.

KLEIN (Tristan), *La vie en forêt de Rambouillet.* Université Paris V, 1994, 146 p.

KROP (Jérôme), *Les ouvriers du Petit-Clamart. Monographie sociale et historique d'un quartier de lotissements pavillonnaires au début des années 50.* Mémoire de maîtrise, université Paris I, 1995, 207 p.

LAURENT (Yannick), *Mauchamps – église Saint-Jean-Baptiste.* Chamarande, éditions du Soleil natal, 1996, in-8°, 50 p.

LEFEBVRE-FILLEAU (Jean-Paul), *Gendarmes F.F.I. de l'Ile-de-France.* Luneray (76810), éditions Bertout, 1994, in-8°, 206 p.

LEROY (Claude), *Blaise Cendrars et la guerre.* Paris, A. Colin, 1995, 316 p.

Actes du colloque de Péronne (1991).

LE TEXIER (Robert) et LENDORMY (André), *Vigneux-sur-Seine sortie du fleuve.* Société d'histoire locale de Draveil et Vigneux, 1996, in-8°, 96 p., ill.

Place importante réservée aux métiers d'eau (navigation, pêche, batellerie, port), aux sablières et aux projets d'aménagement de la rive, de Port-Courcel à l'Yerres.

LÉVÊQUE (Jean-Jacques), *Gustave Caillebotte, l'oublié de l'impressionnisme, 1848-1894.* Courbevoie, A.C.R. éd., 1994, 192 p., ill.

LONDON (Lise), *La mégère de la rue Daguerre. Souvenirs de Résistance.* Paris, éditions du Seuil, 1995, in-8°, 412 p.

A vécu à Ivry pendant l'Occupation et animé la Résistance dans la banlieue sud. Son beau-frère Raymond Guyot était un élu du Kremlin-Bicêtre.

LORIOT (Noëlle), *Irène Joliot-Curie.* Paris, Presses de la Renaissance, 1991, in-16°, 318 p.

Les Joliot-Curie habitaient Antony et possédaient un terrain à Soisy-sur-Seine où ils venaient pêcher et où furent confectionnés des cocktails Molotov à la Libération.

MADRE (Jean), *Saint-Pierre – Saint-Paul de Clamart.* Clamart, Ateliers du Carmel, 1994, 48 p., ill.

Manet, catalogue de l'exposition présentée à la Fondation Gianadda du 5 juin au 11 novembre 1996. Martigny (Suisse), Fondation Pierre Gianadda, 1996.

n° 47 : Portrait d'Ernest Hoschedé et de sa fille Marthe peint au château de Rottembourg à Montgeron probablement en 1877 (et non en 1876) date à laquelle Carolus-Duran réalisa une pointe sèche d'Édouard Manet.

MARTIN (Jean), *Les glacières françaises. Histoire de la glace naturelle.* Paris, éd. Errance, 1996, in-8° carré, 64 p., ill.

Concerne plusieurs sites de l'Essonne.

MASSET (C.) et SOULIER (P.), *Allées sans retour : allées couvertes et autres monuments funéraires du Néolithique dans la France du Nord-Ouest.* Musée archéologique du Val-d'Oise, 1995, in-8°, 264 p.

Catalogue de l'exposition itinérante.

MELON (Jacqueline et Jean-François) et RIVIÈRE (Mireille et Alain), *Morsang-sur-Orge avant la Révolution.* Société historique de Morsang, 1996, in-8°, 200 p., ill.

Réunion de nombreuses informations qui font de ce livre une base essentielle pour la connaissance du passé de Morsang. Il est dommage que les cotes d'archives ne soient pas précisées et que la présentation soit un peu anecdotique.

1954-1994, 40e anniversaire de la construction de la chapelle Notre-Dame-de-Grâce de Morsang-sur-Orge. Morsang-sur-Orge, paroisse, 1994, in-4°, 48 p.

MINVIELLE (Anne-Marie), *Les plus belles randonnées aux environs de Paris.* Glénat, 1996, in-4°, 144 p., ill.

MOLLARD (Claude), *La cathédrale d'Évry.* Paris, éd. Odile Jacob, 1996, in-8°, 280 p.

MONNIOTTE (Sylvie), *L'Essonne en 600 questions.* Collection « Archives et culture », 1996, in-4°.

MOREAU-MACHET (Danielle), *Étréchy, mariages 1737-1792 : relevé, étude, réflexion. Confirmations 1742-1758, 1772.* Étréchy, chez l'auteur, 1995, 62 p.

MOUTON (Roger), *D'une mémoire à l'autre.* S.l., impr. Pema – Henri Berger, 1996, in-8°, 286 p.

Histoire d'une famille dont la branche Foye possédait des biens à Étréchy et Cheptainville.

Naissance d'un département. Évry, ACTE 91, 1996, in-8°, 45 p. Collection « Mémoire d'Essonne ».

Commentaire de l'exposition réalisée à l'occasion du trentième anniversaire de l'Essonne.

NAVECTH-DOMIN (Antoinette), PACCARD (Nathalie) et POULAIN (Dominique), *Document final de synthèse : Chamarande, cour de la Commanderie.* Saint-Denis, service régional de l'archéologie, 1996, in-4°, 30 p., 22 pl. en 8 annexes.

Nouvelle histoire de Sucy-en-Brie, tome III : *la grande mutation 1804-1914* sous la direction de Bernard MEA. Société historique et archéologique de Sucy-en-Brie, 1996, in-8°, 360 p., ill.

OFFE (Jacques), *Gnôme, le Rhône, Gnôme et Rhône, Snecma, chroniques d'un groupe.* Snecma, 1995, in-4° carré, 254 p.

Historique depuis 1895. Les grandes réalisations.

Orge (l') au quotidien. Viry-Châtillon, syndicat intercommunal de la vallée de l'Orge aval, 1996, in-8° oblong, 24 p.

Le travail du syndicat présenté sous la forme plaisante d'une bande dessinée.

Orge (l') vive. Juvisy-sur-Orge, syndicat intercommunal de la vallée de l'Orge aval, 1995, in-4°, 96 p., ill.

Les travaux et réalisations du syndicat créé en 1844 essentiellement pour les meuniers, recréé en 1942, sous le nom de syndicat du Contin puis renouvelé en 1945.

Patrimoine et paysages. Guide pratique de l'élu. Paris, ministère de l'Intérieur, Direction générale des collectivités publiques, 1995, in-8°, 67 p., ill.

Comment s'y retrouver dans l'arsenal des instruments juridiques et financiers qui permettent de mener à bien une politique locale de protection et de mise en valeur du patrimoine architectural et naturel.

Paysages d'Yveline à la fin du XVIII^e siècle. Le cadastre de Bertier de Sauvigny par J.-J. MILHIET. Versailles, Archives départementales, 1996, in-4°.

Catalogue de l'exposition consacrée à ce grand intendant d'Ile-de-France aux Archives des Yvelines.

PERRIER (Jacqueline), *La Libération dans les Hauts-de-Seine, 1944-1994, 50^e anniversaire.* Neuilly-sur-Seine, Cyrnea, 1994, 177 p., ill.

PETITEAU (N.), *La noblesse du Premier Empire de 1808 à 1914.* Thèse de doctorat, université de Tours, 1995.

PIQUET (Jacques-François) et MERLEVÈDE (Philippe), *L'histoire d'Alibelle – Les secrets des marais d'Itteville.* Paris, le Dé Bleu, 1996.

Conte joliment illustré auquel les marais d'Itteville, que connaissent bien les auteurs, tous deux Ittevillois, ont prêté leur décor.

Plan (le) vert régional d'Ile-de-France. Paris, I.A.U.R.I.F., 1995, in-4°, 262 p., ill.

Plateau de Saclay. Transfert de technologie et environnement. Gif-sur-Yvette, district du plateau de Saclay, s.d. [v. 1994-1995], in-f°, 12 p., ill.

POINT (Bernard), *Caillebotte vu d'en haut.* Gennevilliers, École municipale des Beaux-Arts, 1994, 21 p. ill.

POMARÈDE (Vincent), PANTAZZI (Michaël) et TINTEROW (Gary), *Corot, 1796-1875.* Réunion des Musées nationaux, diffusion Le Seuil, 1996, in-4°, 520 p., 180 ill. couleurs, 80 ill. n.b.

Portail (le) royal de Notre-Dame d'Étampes suivi de Berchère d'Étampes, Berchère l'Égyptien. Étampes, service des archives et du patrimoine, 1996, in-8°, 24 p.

p. 1-20 : texte de Markus SCHLICHT sur le portail de Notre-Dame ; p. 21-24 : deux textes sur Berchère signés Clément WINGLER et Philippe LEJEUNE.

POUSSARD-JOLY (Catherine), *Madame Tastu ou « La muse oubliée ». Biographie.* Palaiseau, Société historique, 1995, in-8°, 230 p. Collection « Les carnets de la mémoire ».

RAB (Sylvie), *La commémoration du centenaire de la mort de Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi en juin 1936* dans *Les usages politiques des fêtes aux XIX-XX^es^ siècles. Actes du colloque des 22-23 novembre 1990 à Paris.* Paris, Sorbonne, 1994, 440 p.

RAFFAUD (Hubert-Charles), *Si l'origine de notre SCI était contée.* Chamarande, éd. du Soleil natal, 1994, 249 p., ill.

SCI Paul Raffaud (Beauvais, Paris, Ablon, Wissous, Cheptainville, Étampes).

RAVEL D'ESCLAPON (Alix de), *La porcelaine d'Étiolles.* Le Mée-sur-Seine, éd. Amatteis, 1996, in-8°, 80 p., ill.

Excellente étude à la fois historique et artistique sur la porcelaine qui fut produite sous l'égide de Lenormand d'Étiolles de 1761 à 1776. Catalogue des pièces connues et supposées. Possibilités de nouvelles découvertes. Bibliographie et sources bien détaillées.

Regards sous Ris-Orangis. La terre nous raconte. Ris-Orangis, groupe de recherche d'histoire locale, 1996, in-8°, 94 p., ill.

Après une brève chronologie des trouvailles faites à Ris et dans la Seine, les grandes périodes préhistoriques, proto-historiques et gallo romaine sont passées en revue avec une introduction pour les non-initiés puis la reproduction des rapports rédigés lors des découvertes. L'exploration d'un souterrain en 1995 est l'occasion de rappeler l'existence des Templiers à Fromont dès 1173.

Retour aux sources : l'eau à Villabé au fil du temps. Catalogue d'exposition. « Mémoires vives de Villabé », 1996, in-4°, 23 p., ill.

Rivières d'Ile-de-France, notre patrimoine : richesse ou banalisation des milieux aquatiques. Étude de la qualité 1988-1993. Cachan, DIREN-Ile-de-France, 1995, 43 p., cartes.

Saints en Essonnes. Évry, ACTE 91, 1996, in-8°, 64 p. Collection « Mémoire d'Essonne ».

Catalogue illustré de l'exposition organisée par le Conseil général, la conservation des AOA, la commune de Lisses, le musée de Dourdan et ACTE 91, présentée en mars 1996 dans l'église de Lisses puis dans tout le département.

Saint-Vrain hier. « Saint-Vrain et son histoire », 1996, in-4°, 30 p. (numéro spécial).

Recueil de cartes postales accompagné d'un texte bref mais critique qui corrige des assertions anciennes trop souvent répétées sans contrôle.

Sceaux. Joué-lès-Tours, éd. Alan Sutton, 1996, in-8°, 128 p., ill. collection « Mémoire en images ».

SCHLIENGER (Isabelle) et MOTTE (Vincent), *Splendeur des jardins d'Ile-de-France.* Paris, Flammarion, 1996, in-f°, 216 p. très nombr. ill.

Jardins royaux et princiers, jardins pittoresques comme Méréville et Jeurre, romantiques comme Courson, de plaisance comme Courances, Le Marais, Saint-Jean de Beauregard, ou jardins intimes comme Gif et Lardy. Somptueuses photos de V. Motte. Indication des lieux ouverts au public et des manifestations. Itinéraires suggérés.

SÉGUY (Isabelle), *Épouses et mères, Clamart aux XVI^e et XVII^e siècles* dans *La femme pendant le Moyen Age et l'époque moderne. Actes des sixièmes journées anthropologiques de Valbonne, 9-11 juin 1992.* Paris, CNRS, 1994, 252 p.

Sénart : plan de ville. E.P.A.S.A.N. Sénart, 1995.

SEWELL (William H. Jr), *A rhetoric of Bourgeois Revolution. The abbe Sieyes and what is the Third Estate.* Duke university Press, 1994, 211 p.

Sixième prix départemental du patrimoine (1994). Évry, ACTE 91, 1996, in-4°, 60 p., ill. Collection « Actes ».

Publication de deux textes lauréats du prix : *les portails historiés de l'Essonne* [Notre-Dame d'Étampes, Longpont-sur-Orge, Saint-Sulpice de Favières] par Marius CIBOULET et *l'abbaye Notre-Dame d'Yerres* par la Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres.

SOLET (Bertrand), *Contes traditionnels d'Ile-de-France.* Éd. Milan, 1993, in-8°, 160 p., ill.

TOUATI (F.O.), *Archives de la lèpre. Atlas des léproseries entre Loire et Marne au Moyen Age.* Paris, C.T.H.S., 1996.

TOURNIER (Philippe), *Histoire de la formation de la proche banlieue parisienne : l'exemple d'Issy-les-Moulineaux.* Thèse de doctorat d'histoire. Paris, EHESS, 1990.

Un pasteur républicain au XIX^e siècle : lettres de Jules Steeg à Maurice Schwalb, 1851-1898 éditées par Lucien CARRIVE. Paris, Sorbonne nouvelle, 1993, 472 p.

J. Steeg (1836-1898), protestant, fut inspecteur général chargé de la direction des études à l'ENS de Fontenay-aux-Roses.

VALENTIN (Boris), *Les groupes humains et leurs traditions au Tardiglaciaire dans le Bassin parisien. Apports de la technologie comparée.* Thèse de doctorat, université Paris I, 1995, 834 p., 200 fig., annexes, 116 pl. h.t.

Unité profonde de la tradition technique des Magdaléniens du Bassin Parisien mais aussi variabilité qui pourrait être l'indice de variations techniques.

Vallée (la) de Chevreuse en 1900... Peintres et paysages II. Paris, I.D.C. plus, 1995, in-4°, 208 p., ill.

Dixième volume de la collection et deuxième consacré aux artistes par François G. ROCHE.

Venance Dougados et son temps, André Chénier, Fabre d'Églantine. Actes du colloque de Carcassonne. 5, 6, 7 mai 1994. Carcassonne, « les Audois », 1995, in-8°, 224 p.

p. 25-36 : *Ballainvilliers à la découverte du Languedoc* par Michel PÉRONNET. Il s'agit de l'intendant, de la famille des seigneurs de Longjumeau.

Ville (la) divisée. Les ségrégations urbaines en question. France XVIII^e-XX^e siècles sous la direction d'Annie FOURCAUT. Grâne (25400), éd. CREAPHIS, 1996, in-4°, 466 p., ill.

p. 107-136 : *les formes architecturales dans la lecture des phénomènes ségrégatifs autour de la capitale* par Dominique HERVIER, Catherine BOULMER et J.-Cl. FOUQUET.

Vitraux religieux de l'Essonne. Évry, ACTE 91, 1996, in-8°, 110 p., ill. Collection « Mémoire d'Essonne ».

Laurence de FINANCE a rédigé deux chapitres : technique de fabrication et vitraux anciens (Boissy-le-Sec, Bruyères-le-Châtel, Épinay-sur-Orge, Étampes, Jarcy, Limours, Quincy-sous-Sénart, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Michel-sur-Orge, Saint-Sulpice-de-Favières). A Jacques GELIS, nous devons l'introduction et les vitraux du XIX^e siècle et contemporains.

Voies (les) vertes en Ile-de-France, deux exemples. Analyses de cas en France. Paris, I.A.U.R.I.F., 1995, in-4°, 71 p., ill.

Il s'agit de l'autoroute A86 (déviation de Châtenay-Malabry dans le bois de Verrières) et de la route départementale 98 (déviations de Saint-Nom-la-Bretèche et de Villepreux) au long de la forêt de Marly.

WAESSENS (Miranda), *Les gens de rivière de la généralité de Paris au XVIII^e siècle.* Mémoire de maîtrise, université Paris VII, 1992, 131 p.

WILDENSTEIN (A.), *Odilon Redon. Catalogue raisonné des peintures et dessins.* Tome 3 : *Fleurs et paysages.* Paris, Wildenstein Institute, 1996, in-4°, 400 p., 630 ill.

WINGLER (Clément), *Le port d'Étampes, 1490-1676.* Étampes, Arch. mun., 1993, 35 p.

PÉRIODIQUES

ARDOUIN-WEISS (Idelette), *Note sur le transport des réformés parisiens à Charenton à la fin du XVII^e siècle* dans *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français,* tome 142, avril-mai-juin 1996, p. 311-313.

ARÈS (Georges), *Le « Calembouriste » pour une réanimation du marquis de Bièvre* [Georges-François Mareschal 1747-1789] dans *La Nouvelle revue française,* n° 12, 1995, p. 137-148.

AUBRY (Bernard) et ZIN EL ABIDINE (Karim), *Les villes nouvelles en Ile-de-France* dans *INSEE Première,* n° 377, juin 1995, 4 p., carte et graphiques.

BAFFERT (J.-M.), *L'orgue de Saint-Germain de Dourdan* dans *Connaissance de l'orgue* (Association française pour la sauvegarde de l'orgue ancien, 85 rue de la Santé 75013), n° 98, 1996, p. 47-56.

BERTHELIER (Nadine), *La nécropole mérovingienne de Grigny* dans *Bulletin archéologique du Vexin français,* n° 27, 1994, p. 75-90.

BIANCHI (Serge), *Vie, pratiques et sociabilité politiques en milieu rural dans le sud de l'Ile-de-France (Essonne et Val-de-Marne) de 1787 à 1800* dans *Annales historiques de la Révolution française,* n° 305, 1996, p. 541-558.

Exposé de soutenance de thèse d'État du 9 décembre 1995.

BOITEL (Philippe), *Évry, la petite dernière* dans *Notre Histoire,* n° 135, juillet-août 1996.

Il s'agit de la cathédrale.

BORJON (Michel) et LEPROUX (Guy-Michel), *Gabriel Soulignac, architecte de la maison de Guise* dans *Cahiers de la Rotonde,* t. 17, 1996, p. 63-106.

Cet architecte, né vers 1580, travaille pour les Guise à Paris et en Ile-de-France. Il fit des transformations au château de Meudon à partir de 1618 et y aménagera le parc. Il en fut concierge dès 1623 puis capitaine en 1632.

BOUQUERY (Raymond), *Les animaux dans la toponymie* II *les oiseaux* III *reptiles, batraciens, poissons* IV *insectes et vers* dans *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* n° 48, 1er trimestre 1996, p. 49-56.

Utile pour l'indication des pièges à éviter.

CAIRE (Michel) et VEIT (S.), *La soirée au théâtre des fous de Charenton* [1808] dans *L'information psychiatrique* (Paris), vol. 71, n° 4, 1995, p. 383-389.

CARRÉ (François), *Des « Voisins » méconnus, un groupe de toponymes de zones humides gérées en prairies d'origine germanique ?* dans *Bulletin de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* n° 50, 3e trimestre 1996.

Tous les lieux « Voisin », « Voisine » ne sont pas issus de *vicus.* Ceux situés dans les zones basses et humides pourraient dériver du germanique « Wisa ».

CAVAILLER (Paulette), *Auvers-Saint-Georges* dans *La Sauvegarde de l'Art français,* cahier 9, 1996, p. 59-61, ill.

Description de l'église Saint-Georges.

Chronique des fouilles médiévales dans *Archéologie médiévale,* t. XXV, 1995.

p. 205 : Ivry-sur-Seine – Place Parmentier, îlot 1 ; p. 287 : Chevreuse – Château de la Madeleine ; p. 297 : Ivry-sur-Seine – Chapelle Notre-Dame-des-Anges (v. *supra,* p. 136).

Comptes-rendus de soutenances de thèses... Serge BIANCHI, Vie, pratiques et sociabilité politiques en milieu rural dans le sud de l'Ile-de-France, de 1787 à 1800, université Paris I, 9 décembre 1995 par Jacques BERNET dans *Histoire et Société rurales,* n° 5, 1er semestre 1996, p. 316-317.

DROPSY (Henri), *Ville de Charenton-le-Pont. Quelques mariages à Charenton d'ouvriers du chemin de fer* [1850-1891] dans *Généalogie-rail,* 1995, n° 39, p. 28-33 ; n° 40, p. 14-25 et n° 41, p. 20-30.

En Berry, du Moyen Age à la Renaissance : pages d'histoire et d'histoire de l'art offertes à Jean-Yves Ribault dans *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry,* n° hors série, nov. 1996.

p. 23-28 : Robert AULOTTE, *Sur une version peu connue d'un fragment de Plutarque par Jacques Amyot ;* p. 109-114 : Herman T. COLENBRANDER, *Les très riches heures de Jean, duc de Berry, un document politique ? ;* p. 221-225 : Sylvie LE CLECH-CHARTON, *Le cabinet de lecture de Claude de l'Aubespine à Bourges ou la culture de la noblesse au XVI^e siècle* [Claude de l'Aubépine, secrétaire d'État de Henri II, a épousé, en 1543, Jeanne Bochetel, fille de l'érudit Guillaume Bochetel, ami de Jacques Amyot à qui il confia l'éducation de ses enfants. Sa fille, Madeleine, héritière d'un lot de sa bibliothèque, en 1568, est la femme de Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy].

GÉRÔME (Noëlle), *La région parisienne industrielle et ouvrière. Cultures et recherches* dans *Bulletin du Centre de recherches d'histoire des mouvements sociaux et du syndicalisme,* n° 19, 1996, p. 29-31.

GIROT (M.), *L'urbanité des faubourgs. Premiers jalons pour une histoire des « théâtres de la banlieue » parisienne (1817-1932)* dans *Recherches contemporaines,* 1994, n° 2.

GUILHAUMON (Jacques), *Sieyès, les femmes et la vérité, un document inédit* dans *Annales historiques de la Révolution française,* n° 306, 1996, p. 693-705.

HECK (Daniel) et ROUYER (Sophie), *Maître Renaudin, mon prédécesseur* dans *Le Gnomon, revue intérieure d'histoire du notariat,* n° 102, février 1996, p. 30-34.

Notaire à Sceaux de 1883 à 1914, il fut un grand philanthrope.

HODAK (Caroline), *La dynastie des Franconi* dans *Le cirque dans l'Univers,* 1996.

HODAK (Caroline), *Les tournées des Franconi et les enjeux de la reconnaissance officielle du cirque, 1809-1826* dans *Le cirque dans l'Univers,* décembre 1995 et mars 1996.

HOVANESSIAN (Martine), *Les Arméniens et leurs territoires* [à Issy-les-Moulineaux et Alfortville] dans *Autrement, Série Monde,* n° 84, 1995, 173 p.

HUBERT-BRIERRE (Jean), *L'aquarelliste Albert Capaul et ses attaches rhéto-franciliennes* dans *La Revue historique ardennaise* (Charleville-Mézières), t. 29, 1995, p. 91-125.

Ce botaniste réalisa de nombreux dessins aquarellés de sites de l'Ile-de-France. Une belle collection concernant l'Essonne est conservée aux Archives départementales.

JACKY (Pierre), *Alexandre-François Desportes (1661-1743) : quatre dessus de porte provenant du château de Bercy entrent à Chambord* dans *Revue du Louvre...* juin 1996, p. 62-70, ill.

JACOBS (Gaston), *La ligne de Sceaux* dans *La Vie du rail,* 1996.

JEUNESSE (Christian), *Les groupes régionaux occidentaux du Rubané (Rhin et Bassin Parisien) à travers les pratiques funéraires* dans *Gallia Préhistoire,* t. 37, 1995 (1996), p. 115-135.

LA CONTÉ (Anne de), *Une culture du jardin, Courson* dans *La Demeure historique,* n° 121, 2e trimestre 1996, p. 11-12.

LAGARDE (Pierre de), *Alexandre de Laborde* dans *Vieilles Maisons Françaises,* n° 163, juillet 1996, p. 88-89.

LUXEREAU (A.), *Saint-Quentin-en-Yvelines, une ville au naturel. Lecture ethno-botanique d'une ville nouvelle* dans *Journal des anthropologues,* nos 61-62, automne 1995.

Migrations résidentielles de 1962 à 1990. Agglomération d'Évry dans *La lettre de l'Observatoire,* n° 4, avril 1995, 6 p., tabl.

Solde migratoire très favorable.

MOINET (Eric), *Au musée des Beaux-Arts d'Orléans : une étude pour « Massacres de Scio » tête de vieille femme grecque (1824) par Eugène Delacroix* dans *Revue du Louvre...,* oct. 1996, p. 21.

MORINEAU (Michel), *Simples calculs relatifs à une prétendue révolution agricole survenue en France au XVIIIe siècle* dans *Revue historique,* janv.-mars 1995, p. 91-108.

Sévère critique de la thèse de Jean-Marc Moriceau, en ce qui concerne la « révolution agricole » du XVIIIe siècle.

MONTER (William), *Les exécutés pour hérésie par arrêt du Parlement de Paris (1523-1560)* dans *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français,* t. 142, avril-juin 1996, p. 193-224.

A noter Loys Jolippon d'Étampes exécuté à Paris le 8 avril 1549.

NOAILLY (Jean-Michel), *Le catalogue de l'imprimeur Antoine Cellier, Charenton, Paris, 1665* dans *Psaume, bulletin de la recherche sur le psautier huguenot* (Pessac), n° 6, 1991, p. 131-147.

SACCHI (Charles), SCHMIDER (Béatrice), CHANTRET (Frances) et ROBLIN-JOUVE (Annie), *Le gisement solutréen de Saint-Sulpice de Favières* dans *Bulletin de la Société préhistorique française,* oct.-déc. 1996, p. 502-527.

Site constituant l'avancée la plus septentrionale du Solutréen à la fin de son développement. Atelier spécialisé dans la fabrication des pointes foliacées typiques du Solutréen.

S[OUCHAL] (F[rançois]), *Le musée Eugène Delacroix* dans *Gazette des Beaux Arts,* juillet-août 1996, chronique des arts, p. 1-2.

Terroirs et territoires dans *Cahiers nantais,* n° 43, janv. 1990, p. 129-146.

A noter : CHARVET (J.-P.) et ROUYRES (T.), *Neuf mille agriculteurs face à une agglomération de dix millions d'habitants ; les chances de résistance de l'agriculture d'Ile-de-France ;* LAURENS (Lucette), *Le tourisme rural en milieu périurbain.*

THIBAULT (Christian), *Et la gâtine retourna au bois...* dans *Le passé présent* (les Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine), n° 7,1996, p. 13-18, cartes.

A propos du parc naturel régional du Gâtinais français.

THUILLIER (Guy), *Le règlement de la maison de retraite de Montrouge en l'an X* dans *Bulletin d'histoire de la Sécurité Sociale,* n° 30, 1994, p. 225-227.

Trésors monétaires, Paris cour Napoléon et autres trésors d'Ile-de-France dans *Revue du cabinet des médailles,* vol. XV, 1er trim. 1996, 270 p. 39 pl.

Trois articles nous intéressent : FOUCRAY (B.), *Le trésor de deniers et d'antoniniens de La Grosse-Haie à Souzy-la-Briche ; Le trésor de bronzes du IVe siècle de Videlles* et *Un dépôt monétaire théodosien à Grigny.*

WINOCK (M.), *Arcueil la Rouge* dans *L'Histoire,* n° 195, janv. 1996, p. 88-93.

S'intéresse essentiellement à la lutte des classes.

WITTMER (Pierre), *De beaux regards sur Saint-Jean* dans *La Demeure historique,* n° 121, 2e trim. 1996, p. 13-15.

Il s'agit bien entendu de Saint-Jean-de-Beauregard.

Le n° 161 de février 1996 de la revue *Vieilles Maisons Françaises* est consacré au département des Hauts-de-Seine. On y évoque les châteaux conservés ou disparus de Chaville, Issy, Meudon, Sceaux, Vanves ; les belles demeures de Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Meudon, Sceaux et Sèvres ; les lotissements, l'urbanisme et les édifices cultuels contemporains de Châtillon, Meudon, Montrouge, Vanves ; les carrières de Meudon, les porcelaines de Sèvres, l'industrie automobile à Châtillon, l'aviation à Issy et Meudon, les pépinières de Châtenay-Malabry, les guinguettes de Robinson et le centre d'attractions de Malakoff.

La Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a distribué, en 1996, le tome 47 de ses *Mémoires.* Voici les articles qui nous intéressent particulièrement : p. 61-174, *Un village d'Ile-de-France aux XIVe et XVe siècles : Montreuil-sous-Bois* par Sabine Pesier, monographie pouvant servir de modèle pour reconstituer l'histoire d'un village à la fin du Moyen-Age par recoupement des archives royales, seigneuriales, religieuses et judiciaires ; p. 175-205 : *Meudon au milieu du XVIe siècle,* par Marie-Thérèse HERLÉDAN ; p. 165-309 ; *Le sort des statues de bronze parisiennes sous l'occupation allemande 1940-1944* par Georges POISSON qui intéresse entre autres personnages, Claude Chappe, Lavoisier, Victor Hugo, François Coppée, Waldeck-Rousseau et plusieurs sculpteurs tels Clément-Léopold Steiner, auteur de la statue de Rouget de l'Isle à Choisy-le-Roi, Paul Fournier, auteur du monument d'Adolphe Adam à Longjumeau, Camille Lefèvre, né à Issy-les-Moulineaux, Marius-Léon Cladel, né à Sèvres, Tony Noël mort à Palaiseau.

L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France a diffusé en 1996, ses *Cahiers* n° 112 (déc. 1995) « Passage en taille douce dans le paysage » (lignes électriques, TGV, routes), n° 113 (fév. 1996) : notes diverses sur le territoire de la région, n° 114-115 (mai) consacré à l'automobile dans la ville et le n° 116 (sept.) concernant l'environnement : ressources et patrimoine (air, eau, milieux naturels, matériaux de carrières, déchets).

Le bulletin de liaison du service régional de l'archéologie *Archéologie en Ile-de-France* porte en 1996 le n° 5. Les informations concernant l'Essonne se limitent à l'énumération des sites fouillés en 1995. A noter la fouille des fosses et fossés à Bercy, sur la ZAC, indices d'une activité agricole au premier Age du Fer.

La Revue archéologique du Centre de la France couvre désormais, outre les régions centrales, géographiquement parlant, l'Ile-de-France. On relève, dans son numéro paru en 1996, Jacques HINOUT, *Les sites mésolithiques de Sonchamp (Yvelines), lieu-dit « Le Bois de Plaisance » – Le gisement sauveterrien moyen de Sonchamp III.*

Ancrages et caractères d'Essonne (2e sem. 1996) est consacré à l'aviation : le musée volant de J.-B. Salis à Cerny (p. 3-4) ; Nicolas-Roland Payen, inventeur de l'aile delta (p. 5-7) ; « De la conquête de l'air à la conquête de l'espace » (Port-Aviation à Viry-Châtillon, Etampes-Mondésir à Guillerval, la base d'essais de Brétigny-sur-Orge, la fusée Ariane) (p. 8-13) ; « survol en images » (p. 14-15) ; Orly (p. 14-18) ; Ferdinand Collin, directeur des écoles d'aviation d'Étampes, Pau et Buc (p. 19-21) ; aviation et photographie (p. 22-23).

Le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne diffuse régulièrement son journal *L'Écho du Comité.* Le n° 7 (janvier 1996) expose la préparation des recherches sur la Révolution de 1848 et rend compte de la conférence de Maurice AGULHON du 24 novembre 1995. Les nos 8 et 9 (mai-oct.) donnent le résultat des séances de travail d'une grande partie de l'année.

Le groupe d'études, de recherche et de sauvetage de l'Art rupestre (GERSAR) a fait paraître son *Cahier,* n° 5 consacré à une étude de Laurent VALOIS, *L'abri orné du Coquibus 3 dit Abri du Cavalier à Milly-la-Forêt* (62 p.) et son *bulletin* n° 42. On y trouve deux études d'Alain BÉNARD : *Le menhir des Buttes Noires à Champcueil* (p. 9-14) et *La dallette gravée de la Roche Feuilletée à Milly-la-Forêt* (p. 28-30).

Dans les bulletins nos 69 à 72 (mars à déc. 1996) du centre généalogique de l'Essonne, nous avons remarqué la suite des dépouillements du minutier de Corbeil par Foulques JOSSEAUME, du bailliage de La Forêt-le-Roi et des minutiers d'Amblainvilliers et d'Angerville par Denis WATEL ainsi que diverses notes : *Rôle de taille des Molières pour 1691* et *Chanson populaire de Montlhéry sur les malheurs conjugaux de Barthélémy Goix* par Pascal HERBERT ; *Ils se sont mariés à Orsay* par André PASCAL et *Un cas de vache folle (?) à Méréville en 1621.*

La Société d'art et d'histoire du pays de Châtres a fait paraître en 1996 son bulletin n° 20 (1995). Il comporte p. 3-6, *Travaux en l'église Saint-Clément d'Arpajon* par Gilbert VERRIER ; p. 7-10, *Une découverte archéologique* [dalle funéraire de Pierre de Châtres, 1317] par Marie-Madeleine THIBIERGE, p. 11-15, *Et toujours saint Corbinien* par M.-M. THIBIERGE et Michelle PLUQUET ; p. 23, *Une étonnante présence à Saint-Germain-lès-Arpajon* [Louis d'Arpajon au château de Chanteloup] ; p. 24-29, *Le moulin de Fourcon* par M. PLUQUET ; p. 30-32, *Notes sur la ferme seigneuriale d'Avrainville* et p. 33-36, *Le rêve impossible du châtelain de Chanteloup* par M. PLUQUET.

Les Amis du Vieux Briis publient plusieurs bulletins chaque année depuis 1984. Parmi les plus récents, nous avons relevé un article de Madame TANGUY sur *Un procès entre Briis-sous-Forges et Limours à propos des reliques de saint Marc ; La vie sous l'occupation 1940-1944* (n° 16) ; *La dalle de fondation de l'église de Briis du XVI^e siècle* et *La création de la poste du village* (n° 17).

La Société d'art, d'histoire et d'archéologie de la vallée de l'Yerres a distribué son bulletin *Le Monmartel* n° 23 (déc. 96). A noter : p. 5-12, *Transformation de l'habitat* [à Brunoy], *XIX^e-XX^e siècles* par Jacques GAUCHET ; p. 13-52, *L'orgue de Brunoy* par Jean GAUTIER ; p. 54-65, *Le château de Cerçay* par le même et Robert FÄY ; p. 66-75, *De la propriété Ruelle au collège d'Hulst* par Françoise FÄY-CHEDEVILLE ; p. 76-79, *Talma à l'entrevue d'Erfurt* par J. GAUCHET ; p. 80-93, *Pierre Lafon* par J. GAUTIER ; p. 94-106, *A propos d'Augustin Pajou, sculpteur* [auteur de statues pour les parcs de Brunoy et de Méréville] par Léon CHRISTOPHE et p. 107-110, *Découverte de l'œuvre de Numance Bouel* [peintre brunoyen] par Alix de VILLES-BRUNNE-DUMIELLE.

Dans le *Bulletin des amis du musée de Brunoy,* n° 9, novembre 1996, figurent trois articles intéressants sinon inédits, le premier de Christiane BERNATH nous montre la future marquise de Sévigné à la campagne à Sucy-en-Brie, le deuxième de Jean GAUTIER rappelle la vie héroïque de Madame de La Guette, à Mandres et à Sucy et le troisième de Pierre WITTMER évoque l'architecte Jean Hardouin Mansart de Jouy.

L'association historique et archéologique du Vieux Bruyères a fait paraître le n° 11 de son bulletin de liaison. Nous y avons relevé : p. 11-28, *Les origines du territoire de Bruyères-le-Châtel* par Pierre CATHALA et p. 29-40, *Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, marquis*

de Castries (1727-1800), [seigneurs de Bruyères et Ollainville] d'après la biographie rédigée par le duc de CASTRIES (Flammarion 1956) et les *Mémoires* du marquis.

Les Amis du château de Dourdan et de son musée ont diffusé leur bulletin de liaison n° 7 (juin) et 8 (sept.). Nous avons remarqué, dans le premier, *Procès pour des murs* [de 1817 à 1819 après la démolition de l'église Saint-Pierre] par Marianne CHARDINE et, dans le second, *Le centenaire des jardins familiaux* [à Dourdan, la société d'horticulture depuis 1902 puis le Comité de la Ligue du coin de terre... dès 1941.

Les n^{os} 31 et 32 du *Cahier des pèlerins du Hurepoix, de l'Yveline et de Normandie* ont paru en juin et décembre. Ils sont, en grande partie, consacrés à Authon-la-Plaine : *Monographie* de 1899 rééditée avec illustrations nouvelles (n° 31, p. 2-18) ; *La seigneurie* par Jean-Luc PRETER (p. 19-49) ; *de la période révolutionnaire à 1996* par J.-L. PRETER, André GARRIOT et R. HOUDIN (n° 32, p. 2-62), et *L'église Saint-Aubin* par Jean-Jacques IMMEL (p. 63-65). La rubrique « Connaître Dourdan » continue avec le hameau de Grillon et la rue Grouteau. On trouve, en outre, *La mort de Regnard* [réédition] par Pierre PACCOU et *Charles François Lebrun* par J.-L. PRETER.

La société historique et archéologique d'Evry et du Val-de-Seine a fait paraître ses n^{os} 8 et 9 et un n° spécial. Le n° 8 comporte : p. 6-18, *Les monuments aux morts d'Evry et de sa région* par Alain LEREBOUR-CHATELAIN p. 19-26, *Un monastère dominicain au XX^{e} siècle : le Saulchoin à Étiolles* par Jacques LONGUET et p. 30-37, *Domaine de Grand-Bourg* par A. LEREBOUR. Dans le n° 9 on trouve : p. 7-12, *Quelques considérations sur l'évolution démographique d'Evry du XVII^{e} au XIX^{e} siècles* [avec quatre graphiques : naissances, décès 1592-1896] par Marc ESTRADE ; p. 13-14, *Evry-sur-Seine, rue du Culdacier, 27 août 1788* par J. LONGUET et, p. 15-21, *Portraits inédits (sic) de la famille Aguado* [d'après *la Gazette des Beaux-Arts*].

Le n° spécial consacré à *l'État foncier des communes de la région d'Evry et du Val de Seine (1810-1825)* est dû à A. LEREBOUR.

Le comité évryen pour la création du Musée national Decauville, fondé en 1993, dont le siège social est situé 8 bis rue Emmanuel Pastré à Evry, publie régulièrement trois bulletins par an depuis 1995. On y parle de l'avancement du projet, des achats et des dons de

futures pièces du musée ; on y donne des informations sur tout ce qui concerne l'œuvre des Decauville et sur toutes les traces qui en subsistent dans le monde.

« Mennecy et son Histoire » a diffusé quatre bulletins. Le n° 47, de mars nous donne la troisième partie de la *Monographie postale de Mennecy* [les bâtiments et les hommes] par Pierre BLANCHOT. Le n° 48, de juin, est consacré à la remarquable étude de Nicole DUCHON, *Le David de bronze de Michel-Ange au château de Villeroy* qui laisse peu d'espoir de jamais retrouver cette œuvre disparue depuis deux cents ans. Dans le n° 49, de septembre, nous avons relevé : p. 6-11, *Daniel Duchemin, peintre de Mennecy et de ses environs* par Christiane PAPILLON ; p. 12-14, *Scènes et personnages pittoresques du Mennecy d'hier* par Maria BOURGEOIS ; p. 15-16, *Les origines de Mennecy* par P. BLANCHOT et p. 17, *Louis XIII malade à Villeroy,* par Maurice SEMENCE. Dans le n° 50, de décembre, nous trouvons : p. 6-14, *Le monument aux morts de Mennecy* par Julie SALVON et, p. 15-18, l'index des articles parus dans les 50 numéros de la revue.

La Société d'histoire locale de Montgeron a distribué ses bulletins 1994-1995 et 1995-1996. Nous avons noté, dans le premier, deux articles de Michel CHANCELIER : p. 2-3, *Hommage : Josèphe Jacquiot (1910-1995)* et, p. 9-39, *Montgeron à l'époque du maire Alexandre Page (1810-1830)* et, dans le second, p. 8-42, *Montgeron pendant les « années 20 » (1919-1935)* du même auteur.

« Si Ormoy m'était conté » a fait paraître ses bulletins 11, de janvier, et 12, de mai. Nous signalons, dans le premier, *Les autres villages appelés Ormoy* et *La maison du bourreau* et, dans le second, *Jean-Toussaint Jeulin, vigneron à Ormoy, reçoit la Légion d'Honneur.*

L'Historique de Verrières-le-Buisson a publié trois bulletins de sa revue *« Connaissance de Verrières et de sa région »*, consacrés au Bois de Verrières et rédigés par Michel COLONNA CECCALDI. Le n° 19 de juin 1996 (53 p.) décrit le milieu naturel (géographie, géologie, flore et faune...) et donne l'histoire du Bois et de ses monuments. Le n° 20, de novembre 1996 (70 p.), fait le point des fouilles effectuées sur une vingtaine de sites préhistoriques. Le n° double 21/22 de juin 1997 (79 p.) fera l'historique de l'exploitation du milieu naturel : l'utilisation des pacages, fruits, bois morts, bruyères, fougères ; la chasse ; l'exploitatin du sous-sol et les « industries » en découlant (tuileries) ; enfin l'utilisation « militaire » du Bois. Cette étude s'achèvera avec le n° double 23/24 à paraître en juin 1998 qui traitera de

l'exploitation forestière depuis le Moyen Age, de la forêt aménagée actuelle, et racontera quelques légendes et anecdotes concernant le Bois de Verrières.

La Société historique et archéologique de Rambouillet et des Yvelines a fait paraître ses *mémoires* n° 63, 64 et 65. Nous avons noté : le texte de la conférence de Jean DUMA sur le duc de Penthièvre ; *La famille de Taillevis* par Michel de GOUBERVILLE.

La Société des Amis de la forêt de Rambouillet a publié le n° 38 de *Pays d'Yveline, de Hurepoix et de Beauce.* Il comporte : p. 8, *Les grands cervidés en forêt de Rambouillet* par Michel BOLAND ; p. 14, *La politique de protection du centre historique de Rambouillet et de ses abords,* par Bruno CHAUFFERT-YVART et, p. 15, *L'avenir du domaine présidentiel de Rambouillet* par Caroline de LA BAUME.

Les « Amis de Bagneux » ont distribué leur bulletin n° 20 (1995). Nous y avons relevé : p. 15-19, *Souvenirs d'un Balnéolais* par Raymonde LE CALVEZ ; p. 20-26, *Le plâtre à Bagneux,* par Gilbert DESAISSEMENT ; p. 27-32, *Écoliers à Bagneux durant la guerre* par Jean GUILLERMET et p. 33-40, *Les cafés de Bagneux.*

Le groupe archéologique de Sèvres, dans son bulletin *Savara,* n° 6 (1994) a donné deux études : p. 5-36, *Histoires d'eau à Sèvres, Saint-Cloud et Ville d'Avray* par Maurice LEROY et, p. 57-66, *Inventaire d'une épicerie à Sèvres* par Lucille HUBSCHMANN.

« Les Amis de Sceaux » ont fait paraître leurs bulletins n° 10 (1993) et 11 (1994). On trouve, dans le premier, p. 7-28, *La bienfaisance à Sceaux au XIX^e^ siècle : l'évolution de l'infirmerie* par Jacqueline COMBARNOUS, et, dans le second, p. 3-54, *Redécouverte d'un notable scéen* [Ch.-J. Certain, 1763-1838] *et première renaissance du parc de Sceaux* par Jean-Luc GOURDIN et, p. 55-69, *Évolution des guinguettes à Robinson* par Micheline HENRY.

La revue *Clio 94* a publié ses numéros 11 en 1993 et 12 en 1994. Nous signalons, dans le premier, p. 187-192, *Les migrations à Rungis de 1870 à 1950 d'après le registre des inscriptions scolaires* par Patrick DELEPAUT et dans le second, consacré au colloque sur les lotissements dans le Val-de-Marne, tenu en 1993, deux études concernant Maisons-Alfort par Marcelle AUBERT (p. 83-100) et Vitry par André CARVILLE (p. 114-130).

La société d'histoire de Vitry-sur-Seine a distribué, en 1995, ses nos 32 à 34. Nous avons remarqué dans le dernier, *Le domaine départemental Adolphe Chérioux à Vitry* par Jacques PHILIPPON et Claudine STEINBÈRG (p. 2-5).

Une nouvelle association historique s'est créée en 1991 à Saint-Fargeau-Ponthierry (S.-et-M.). Nommée « Fil d'Ariane », elle édite un périodique *Mémoires de nos communes* qui couvre une dizaine de villes et villages entre Corbeil et Melun dont Auvernaux et Le Coudray-Montceaux. Nous avons noté dans le n° 1 (déc. 1991) : *Nos églises* avec une notice sur celle du Coudray par Bernard MALCHÈRE et une sur Auvernaux par Mireille GÉRARD ; dans le n° 2 (1992) *La rivière École* [et ses moulins] par Pierre NOIROT ; dans le n° 4 (août 1994) consacré à la Libération, ces deux mêmes communes sont évoquées ; il en est de même dans le n° 5 (1995) consacré à l'après-guerre.

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux, nous avons relevé ceux qui ne sont pas de simples compilations : *C'était il y a cent ans* [1896] dans *B.I.M. d'Angerville* (n° 37) ; *En 1996, Paul Jovet* [botaniste] *aurait eu cent ans !* dans *Info Athis* (n° 172, novembre) et *Le Front populaire* (suppl. au n° 174, nov.-déc.) ; *Le museum d'histoire naturelle, des projets à Brunoy* dans *Brunoy Infos* (n° 79, juillet-août) ; *Madame Gutierez de Estrada* et *Les chapelles domestiques de Brunoy* par Jacques GAUCHET dans *Brunoy Magazine* (n° 115 à 117, juin à déc.) ; *Le cimetière* et *La chapelle* dans *Buno-Bonnevaux, notre village* (n° 22 et 23 janv.-mai 1995) ; *Notre église* par Sylvie LE CLECH dans *La plume de Chamarande* (déc.) ; *Les écoles* (suite), *les glacières, les pressoirs, les croix, étymologie* par H. DAGORET dans *Petite gazette d'Écharcon* (nos 51 à 53) ; *Bligny, ce grand inconnu* par Anne-Rose NORDBERG dans *La Lettre de Fontenay-lès-Briis* (nos 30 à 33, fév.-juin) ; *Il y a deux cents ans, un jeune Américain se mariait à Juvisy, Vues depuis le pont supérieur SNCF* [panorama comparé en 1930 et 1996] et *Souvenir de Juvisy* [description d'une carte postale de 1908] par Jean FOUREST dans *Juvisy informations* (nos 102 à 105, janv.-déc.) ; *Une cloche dans le clocher* dans *Mauchamps B.M.* (n° 19, mars) ; *La rue de la Gare* par Jean CAUSSANEL dans *Méréville I.M.* (1996) ; *Hommage à Armand Cachat* [député mort le 29 janvier 1996] dans *Montgeron Magazine* (mars) ; *Souvenirs de la Vieille Poste* par « La Petite diligence » dans *Paray-Vieille-Poste Infos-flash* (nos 90-91, avril-mai) ; *Petite histoire de notre cinéma local* dans *Sainte-Geneviève-des-Bois, votre ville M.M.I.* (n° 139, oct. 1995) ; *Un écusson pour Saint-Escobille* dans *Le Saint-Escobillois,* n° 6 ; *Notre blason a dix ans* dans *Saint-Vrain R.I.M.* (avril) ; *Les fermes disparues de la commune* par Roger BAILLY dans *B.M. de*

Vayres-sur-Essonne (n° 27) ; *Gabrielle raconte* [souvenirs de G. LECOMTE, née en 1905] dans *Villiers-sur-Orge Informations* (n^{os} 77, 79, mars, juin) ; *Vive les vacances* [les colonies de vacances depuis 1929] et *Plus l'assistance... moins la solidarité* [deux cents ans de solidarité à Viry] dans *Magazine Hélice, J.M. de Viry-Châtillon* (n^{os} 8 et 11, juillet et novembre).

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons noté : *Les croix de cimetière* [des environs de Dourdan] par Frédéric GATINEAU dans *Le Trait d'union* du secteur pastoral de Dourdan (nov. 1996) et dans *Chronique d'Orsay,* n° 332 (déc. 1996) : *La vie d'un Orcéen d'adoption Hoang Xuan Han (1908-1996)* par Jean NICOLAS ; *Léonard Foujita* par Denys KLEIN et *Trois quarts de siècle à Lozère* [interview de Raymond Legueu] par Étienne GUILLEMANT et D. KLEIN.

Enfin, nous signalons dans *Le Tangram,* journal interne des services départementaux, n°58, avril 1996, *Le grand voyage de Law de Lauriston* [seigneur du Coudray de 1724 à 1785] par Sylvie LE CLECH et Patricia SWANTEK et dans *La Mémoire de Savigny-sur-Orge* publié par le service municipal du patrimoine, n° 7 (sept. 96) : *La ferme de Champagne* par Georges GRULOIS.

TRAVAUX EN COURS

BISCARRAT (Patricia), *Les lotissements à Brétigny-sur-Orge dans l'entre-deux-guerres,* mémoire de maîtrise, Paris I.

BOCCARD (Michèle), *Étude architecturale de la commanderie de Saint-Jean-en-l'Ile de Corbeil,* mémoire de maîtrise.

BURIDAN (Cédric), *Le château de Dourdan,* mémoire de maîtrise, d'archéologie, Paris I.

CONAUT (Michel), *L'église de Dourdan.*

DALEGRE (Cyril), *Les lotissements à Sainte-Geneviève-des-Bois, dans l'entre-deux-guerres,* mémoire de maîtrise, Paris I.

DESMIER (Diane), *La basilique de Longpont-sur-Orge,* mémoire de maîtrise, Paris IV.

DIETSCH (M.-F.), *Études carpologiques en milieux humides du Néolithique et du Bronze dans le Bassin parisien,* thèse Paris X.

DUPORT (Olivier), *Le chancelier Voysin (1654-1717),* D.E.A., Paris X.

GOSSET (Xavier), *Le serment des prêtres constitutionnels dans le district de Corbeil,* mémoire de maîtrise, Paris I.

GRANGE (Andrey), *Les troubles de subsistances dans le district de Corbeil sous la Révolution,* mémoire de maîtrise, Paris VII.

HUG (Laure), *Jean-Baptiste Huet,* mémoire de maîtrise, Paris IV.

MARION (Stéphane), *Le Second Age du Fer en Ile-de-France,* thèse Paris I.

MENANT (Nathalie), *La seigneurie de Milly à la fin du XII^e siècle,* mémoire de maîtrise, Paris I.

NOËL (Marie-Pascale), *Naissance d'une commune : Les Ulis,* mémoire de maîtrise, Paris I.

SAGASPE (Sandra), *La ville de Grigny,* mémoire de maîtrise, Paris I.

ZANELLA (Agnès), *Les obituaires de Saulx-les-Chartreux en 1580,* mémoire de maîtrise, Paris I.

Chronique

Agence culturelle et technique de l'Essonne (ACTE 91)

L'Agence a poursuivi son cycle de conférences sur l'histoire du département au château de Villiers à Draveil puis à la médiathèque de Corbeil-Essonnes. On a pu entendre Paulette Cavailler « La pêche et les pêcheurs en Seine sous l'Ancien Régime » le 16 janvier ; Denys Klein « Le général Moreau et le Temple de la Gloire à Orsay », le 13 février ; Thierry Roll, ingénieur au C.E.A. de Saclay, « Naissance et développement du C.E.A. de Saclay » le 26 mars ; Michel Denieul « Chamarande : un grand domaine seigneurial en Essonne » le 16 avril ; Jacques Gélis « Le vitrail religieux en Essonne au XIX^{e} siècle », le 14 mai ; François Chaslin « la cathédrale d'Evry » le 28 septembre et Jean Jacquart « La vie quotidienne à Boissy-sous-Saint-Yon sous l'Ancien Régime » le 23 novembre.

Elle a décerné le Prix du patrimoine 1996 et organisé l'exposition « Naissance d'un département ». Voir *infra,* p. 172 et 176.

Ses publications sont signalées en Bibliographie, voir *supra,* p. 149, 151, 152 et 153

Elle a également organisé un colloque avec le CREPIF. Voir *infra,* p. 171

Archéologie

Les journées archéologiques d'Ile-de-France ont eu lieu les 21 et 22 septembre au centre culturel Charles Vanel de Lagny-sur-Marne. La première journée avait pour thème le Néolithique en Ile-de-France : les communications furent, en majeure partie, consacrées à la Seine-et-Marne, une seule intéressant notre région « le site de la Z.A.C. d'Alfort à Maisons-Alfort ». Au cours de la seconde journée, fut présenté le bilan régional : rien pour l'Essonne... Une exposition fut présentée au musée de Lagny : « Il y a 7 000 ans en vallée de Marne... premiers labours, premiers villages. »

Du 28 au 30 mars s'est tenu à Orléans un colloque intitulé « Archéologie des parcellaires ». Sandrine Robert y présenta une com-

munication sur le plateau de Sénart où furent mis en évidence trois réseaux quadrillés d'orientations différentes et d'âge incertain (antique et protohistorique) qui témoignent d'un étonnant immobilisme paysager dans une région de remembrement précoce d'exploitations et d'organisations médiévales étoilées.

Le 20 janvier, à Brunoy, le Groupement de recherches archéologiques subaquatiques a proposé une conférence audiovisuelle sur le bilan de cinq années de recherches archéologiques dans la Seine, entre Corbeil et Melun.

Une exposition itinérante « Haches de pierre, carrières et échanges de lames polies au Néolithique » a été présentée du 5 octobre au 31 décembre, au musée de préhistoire d'Ile-de-France à Nemours.

La carte archéologique de l'Essonne avance : 33 communes sont inventoriées systématiquement. Il s'agit des cantons d'Arpajon, de Dourdan, de Montlhéry et des communes de Chilly-Mazarin, Evry, Fleury-Mérogis, Grigny, Lisses, Morangis, Ris-Orangis, Villabé et Wissous.

Archives départementales

Les collections se sont accrues de 138,80 m dont 50,30 m transférés des Archives des Yvelines. Ont été déposées les archives des communes de D'huison-Longueville, Fontenay-lès-Briis et Saclas. Parmi les archives privées sont entrés les papiers de l'ancienne chambre des notaires de l'arrondissement d'Etampes et de la paroisse de Saint-Cheron. Les archives de Camille Flammarion et de l'association astronomique conservées à Juvisy-sur-Orge ont été transférées pour microfilmage.

De nouveaux instruments de travail ont été mis à la disposition du public ; parmi les plus importants, citons : Série C (administrations provinciales) : 70 p ; Série II E (notaires) : les tabellions royaux d'Étampes ; Série III Q (enregistrement) ; sept fonds de communes déposés et Série III P (cadastre) : répertoire numérique imprimé (voir *supra*, p. 141).

A l'occasion des Journées du Patrimoine, a été exposé à Chamarande le plan aquarellé le plus ancien du département, dressé en 1673 par Vivien, ingénieur du roi, et représentant les rivières et canaux des bassins de la Juine et de l'Orge (3,80 m × 2 m) récemment restauré.

En ce qui concerne le futur bâtiment d'archives, dans le domaine de Chamarande, après la fouille de sauvetage, la réalisation du cahier

des charges, le choix de l'architecte et des entreprises, sa construction devrait démarrer au cours de l'été 1997 après obtention du permis de construire. La durée des travaux de gros œuvre sera d'au moins dix-huit mois.

Colloques

Le 30 novembre, une journée d'étude, organisée par le CREPIF (centre de recherches et d'études sur Paris et l'Ile-de-France) et ACTE 91, consacrée à la naissance du département de l'Essonne, s'est tenue à Evry.
Après les allocations d'accueil de Bernard Chappey, président de l'Université d'Evry et de Jean de Boishue, président d'ACTE 91 et la présentation de Jean Bastié, onze communications furent faites :
– « Les sources d'archives » par Sylvie Le Clech.
– « L'approche ethnologique en Ile-de-France », par François Faraut.
– « L'approche pédagogique », par Jacques Longuet.
– « L'expérience d'une association locale », par Jean Muret [club d'histoire de Saint-Michel-sur-Orge].
– « L'histoire de l'aménagement régional depuis 1945 », par François Dugeny.
– « Le pôle d'Orly », par Janine Hénin.
– « Le plateau de Saclay », par Robert Trimbach.
– « La ville nouvelle d'Evry », par Michel Mottez.
– « Le Val d'Yerres ou l'avant ville-nouvelle », par François Loyer.
– « Villagexpo ou le retour de l'individuel », par Laurent Bony.
– « Témoignages » de Jean-Pierre Bremaud, ancien habitant des Pyramides à Evry et de Michèle Fages, habitante de Villagexpo.

Sur le même thème à l'occasion du trentième anniversaire du département a été organisée une exposition. Voir *Infra,* p. 172.

Les 14 et 15 mars, s'est tenu à Paris, un colloque sur « Les campagnes de l'Ile-de-France de Constantin à Clovis ». Douze établissements ruraux – dont la Butte-à-Gravois de Saint-Germain-lès-Corbeil – y furent présentés. Un tableau fut brossé des rythmes de l'occupation du sol dans trois régions : Marne-la-Vallée, Melun-Sénart et l'ouest du pays de France et une étude morphologique des sites fut faite avec indication des problèmes posés par les structures de combustion, le travail du fer, la faune et l'élevage, la monnaie.

Les 21 et 22 octobre, au Museum national d'Histoire naturelle, deux journées-débats furent consacrées à Paul Jovet. A noter « Le jardin d'Athis : un portrait de Paul Jovet ».

Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

Le comité s'est réuni en assemblée générale le 23 février, à Ris-Orangis. Un projet de colloque est lancé pour 1998 en accord soit avec la Société d'Histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX[e] siècle, soit avec la Fédération des sociétés historiques d'Ile-de-France.

La préparation des *Sources de l'histoire de la Révolution de 1848 en Essonne* avance grâce aux nombreuses séances collectives de travail qui ont eu lieu aux Archives Nationales les 9 et 12 janvier, 10 avril, 16 et 17 juillet, 18 septembre, 9 octobre, aux Archives départementales des Yvelines, les 9 juillet, 20 août, 15 et 16 octobre et 22, 23, 24 octobre et aux Archives départementales de l'Essonne, le 20 novembre.

Les membres du comité ont participé à six réunions à Ris-Orangis et trois numéros (7, 8, 9) du journal « L'écho du Comité » ont rendu compte de tout le travail réalisé au cours de l'année.

Expositions

Le 16 mars a été inaugurée, à Brétigny-sur-Orge, l'exposition « Naissance d'un département trente ans d'Essonne », organisée par ACTE 91. L'espace central était occupé par une grande table ronde sur laquelle étaient étalés des documents évoquant les grandes dates du département depuis sa fondation. Tout autour, de grandes fresques présentaient les « unes » des journaux illustrant les décideurs, les projets, les pionniers, les habitants... accompagnées de vidéos. L'espace sud était consacré à l'urbanisme (SDAU et grands chantiers). On pouvait y admirer le plan relief du département. Dans l'espace nord, panneaux, tables et vidéos évoquaient la ville nouvelle d'Évry (décision, projets, concours, construction, aménagement et équipements, habitants).

La conservation départementale des antiquités et objets d'art et la ville de Lisses ont réalisé une exposition d'objets d'art religieux (essentiellement des statues) intitulée « les saints en Essonne » qui a été présentée successivement à Lisses, Dourdan et Chamarande.

A l'hôtel de ville de Paris a été proposée, à partir du 15 octobre, l'exposition « Paris de Clovis à Dagobert ». On pouvait y admirer le panneau sculpté du miracle de saint Sulpice, de l'église de Saint-Sulpice de Favières et les reliques mérovingiennes de Chelles et de Jouarre.

Les Archives départementales des Yvelines ont monté l'exposition « Paysages d'Yvelines » consacrée à l'établissement du cadastre à la fin du XVIII[e] siècle. Deux thèmes ont été retenus : la famille Bertier de Sauvigny, les arpenteurs et les dessinateurs. Trente plans d'intendance, parmi les plus beaux ont été mis en vedette. Voir *supra :* bibliographie p. 150.

Monuments historiques et sites

Ont été classés :
– le domaine du Roi de Rome (façade et toitures d'un des bâtiments dus à l'architecte Famin et faisant partie du pavillon 4, 6, 8 Place du Roi de Rome) à Rambouillet par arrêté ministériel du 3 février 1995 ;
– la maison des Jardies (monument à la mémoire de Gambetta), 14 Avenue Gambetta, à Sèvres, par arrêté du 10 juillet 1995 ;
– le petit parc du château du Mesnil-Voisin à Bouray-sur-Juine, Janville-sur-Juine et Lardy, par arrêté du 6 novembre 1995 ;

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire :
– A Maisons-Alfort, le sol, les façades et les toitures du bâtiment des services de chirurgie, du bâtiment de la chaufferie, du bâtiment des maladies contagieuses, du bâtiment d'anatomie et du manège de l'École nationale vétérinaire par arrêté du préfet de région du 1[er] mars 1995 ;
– A Meudon, la salle de musique de la maison de Marcel Dupré, 40 boulevard Anatole France, par arrêté du 20 mars 1995 ;
– A Villejuif, le groupe scolaire Karl Marx par arrêté du 18 septembre 1995 ;
– A Yerres, le bâtiment de l'abbesse, le bâtiment du dortoir, le bâtiment de la pharmacie et le sol de l'abbaye Notre-Dame, par arrêté du 1[er] avril 1996.

Ont été autorisées :
– l'extension de la réserve géologique de l'Essonne sur le territoire de Saint-Hilaire par arrêté préfectoral du 21 mai 1996 ;
– la création de la réserve naturelle volontaire d'Itteville par arrêté du 25 octobre 1996.

Musées

L'opération « l'invitation au musée » s'est déroulée du 3 au 17 novembre. Le département y a participé en organisant des activités particulières dans ses deux musées : A Bièvres, le musée de la photographie a présenté les acquisitions et dons récents et, à Étiolles, le centre archéologique a proposé un nouveau programme de démonstrations des activités des hommes du Néolithique.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Le musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg a acheté une photo sur papier albuminé intitulée « Admiration » réalisée vers 1860 par Olympe Aguado (1827-1894), fils du châtelain de Petit-Bourg, à Évry, photographe amateur, intime de la Cour impériale.

Philippe Arnaud, né en 1951, écrivain et scénariste, responsable de la Cinémathèque française est mort accidentellement, à Porto (Corse), le 19 octobre 1996. Il avait débuté dans le cinéma, à Brunoy, où il animait « le Palace » dont il avait fait le haut-lieu de la cinéphilie en organisant notamment des rétrospectives remarquées.

Deux huiles de Pierre Bonnard ont été acquises, l'une « Jeux d'eau » ou « Le voyage » (1906-1910) par le musée d'Orsay, l'autre « Vue du balcon sur la Seine » (vers 1911) par le musée de Vernon. Deux carnets de croquis du même artiste des années 1892-1899 ont été achetés par le musée d'Orsay. Ils comportent des esquisses au crayon ou au fusain ainsi que des aquarelles. Parmi elles, nombreux portraits de sa sœur, de son beau-frère (Claude Terrasse) et de ses neveux encore bébés et nombreux projets d'affiches, de paravents... Illustration dans *Revue du Louvre,* octobre 1996, p. 96.

Jacques de Bourbon-Busset a fait une conférence sur « L'amour et la solitude », le 19 décembre 1996 au temple de l'Étoile, 54 Avenue de la Grande-Armée à Paris.

Deux courts métrages ont été réalisés sur le peintre Caillebotte : « Gustave Caillebotte or the adventures of the gaze » par Alain Jaubert (1994, 58 min., en couleur, Musée d'Orsay, RMN, les Films du Bouc) et « Portrait de Gustave Caillebotte à la campagne » par Emmanuel Laurent (1996, 26 min., en couleur, les Films du Bouc, RMN, ACTE 91).

A l'occasion de l'exposition « Armand Cassagne, un peintre, un collectionneur », à Melun (avril-juin 1996) a été présentée une œuvre de cet artiste intitulée « Village dans les environs d'Orsay » crayon noir avec rehaut de blanc conservée au musée de Melun sous la cote INV 748.

Grâce au catalogue de l'exposition « Cézanne » qui s'est tenue à Paris, à Londres et à Philadelphie en 1995 et 1996 (Paris, RMN, 1995, p. 555) nous apprenons que ce peintre a séjourné à plusieurs reprises, en juin-juillet 1861, à Marcoussis et, en mai 1897, à Mennecy, à l'hôtel de la Belle Étoile.

Un cache-pot en grès émaillé réalisé vers 1886 par Ernest Chaplet (Sèvres 1835 – Choisy-le-Roi 1909) a été offert au musée d'Orsay.

Jean Châtelain, ancien directeur des musées de France est décédé le 18 avril 1996. Il habitait Yerres où eurent lieu ses obsèques, le 22 avril.

Un carnet de dessins (1889-1900) du sculpteur céramiste et verrier Henry Cros, mort à Sèvres en 1907, a été acquis par le musée des Arts décoratifs. Voir *Revue du Louvre,* février 1996, p. 101-102.

La Bibliothèque centrale des musées nationaux a acheté une correspondance réunie par le critique d'art Philippe Burty (1830-1890) dont des lettres autographes d'Alphonse Daudet (12) et d'Edmond de Goncourt (25).

Le fameux daguerréotype d'Eugène Delacroix pris par Léon Riesener, en 1842, a été acquis par le musée d'Orsay. Reproduction dans *Revue du Louvre,* avril 1996, p. 97.

La dernière demeure de cet artiste, 6, rue de Furstenberg à Paris, devenue musée national en 1971, vient d'être entièrement rénovée et distribuée de façon plus logique. A l'occasion de sa réouverture, le 8 mai, une exposition montrait les dons et acquisitions faits au cours des dix dernières années. Terminée en septembre, elle a été suivie par « La Grèce en révolte. Delacroix et les peintres français, 1815-1848 ».

Les éditions « Éolienne et le temps qu'il fait » viennent de publier *Le bonheur des tristes* et *L'apprentissage de la ville* de Luc Dietrich (1913-1944), poète mystique qui mena quelque temps, après la mort de sa mère, en 1931, une vie de clochard et trouva refuge dans un wagon désaffecté près de Longjumeau.

Un panneau de béton, projet d'une « Vierge en majesté » de Foujita, pendant d'une Crucifixion, toutes deux composant un reposoir destiné à la chapelle Notre-Dame-de-la-Paix de Reims, vient d'être restauré. Il est conservé dans sa maison de Villiers-le-Bâcle transformée en musée.

De mars à juin, le musée d'Orsay a présenté une vaste exposition sur la famille Halévy, dynastie de créateurs, de mécènes et d'intellectuels qui, de 1760 à 1960, a marqué la vie artistique française. Jacques-François-Élie Fromental (1799-1862) et ses sœurs Flora et Mélanie ont séjourné à Crosne dans la résidence d'Edmond Duponchel (1795-1868), architecte, orfèvre, directeur de l'Opéra. Il y acheva « La Juive ». Il séjourna à Ris-Orangis, au château de Fromont, vers 1853-1855. Delacroix évoque ce voisinage dans son *Journal.* Voir *supra :* Bibliographie p. 144.

Guy Lagneau, architecte et urbaniste est mort à Paris, le 15 décembre. Élève d'Auguste Perret, il participa à la reconstruction du Havre. Paul Delouvrier lui confia, en 1962, l'étude du schéma directeur de la Région parisienne. On lui doit divers bâtiments importants dans les villes nouvelles dont la préfecture de l'Essonne.

Un projet pour l'affiche du film « L'inhumain » de Marcel L'herbier dessiné par Fernand Léger qui avait participé à la décoration du film

(1923) et un dessin du même artiste pour la crypte du mémorial américain de Bastogne (1952) ont été offerts au musée F. Léger de Biot. Voir *Revue du Louvre*, octobre 1996, p. 101.

Du 29 mai au 1er juin s'est tenu à l'Université Paris VII un colloque sur Michel Leiris, écrivain, éthnologue, psychanaliste et poète mort le 30 septembre 1990 à Saint-Hilaire.

Une huile de Maximilien Luce « La Seine à Rolleboise en automne » (1928) a été léguée au musée des Beaux Arts de Rouen par madame Françoise Benoist en 1995.

La romancière Clarisse Nicoïdski est morte à Étampes, le 23 décembre. Épouse du peintre Robert Nicoïdski, elle s'intéressa aussi à la peinture. On lui doit, entre autres, une *Histoire des femmes peintres* (Lattès).

Une huile sur toile de Jean-Lubin Vauzelle, peintre né à Angerville (1776-1837) représentant l'intérieur de la synagogue de Bordeaux avec son architecte Corcelles, réalisée vers 1820, a été acquise par le musée d'art et d'histoire du judaïsme. Voir reproduction dans *Revue du Louvre,* décembre 1996, p. 111.

Le romancier Paul Vialar est décédé le 8 janvier 1996. Il a habité, dans les années 40, le château de la Garenne à Dourdan puis une petite maison à Bandeville (commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan) appartenant au comte de Pourtalès. Il y écrivit « Une ombre » (1946) qui met en scène Jacqueline de Paris et deux notaires dourdannais, maîtres Grouas et Michaut. Ses beaux-parents demeuraient 6 rue de la Geôle à Dourdan.

Patrimoine

Le huitième prix du patrimoine organisé par ACTE 91 avec le concours du musée français de la photographie de Bièvres avait pour thème « Votre regard sur notre patrimoine ». Destiné aux photographes amateurs, il souhaitait récompenser, non seulement la qualité technique des images mais surtout l'intérêt du choix des sujets qu'un court texte devait expliquer.

42 dossiers ont été examinés le 15 novembre par un jury présidé par Agnès de Gouvion-Saint-Cyr inspecteur au ministère de la Culture. Dans la catégorie « Monuments et Sites » 2 prix ont récompensé les vues du parc de Méréville et du domaine de Chamarande. Dans la catégorie « Vision singulière », deux premiers prix ont été décernés, l'un pour Morigny-Champigny, l'autre pour Pussay-Thionville-Congerville. Dans la catégorie « Patrimoine vivant », de

même, pour « portraits d'artisans » et « portraits d'animaux ». Enfin, deux prix ont été accordés à des centres de loisirs.

Tourisme

Le Comité départemental du tourisme a lancé, le 15 mai, une opération de promotion « Nous tourismons en Essonne » : grâce à des réductions offertes par les hôtels et les restaurants du département, elle est destinée à encourager les Essonniens mais aussi les Franciliens à découvrir l'Essonne et à y séjourner.

Bièvres

L'association « Les Amis de l'outil », créée en 1983, vient d'ouvrir, place de l'Église, un lieu d'exposition permanent où sont présentés de vieux outils de tous corps de métiers. Des animations et des démonstrations y ont également lieu.

Breuillet

« Breuillet dans l'histoire » reprend ses activités avec un titre modifié : « Breuillet et l'histoire, association historique et culturelle du secteur des Trois-Vallées ».

Bruyères-le-Châtel

L'association historique et archéologique le « Vieux Bruyères » a organisé, les 23 et 24 novembre, une exposition intitulée « C'était hier à Bruyères-le-Châtel ».

Corbeil-Essonnes

La délégation départementale des chevaliers de l'Ordre de Malte a organisé son congrès annuel à Corbeil-Essonnes dans la chapelle de la commanderie de Saint-Jean en l'Ile. A cette occasion, la ville a présenté, avec l'aide des chevaliers, une exposition sur l'Ordre, en général, et sur la commanderie de Saint-Jean qui a été visible du 10 au 16 mai. Le 11 mai, Paulette Cavailler a fait une conférence sur les bienfaiteurs de la commanderie et sur la vie à Saint-Jean du XII^{e} au XVIII^{e} siècle.

Parmi les manifestations de la 48e foire et des journées du patrimoine, le 14 septembre, Claude Breteau a évoqué les hommes et les événements contemporains de l'édification des principales églises de la ville.

Dourdan

L'association des Amis du château a proposé plusieurs conférences et sorties. Nous avons retenu : le 4 mai, « se soigner autrefois – le recours aux saints guérisseurs » par Jacques Gélis et, le 12 octobre, « un jardin pré-romantique – le parc de Méréville » par Raymonde Autier avec visite du parc, le 27 octobre.

Le musée a organisé plusieurs expositions : du 1er février au 31 mars « Plantes et jardins au Moyen Age ; du 20 avril au 12 mai « Saints en Essonne » et du 14 septembre au 13 octobre « Le centenaire des jardins familiaux ».

Draveil

Depuis quelques années, les nouveaux propriétaires (S.A. Kastalia) de la maison d'Alphonse Daudet organisent des manifestations culturelles évoquant l'écrivain et ses hôtes. D'avril à juin, ont été proposés six spectacles autour du conte, du théâtre et de la musique « Paroles et musiques insolites », « Paroles et musiques traditionnelles ».

Pour les journées du Patrimoine, avec l'appui d'ACTE 91 ont été organisés un concert de mélodies françaises et une exposition « Journal des frères Goncourt » puisque Edmond mourut dans cette maison, il y a cent ans, le 16 juillet 1896.

Si la maison a trouvé une nouvelle vie, le parc reste menacé par un lotissement contre lequel luttent, depuis des années, de nombreuses associations particulièrement celle de défense de l'environnement de Champrosay.

Étampes

Le 9e cycle de conférences assuré par « Étampes Histoire » nous a permis d'entendre : « Étampes littéraire : regards d'écrivains sur la ville » par Hervé Joubeaux ; « Troupes ambulantes et théâtre sous

surveillance préfectorale : l'exemple d'Étampes » par Romuald Féret ; « Généalogie et histoire : l'exemple d'Étampes » par Denis Watel ; « Étampes et les événements de 1848 » par Françoise Hébert-Roux ; « Marc Sangnier (1873-1950) : un démocrate chrétien à Boissy-la-Rivière » par Jean-Pierre Durand ; « Le portail sculpté de Notre-Dame d'Étampes » par Markus Schlicht ; « Le sport, reflet de la société étampoise sous la Troisième République » par Claudette Bodin et Marie-José Magot ; « Transmission des biens et héritage dans le pays d'Étampes à partir du XVI^e^ siècle » par Marie-Thérèse Larroque ; « Pèlerins et pèlerinages du Sud-Essonne (XVIII^e^-XX^e^ siècles) » par Jacques Gélis et « Hubert Robert et les jardins de Méréville » par Raymonde Autier.

Le musée a reçu en don un dessin au fusain d'Eugène Fromentin, représentant un dromadaire couché, qui fit partie de la collection du peintre orientaliste étampois, Narcisse Berchère. Voir reproduction dans *Revue du Louvre,* juin 1996, p. 99.

Il a proposé deux expositions : L'une « Auguste Magne, dessins d'architecture » est consacrée à cet architecte (1816-1885), né à Étampes où il a beaucoup travaillé, l'autre « Eugène Delâtre » a mis en vedette l'œuvre gravé de cet artiste francilien (1864-1938).

Évry

Les 8 et 9 juin s'est tenue, à la mairie annexe, une exposition consacrée au château de Grand-Bourg, accompagnée d'une conférence d'Alain Lerebour-Châtelain.

Gif-sur-Yvette

Une exposition sur l'abbaye a été présentée du 27 mars au 17 avril à la bibliothèque.

Limours

La section « archéologie » de l'association culturelle du C.E.A. de Saclay a organisé, à la bibliothèque, du 5 au 31 octobre, une exposition consacrée à ses récentes découvertes et principalement aux fouilles de la villa gallo-romaine de Moulon, à Orsay.

Marcoussis

L'Association historique a proposé une exposition « Cent ans à Marcoussis » à l'occasion du centenaire de Lucien Petit et participé à une autre présentation « Corot à la campagne » du 11 au 20 octobre.

Mennecy

A côté de « Mennecy et son histoire » vient de naître, à l'initiative de Françoise Poitvin, une autre association « Eaux et Fontaines de Mennecy » qui a pour objet la recherche et l'étude des réseaux hydrologiques et systèmes hydrauliques de Mennecy et environs, leur sauvegarde et leur remise en état.

Meudon

La maison où vécut, à partir de 1895, le sculpteur Des Brillants, est devenue un musée : le rez-de-chaussée a été reconstitué d'après des photos anciennes. Des plâtres originaux, des maquettes et des modèles d'œuvres célèbres y sont conservés.

Les Molières

L'association « La mémoire au village » a proposé une exposition sur l'enseignement au village.

Montgeron

Michel Chancelier, président de la Société d'histoire, a fait, le 16 janvier, une conférence avec projections intitulée « Les médailles du musée racontent l'histoire de France ».

Au musée, ont été présentées deux expositions : « Quand Montgeron sourit : les décors de céramique de nos pavillons » du 16 décembre 1995 au 7 janvier et « Essonne insolite. De monuments oubliés en châteaux » à partir du 29 novembre.

Ris-Orangis

Le 22 février, Serge Bianchi a prononcé au centre culturel, une conférence « La naissance de la République en Essonne » qui a été suivie d'un débat avec les nombreux auditeurs.

Santeny

Le 12 octobre, a été inaugurée l'exposition « Commanderie, abbayes, églises des bords du Réveillon » montée par deux associations du Val-de-Marne et « Abbaye d'Yerres, défense et avenir ». Elle a été suivie d'une conférence de Claude Clément-Perrot sur les commanderies templières d'Ile-de-France.

Savigny-sur-Orge

Pour les journées du Patrimoine, la ville a organisé plusieurs manifestations : une table ronde sur la ferme de Champagne du XII^e^ siècle à nos jours, une conférence-promenade de la vallée de l'Orge à la ferme de Champagne et une exposition « Savigny hier et aujourd'hui ».

Sceaux

Le musée de l'Ile-de-France a acheté une tabatière en écaille offerte au duc du Maine par son précepteur, Nicolas de Malezieu (1650-1727), en 1706. Le duc et Malezieu sont représentés, l'un en habit souverain, l'autre en tenue de chancelier, dans la miniature qui orne le couvercle. Reproduction dans *Revue du Louvre,* juin 1996, p. 95.

Le musée de la céramique de Sèvres a acheté une terrine en faïence provenant de la manufacture de Jacques Chapelle, à Sceaux, réalisée vers 1750. Elle représente le combat d'Hercule et de l'hydre de Lerne. Reproduction *ibid.*

Sèvres

Les informations concernant la porcelaine sont très nombreuses, cette année. Nous n'en avons retenu que quatre : Le 24 octobre, la manufacture nationale a rallumé un de ses huit grands fours à bois éteints depuis 1968. S'élevant sur deux étages et datant du XIX^e^ siècle, ils permettent la cuisson de pièces de plus d'un mètre de haut. Cette cuisson comprend 131 pièces (vases décorés, une pièce en biscuit et des travaux de modelage). Le musée du château de Fontainebleau a présenté du 23 octobre au 20 janvier 1997 une exposition « Les Sèvres de Fontainebleau ». Le musée des Beaux Arts de Nancy a présenté, du 9 décembre au 27 janvier 1997, une exposition de

115 pièces en porcelaine et grès réalisées et décorées à Sèvres, entre 1880 et 1909, intitulée « Sèvres 1900 ». La manufacture a fait don au musée de la céramique d'une plaque en porcelaine dure réalisée par Pierre Buraglio, né à Charenton en 1939, intitulée « Relevés de ciels bleu gauloise d'après Giotto » qui rassemble les silhouettes blanches, empruntées aux fresques de Giotto, qui décorent les pièces du service « Diane » élaboré en 1989 se détachant sur fond du bleu des paquets de « gauloises » (Reproduction dans *Revue du Louvre,* décembre 1996, p. 124).

Villabé

L'association « Mémoire vive » a organisé, en février, une exposition consacrée à l'eau. On y voyait, évoqués par des plans et des photos, les puits, l'évolution de l'Essonne (rivière) et l'utilisation de l'eau dans les années 20.

Yerres

Pour les journées du Patrimoine, la ville a proposé diverses animations : A la propriété Caillebotte une exposition « A table avec Caillebotte », des croquis littéraires, des lectures, une visite du parc éclairé et, à la bibliothèque, une autre exposition « Parchemins d'Yerres » réalisée par l'association « Abbaye d'Yerres, défense et avenir » et une présentation d'archives et de sceaux de l'abbaye par Sylvie Le Clech.

Nécrologie

Monsieur Jean CAUSSANEL est décédé le 21 mars. Après une carrière d'instituteur, il participa à de multiples activités culturelles. Membre de la Société historique et archéologique du canton de Méréville, il prit une part importante dans ses travaux (bulletin, fouilles, musée, etc.). Il voulut bien se charger, dès 1971, de réaliser le pré-inventaire des richesses artistiques des 22 communes de ce canton. Il s'intéressait, bien sûr, à la recherche historique et réalisa une histoire des rues de Méréville.

Membre de notre société depuis 1965, il fut élu membre du conseil d'administration en 1980.

Nous redisons à Madame Caussanel qui reste des nôtres, notre profonde sympathie.

*
* *

Monsieur le docteur DODIN, professeur à l'Institut Pasteur, chef de l'unité « choléra et vibrions », s'intéressait à l'histoire des pandémies. Habitant Courances, il adhéra à la Société en 1972 et nous donna à publier en 1986. « Une épidémie de choléra dans la vallée de l'École : Courances et Dannemois (1832) », texte suivi d'un hommage à l'abbé Pitet (p. 39-45).

*
* *

Monsieur René NICOT est décédé au cours de l'automne. Issu de l'enseignement, il fut le premier directeur de la Jeunesse et des Sports de l'Essonne.

Il publia en 1986 : *Histoire et évolution d'un fief royal, Chilly-Mazarin et Longjumeau.*

Il avait adhéré à notre société en 1969.

Toutes demandes de renseignements peuvent être adressées à :

Mme P. CAVAILLER
Secrétaire générale
Archives départementales
de l'Essonne
9, rue La Fayette
91100 Corbeil-Essonnes

M. Jean JACQUART
Professeur émérite de l'Université
de Paris I
Vice-Président
13, rue Ferdinand Duval
75004 Paris

Cotisation annuelle pour 1998 { membre ordinaire : 80 F
membre bienfaiteur : 120 F minimum

Tous les chèques doivent être libellés à l'ordre de la SHACEH

C.C.P. de la Société : Paris 1508–40 M

Achevé d'imprimer en octobre 1997
sur les presses offset de Maury-Imprimeur
45300 Manchecourt
Dépôt légal 3e trimestre 1997

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CORBEIL

BULLETINS

Année 1944	Année 1973	Année 1981	Année 1989
Année 1947	Année 1974	Année 1982	Année 1990
Année 1955	Année 1975	Année 1983	Année 1991
Année 1964	Année 1976	Année 1984	Année 1992
Année 1965	Année 1977	Année 1985	Année 1993
Année 1966	Année 1978	Année 1986	Année 1994
Année 1970	Année 1979	Année 1987	Année 1995
Année 1972	Année 1980	Année 1988	Année 1996

Les bulletins antérieurs à 1955 sont soldés à 35 F.
Les autres bulletins sont vendus 75 F.

♦

MÉMOIRES ET DOCUMENTS

XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines (1975, 178 p., 20 pl.).*
Prix : 75 Francs

XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan (1979, 85 p., 22 pl.).*
Prix : 35 Francs

XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838 (1983, 74 p., 10 pl.).*
Prix : 35 Francs

XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Etampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Etampes de 1695 à 1789 (1988, 143 p., 26 ill.).*
Prix : 75 Francs

XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799 (1990, 160 p., 27 ill.).*
Prix : 75 Francs

XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Ile-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècles (1993, 160 p., 23 ill.).*
Prix : 75 Francs

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.). Prix : 35 Francs

♦

TABLE GÉNÉRALE 1895-1994 (1989 et 1997, 70 + 20 p.). Prix : 30 Francs

♦

Nous disposons d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	Prix.....	5 Francs
N° 2, janvier 1948,	Prix.....	5 Francs
N° 3, avril 1948,	Prix.....	5 Francs
N° 4, juillet 1948,	Prix.....	5 Francs
N° 5, décembre 1948,	Prix.....	5 Francs
N° 6, année 1949,	Prix.....	30 Francs
N° 7, année 1950,	Prix.....	30 Francs
Collection complète,	Prix.....	80 Francs

♦

C.C.P. de la Société : Paris 1508-40 M